CAMRY HYBRID

2014

MANUEL DU PROPRIÉTAIRE

TOYOTA

Votre concessionnaire Toyota

Chez votre concessionnaire Toyota, vous bénéficierez de prestations d'entretien et d'assistance de qualité.
Si aucun concessionnaire Toyota n'est établi près de chez, appelez le numéro suivant:

■ PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AUX ÉTATS-UNIS

- Aux États-Unis (territoire continental) ou au Canada:
  Toyota Customer Experience Center
  1-800-331-4331 (appel gratuit)
- A Hawaï:
  Servco Automotive Customer Services
  1-888-272-5515 (appel gratuit)

■PROPRIÉTAIRES RÉSIDANT AU CANADA

- Au Canada ou aux États-Unis (territoire continental):
  Centre d'interaction avec la clientèle Toyota
  1-888-TOYOTA-8 ou 1-888-869-6828 (appel gratuit)

Pour de plus amples informations, consultez nos sites Internet.

- États-Unis (territoire continental): **www.toyota.com**
- Hawaï: **www.toyotahawaii.com**
- Canada: **www.toyota.ca**

©2013 TOYOTA MOTOR CORPORATION
Tous droits réservés. La présente publication ne peut être ni reproduite ni copiée, intégralement ou partiellement, sans le consentement écrit de Toyota Motor Corporation.

SOMMAIRE

1	**Avant de prendre le volant**	Informations relatives au système hybride, réglage et fonctionnement des équipements tels que le verrouillage des portes, les rétroviseurs et le volant.
2	**Au volant**	Informations relatives à la conduite, à l'arrêt et à la sécurité.
3	**Équipements intérieurs**	Système de climatisation et système audio, ainsi que tous les équipements intérieurs de confort.
4	**Entretien et soin**	Nettoyage et protection du véhicule, entretien à faire soi-même et informations relatives à l'entretien.
5	**En cas de problème**	Conduite à tenir en cas de remorquage du véhicule, de crevaison ou d'accident.
6	**Caractéristiques du véhicule**	Informations détaillées sur le véhicule.
	Index	Liste alphabétique des informations contenues dans le présent manuel.

1 Avant de prendre le volant

1-1. Système hybride

Système hybride 30
Précautions à prendre avec le système hybride..... 35
Écran de consommation/ surveillance d'énergie 41
Conseils de conduite d'un véhicule hybride 47

1-2. Informations relatives aux clés

Clés 49

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes et du coffre

Système d'accès et de démarrage "mains libres"..... 52
Télécommande du verrouillage centralisé 68
Portes 72
Coffre 78

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Sièges avant 82
Sièges arrière..... 85
Appui-têtes 87
Ceintures de sécurité 89
Volant de direction 96
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement..... 97
Rétroviseurs extérieurs 99

1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques..... 101
Toit ouvrant..... 104

1-6. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 108

1-7. Système antivol

Système antidémarrage 112
Alarme 115

1-8. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte 118
Coussins gonflables SRS 120
Système de classification des occupants du siège passager avant..... 133
Sièges de sécurité enfant 139
Installation du siège de sécurité enfant..... 144

2 Au volant

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule 156
Contacteur de démarrage 167
Mode de conduite électrique EV 175
Boîte de vitesses hybride.... 179
Levier de clignotants 182
Frein de stationnement 184
Avertisseur 185

2-2. Combiné d'instruments

Jauges et compteurs..... 186
Témoins indicateurs et d'alerte 192
Écran multifonctionnel..... 197

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Commande des feux avant 204
Sélecteur des feux antibrouillard 211
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 213

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse..... 217
Systèmes d'aide à la conduite..... 222
Aide au démarrage en côte 228
BSM (Surveillance de l'angle mort) 230

2-5. Informations relatives à la conduite

Chargement et bagages..... 242
Limites de charge du véhicule 247
Conseils de conduite hivernale..... 248
Conduite avec une caravane/remorque 253
Remorquage..... 254

3 Équipements intérieurs

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique 258
Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 269

3-2. Utilisation du système audio

Types de système audio 270
Système audio 272
Touches du système audio au volant 275
Prise USB/AUX 277
Fonctionnement de base du système audio 279
Menu de configuration..... 282
Réglages de base 284
Réglages audio 286
Réglages d'affichage..... 287
Réglages de la voix..... 289
Sélection d'une source audio 290
Fonctionnement de l'écran de liste 291
Utilisation optimale du système audio..... 294
Utilisation de l'autoradio 295
Fonctionnement du lecteur de CD 297
Écouter à partir d'un iPod 304
Écouter à partir d'un dispositif de stockage USB..... 311
Utilisation du port AUX 317
Préparations à l'utilisation de la communication sans fil 318
Enregistrement d'un lecteur audio Bluetooth® pour la première fois 323
Enregistrement d'un téléphone Bluetooth® pour la première fois..... 324
Enregistrement d'un dispositif Bluetooth® 325
Connexion d'un dispositif Bluetooth® 328
Affichage des données détaillées du dispositif Bluetooth® 331
Réglages détaillés du système Bluetooth®..... 333
Écouter l'audio Bluetooth® 335
Utilisation d'un téléphone Bluetooth® 337
Passer un appel..... 340
Réception d'un appel..... 344
Conversation téléphonique..... 345
Fonction de message du téléphone Bluetooth® 349
Utilisation des commandes au volant..... 354
Réglages du téléphone Bluetooth® 355
Réglages des contacts/de l'historique des appels..... 357
Que faire si... (Résolution des problèmes) 369
Bluetooth® 373
Système de commande vocale 378
Système de rétrovision 382

3-3. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 393
• Éclairages intérieurs 394
• Éclairages individuels 395

3-4. Utilisation des rangements

Détail des rangements 397
• Boîte à gants 398
• Rangement de console 399
• Range-monnaie 400
• Porte-bouteilles 401
• Porte-gobelets 402
• Casiers auxiliaires 404

3-5. Autres équipements intérieurs

Pare-soleil 406
Miroirs de courtoisie 407
Horloge 408
Affichage de la température extérieure 409
Cendrier 410
Prises d'alimentation 411
Sièges chauffants 414
Accoudoir 416
Poignées d'assistance 417
Crochets à vêtements 418
Tapis de sol 419
Équipements dans le coffre 421
Commande d'ouverture de porte de garage 422
Boussole 430
Safety Connect 434

4 Entretien et soin

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 442
Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 446

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 449
Entretien général 452
Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M) 456

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 457
Capot 462
Positionnement du cric 463
Compartiment moteur 465
Batterie 12 V 476
Pneus 481
Pression de gonflage des pneus 488
Roues 492
Filtre de climatisation 495
Pile de clé électronique 497
Vérification et remplacement des fusibles 499
Ampoules 512

5 En cas de problème

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse 526
Remorquage du véhicule ... 527
Si vous suspectez un problème 531

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche... 532
Si un message d'alerte s'affiche 545
Si vous avez un pneu crevé 564
Si le système hybride ne démarre pas 576
Si le levier de vitesses est bloqué sur P 578
Si vous perdez vos clés 579
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement 580
Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée 583
Si le véhicule chauffe 588
Si le véhicule est bloqué 594
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence 596

6 Caractéristiques du véhicule

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 600
Informations sur le carburant 612
Informations sur les pneumatiques 616

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables 630

6-3. Initialisation

Éléments à initialiser..... 637

Index

Liste des abréviations..... 640

Index alphabétique..... 642

Que faire si... 653

Extérieur

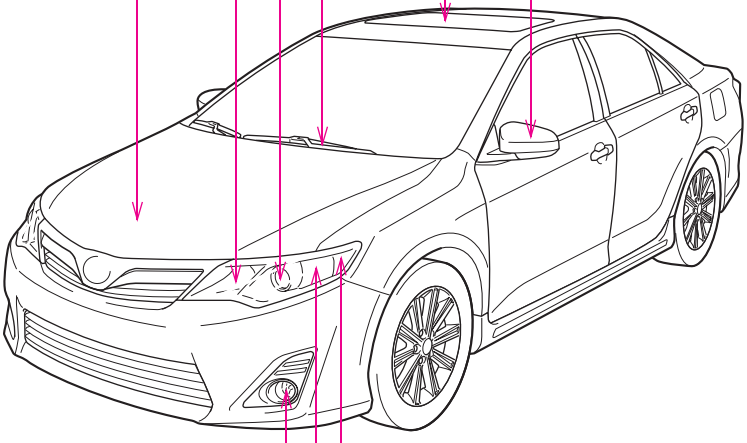

Projecteurs (feux de croisement) P. 204

Projecteurs (feux de route) et éclairages de jour P. 207

Capot P. 462

Essuie-glaces de pare-brise P. 213

Toit ouvrant * P. 104

Rétroviseurs extérieurs P. 99

Feux de position latéraux avant P. 204

Clignotants/feux de stationnement avant P. 182

Feux antibrouillards * P. 211

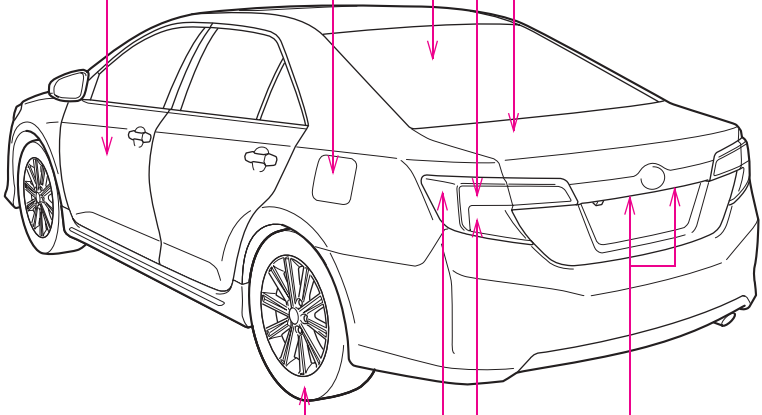

Désembuage de la lunette arrière P. 269

Clignotants arrière P. 182

Coffre P. 78

Trappe à carburant P. 108

Portes P. 72

Pneus

- Permutation P. 481
- Remplacement P. 564
- Pression de gonflage P. 608
- Informations P. 616

Éclairages de plaque d'immatriculation P. 204

Feux stop/de position arrière P. 204

Feux de position latéraux arrière P. 204

*: Sur modèles équipés

Intérieur

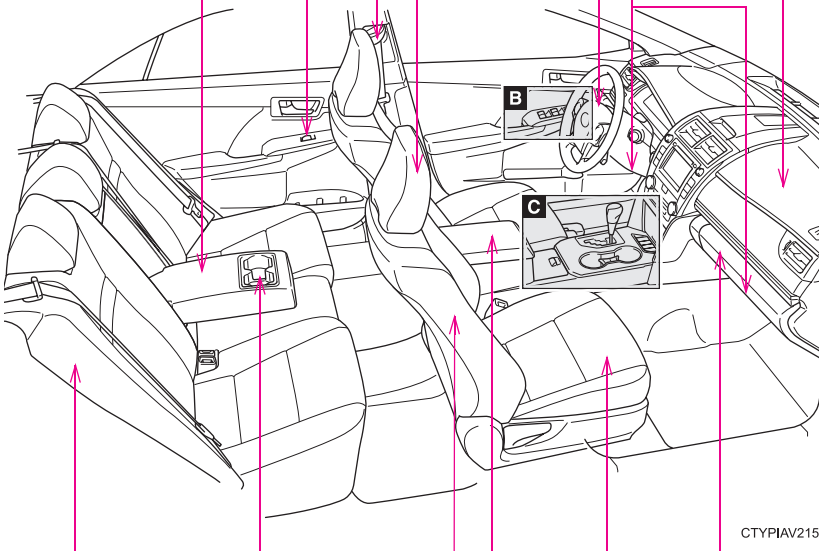

Appui-têtes P. 87

Ceintures de sécurité P. 89

Commandes de vitres électriques P. 101

Accoudoir P. 416

Coussin gonflable SRS conducteur P. 120

Coussin gonflable SRS passager avant P. 120

Coussins gonflables SRS de genoux P. 120

Boîte à gants P. 398

Sièges avant P. 82

Porte-gobelet P. 402

Rangement de console P. 399

Coussins gonflables SRS latéraux P. 120

A

Véhicules dépourvus de toit ouvrant

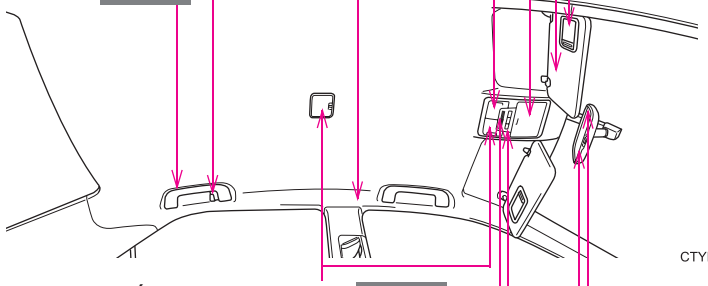

Miroirs de courtoisie P. 407

Pare-soleil P. 406

Casier auxiliaire P. 404

Éclairages individuels P. 395

Coussins gonflables SRS rideaux P. 120

Crochets à vêtements P. 418

Poignées d'assistance P. 417

Éclairages intérieurs P. 394

Microphone *1 P. 338

Boutons de commande d'ouverture de porte de garage * P. 422

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement P. 97

Boussole * P. 430

*: Sur modèles équipés

*1: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou de Entune Audio Plus, reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

A

Véhicules équipés d'un toit ouvrant

Miroirs de courtoisie P. 407
Pare-soleil P. 406
Bouton “SOS” * P. 434
Commandes de toit ouvrant P. 104
Boutons de commande d’ouverture de porte de garage * P. 422
Coussins gonflables SRS rideaux P. 120
Crochets à vêtements P. 418
Poignées d’assistance P. 417

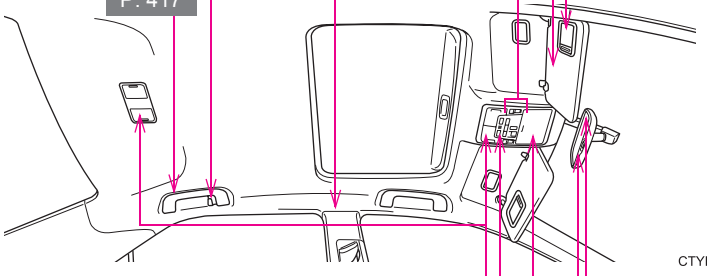

CTYPIAV120

Éclairages individuels P. 395
Éclairage intérieur P. 394
Microphone *1
Casier auxiliaire P. 404
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement P. 97
Boussole P. 430

B

Commande de verrouillage centralisé des portes P. 72

Bouton de verrouillage intérieur P. 72

Bouton de verrouillage des vitres P. 101

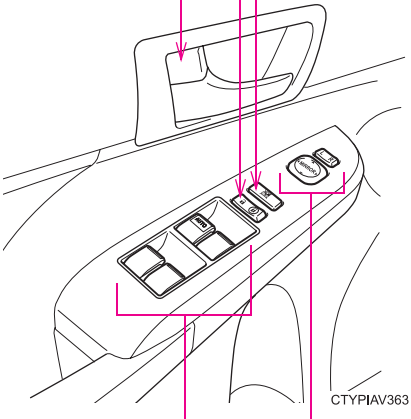

Commandes des vitres électriques P. 101

Commandes de réglage des rétroviseurs extérieurs P. 99

*: Sur modèles équipés

*1: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou de Entune Audio Plus, reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

C

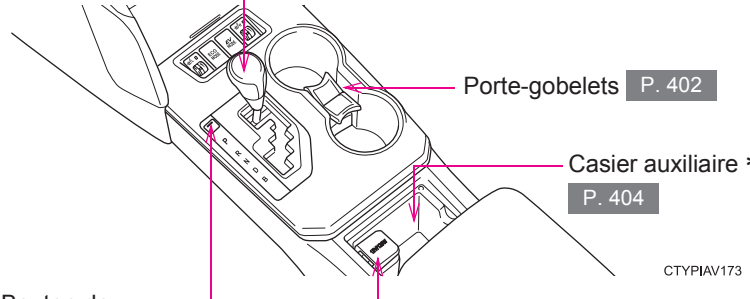

*: Sur modèles équipés

Tableau de bord

Commande de projecteurs P. 204

Levier de clignotants P. 182

Commande des feux antibrouillard * P. 211

Jauges et compteurs P. 186

Écran multifonctionnel P. 197

Levier d'essuie-glaces et lave-glace de pare-brise P. 213

Contacteur de démarrage P. 167

Horloge P. 408

Système audio *,*1 P. 270

Système de navigation *,*2

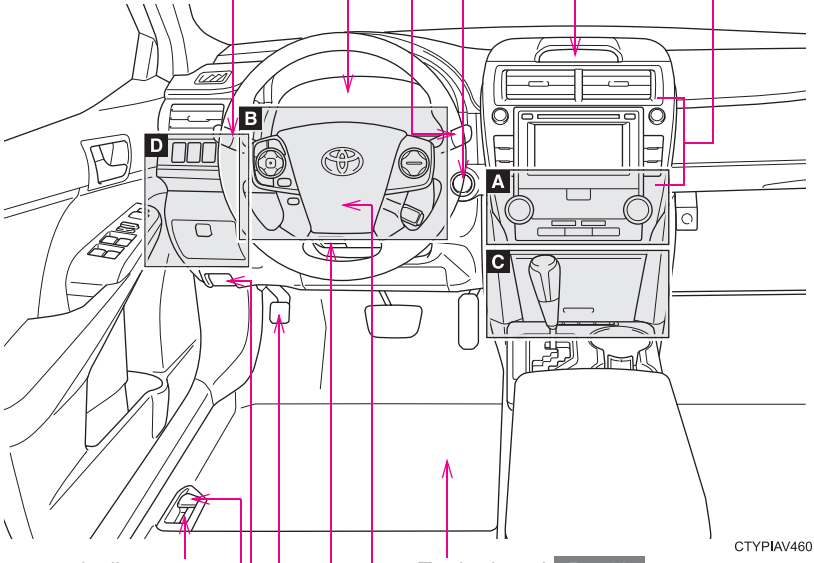

Commande d'ouverture de la trappe à carburant P. 108

Commande d'ouverture de coffre P. 78

Levier de déverrouillage du capot P. 462

Tapis de sol P. 419

Avertisseur P. 185

Levier de réglage en hauteur et en profondeur du volant P. 96

Pédale du frein de stationnement P. 184

*: Sur modèles équipés

*1: Pour Entune Audio Plus, reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

*2: Reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

A

Système de climatisation P. 258

Témoin d'alarme électronique P. 112, 115

Commande de feux de détresse P. 526

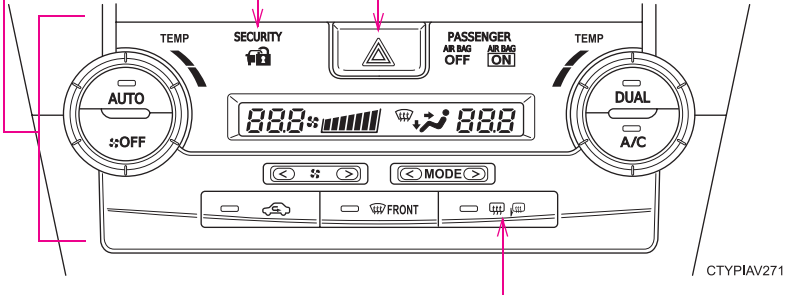

Bouton de désembuage de la lunette arrière P. 269

Bouton de désembuage de rétroviseur extérieur * P. 269

B

Boutons du système audio sur le volant *1 P. 275

Boutons de téléphonie *1 P. 354

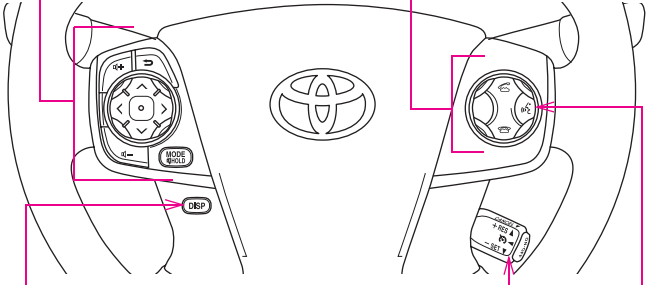

CTYPIAV238

Bouton “DISP” P. 198

Commande de régulateur de vitesse P. 217

Commande d’activation vocale *1 P. 378

*: Sur modèles équipés

*1: Pour les véhicules équipés d’un système de navigation ou de Entune Audio Plus, reportez-vous au “Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire”.

C

Prise d’alimentation P. 411

Port AUX/port USB *1 P. 277

Boutons de commandes de sièges chauffants * P. 414

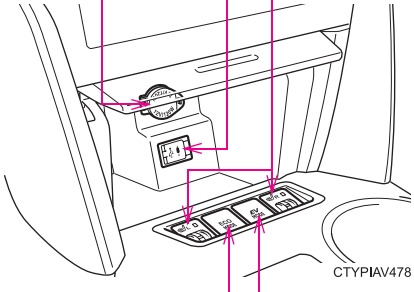

Bouton “ECO MODE” P. 180

Bouton “EV MODE” P. 175

D

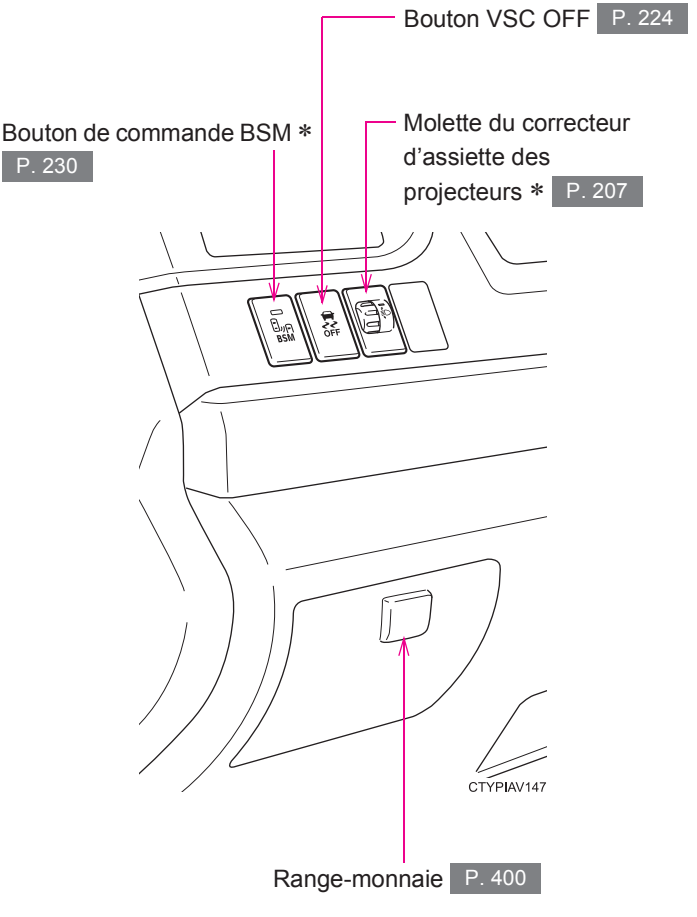

*: Sur modèles équipés

*1: Pour les véhicules équipés d'un système de navigation ou de Entune Audio Plus, reportez-vous au "Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire".

Pour votre information

Manuel du propriétaire principal

Sachez que le présent manuel concerne tous les modèles et présente tous les équipements standard et en option. Ainsi, vous pourrez y trouver des explications concernant des équipements qui ne sont pas montés sur votre véhicule.

Toutes les informations et caractéristiques techniques figurant dans le présent manuel sont à jour au moment de l'impression. Toutefois, la politique d'amélioration permanente des produits que suit Toyota nous oblige à nous réserver le droit de procéder à des modifications, à tout moment et sans préavis.

Selon les caractéristiques, le véhicule figurant sur les illustrations peut différer du vôtre en termes d'équipements.

Bruit sous le véhicule après mise sur arrêt du système hybride

Cinq heures environ après l'arrêt du système hybride, un bruit peut être perceptible pendant plusieurs minutes, sous le véhicule. Ce bruit provient d'un système chargé de vérifier l'absence de fuites de carburant par évaporation et n'indique pas une anomalie.

Accessoires, pièces détachées et modification de votre Toyota

Il existe actuellement, sur le marché, de nombreuses pièces détachées et accessoires destinés aux véhicules Toyota, mais qui ne sont toutefois pas d'origine. Nous vous rappelons que ces produits ne sont pas couverts par la garantie Toyota et que Toyota décline toute responsabilité quant à leur qualité, leur réparation ou leur remplacement, et quant à tout dommage qu'ils seraient susceptibles de provoquer ou encore aux effets négatifs qu'ils pourraient avoir sur votre véhicule Toyota.

Ce véhicule ne doit pas être modifié avec des produits qui ne sont pas d'origine Toyota. Toute modification par montage de pièces qui ne seraient pas d'origine Toyota risque d'affecter les performances de votre véhicule, sa sécurité ou sa longévité et serait susceptible d'enfreindre la réglementation en vigueur. En outre, les dommages ou les problèmes de performance découlant d'une telle modification risquent de ne pas être couverts par la garantie.

Installation d’un système radio émetteur/récepteur

L’installation d’un système radio émetteur/récepteur dans votre véhicule risque d’affecter les systèmes électroniques tels que:

- Système d’injection multipoints/système d’injection multipoints séquentielle
- Système régulateur de vitesse
- Système de freinage antiblocage
- Système de coussins gonflables SRS
- Système de prétensionneurs de ceinture de sécurité

Renseignez-vous sur les précautions à prendre ou les instructions à respecter pour l’installation d’un système radio émetteur/récepteur auprès de votre concessionnaire Toyota.

Les pièces et câbles sous haute tension des véhicules hybrides émettent sensiblement la même quantité d’ondes électromagnétiques que les véhicules essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique, malgré leur blindage électromagnétique.

Des parasites indésirables sont susceptibles de se manifester dans la réception du système radio mobile bidirectionnel.

Enregistrement des données du véhicule

Votre Toyota est équipée de plusieurs calculateurs sophistiqués qui enregistrent certaines données telles que:

- Régime moteur
- Vitesse du moteur électrique (vitesse du moteur de traction)
- État de l'accélérateur
- État du frein
- Vitesse du véhicule
- Position du levier de vitesses
- État de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Les données enregistrées varient selon la classe du véhicule ainsi que des options équipant celui-ci. Par ailleurs, ces calculateurs n'enregistrent pas les conversations, les sons ou les images.

● Utilisation des données

Toyota peut utiliser les données enregistrées dans ces calculateurs pour diagnostiquer les mauvais fonctionnements, faire de la recherche-développement et améliorer la qualité.

Toyota ne divulguera aucune des informations enregistrées à un tiers, excepté:

- Avec le consentement du propriétaire du véhicule ou de son locataire si le véhicule est loué
- En réponse à une requête officielle de la police, un tribunal ou une agence gouvernementale
- Pour l'utilisation par Toyota dans un procès
- À des fins de recherche lorsque les données ne sont pas liées à un véhicule ou propriétaire en particulier

● L'utilisation des données collectées via la connexion de sécurité (États-Unis uniquement)

Si votre Toyota est équipée Safety Connect et si vous êtes abonné à ces services, veuillez consulter le Contrat d'abonnement aux services télématiques Safety Connect pour tout complément d'information sur les données collectées et l'utilisation qui en est faite.

Enregistreur de bord

Ce véhicule est équipé d'un enregistreur de bord (EDR). Un EDR sert avant tout à enregistrer, dans certaines situations d'accident ou de quasi-accident, comme le déploiement d'un coussin gonflable ou le choc avec un obstacle sur la route, des données qui permettront de comprendre comment les systèmes du véhicule se sont comportés. L'EDR est conçu pour enregistrer les données en rapport avec la dynamique du véhicule et ses systèmes de sécurité pendant une courte période de temps, en général 30 secondes ou moins.

L'EDR de ce véhicule est conçu pour enregistrer des données telles que:

- Comment ont fonctionné plusieurs systèmes dans votre véhicule;
- L'état attaché/détaché des ceintures de sécurité conducteur et passager;
- De combien le conducteur enfonçait la pédale d'accélérateur (s'il l'enfonçait) et/ou la pédale de frein; et,
- À quelle vitesse roulait le véhicule.

Ces données peuvent aider à fournir une meilleure compréhension des circonstances dans lesquelles l'accident et les blessures sont survenus.

REMARQUE: Les données de l'EDR sont enregistrées par votre véhicule uniquement si une situation d'accident non-superficiel survient; aucunes données ne sont enregistrées par l'EDR dans des conditions de conduite normales et aucunes données ne sont enregistrées (par exemple, sexe, âge, emplacement de l'accident). Cependant, d'autres parties, telles que l'application de la loi, pourraient combiner les données de l'EDR avec le type des données d'identification personnelle acquises régulièrement au cours d'une enquête sur un accident.

Pour lire les données enregistrées par un EDR, un équipement spécial est nécessaire et l'accès au véhicule ou à l'EDR est nécessaire. En plus du fabricant du véhicule, d'autres parties, telles que l'application de la loi, possédant un équipement spécial, peuvent lire les informations si elles ont accès au véhicule ou à l'EDR.

● Divulgation des données de l’EDR

Toyota ne divulguera pas les données enregistrées dans l’EDR à une tierce partie à l’exception de:

- Le propriétaire du véhicule a donné son accord en ce sens (ou le locataire s’il s’agit d’un véhicule loué)
- En réponse à une requête officielle de la police, un tribunal ou une agence gouvernementale
- Pour l’utilisation par Toyota dans un procès

Cependant, si nécessaire, Toyota pourrait:

- Utiliser les données pour la recherche de performance de sécurité du véhicule
- Divulguer les données à une tierce partie pour des buts de recherche sans divulguer les informations à propos du véhicule en particulier ou du propriétaire du véhicule

Mise à la casse de votre Toyota

Les dispositifs de coussins gonflables SRS et de prétensionneurs de ceintures de sécurité de votre Toyota renferment des produits chimiques explosifs. Si le véhicule est mis au rebut avec les coussins gonflables et les prétensionneurs de ceintures de sécurité en l'état, cela risque de provoquer un accident comme par exemple un incendie. Veillez à faire démonter et neutraliser les systèmes de coussin gonflable SRS et de prétensionneur de ceinture de sécurité par le personnel qualifié d'un atelier d'entretien agréé ou par votre concessionnaire Toyota avant de mettre votre véhicule à la casse.

Matériau perchloraté

Cela peut impliquer une manipulation particulière. Consultez le site www.dtsc.ca.gov/hazardouswaste/perchlorate.

Votre véhicule comporte des pièces susceptibles de contenir du perchlorate. Parmi ces éléments figurent les coussins gonflables, les prétensionneurs de ceintures de sécurité et les piles pour la télécommande du verrouillage centralisé.

⚠ ATTENTION

■ Précautions générales de conduite

Conduite sous l'emprise de l'alcool, de stupéfiants ou de médicaments: Ne conduisez jamais votre véhicule lorsque vous êtes sous l'emprise de l'alcool, de produits stupéfiants ou de médicaments, ce qui aurait pour effet d'altérer vos capacités à utiliser correctement le véhicule. L'alcool et certaines drogues et médicaments ont pour effet d'allonger le temps de réaction, de perturber la capacité d'analyse et de réduire la coordination, ce qui cause un risque important d'accident dans lequel des blessures graves, voire mortelles, pourraient survenir.

Conduite prudente: Conduisez toujours prudemment. Essayez d'anticiper les intentions des autres usagers de la route et des piétons et d'être prêt à tout moment à éviter un accident.

Vigilance du conducteur: Consacrez toujours à votre conduite toute l'attention qu'elle exige. Tout ce qui est susceptible de distraire le conducteur comme d'effectuer des réglages, d'utiliser un téléphone mobile ou de lire peut entraîner une collision dans laquelle vous-même, les occupants du véhicule ou toute autre personne risque d'être blessée ou tuée.

■ Précautions générales concernant la sécurité des enfants

Ne laissez jamais les enfants sans surveillance à l'intérieur du véhicule et ne leur confiez jamais la clé, ne les laissez pas jouer avec.

Les enfants risquent de démarrer le véhicule ou d'enclencher le point mort. Le danger existe par ailleurs que les enfants se blessent en jouant avec les vitres, le toit ouvrant ou les autres équipements du véhicule. En outre, les chaleurs extrêmes ou les froids intenses dans l'habitacle peuvent s'avérer mortels pour les enfants.

⚠ ATTENTION

■ Batterie du système hybride (batterie de traction)

Ne revendez, ne cédez ou ne modifiez jamais la batterie hybride. Pour des raisons de sécurité et afin d'éviter les accidents, les batteries hybrides qui ont été démontées de véhicules en fin de vie sont recyclées par le biais des concessionnaires Toyota. Ne prenez pas vous-même en charge l'élimination de la batterie.

À moins que la batterie ne soit correctement recueillie, ce qui suit peut se produire, et occasionner des blessures graves pouvant entraîner la mort:

- La batterie hybride peut être éliminée de façon illégale ou jetée, et quelqu'un peut toucher une pièce sous haute tension, et recevoir une décharge électrique.
- La batterie hybride est destinée à être utilisée exclusivement avec votre véhicule hybride. Si la batterie est utilisée en dehors de votre véhicule ou modifiée de quelque manière que ce soit, des accidents tels qu'une décharge électrique, un dégagement calorifique, de fumées, une explosion ou une fuite de l'électrolyte peuvent se produire.

Lorsque vous revendez ou cédez votre véhicule, le risque d'accident est extrêmement élevé si la personne recevant le véhicule n'est pas informée de ces dangers.

■ Élimination en fin de vie de la batterie du système hybride (batterie de traction)

Si votre véhicule est mis au rebut sans que la batterie du système hybride n'ait été déposée, il y a danger d'électrocution grave en cas de contact avec les pièces, les câbles et leurs connecteurs soumis à une tension élevée. Si votre véhicule doit être mis à la casse, l'élimination en fin de vie de la batterie du système hybride doit être prise en charge par votre concessionnaire Toyota ou un atelier d'entretien agréé. Si la batterie du système hybride n'est pas correctement traitée pour son élimination en fin de vie, elle risque d'être la cause d'un accident grave ou mortel par électrocution.

Symboles utilisés dans le présent manuel

Précautions & Remarques

⚠ ATTENTION

Cette mise en garde signale un danger, et si elle n'est pas respectée, des blessures graves ou la mort pourraient s'ensuivre. Vous êtes informé de ce que vous devez faire ou ne pas faire pour éviter ou réduire les risques de blessures graves ou de mort pour vous-même ou pour les autres.

⚠ NOTE

Cette mise en garde signale un danger et si elle n'est pas respectée, un dommage au véhicule ou à ses équipements peut s'ensuivre. Vous êtes informé de ce que vous devez ou ne devez pas faire afin d'éviter ou de réduire les risques de détérioration de votre Toyota et de ses équipements.

Symboles utilisés dans les illustrations

Symbole de sécurité

Le symbole du cercle barré signifie "Ne pas", "Ne pas faire cela" ou "Ne pas laisser cela se produire".

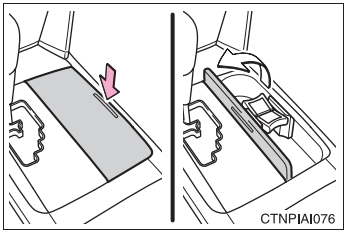

Flèches indiquant des opérations

- Indique l'action (pousser, tourner, etc.) utilisée pour actionner les commutateurs et autres dispositifs.
- Indique le résultat de l'opération (comme l'ouverture d'un couvercle).

Avant de prendre le volant

1

1-1. Système hybride

Système hybride 30
Précautions à prendre avec le système hybride 35
Écran de consommation/ surveillance d'énergie 41
Conseils de conduite d'un véhicule hybride 47

1-2. Informations relatives aux clés

Clés 49

1-3. Ouverture, fermeture et verrouillage des portes et du coffre

Système d'accès et de démarrage "mains libres" 52
Télécommande du verrouillage centralisé 68
Portes 72
Coffre 78

1-4. Équipements réglables (sièges, rétroviseurs, volant)

Sièges avant 82
Sièges arrière 85
Appui-têtes 87
Ceintures de sécurité 89
Volant de direction 96
Rétroviseur intérieur anti-éblouissement 97
Rétroviseurs extérieurs 99

1-5. Ouverture et fermeture des vitres et du toit ouvrant

Lève-vitres électriques 101
Toit ouvrant 104

1-6. Ravitaillement en carburant

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant 108

1-7. Système antivol

Système antidémarrage 112
Alarme 115

1-8. Informations relatives à la sécurité

Position de conduite correcte 118
Coussins gonflables SRS 120
Système de classification des occupants du siège passager avant 133
Sièges de sécurité enfant 139
Installation du siège de sécurité enfant 144

Système hybride

Votre véhicule est un véhicule hybride. Ses caractéristiques diffèrent des véhicules conventionnels. Assurez-vous de bien connaître les caractéristiques de votre véhicule et de l'utiliser avec soin.

Le système hybride associe un moteur thermique et un moteur électrique (moteur de traction), qu'il gère en fonction des conditions d'utilisation afin d'améliorer la consommation en carburant et de réduire les émissions polluantes à l'échappement.

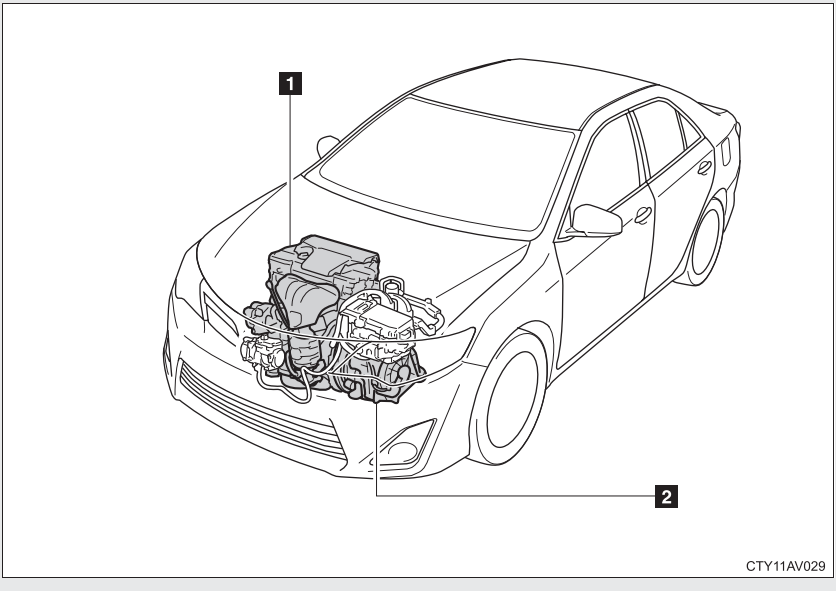

1 Moteur thermique

2 Moteur électrique (moteur de traction)

■ À l'arrêt et/ou au départ du véhicule

Le moteur thermique s'arrête lorsque le véhicule est à l'arrêt. À la mise en route, le véhicule est mû par le moteur électrique (moteur de traction). À basse vitesse ou en faible descente, le moteur thermique est arrêté et seul le moteur électrique est utilisé.

■ **En marche normale**

C’est le moteur thermique qui est essentiellement utilisé. Le moteur électrique (moteur de traction) recharge la batterie du système hybride si nécessaire.

■ **Lors d’une accélération brusque**

La puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) vient s’ajouter à celle du moteur thermique, via le moteur électrique (moteur de traction).

■ **Au freinage (freinage récupératif)**

Le moteur électrique (moteur de traction) recharge la batterie du système hybride (batterie de traction).

Système d’alerte d’approche du véhicule

Lorsque le moteur thermique est arrêté pendant la conduite, un signal sonore est émis afin d’avertir les piétons, les cyclistes ou d’autres personnes et véhicules de l’approche du véhicule. Le signal sonore est plus ou moins aigu en fonction de la vitesse du véhicule. Lorsque la vitesse du véhicule est supérieure ou égale à environ 16 mph (25 km/h), le système d’alerte sonore est désactivé.

Freinage récupératif

Dans les situations suivantes, l'énergie cinétique est transformée en énergie électrique et la force de décélération peut être obtenue en conjugaison de la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction).

- Vous n'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur.
- Vous appuyez sur la pédale de frein alors que le levier de vitesses est sur D ou B.

Témoin EV

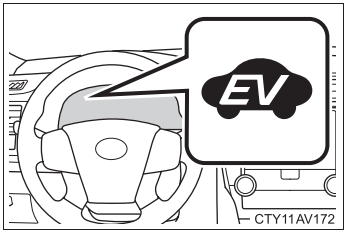

L'indicateur EV s'allume lorsque vous conduisez en utilisant uniquement le moteur électrique (moteur de traction) ou lorsque le moteur thermique est arrêté.

Conditions dans lesquelles le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter

Le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement. Toutefois, il risque de ne pas s'arrêter automatiquement dans les situations suivantes:

- Pendant la mise en température du moteur thermique
- Pendant la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)
- Lorsque la température de la batterie du système hybride (batterie de traction) est élevée ou basse
- Lorsque le chauffage d'appoint est en marche

■ **Recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)**

- Le moteur thermique assure la recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction), ainsi il n'est pas nécessaire d'utiliser une source extérieure pour la recharger. Toutefois, en cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie du système hybride se décharge progressivement. Pour l'éviter, roulez au moins une fois par mois, sur une durée d'au moins 30 minutes ou une distance d'au moins 10 miles (16 km). Au cas où la batterie du système hybride arriverait à un état de décharge complète et où le véhicule refuserait de démarrer avec une batterie 12 V, contactez votre concessionnaire Toyota.
- Lorsque le levier de vitesse est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se recharge pas. Mettez systématiquement le levier de vitesse sur P lorsque le véhicule est à l'arrêt. Lorsque la circulation est dense, roulez avec le levier de vitesses sur D ou B pour éviter de décharger la batterie.

■ **Recharge de la batterie 12 V**

→P. 585

■ **Après décharge complète, dépose ou remplacement de la batterie 12 V**

Le moteur thermique risque de ne pas s'arrêter même si le véhicule roule au moyen de la batterie du système hybride (batterie de traction). Si le phénomène persiste pendant plusieurs jours, contactez votre concessionnaire Toyota.

Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides

Il est possible que vous ne perceviez aucun bruit ni vibration moteur alors même que le véhicule est en capacité de rouler. Mettez systématiquement le levier de vitesse sur P lorsque vous stationnez.

Les bruits et vibrations suivants peuvent se manifester lorsque le système hybride est en marche et ne signifient pas une anomalie:

- Bruits de moteur possibles en provenance du compartiment moteur.
- Bruits possibles en provenance de la batterie du système hybride (batterie de traction), derrière les sièges arrière lors du démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits possibles en provenance du système hybride lorsque le couvercle de coffre est ouvert.
- Bruits possibles en provenance de la boîte de vitesses, au démarrage ou à l'arrêt du système hybride.
- Bruits de moteur possibles en cas de violente accélération.
- Bruits possibles dus au freinage récupératif, lors de l'enfoncement de la pédale de frein.
- Il est possible que vous perceviez des bruits de fonctionnement et des bruits de moteur lorsque la pédale de frein est utilisée.
- Vibrations possibles au démarrage ou à l'arrêt du moteur thermique.
- Bruits de ventilateur de refroidissement perceptibles au niveau de la prise d'air de ventilation à côté du siège arrière gauche.

Système d'alerte d'approche du véhicule

Dans les situations suivantes, le signal sonore d'approche du véhicule peut être difficilement audible pour les piétons, cyclistes ou autres personnes et véhicules à proximité du véhicule:

- Bruit de fond élevé à proximité
- Temps pluvieux ou fortement venteux
- Positionnement derrière le véhicule et non devant celui-ci

Entretien, réparation, recyclage et mise au rebut

Contactez votre concessionnaire Toyota pour toute question sur l'entretien, la réparation, le recyclage et la mise au rebut. Ne vous chargez pas vous-même de l'élimination en fin de vie de votre véhicule.

Précautions à prendre avec le système hybride

Prenez garde lors de toute manipulation avec le système hybride, car il intègre un circuit sous haute tension (650 V environ au maximum) ainsi que des pièces qui deviennent brûlantes lorsque le système hybride est en fonction. Respectez les étiquettes de mise en garde disposées sur votre véhicule.

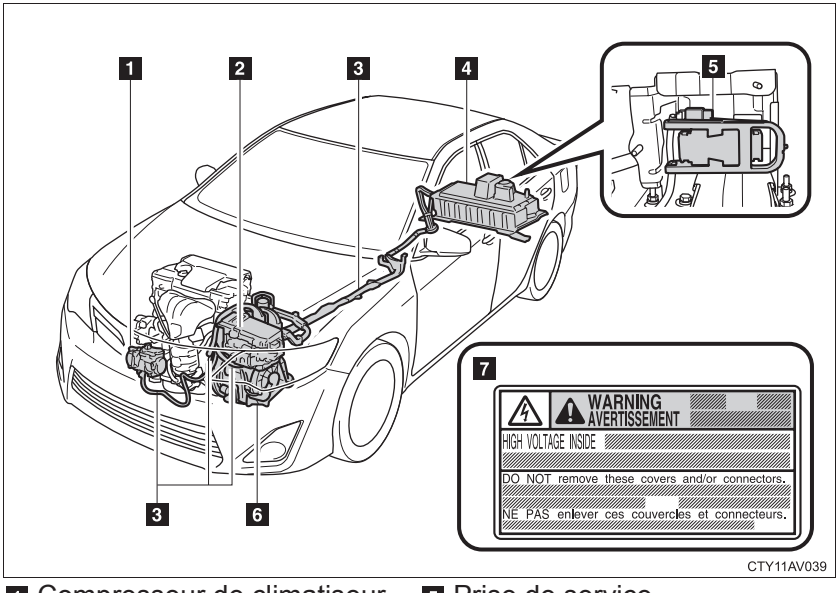

1 Compresseur de climatiseur
2 Module de commande de puissance avec convertisseur CC/CC
3 Câbles haute tension (orange)
4 Batterie du système hybride (batterie de traction)
5 Prise de service
6 Moteur électrique (moteur de traction)
7 Étiquette de mise en garde

Prise d’air de ventilation de la batterie du système hybride

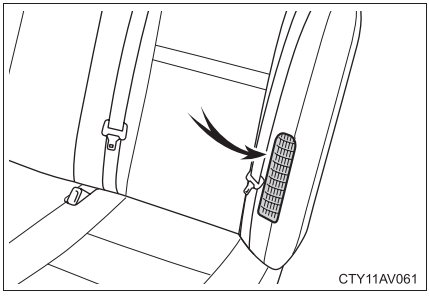

Une prise d’air est aménagée sur le côté du siège arrière gauche pour permettre le refroidissement de la batterie du système hybride (batterie de traction). Si cette prise d’air est bouchée, la batterie du système hybride risque de surchauffer, avec pour conséquence une baisse de puissance.

Système d’arrêt d’urgence

Lorsqu’un certain niveau d’impact est détecté par le capteur d’impact, le système d’arrêt d’urgence bloque le courant sous haute tension et arrête la pompe à essence afin de minimiser le risque d’électrocution et de fuite de carburant. Si le système d’arrêt d’urgence s’active, votre véhicule ne redémarrera pas. Pour redémarrer le système hybride, contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d’alerte du système hybride

Un message s’affiche automatiquement lorsque le système hybride est victime d’une défaillance technique ou qu’une action inadaptée est tentée.

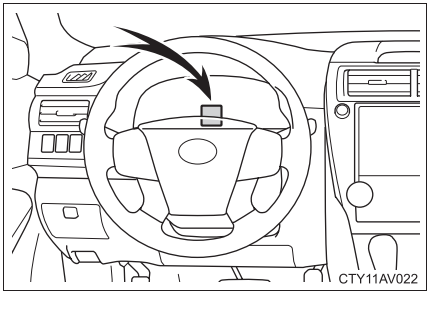

Si un message d’avertissement s’affiche à l’écran multifonctionnel, prenez-en connaissance et conformez-vous à ses instructions. (→P. 545)

Si un témoin d'alerte s'allume, si un message d'alerte s'affiche ou si la batterie 12 V est débranchée

Le système hybride risque de ne pas démarrer. Dans ce cas, essayez une nouvelle fois de démarrer le système. Si le témoin "READY" ne s'allume pas, contactez votre concessionnaire Toyota.

Panne sèche

Lorsque le véhicule tombe en panne sèche et qu'il est impossible de démarrer le système hybride, ravitaillez en carburant suffisamment de sorte que le témoin d'alerte de réserve (→P. 536) s'éteigne. Une quantité de carburant insuffisante peut empêcher le démarrage du système hybride. (La quantité minimum de carburant à ajouter pour que le témoin d'alerte de réserve arrête de clignoter est d'environ 3,0 gal. [11,3 L, 2,5 Imp. gal.] lorsque le véhicule est sur une surface de niveau. Cette valeur peut changer si le véhicule est sur une pente.)

Ondes électromagnétiques

- Les pièces et câbles sous haute tension des véhicules hybrides disposent d'un blindage électromagnétique et émettent sensiblement la même quantité d'ondes électromagnétiques que les véhicules essence conventionnels ou que les appareils électroniques à usage domestique.
- Votre véhicule est susceptible de provoquer des interférences sonores dans certains éléments radio d'autres marques.

Batterie du système hybride (batterie de traction)

La batterie du système hybride (batterie de traction) a une durée de vie limitée. La durée de vie de la batterie du système hybride (batterie de traction) peut varier en fonction des conditions et du style de conduite.

⚠ ATTENTION

■ Précautions relatives à la haute tension

Le véhicule possède deux circuits haute tension CC et CA, ainsi qu'un circuit 12 volts. Les hautes tensions CC et CA sont très dangereuses et peuvent provoquer des brûlures graves et des chocs électriques pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

- Ne touchez, ne démontez, ne déposez ou ne remplacez jamais les pièces, les câbles et leurs connecteurs soumis à une tension élevée.
- Le système hybride devient brûlant après le démarrage, du fait de l'utilisation de la haute tension. Prenez garde aussi bien aux hautes tensions qu'aux hautes températures et respectez toujours les consignes de sécurité apposées sur le véhicule.

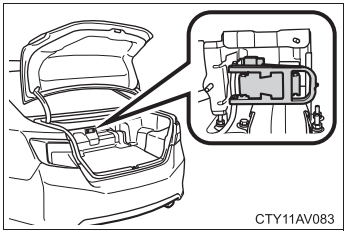

- N'ouvrez sous aucun prétexte la trappe d'accès à la prise de service, située dans le coffre. La prise de service n'est utilisée que lorsque le véhicule fait l'objet d'une maintenance et qu'il est relié à une source haute tension.

⚠ ATTENTION

■ Précautions concernant les accidents de la route

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident corporel grave ou mortel:

- Garez votre véhicule sur le bord de la route, mettez le levier de vitesse sur P, serrez le frein de stationnement et arrêtez le système hybride.
- Ne touchez pas aux pièces, câbles ou connecteurs sous haute tension.
- Si des câbles électriques sont visibles à l'intérieur ou à l'extérieur du véhicule, il y a risque d'électrocution. Ne touchez jamais aux câbles électriques exposés.
- Si vous constatez une fuite de liquide, ne la touchez pas avec les doigts, car il peut s'agir d'électrolyte alcalin fort issu de la batterie du système hybride (batterie de traction). En cas de contact avec la peau ou les yeux, rincez abondamment et immédiatement à l'eau ou, dans la mesure du possible, avec une solution d'acide borique. Consultez un médecin dans les plus brefs délais.
- Si le véhicule hybride prend feu, quittez-le sans tarder. N'utilisez jamais d'extincteur non conçu pour les feux d'origine électrique. L'utilisation d'eau, même en petite quantité, peut se révéler dangereuse.
- Si votre véhicule a besoin d'être remorqué, il doit l'être avec les roues avant ne touchant plus le sol. Si les roues en prise avec le moteur électrique (moteur de traction) touchent le sol lors du remorquage, le moteur risque de continuer à produire de l'électricité. Cela pourrait provoquer un incendie. (→P. 527)
- Inspectez soigneusement le sol sous le véhicule. Si vous repérez une fuite de liquide sur le sol, c'est le signe que le circuit d'alimentation est peut-être endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.

■ Batterie au nickel-métal hydrure

Votre véhicule est équipé d'une batterie nickel-hydrure métallique scellée. Si elle n'est pas convenablement éliminée en fin de vie, elle présente un danger pour l'environnement et il y a risque de brûlures sévères et d'électrocutions pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles.

⚠ ATTENTION

■ Système d'arrêt d'urgence

- Vérifiez soigneusement qu'aucune pièce ou câble sous haute tension n'est exposé. Ne touchez jamais les pièces et les câbles. (→P. 35)
- Inspectez soigneusement le sol sous le véhicule. Si vous repérez une fuite de liquide sur le sol, c'est le signe que le circuit d'alimentation est peut-être endommagé. Quittez le véhicule dès que possible.

⚠ NOTE

■ Prise d'air de ventilation de la batterie du système hybride

- Ne placez pas de corps étrangers sur ou devant la prise d'air de ventilation. La batterie du système hybride (batterie de traction) risquerait de surchauffer et de subir des dommages.
- Nettoyez régulièrement les prises d'air de ventilation afin d'éviter toute surchauffe de la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Évitez tout contact de liquide avec la prise d'air de ventilation car cela risque de provoquer un court-circuit et d'occasionner des dommages à la batterie du système hybride (batterie de traction).
- Ne transportez pas de grandes quantités d'eau, comme des bonbonnes à bord de votre véhicule. En cas de projections d'eau sur la batterie du système hybride (batterie de traction), celle-ci risque de subir des dommages.

Écran de consommation/surveillance d'énergie

Vous pouvez vous tenir informé de l'état du système hybride via l'écran multifonctionnel et le système audio.

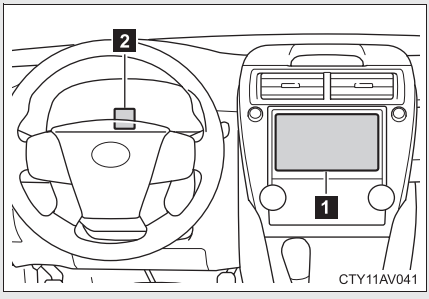

1 Système audio
2 Écran multifonctionnel

Surveillance de l'énergie

Système audio avec bouton "CAR"

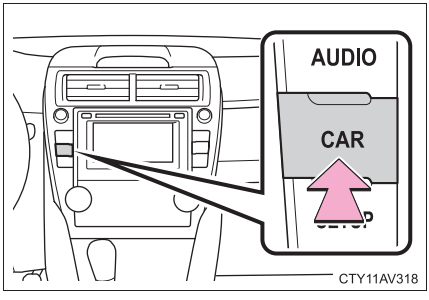

Appuyez sur la touche "CAR".

Si l'écran "Infos sur le trajet" ou "Historique" est affiché, effleurez "Énergie".

Système audio avec bouton "APPS"

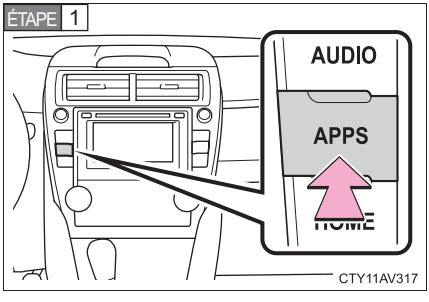

Appuyez sur la touche "APPS".

ÉTAPE 2 Sélectionnez “Eco”.

Si l’écran “Information sur le trajet” ou “Historique” est affiché, effleurez “Energie”.

Écran multifonctionnel

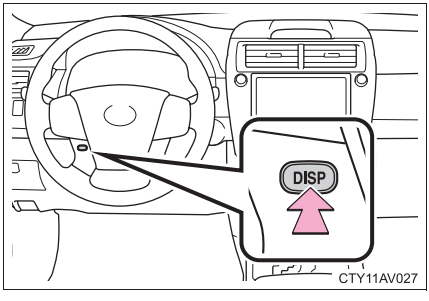

Appuyez plusieurs fois sur le bouton “DISP” sur le volant pour afficher l’écran du contrôle de l’énergie disponible. (→P. 197)

	Système audio	Écran multifonctionnel
Lorsque le véhicule est mû par le moteur électrique (moteur de traction)		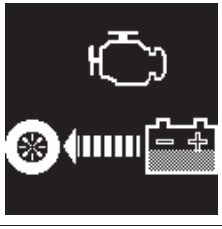
Lorsque le véhicule est mû par le moteur thermique		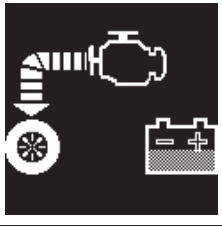
Lorsque le véhicule est mû à la fois par le moteur thermique et le moteur électrique (moteur de traction)		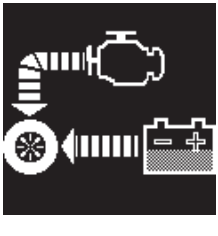

<table>
<tr><th></th><th>Système audio</th><th>Écran multifonctionnel</th></tr>
<tr><td rowspan="2">Lorsque le véhicule est en phase de recharge de la batterie du système hybride (batterie de traction)</td><td> </td><td>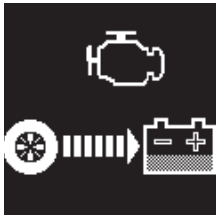</td></tr>
<tr><td> </td><td>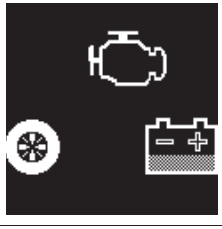</td></tr>
<tr><td>Lorsqu'il n'y a aucun transfert d'énergie</td><td> </td><td>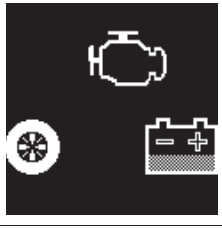</td></tr>
<tr><td>État de la batterie du système hybride (batterie de traction)</td><td>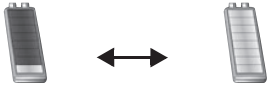
Niveau mini Niveau maxi</td><td>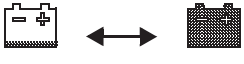
Niveau mini Niveau maxi</td></tr>
</table>

L'image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

Écran d’informations relatives au trajet

Système audio avec bouton “CAR”

Affichez l’écran “Infos sur le trajet”. (→P. 41)

Si l’écran “Moniteur d'énergie” ou “Historique” est affiché, effleurez “Infos sur le trajet”.

Système audio avec bouton “APPS”

Affichez l’écran “Infos sur le trajet”. (→P. 41)

Si l’écran “Moniteur d'énergie” est affiché, appuyez sur “Historique”.

Si l’écran “Historique” est affiché, appuyez sur “Infos sur le trajet”.

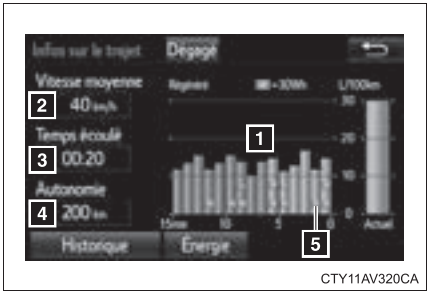

1 Consommation de carburant au cours des 15 dernières minutes

2 Affiche la vitesse moyenne du véhicule depuis le démarrage du système hybride.

3 Indique le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.

4 Autonomie restante

5 Énergie régénérée au cours des 15 dernières minutes

Un symbole représente 30 Wh. Le nombre maximum de symboles affichés est de 5.

L’image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

Écran des données précédentes

Système audio avec bouton “CAR”

Affichez l'écran “Historique”. (→P. 41)

Si l’écran “Moniteur d'énergie” ou “Infos sur le trajet” est affiché, effleurez “Historique”.

Système audio avec bouton “APPS”

Affichez l'écran “Historique”. (→P. 41)

Si l’écran “Moniteur d'énergie” est affiché, appuyez sur “Historique”.

Si l’écran “Infos sur le trajet” est affiché, appuyez sur “Historique”.

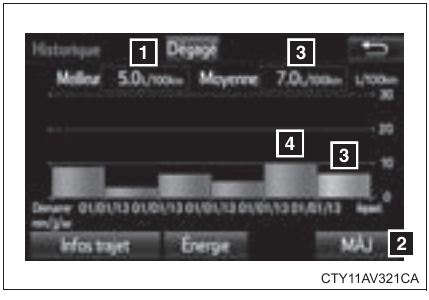

CTY11AV321CA

1 Meilleur résultat de consommation mémorisé

2 Mise à jour

La consommation moyenne de carburant et le graphique sont mis à jour, et un nouvel enregistrement de la consommation moyenne de carburant commence.

3 Consommation moyenne de carburant

Affiche un maximum de cinq enregistrements antérieurs de consommation moyenne de carburant.

4 Enregistrement de la consommation précédente de carburant

L’image constitue uniquement un exemple et est susceptible de varier légèrement par rapport à la réalité.

Réinitialisation des données de consommation

Sélectionnez “Effacer” à l’écran “Information sur le trajet” pour remettre à zéro la consommation de carburant et l’énergie régénérée au cours des 15 dernières minutes. Sélectionnez “Effacer” à l’écran “Historique” pour réinitialiser les antécédents et la meilleure consommation de carburant passée. Sélectionnez “Oui” sur l’écran suivant pour confirmer la réinitialisation de toutes les données.

Conseils de conduite d'un véhicule hybride

Pour adopter une conduite économique et écologique, veuillez prêter attention aux points suivants:

Utilisation du mode Éco

(→P. 180)

Utilisation de l'indicateur du système hybride

Il est possible d'adopter une conduite plus écologiquement responsable en maintenant l'aiguille de l'indicateur du système hybride dans la zone Éco.

Lorsque vous freinez

Assurez-vous de freiner progressivement et au bon moment. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Ralentissements

Des accélérations et des décélérations répétées, ainsi que de longs temps d'attente aux feux de signalisation entraînent une consommation de carburant accrue. Informez-vous sur l'état du trafic avant de prendre la route et évitez autant que possible les ralentissements. Lorsque vous êtes pris dans un ralentissement, relâchez doucement la pédale de frein pour permettre au véhicule d'avancer lentement et éviter ainsi d'appuyer à nouveau sur la pédale d'accélérateur. De cette manière, vous évitez de consommer trop de carburant.

Conduite sur autoroute

Maîtrisez votre vitesse et roulez à vitesse constante. Avant de vous arrêter à un péage ou autre, anticipez pour relâcher progressivement la pédale d'accélérateur et freiner doucement. Vous pouvez ainsi récupérer une quantité plus importante d'énergie électrique lors de la décélération.

Climatisation

N'utilisez le système de climatisation que lorsque cela est nécessaire. De cette manière, vous évitez de consommer trop de carburant.
En été: En cas de fortes chaleurs, utilisez le mode recyclage. De cette manière, vous réduisez la sollicitation du climatiseur et donc la consommation de carburant.
En hiver: Comme le moteur thermique ne s'arrête pas automatiquement tant que lui-même et l'habitacle ne sont pas chauds, il y a consommation de carburant. Pour réduire la consommation de carburant, évitez d'utiliser excessivement le chauffage d'appoint.

Vérification de la pression de gonflage des pneus

Contrôlez régulièrement la pression de gonflage des pneus. Une mauvaise pression de gonflage des pneus peut entraîner une consommation de carburant élevée.
Les pneus neige ayant des caractéristiques de friction particulières, ils peuvent entraîner une consommation de carburant élevée lorsqu'ils sont utilisés sur route sèche. Utilisez des pneus appropriés à la saison.

Bagages

Le transport de bagages lourds peut entraîner une consommation élevée de carburant. Évitez de transporter des bagages inutilement. L'installation d'une grande galerie de toit peut également entraîner une consommation élevée de carburant.

Phase de chauffe avant la conduite

Puisque le moteur thermique démarre et s'arrête automatiquement à froid, il n'est pas nécessaire de le faire chauffer. De plus, le fait de conduire fréquemment sur de courtes distances entraîne des phases de chauffe répétées, ce qui peut entraîner une consommation élevée de carburant.

Le véhicule est livré avec les clés suivantes.

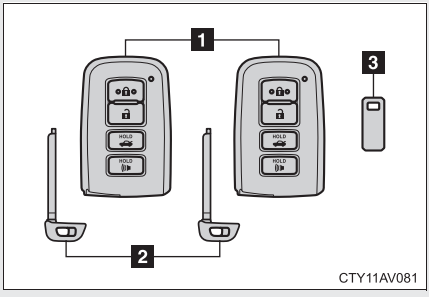

1 Clés électroniques

- Fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 52)
- Utilisation de la fonction télécommande du verrouillage centralisé (→P. 68)

2 Clés conventionnelles

3 Languette du numéro de clé

Utilisation de la clé conventionnelle

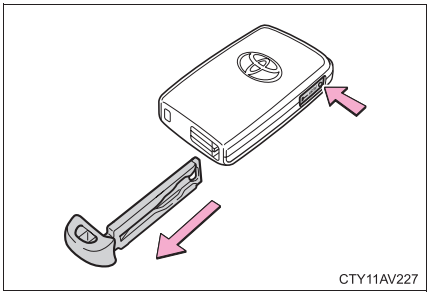

Pour sortir la clé conventionnelle, appuyez sur le bouton de déverrouillage puis tirez la clé à l'extérieur.

Il existe un sens d'insertion pour la clé conventionnelle, car celle-ci présente des rainures sur un des côtés. Si vous ne pouvez pas insérer la clé dans le cylindre, retournez-la et essayez de nouveau.

Une fois que vous avez fini d'utiliser la clé conventionnelle, rangez-la à l'intérieur de la clé électronique. Conservez la clé conventionnelle avec la clé électronique. Si la pile de la clé électronique est complètement usée ou si l'accès "mains libres" ne fonctionne pas normalement, vous aurez besoin de la clé conventionnelle. (→P. 580)

■ **Au cas où vous devez confier une clé du véhicule à un gardien de parking**

Fermez à clé la boîte à gants, si les circonstances l'exigent. (→P. 398)

Gardez la clé conventionnelle sur vous et ne remettez au gardien que la clé électronique.

■ **Languette du numéro de clé**

Conservez cette languette en lieu sûr, par exemple dans votre portefeuille, et non dans le véhicule. Si vous veniez à perdre une clé conventionnelle, vous pouvez en faire faire une nouvelle par votre concessionnaire Toyota, en lui fournissant la languette de numéro de clé. (→P. 579)

■ **Voyage en avion**

Lorsque vous montez à bord d'un avion avec la télécommande du verrouillage centralisé, prenez garde de n'appuyer sur aucun de ses boutons tant que vous êtes dans la cabine. Si vous transportez une clé dans votre sac ou tout autre contenant, assurez-vous que les boutons ne sont pas susceptibles d'être actionnés accidentellement. Toute pression sur l'un des boutons de la clé risque entraîner l'émission d'ondes radio qui pourraient perturber le fonctionnement de l'appareil.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux clés

Respectez les points suivants:

- Évitez de laisser tomber les clés, de leur faire subir des chocs violents ou de les tordre.
- Ne pas laisser les clés sous une forte chaleur pendant trop longtemps.
- Ne mouillez pas les clés et ne les lavez pas dans un nettoyeur à ultrasons ou toute autre machine similaire.
- N'attachez pas de matériaux magnétiques ou métalliques aux clés et n'exposez pas les clés à de tels matériaux.
- Ne démontez pas les clés.
- Ne couvrez pas la surface de la clé d'un autocollant, ou d'autre chose.
- Ne laissez pas les clés à proximité d'appareils produisant des champs magnétiques, comme un téléviseur, un système audio, des plaques à induction ou un équipement électro-médical, notamment de traitement à basse fréquence.

■ Lorsque vous portez la clé électronique sur vous

Portez la clé électronique à 3,9 in. (10 cm) minimum des appareils électroniques qui sont en marche. Les ondes radio émises par les appareils électriques se trouvant à moins de 3,9 in. (10 cm) de la clé électronique pourraient interférer avec la clé, provoquant un dysfonctionnement de la clé.

■ En cas de mauvais fonctionnement du système d'accès et de démarrage "mains libres" ou de tout autre problème lié aux clés

Amenez votre véhicule et toutes ses clés électroniques chez votre concessionnaire Toyota.

■ Lorsqu'une clé du véhicule est perdue

Si la clé est définitivement perdue, le risque s'accroît considérablement que la voiture puisse être volée. Consultez sans tarder votre concessionnaire Toyota muni de toutes les clés électroniques restantes qui vous ont été fournies avec votre véhicule.

Système d'accès et de démarrage "mains libres"

Vous pouvez effectuer les opérations suivantes simplement en portant la clé électronique sur vous, par exemple dans votre poche. (Le conducteur doit toujours conserver la clé électronique sur lui.)

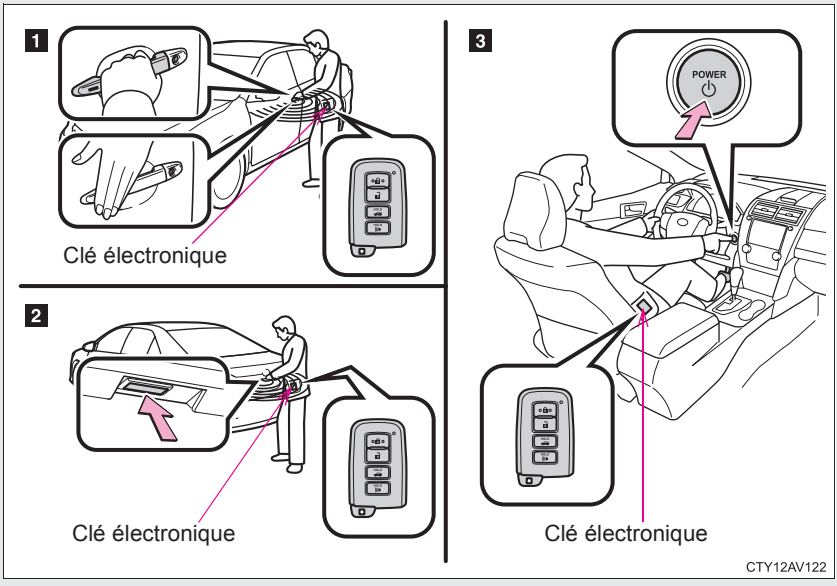

1 Déverrouillage et verrouillage des portes (→P. 53)

2 Déverrouillage du coffre (→P. 54)

3 Démarrage du système hybride (→P. 167)

Déverrouillage et verrouillage des portes (poignées de portes avant uniquement)

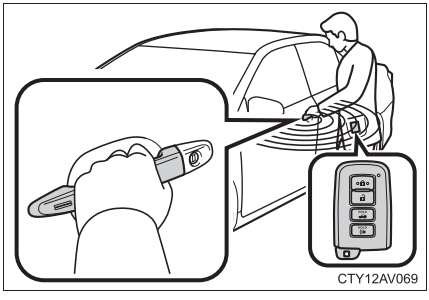
CTY12AV069

Saisissez la poignée de porte conducteur pour déverrouiller la porte. Saisissez la poignée de porte passager pour déverrouiller toutes les portes.*

Vos doigts doivent être en contact avec le capteur situé au dos de la poignée.

Les portes ne peuvent pas être déverrouillées dans les 3 secondes qui suivent leur verrouillage.

*: La fonction de déverrouillage des portes est configurable. (→P. 58)

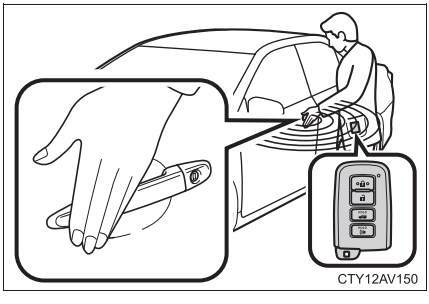
CTY12AV150

Touchez le capteur de verrouillage (le décrochement sur le côté de la poignée de porte) pour verrouiller les portes.

Déverrouillage du coffre

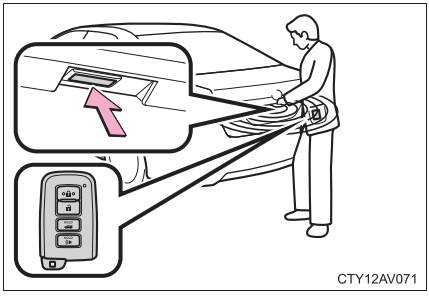

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller le coffre.

Emplacement de l’antenne et portée effective

■ Emplacement de l’antenne

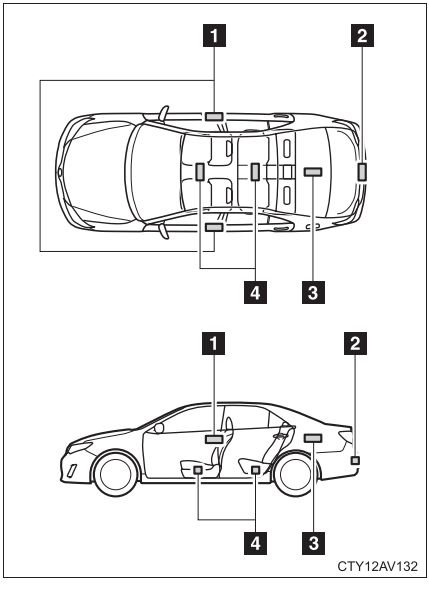

1 Antennes à l’extérieur de l’habitacle
2 Antenne à l’extérieur du coffre
3 Antenne à l’intérieur du coffre
4 Antennes à l’intérieur de l’habitacle

■ Portée effective (périmètre de reconnaissance de la clé électronique)

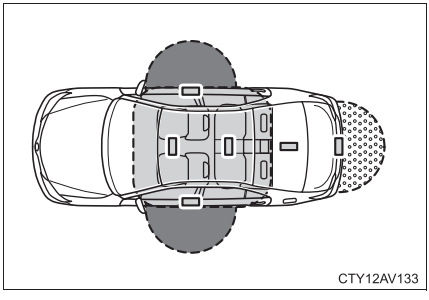

Verrouillage ou déverrouillage des portes

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve dans un rayon de 2,3 ft. (0,7 m) environ de l'une ou l'autre des poignées extérieures de portes avant. (Seules les portes détectant la clé peuvent être manœuvrées.)

Lors du déverrouillage du coffre

Le système est opérationnel lorsque la clé électronique se trouve dans un rayon de 2,3 ft. (0,7 m) environ autour du bouton de déverrouillage du coffre.

Démarrage du système hybride ou changement de mode du bouton "POWER"

Le système est fonctionnel quand la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule.

■ Signaux de fonctionnement

Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse.
(Verrouillage: une fois; Déverrouillage: deux fois)

■ Quand le verrouillage de la porte est inopérant avec le capteur de verrouillage

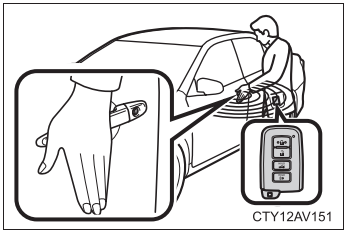

Touchez le capteur de verrouillage avec la paume de la main.

■ Alarmes et témoins d'alerte

Les alarmes extérieure et intérieure, combinées à des messages d'alerte affichés à l'écran multifonctionnel, sont utilisées pour empêcher le vol du véhicule et la survenue d'accidents résultant d'une mauvaise utilisation. Prenez les mesures adéquates en regard de tout message d'alerte affiché sur l'écran multifonctionnel. (→P. 555)

Le tableau suivant décrit les situations qui déclenchent uniquement les alarmes et les procédures de correction afférentes.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme extérieure se déclenche une fois pendant 5 secondes	Vous avez fermé le coffre alors que la clé électronique s'y trouvait et que toutes les portes étaient verrouillées.	Récupérez la clé électronique laissée dans le coffre et fermez le hayon du coffre.
	Vous avez essayé de verrouiller les portes du véhicule alors qu'une porte est ouverte.	Fermez toutes les portes et verrouillez les portes à nouveau.

Alarme	Situation	Procédure de correction
L'alarme intérieure émet un son continu	Vous avez mis le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES alors que la porte conducteur était ouverte (ou avez ouvert celle-ci alors que le bouton "POWER" était en mode ACCESSOIRES).	Mettez le bouton "POWER" sur arrêt et fermez la porte conducteur.

Fonction de sécurité

Si aucune porte n'est ouverte dans les 60 secondes qui suivent le déverrouillage du véhicule, la fonction de sécurité verrouille à nouveau automatiquement le véhicule. (Toutefois, en fonction de l'emplacement de la clé électronique, elle peut être détectée comme étant dans le véhicule. Dans ce cas, le véhicule peut être déverrouillé.)

Programmation de la fonction de déverrouillage des portes

Il est possible de régler quelles portes l'accès "mains libres" déverrouillera lors de l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé.

ÉTAPE 1 Mettez le bouton "POWER" en position d'arrêt.

ÉTAPE 2 Témoin indicateur éteint sur la clé, appuyez longuement pendant environ 5 secondes sur , , ou , tout en maintenant enfoncé.

La programmation change à chaque nouvelle opération, comme illustré ci-dessous. (Lorsque vous modifiez la programmation à plusieurs reprises, relâchez les boutons, patientez au moins 5 secondes, puis répétez l'étape 2.)

Écran multifonctionnel	Déverrouillage des portes	Bip
	Déverrouillage de la porte conducteur seulement par prise en main de la poignée de porte conducteur.	Extérieur: 3 bips Intérieur: Un bip
	Déverrouillage de toutes les portes par prise en main de la poignée de porte passager avant.	
	Déverrouillage de toutes les portes par prise en main de la poignée de l'une ou l'autre porte avant.	Extérieur: Deux bips Intérieur: Un bip

Véhicules équipés d'un système d'alarme: Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme, déverrouillez les portes avec la télécommande du verrouillage centralisé, puis ouvrez et fermez une porte après avoir configuré les fonctions. (Si vous n'ouvrez aucune porte dans un délai de 60 secondes après avoir appuyé sur , les portes se verrouillent de nouveau et l'alarme s'arme automatiquement.)

En cas de déclenchement de l'alarme, arrêtez-la immédiatement. (→P. 115)

■ Fonction d'économie de la batterie

La fonction d'économie de la batterie est activée pour éviter l'usure complète de la pile de la clé électronique et la décharge de la batterie 12 V quand vous ne vous servez pas du véhicule pendant une durée prolongée.

- Dans les situations suivantes, il peut arriver que le système d'accès et de démarrage "mains libres" prenne un certain temps pour déverrouiller les portes.
  - La clé électronique est restée dans un rayon de moins de 6 ft. (2 m) environ à l'extérieur du véhicule pendant 10 minutes ou plus.
  - Le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été utilisé pendant 5 jours ou plus.
- Si vous n'avez pas utilisé le système d'accès et de démarrage "mains libres" pendant 14 jours ou plus, le déverrouillage du véhicule n'est pas possible depuis une autre porte que celle du conducteur. Dans ce cas, prenez en main la poignée de la porte conducteur, ou utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour déverrouiller toutes les portes.

■ Fonction d'économie de la pile de la clé électronique

Quand le mode d'économie de la pile est actif, l'usure de la pile est réduite au minimum car la clé électronique n'émet plus d'ondes radio.

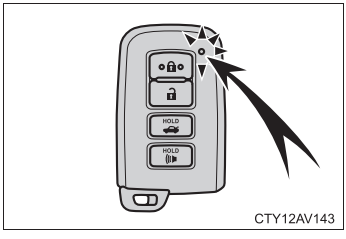

Appuyez deux fois sur tout en maintenant enfoncé. Confirmez que le témoin clignote 4 fois sur la clé électronique.

Tant que le mode d'économie de la batterie est actif, le système d'accès et de démarrage "mains libres" est inutilisable. Pour annuler la fonction, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.

■ Conditions affectant le fonctionnement

Le système d'accès et de démarrage "mains libres" utilise des ondes radio de faible puissance. Dans les situations suivantes, la communication entre la clé électronique et le véhicule risque d'être perturbée, empêchant ainsi le système d'accès et de démarrage "mains libres", la télécommande du verrouillage centralisé et le système d'antidémarrage de fonctionner normalement.
(Solutions possibles: →P. 580)

- En cas de décharge de la pile de la clé électronique
- Lorsque vous vous trouvez à proximité d'un relais TV, d'une centrale électrique, d'une station service, d'une station de radio, d'un panneau d'affichage grand format, d'un aéroport ou de toute autre installation source importante d'ondes radio ou de perturbations radioélectriques
- Lorsque la clé électronique est en contact avec, ou recouverte par les objets métalliques suivants
  - Cartes couvertes de papier aluminium
  - Paquets de cigarettes contenant du papier aluminium
  - Sacs ou portefeuilles métalliques
  - Pièces de monnaie
  - Chauffe-mains en métal
  - CD, DVD ou tout autre support similaire
- Lorsqu'une autre clé à télécommande (émettant des ondes radio) est utilisée à proximité
- Lorsque vous êtes porteur en même temps de la clé électronique et des appareils émetteurs d'ondes radio suivants
  - Radio portable, téléphone cellulaire, téléphone sans fil ou autres appareils de communication sans fil
  - Clé électronique d'un autre véhicule ou clé à télécommande émettrice d'ondes radio
  - Ordinateurs ou assistants personnels (PDAs)
  - Lecteurs audio numériques
  - Consoles de jeu portables
- Si un film métallique est apposé sur la lunette arrière ou si des objets métalliques sont en contact avec celle-ci
- Lorsque la clé électronique est placée à proximité d'un chargeur de batterie ou d'appareils électroniques

Remarques sur l'accès "mains libres"

- Même si la clé électronique se trouve à portée effective (périmètre de reconnaissance), il est possible que le système ne fonctionne pas correctement dans les cas suivants:
  - La clé électronique est trop proche de la vitre ou de la poignée extérieure de porte, près du sol ou bien en hauteur alors que les portes sont verrouillées ou déverrouillées.
  - La clé électronique est près du sol ou en hauteur ou encore trop proche de la partie centrale du pare-choc arrière alors que le coffre est déverrouillé.
  - La clé électronique se trouve sur le tableau de bord, sur la plage arrière ou le plancher, dans les vide-poches de porte ou dans la boîte à gants alors que le système hybride est en marche ou que le mode du bouton "POWER" change.
- Ne laissez pas la clé électronique sur le tableau de bord ou à proximité des vide-poches de porte lorsque vous quittez le véhicule. Selon les conditions de réception des ondes radio, elle pourrait être détectée par l'antenne à l'extérieur de l'habitacle et la porte pourrait devenir verrouillable de l'extérieur, avec le risque d'enfermer la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
- Tant que la clé électronique se trouve à portée effective, il est possible de verrouiller ou de déverrouiller les portes.
- Même si la clé électronique ne se trouve pas à bord du véhicule, il est possible de démarrer le système hybride si la clé électronique se trouve à proximité de la vitre.
- Les portes risquent de se déverrouiller lorsque la poignée de porte extérieure reçoit une grande quantité d'eau, par exemple par temps de pluie ou lors du lavage dans une station automatique, et alors que la clé électronique est à portée effective. (La porte se verrouille automatiquement après un délai de 60 secondes environ, en l'absence d'ouverture et de fermeture des portes.)
- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas s'ouvrir lorsque vous en saisissez la poignée.
- Si la télécommande du verrouillage centralisé est utilisée pour verrouiller les portes lorsque la clé électronique est proche du véhicule, il est possible que l'accès "mains libres" ne déverrouille pas la porte. (Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour déverrouiller les portes.)

- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, la porte risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer une nouvelle fois sur la poignée de la porte.

■ À noter pour le verrouillage des portes

- Toucher le capteur de verrouillage de la porte alors que vous portez des gants peut retarder ou empêcher le verrouillage. Retirez les gants et touchez à nouveau le capteur de verrouillage.
- Une fois le verrouillage des portes effectué à l'aide du capteur de verrouillage, le véhicule émet deux fois de suite des signaux lumineux. Plus aucun signal n'est émis ensuite.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:
  - Éloignez la clé électronique à plus de 6 ft. (2 m) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
  - Activez le mode d'économie de la batterie sur la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 59)
- Si la clé électronique se trouve à l'intérieur du véhicule alors qu'une poignée de porte est mouillée pendant le lavage de celui-ci, il peut arriver qu'un message s'affiche à l'écran multifonctionnel et qu'un signal sonore se manifeste à l'extérieur du véhicule. Pour arrêter l'alarme, verrouillez toutes les portes.
- Le capteur de verrouillage peut ne pas fonctionner correctement s'il entre en contact avec de la glace, de la neige, de la boue, etc. Nettoyez le capteur de verrouillage et tentez à nouveau de le faire fonctionner.

■ **À noter pour la fonction de déverrouillage**

- Si vous vous approchez soudainement du véhicule et actionnez brusquement la poignée de la porte, la porte risque de ne pas se déverrouiller. Dans ce cas, replacez la poignée de porte dans sa position initiale et vérifiez que les portes sont déverrouillées avant de tirer une nouvelle fois sur la poignée de la porte.
- Si vous portez des gants, la porte risque de ne pas s'ouvrir lorsque vous en saisissez la poignée. Enlevez vos gants et touchez à nouveau le capteur situé au dos de la poignée.
- Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:
  - Éloignez la clé électronique à plus de 6 ft. (2 m) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
  - Activez le mode d'économie de la batterie sur la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 59)
- Si une autre clé électronique se trouve dans la zone de détection, il peut arriver que le déverrouillage des portes soit plus long après que vous avez pris en main la poignée de porte.

■ **Lorsque le véhicule n'est pas utilisé pendant une durée prolongée**

- Afin d'éviter que le véhicule ne soit volé, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 6 ft. (2 m) du véhicule.
- Il est possible de désactiver à l'avance le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 630)

Alarme (sur modèles équipés)

Utiliser le système d'accès et de démarrage "mains libres" pour verrouiller les portes permet en même temps d'armer le système d'alarme. (→P. 115)

Pour utiliser le système correctement

Assurez-vous de porter la clé électronique sur vous lorsque vous faites fonctionner le système. N'approchez pas la clé électronique trop près du véhicule lorsque vous faites fonctionner le système depuis l'extérieur du véhicule.

Selon la position et la façon dont vous tenez la clé électronique, la clé risque de ne pas être correctement détectée et le système risque de ne pas fonctionner correctement. (L'alarme risque de se déclencher accidentellement ou bien l'antiverrouillage risque de ne pas fonctionner correctement.)

Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" ne fonctionne pas normalement

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé conventionnelle. (→P. 580)
- Démarrage du système hybride: →P. 580

Pile de la clé électronique usée

- La durée de vie de la pile est normalement comprise entre 1 et 2 ans.
- Lorsque la pile arrive à usure presque complète, une alarme se déclenche dans l'habitacle à l'arrêt du système hybride. (→P. 555)
- Sachant que la clé électronique reçoit des ondes radio en permanence, sa pile s'use même lorsqu'elle ne sert pas. Les symptômes suivants indiquent que la pile de la clé électronique est peut-être usée. Remplacez la pile lorsque cela est nécessaire. (→P. 497)
  - Le système d'accès et de démarrage "mains libres" ou la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas.
  - La zone de détection s'est réduite.
  - Le témoin à DEL de la clé ne s'allume pas.

- Afin d'éviter des détériorations graves, ne laissez pas la clé électronique dans un rayon de 3 ft. (1 m) des appareils électriques suivants qui produisent un champ magnétique:
  - Postes de télévision
  - Ordinateurs personnels
  - Téléphones cellulaires, téléphones sans fil et chargeurs de batterie
  - Téléphones cellulaires ou sans fil en cours de recharge
  - Plaques de cuisson vitrocéramiques
  - Lampes de table

■ En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique

→P. 497

■ Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par paramètres personnalisés

- Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (→P. 68, 580)
- Démarrage du système hybride et changement de mode du bouton "POWER": →P. 581
- Arrêt du système hybride: →P. 167

■ Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier les paramètres de certaines fonctions (p. ex. le système d'accès et de démarrage "mains libres").
(Fonctions personnalisables: →P. 630)

Certification relative au système d'accès et de démarrage "mains libres"

États-Unis

FCC ID: NI4TMLF10-4

FCC ID: NI4TMLF10-5

FCC ID: HYQ23AAB

FCC ID: HYQ14FBA

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT DE LA FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:
This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Canada

REMARQUE:
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

⚠ ATTENTION

■ Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques

- Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent se tenir à une distance raisonnable des antennes du système d'accès et de démarrage “mains libres”. (→P. 54)
  Les ondes radio risquent d’affecter le fonctionnement de tels dispositifs. Il est possible de désactiver l’accès “mains libres”, au besoin. Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails, notamment en ce qui concerne la fréquence des ondes radio et l'intervalle entre les ondes radio émises. Puis, consultez votre médecin pour savoir s’il est préférable de désactiver l’accès “mains libres”.
- Les personnes portant un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio.
  Les ondes radio sont susceptibles d’avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

Contactez votre concessionnaire Toyota pour plus de détails concernant la désactivation de l'accès “mains libres”.

Télécommande du verrouillage centralisé

Il est possible d'utiliser la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller et déverrouiller le véhicule.

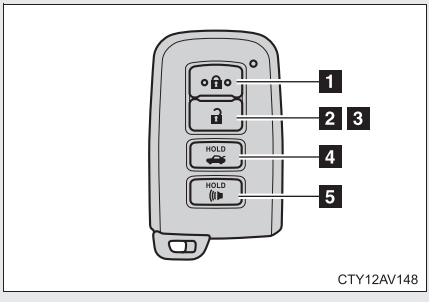

1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

Appuyez sur le bouton pour déverrouiller la porte conducteur. Appuyez de nouveau sur le même bouton dans les 5 secondes qui suivent pour déverrouiller les autres portes.

3 Ouverture de la vitre côté conducteur et du toit ouvrant (appuyez longuement)*

4 Déverrouillage du coffre (appui long)

5 Déclenche l'alarme (appui long)

*: Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

■ **Signaux de fonctionnement**

Portes: Le verrouillage/déverrouillage des portes est confirmé par un signal sonore et le clignotement des feux de détresse.
(Verrouillage: une fois; Déverrouillage: deux fois)

Coffre: Le déverrouillage du coffre est confirme par un signal sonore.

Vitre côté conducteur et toit ouvrant: Un signal sonore retentit pour indiquer que la vitre côté conducteur et le toit ouvrant s'ouvrent.

■ **Alarme sonore de verrouillage de la porte**

Si vous essayez de verrouiller les portes alors que l'une d'elles n'est pas complètement fermée, un signal sonore retentit en continu. Fermez correctement la porte pour arrêter le signal sonore, puis verrouillez à nouveau le véhicule.

■ **Mode panique**

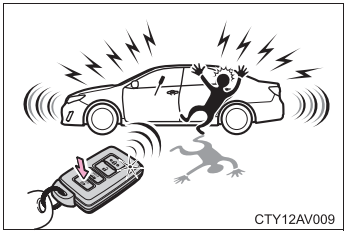

Si vous appuyez sur pendant plus d'une seconde, une alarme se déclenche de manière intermittente et les feux du véhicule clignotent afin de dissuader quiconque de pénétrer à bord du véhicule par effraction ou de lui causer des dommages.

Pour arrêter l'alarme, appuyez sur n'importe quel bouton de la clé électronique.

■ **Fonction de sécurité**

→P. 57

■ **Alarme (sur modèles équipés)**

Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé pour verrouiller les portes et armer le système d'alarme. (→P. 115)

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

→P. 60

■ **Si la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionne pas correctement**

Verrouillage et déverrouillage des portes: Utilisez la clé conventionnelle. (→P. 580)

■ **Pile de la clé électronique usée**

→P. 64

■ **En cas de décharge complète de la pile de la clé électronique**

→P. 497

■ **Confirmation du nombre de clés programmées**

Il est possible de vérifier le nombre de clés déjà enregistrées avec le véhicule. Renseignez-vous auprès de votre concessionnaire Toyota pour plus de détails.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme le déverrouillage du coffre).
(Fonctions personnalisables: →P. 630)

■ **Certification de la télécommande du verrouillage centralisé**

États-Unis
FCC ID: NI4TMLF10-4

FCC ID: NI4TMLF10-5

FCC ID: HYQ23AAB

FCC ID: HYQ14FBA

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT DE LA FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:
This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Canada

REMARQUE:
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Portes

Il est possible de verrouiller et de déverrouiller le véhicule au moyen de l'accès "mains libres", de la télécommande du verrouillage centralise ou de la commande de verrouillage centralise des portes.

■ Accès "mains libres"

→P. 52

■ Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 68

■ Commande de verrouillage centralisé des portes

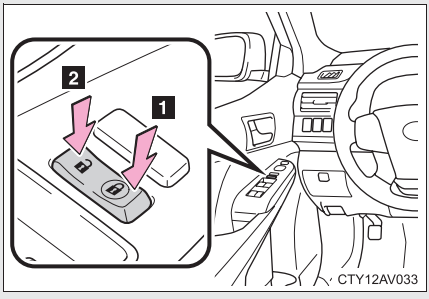

1 Verrouillage de toutes les portes

2 Déverrouillage de toutes les portes

■ Bouton de verrouillage intérieur

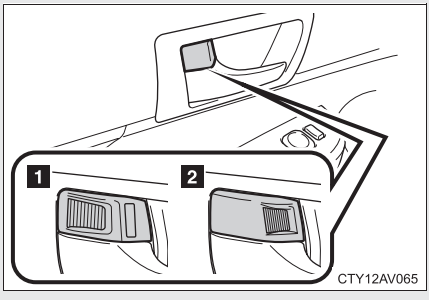

1 Déverrouillage de la porte

2 Verrouillage de la porte

Vous pouvez ouvrir les portes avant en tirant la poignée intérieure, même lorsque les boutons de verrouillage sont en position verrouillée.

Verrouillage des portes de l'extérieur, sans clé

ÉTAPE 1 Mettez le bouton de verrouillage intérieur en position de verrouillage.

ÉTAPE 2 Fermez la porte.

Il n'est pas possible de verrouiller la porte si le bouton "POWER" est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE, ou si la clé électronique a été laissée à l'intérieur du véhicule.

La clé risque de ne pas être détectée correctement et la porte risque de se verrouiller.

Sécurité enfants des portes arrière

La porte ne peut être ouverte de l'intérieur du véhicule lorsque la protection est enclenchée.

1 Déverrouillage

2 Verrouillage

Vous pouvez enclencher cette protection afin d'empêcher les enfants d'ouvrir seuls les portes arrière. Abaissez la sécurité enfants sur chacune des portes arrière.

Systèmes de verrouillage et déverrouillage automatiques des portes

Il est possible d'activer ou de désactiver les fonctions suivantes:

Fonction	Opération
Fonction de verrouillage des portes asservi au levier de vitesses	Verrouillage de toutes les portes dès que le levier de vitesses n'est plus sur P.
Fonction de déverrouillage des portes asservi au levier de vitesses	Déverrouillage de toutes les portes lorsque vous mettez le levier de vitesses sur P.
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	Verrouillage de toutes les portes dès que le véhicule roule à plus de 12 mph (20 km/h) environ.
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur	Déverrouillage de toutes les portes à l'ouverture de la porte conducteur dans un délai de 10 secondes après mise du bouton "POWER" sur arrêt.

■ Réglage et annulation des fonctions

Les fonctions de verrouillage et de déverrouillage automatiques des portes peuvent être réglées ou annulées sur l'écran du système audio (→P. 630) ou en suivant la procédure ci-dessous.

ÉTAPE 1 Fermez toutes les portes et mettez le bouton “POWER” en mode MARCHE. (Effectuez l’étape 2 dans les 10 secondes.)

ÉTAPE 2

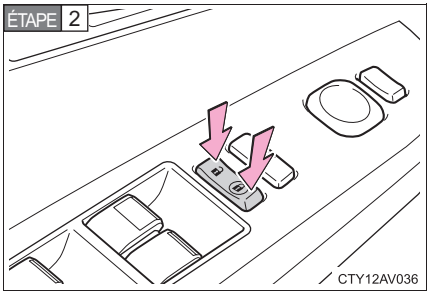

Mettez le levier de vitesses sur P ou N, et appuyez longuement sur la commande de verrouillage centralisé de la porte conducteur (ou) pendant 5 secondes environ, puis relâchez.

Les positions du levier de vitesses et du bouton correspondant à la fonction à activer sont indiquées dans le tableau suivant.

Suivez la même procédure pour désactiver la fonction.

Fonction	Levier de vitesses levier de vitesses	Position de la commande de verrouillage centralise de la porte conducteur
Fonction de verrouillage des portes asservi au levier de vitesses	P	
Fonction de déverrouillage des portes asservi au levier de vitesses		
Fonction de verrouillage des portes asservi à la vitesse	N	
Fonction de déverrouillage des portes asservi à la porte conducteur		

Lorsque l'opération d'activation ou de désactivation est terminée, toutes les portes sont successivement verrouillées et déverrouillées.

■ **Utilisation de la clé conventionnelle**

Les portes sont également verrouillable/déverrouillable au moyen de la clé conventionnelle. (→P. 580)

■ **En cas d'utilisation d'une mauvaise clé**

Le cylindre de clé tourne dans le vide pour isoler le mécanisme interne.

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" a été désactivé par paramètres personnalisés**

Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle. (→P. 68, 580)

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Les réglages sont modifiables (par ex. la fonction déverrouillage avec une clé).
(Fonctions personnalisables →P. 630)

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter tout accident

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez le véhicule. Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer une ouverture de porte et la chute d'un passager, provoquant la mort ou de graves blessures.

- Attachez toujours votre ceinture de sécurité.
- Verrouillez toujours toutes les portes.
- Vérifiez que toutes les portes sont correctement fermées.
- Ne pas tirer sur la poignée intérieure des portes pendant que le véhicule roule.
  Cela pourrait provoquer l'ouverture d'une porte et la chute d'un passager, provoquant la mort ou de graves blessures.

  Soyez particulièrement vigilant en ce qui concerne les portes avant, car celles-ci peuvent être ouvertes, même si les boutons de verrouillage intérieur sont en position de verrouillage.
- Enclenchez la sécurité enfants des portes arrière lorsque vous transportez des enfants sur les sièges arrière.

Coffre

Il est possible d'ouvrir le coffre au moyen de la commande d'ouverture de coffre, de l'accès "mains libres" ou de la télécommande du verrouillage centralisé.

■ Ouverture du coffre depuis l'intérieur du véhicule

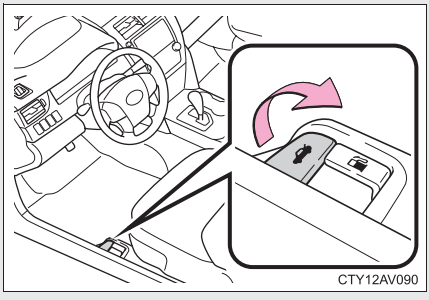

Tirez sur la poignée pour déverrouiller le hayon du coffre.

■ Ouverture du coffre depuis l'extérieur du véhicule

Accès "mains libres"

→P. 52

Télécommande du verrouillage centralisé

→P. 68

■ Éclairage du coffre

L'éclairage du coffre s'allume lorsque vous ouvrez le coffre.

■ Fonction visant à empêcher le verrouillage du coffre avec la clé électronique à l'intérieur

- Lorsque toutes les portes sont verrouillées, fermer le hayon du coffre avec la clé électronique laissée à l'intérieur du coffre va faire sonner une alarme.
  Dans ce cas, le hayon du coffre peut être ouvert à l'aide de la fonction d'accès "mains libres".
- Même lorsque vous laissez une clé électronique supplémentaire dans le coffre alors que toutes les portes sont verrouillées, la fonction qui interdit le confinement des clés reste activable afin que vous puissiez ouvrir le coffre. Afin d'éviter de vous faire voler le véhicule, prenez avec vous toutes les clés électroniques quand vous quittez le véhicule.
- Même lorsque vous laissez la clé électronique dans le coffre alors que toutes les portes sont verrouillées, il peut arriver que la clé ne soit pas détectée, selon l'emplacement et les conditions environnantes de propagation des ondes radio. Dans ce cas, la fonction qui interdit le confinement des clés ne peut pas s'activer, avec pour résultat le verrouillage des portes lorsque le coffre est fermé. Veillez à vérifier où se trouve la clé avant de fermer le coffre.
- La fonction qui interdit le confinement des clés ne peut pas s'activer dès lors qu'une porte quelconque est déverrouillée. Dans ce cas, ouvrez le coffre par la commande d'ouverture de coffre.

■ Poignée de déverrouillage interne du coffre

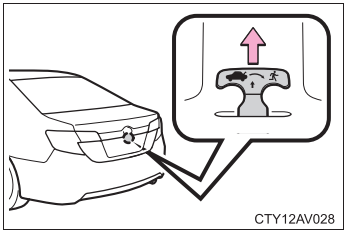

Il est possible d'ouvrir le hayon du coffre en tirant vers le haut la poignée fluorescente située sur la face interne du hayon du coffre.

La poignée reste phosphorescente pendant un certain temps après la fermeture du hayon du coffre.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

- Laissez le hayon du coffre fermé pendant que le véhicule roule.
  Si le hayon du coffre est laissé ouvert, il pourrait percuter des objets pendant que le véhicule roule, ou des bagages dans le coffre pourraient être éjectés à l'extérieur et provoquer un accident.
  De plus, des gaz d'échappement pourraient s'immiscer dans le véhicule, provoquant la mort ou de graves problèmes de santé. Assurez-vous de fermer le hayon du coffre avant de prendre le volant.
- Avant de prendre le volant, assurez-vous de la fermeture complète du hayon du coffre. Si le hayon du coffre n'est pas bien fermé, il risque de s'ouvrir à tout instant pendant la marche du véhicule, et de provoquer un accident.
- Ne laissez jamais personne s'asseoir dans le coffre. En cas de freinage brusque ou d'accident, la personne risque d'être grièvement blessée, voire tuée.

■ Présence d'enfants à bord du véhicule

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne pas laisser les enfants jouer dans le coffre.
  Si un enfant se trouve accidentellement enfermé dans le coffre, il risque un épuisement dû à la chaleur, de suffoquer ou d'autres blessures.
- Ne pas permettre à un enfant d'ouvrir ou de fermer le hayon du coffre.
  En effet, le hayon du coffre risquerait de s'ouvrir/fermer à tout instant, ou de se refermer sur les mains, la tête ou le cou de l'enfant.

⚠ ATTENTION

■ Utilisation du coffre

Respectez les précautions suivantes.
Le non-respect de cette consigne pourrait entrainer le coincement de parties du corps, provoquant de graves blessures.

- Retirez tout ce qui risque de peser sur le hayon du coffre, comme une accumulation de neige et de glace, avant de l'ouvrir. Autrement, le hayon du coffre pourrait se refermer brutalement après son ouverture.
- Avant d'ouvrir ou de fermer le hayon du coffre, vérifiez soigneusement la sécurité des abords.
- Si des personnes sont présentes aux alentours, assurez-vous de leur sécurité et prévenez-les de l'ouverture ou de la fermeture du coffre.
- Par vent fort, usez de prudence pour ouvrir ou fermer le hayon du coffre, car celui-ci peut être déplacé de façon brutale par une violente rafale.

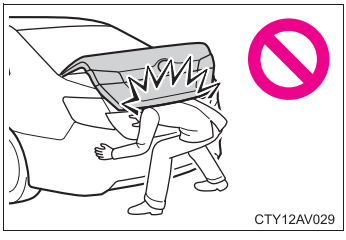

- Le hayon du coffre peut se refermer soudainement s'il n'est pas entièrement ouvert. Sachant qu'il est plus difficile d'ouvrir et fermer le hayon du coffre lorsque le véhicule est en pente et non à plat, prenez garde à ce qu'il ne s'ouvre et ne se ferme pas tout seul. Assurez-vous que le hayon du coffre est parfaitement ouvert et sécurisé avant d'utiliser le coffre.

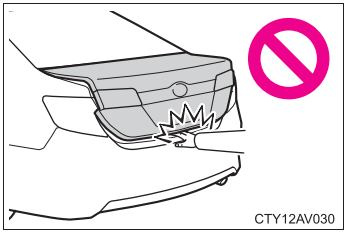

- Lorsque vous fermez le hayon du coffre, prenez particulièrement garde à éviter de vous pincer les doigts, etc.
- Pour fermer le hayon du coffre, assurez-vous d'appuyer en douceur sur sa face extérieure.
- Ne fixez au hayon du coffre aucun autre accessoire que des pièces Toyota d'origine. Sous l'effet du poids supplémentaire, le hayon du coffre pourrait se refermer violemment après avoir été ouvert.

Sièges avant

Siège à réglage manuel

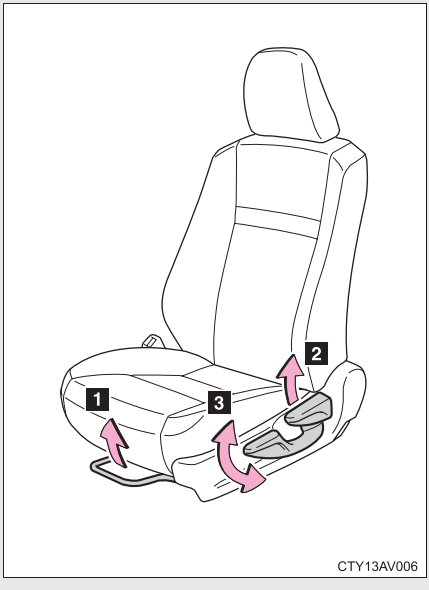

1 Levier de réglage de la position du siège

2 Levier de réglage d'inclinaison du dossier de siège

3 Levier de réglage de la hauteur de siège (côté conducteur uniquement)

Siège à réglage électrique

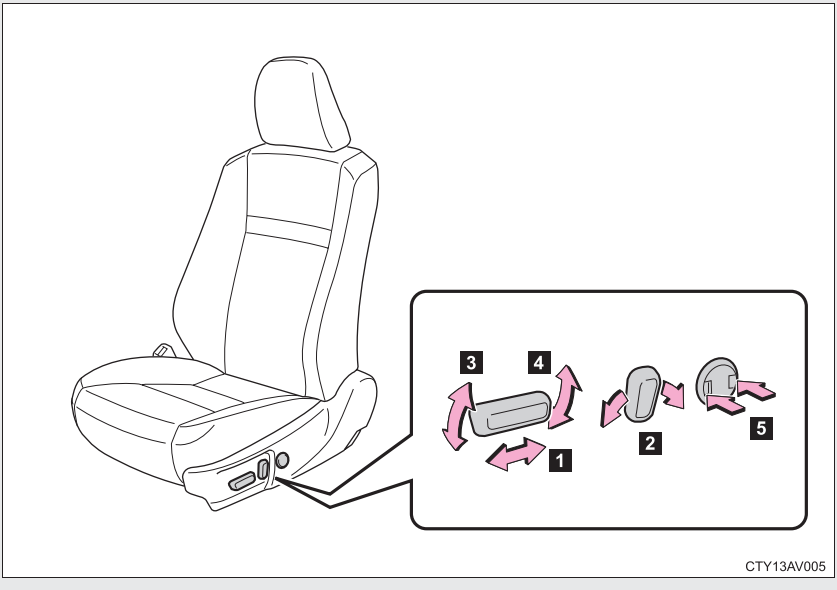

1 Bouton de réglage de la position du siège

2 Bouton de réglage de l'inclinaison du dossier de siège

3 Bouton de réglage de l'assise de siège (avant) (côté conducteur uniquement)

4 Bouton de réglage de la hauteur du siège (côté conducteur uniquement)

5 Bouton de réglage du soutien lombaire (côté conducteur uniquement)

⚠ ATTENTION

■ Réglage du siège

- Pour réduire le risque de glissement sous la ceinture ventrale pendant lors d'une collision, ne pas incliner le siège plus qu'il n'est nécessaire.
  Si le siège est trop incliné, la ceinture ventrale pourrait glisser au-dessus des hanches est appliquer une force directement sur l'abdomen, ou votre cou pourrait entrer en contact avec la ceinture d'épaule, faisant augmenter le risque de décès ou de blessure grave dans le cas d'un accident.
  Les réglages ne doivent pas être effectués pendant la conduite du véhicule puisque le siège pourrait se déplacer de façon inattendue et provoquer la perte de contrôle du véhicule.
- Siège à réglage manuel uniquement: Après avoir réglé le siège, assurez-vous que ce dernier est verrouillé en position.

Sièges arrière

Le dossier du siège arrière droit est rabattable.

Rabattage du dossier de siège arrière

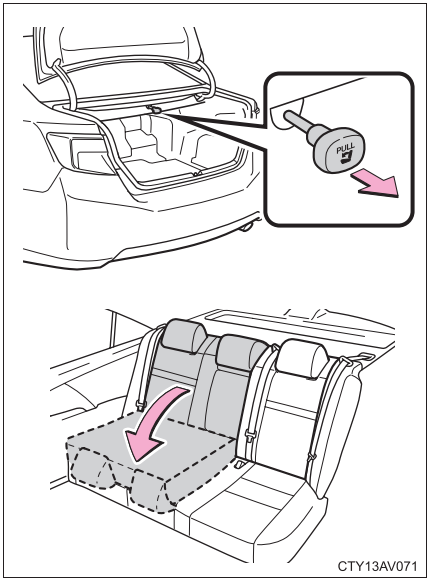

Tirez sur le levier de dossier de siège dans le coffre.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous rabattez le dossier de siège arrière

Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Ne rabattez pas le dossier de siège en conduisant.
- Arrêtez le véhicule sur un sol plat, serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.
- Ne laissez personne s'asseoir dans le coffre ou sur un siège dont le dossier est rabattu, pendant la marche du véhicule.
- Ne laissez pas les enfants monter dans le coffre.

■ Lorsque vous remettez le siège à sa position initiale

- Veillez à ce que la ceinture de sécurité ne soit pas prise entre les sièges ou derrière eux.
- Si vous aviez sorti la ceinture de sécurité de son guide, repassez-la dedans. (→P. 92)

■ Réglage du siège

Lorsque vous rabattez le dossier de siège arrière, prenez garde de ne pas vous coincer les doigts ou les pieds entre le rangement de console arrière et le siège arrière.

■ Après avoir relevé les dossiers de sièges en position verticale

Respectez les précautions suivantes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez que le dossier de siège est bien bloqué, en le poussant d'avant en arrière par le haut.
- Vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée ou prise sous le dossier de siège.
- Assurez-vous que la ceinture de sécurité passe bien dans son guide.

Appui-têtes

Tous les sièges sont pourvus d'appui-têtes.

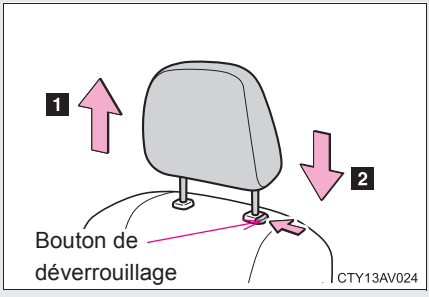

Réglage en hauteur (sièges avant)

1 Haut

Tirez les appui-têtes vers le haut.

2 Bas

Appuyez sur le bouton de déverrouillage et poussez l'appui-tête vers le bas.

■ Démontage des appui-têtes (sièges avant)

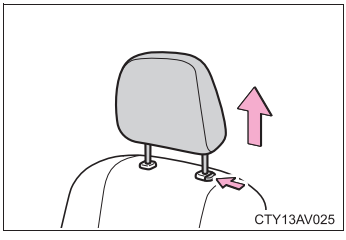

Tirez l'appui-tête vers le haut tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

■ Montage des appui-têtes (sièges avant)

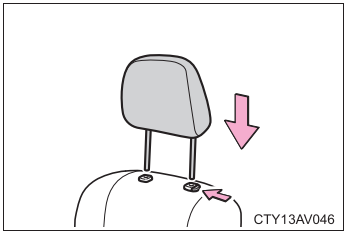

Alignez l'appui-tête et les trous de montage puis poussez l'appui-tête vers le bas en position de verrouillage.

Appuyez longuement sur le bouton de déverrouillage et maintenez-le enfoncé pour abaisser l'appui-tête.

Réglage de la hauteur des appui-têtes (sièges avant)

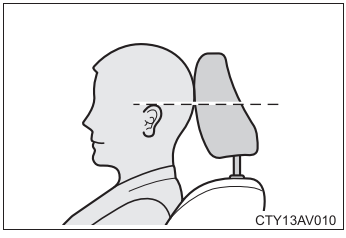

Veillez à ce que les appui-têtes soient réglés de telle sorte que leur ligne médiane soit le mieux alignée possible sur le haut de vos oreilles.

ATTENTION

Précautions avec les appui-têtes (siège avant)

Respectez les précautions suivantes avec les appui-têtes. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Utilisez les appui-têtes conçus pour chaque siège.
- Les appui-têtes doivent toujours être réglés dans la position qui convient.
- Après avoir réglé les appui-têtes, appuyez dessus et assurez-vous qu'ils sont verrouillés en position.
- Ne conduisez pas avec les appui-têtes démontés.

Ceintures de sécurité

Assurez-vous avant de prendre la route que tous les occupants ont attaché leur ceintures de sécurité.

■ Utilisation correcte des ceintures de sécurité

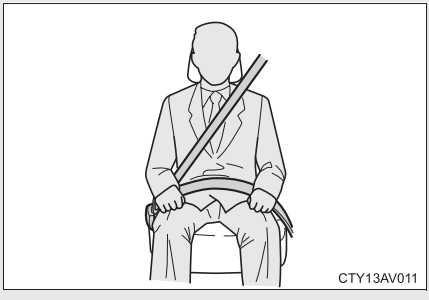

- Déroulez la ceinture d'épaule de telle sorte qu'elle passe bien sur l'épaule, sans pour autant être en contact avec le cou ou glisser de l'épaule.
- Placez la ceinture sous-abdominale le plus bas possible sur les hanches.
- Réglez la position du dossier de siège. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège.
- Ne vrillez pas la ceinture de sécurité.

■ Attacher et détacher la ceinture de sécurité

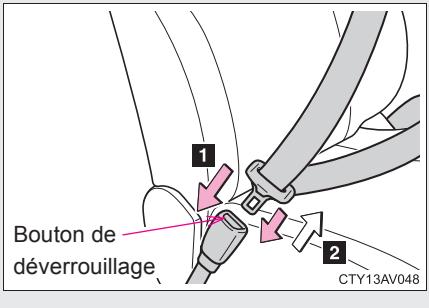

1 Pour attacher la ceinture de sécurité, engagez le pêne dans la boucle jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

2 Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur le bouton de déverrouillage.

■ Réglage de la hauteur d'ancrage d'épaule des ceintures de sécurité (sièges avant)

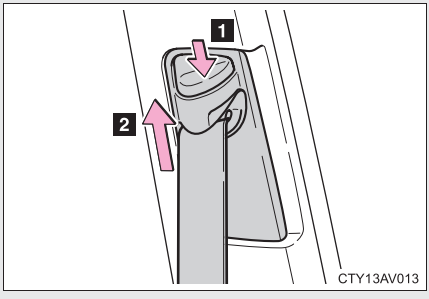

1 Abaissez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité tout en appuyant sur le bouton de déverrouillage.

2 Relevez l'ancrage d'épaule de la ceinture de sécurité.

Montez ou descendez le coulisseau de réglage selon vos besoins, jusqu'à ce que vous perceviez un déclic.

Prétensionneurs de ceintures de sécurité (sièges avant)

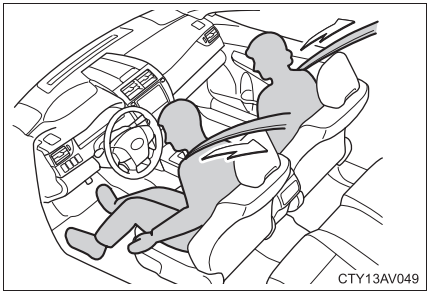

Les prétensionneurs de ceinture de sécurité contribuent à retenir rapidement l'occupant en rétractant la ceinture de sécurité lorsque le véhicule est soumis à certains types de choc frontal ou latéral grave.

Le prétensionneur peut ne pas se déclencher en cas de choc frontal léger, de choc latéral léger, de percussion par l'arrière ou de retournement du véhicule.

Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence (ELR)

En cas de choc ou arrêt brusque, l'enrouleur bloque la ceinture. Il peut également se bloquer si vous vous penchez trop rapidement en avant. Un mouvement lent et fluide permet à la ceinture de se dérouler et de ne pas vous gêner dans vos gestes.

Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique (ALR)

Lorsque la ceinture d'épaule d'un passager est complètement déroulée, puis rétractée même légèrement, la ceinture se bloque dans cette position et ne peut plus être déroulée. Cette fonction permet d'arrimer solidement le siège de sécurité enfant (CRS). Pour débloquer à nouveau la ceinture, laissez-la s'enrouler entièrement, puis tirez à nouveau dessus. (→P. 144)

Femmes enceintes

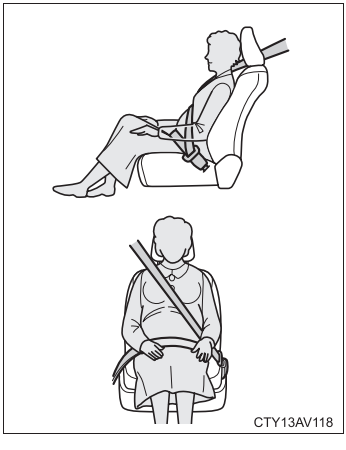

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 89)

Les femmes enceintes doivent placer la ceinture sous-abdominale le plus bas possible sur les hanches, comme n'importe quel passager. Déroulez complètement la ceinture d'épaule par-dessus l'épaule et placez la ceinture en travers de la poitrine. Évitez de faire passer la ceinture sur l'arrondi du ventre.

Si la ceinture de sécurité n'est pas correctement portée, tout freinage brusque ou collision risque entraîner des blessures graves, voire mortelles, non seulement pour la femme enceinte, mais aussi pour le foetus.

Personnes malades

Demandez un avis médical et portez la ceinture de sécurité de la manière indiquée. (→P. 89)

■ Utilisation de la ceinture de sécurité pour les enfants

Les ceintures de sécurité qui équipent votre véhicule ont été étudiées principalement pour les personnes de taille adulte.

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 139)
- Lorsque l'enfant est suffisamment grand pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule, suivez les instructions de la P. 89 concernant l'utilisation de la ceinture de sécurité.

■ Remplacement de la ceinture après déclenchement du prétensionneur

En cas de collisions multiples, le prétensionneur s'activera uniquement lors de la première collision et non lors des suivantes.

■ Rallonge de ceinture de sécurité

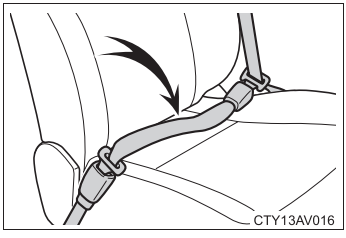

Si les ceintures de sécurité ne peuvent être attachées parce qu'elles ne sont pas assez longues, vous pouvez vous procurer gratuitement une rallonge de ceinture de sécurité à votre taille auprès de votre concessionnaire Toyota.

■ Ceinture de sécurité arrière

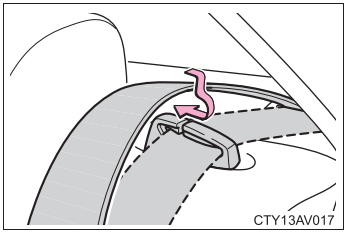

Si la ceinture de sécurité est sortie de son guide, repassez-la dedans avant de l'utiliser.

⚠ ATTENTION

Suivez les précautions suivantes afin de réduire le risque de blessure dans le cas d'un freinage ou écart brusque, ou d'un accident.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Port de la ceinture de sécurité

- Veillez à ce que tous les passagers portent leur ceinture de sécurité.
- Attachez toujours votre ceinture de sécurité correctement.
- Chaque ceinture de sécurité ne doit servir qu'à une seule personne. N'utilisez aucune ceinture de sécurité pour attacher plus d'une seule personne à la fois, même s'il s'agit d'enfants.
- Toyota recommande que les enfants soient assis sur les sièges arrière et qu'ils portent toujours une ceinture de sécurité et/ou qu'ils soient assis dans un siège de sécurité enfant adapté.
- N'inclinez pas le siège plus que nécessaire pour trouver une position assise adéquate. La ceinture de sécurité offrent le maximum de protection lorsque les occupants sont assis avec le dos droit, parfaitement en appui contre les sièges.
- Ne passez pas la ceinture d'épaule sous votre bras.
- Faites toujours passer votre ceinture de sécurité au plus bas sur vos hanches et bien ajustée.

■ Présence d'enfants à bord du véhicule

Ne laissez pas les enfants jouer avec la ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.
Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être ouverte, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

⚠ ATTENTION

■ prétensionneurs de ceinture de sécurité

- Ne rien disposer sur le siège du passager avant, comme par exemple un coussin. Cela a pour conséquence de répartir le poids du passager sur toute la surface du siège, ce qui empêche le capteur de détecter correctement le poids du passager. Il en résulte que le prétensionneur de la ceinture de sécurité du passager avant risque de ne pas se déclencher en cas d'accident.
- Si le prétensionneur s'est déclenché, le témoin d'alerte SRS s'allume. Dans ce cas, la ceinture de sécurité n'est plus utilisable et doit être remplacée par votre concessionnaire Toyota.

■ Point d'ancrage d'épaule réglable

Vérifiez que la ceinture d'épaule passe parfaitement au centre de votre épaule. Elle ne doit en aucun cas venir appuyer contre le cou, ni glisser de l'épaule. Autrement, le niveau de protection offert en cas d'accident pourrait être insuffisant et entraîner des blessures graves, voire mortelles en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident. (→P. 90)

■ Détérioration et usure de la ceinture de sécurité

- Évitez d'abîmer les ceintures de sécurité en coinçant dans la porte la ceinture, le pêne ou la boucle.
- Inspectez la ceinture de sécurité périodiquement. Contrôlez qu'elles ne sont pas entaillées, effilochées et que leurs ancrages ne sont pas desserrés. N'utilisez pas une ceinture de sécurité défectueuse avant qu'elle ne soit remplacée. Les ceintures de sécurité défectueuse n'apporte aucune garantie de protection de l'occupant en cas d'accident.
- Vérifiez que la ceinture est fermement enclenchée et qu'elle n'est pas vrillée.
  Si votre ceinture de sécurité ne fonctionne pas correctement, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Remplacez le siège avec les ceintures dans tous les cas où votre véhicule est impliqué dans un accident grave, même en l'absence de dommages visibles.

⚠ ATTENTION

- N'essayez pas d'installer, de déposer, de modifier, de démonter ou de mettre au rebut les ceintures de sécurité. Faites effectuer les réparations nécessaires par votre concessionnaire Toyota. Une mauvaise manipulation des prétensionneurs peut en altérer le fonctionnement correct, avec un risque de blessures graves, voire mortelles.
- Assurez-vous toujours que la ceinture d'épaule est bien passée dans son guide avant de l'attacher. Si la ceinture de sécurité est mal guidée, le niveau de protection qu'elle apporte risque de s'en trouver réduit, d'où un risque de mort ou de blessures graves en cas d'accident ou d'arrêt brutal.
- Assurez-vous toujours que la ceinture de sécurité n'est pas vrillée ou coincée dans son guide ou dans le dossier de siège, et qu'elle est convenablement guidée.

■ Utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

- N'utilisez pas de rallonge si vous pouvez attacher la ceinture de sécurité sans.
- N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité avec un siège pour enfant, car la ceinture n'assurera pas un maintien suffisant du siège de sécurité enfant, ce qui fait courir à l'enfant un risque accru d'être tué ou grièvement blessé en cas d'accident.
- Une rallonge personnelle risque de ne pas présenter les mêmes garanties de sécurité en cas d'utilisation sur un autre véhicule, par une autre personne, ou à une autre place que celle pour laquelle elle a été prévue.

⚠ NOTE

■ En cas d'utilisation d'une rallonge de ceinture de sécurité

Pour détacher la ceinture de sécurité, appuyez sur la boucle de déverrouillage de la rallonge, et non sur celle de la ceinture de sécurité.
Ainsi, vous êtes sûr de ne pas abîmer l'habitacle ni la rallonge elle-même.

Volant de direction

Vous pouvez régler le volant, pour votre confort.

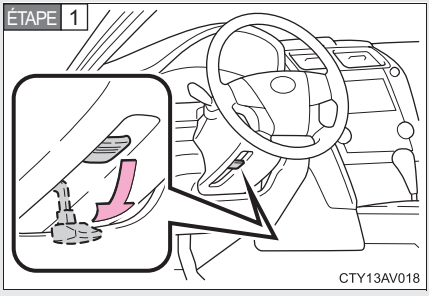

Maintenez le volant et abaissez le levier.

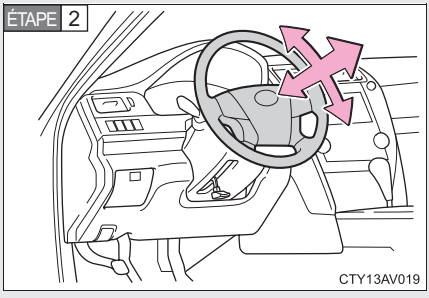

Réglez le volant horizontalement et verticalement jusqu'à trouver la position idéale.

Une fois le réglage terminé, relevez le levier pour bloquer le volant.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

N'ajustez pas le volant tout en conduisant.
Le conducteur risquerait de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Après réglage du volant

Assurez-vous que le volant est fermement verrouillé.
Sans quoi, le volant pourrait bouger brusquement, provoquant éventuellement un accident, et entrainant la mort ou de graves blessures.

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement

Vous pouvez réduire l'intensité de l'éblouissement par les feux avant des véhicules qui vous suivent à l'aide des fonctions suivantes:

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement à commande manuelle

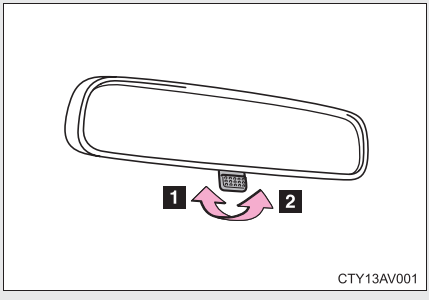

1 Position normale

2 Position anti-éblouissement

Rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique

En mode automatique, des capteurs détectent la lumière des feux avant des véhicules qui vous suivent; la lumière réfléchie en est alors automatiquement réduite.

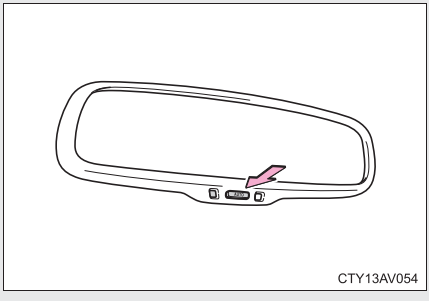

Marche/arrêt du mode automatique

Le témoin s'allume lorsque le mode automatique est actif.

Le rétroviseur revient en mode automatique chaque fois que vous mettez le bouton "POWER" en mode MARCHE.

Réglage en hauteur du rétroviseur

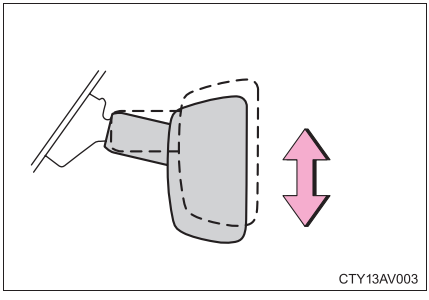

Pour régler le rétroviseur en hauteur, déplacez-le vers le haut ou vers le bas.

Pour éviter toute erreur du capteur (véhicules équipés d'un rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique)

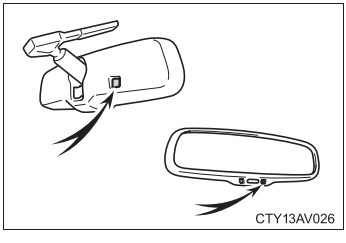

Afin d'assurer un fonctionnement correct des capteurs, évitez de les toucher et de les recouvrir.

⚠ ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Ne pas ajuster la position du rétroviseur tout en conduisant.
Vous risqueriez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Rétroviseurs extérieurs

Les rétroviseurs sont orientables au moyen de la commande.

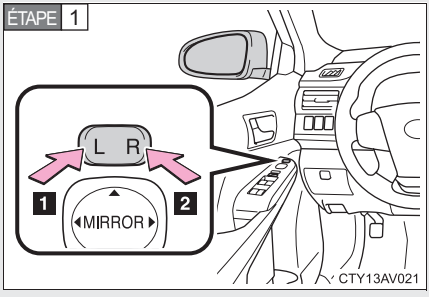

Appuyez sur le bouton pour sélectionner le rétroviseur à régler.

1 Gauche
2 Droite

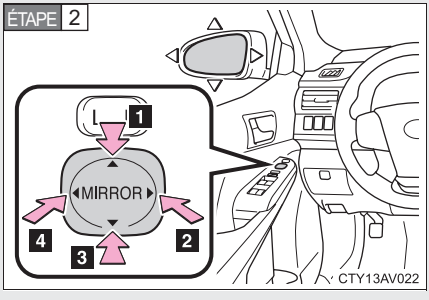

Utilisez la commande pour régler le rétroviseur.

1 Haut
2 Droite
3 Bas
4 Gauche

Escamotage des rétroviseurs

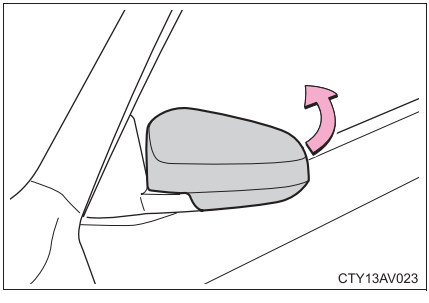

Rabattez le rétroviseur en le poussant vers l'arrière du véhicule.

■ **Les rétroviseurs sont orientables quand**

Le bouton “POWER” est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE.

■ **Cas où les rétroviseurs sont embués (véhicules équipés du système de désembuage des rétroviseurs)**

Activez le système de désembuage des rétroviseurs. (→P. 269)

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

Respectez les précautions suivantes lorsque vous conduisez.
Le non-respect de cette consigne pourrait provoquer la perte totale du contrôle du véhicule, ayant pour résultat un accident fatal ou causant de graves blessures.

- Ne réglez pas la position des rétroviseurs en conduisant.
- Ne roulez pas avec les rétroviseurs en position repliée.
- Dépliez et réglez convenablement les rétroviseurs côtés conducteur et passager avant de prendre la route.

■ **Pendant le réglage d’un rétroviseur**

Afin d’éviter toute blessure ou tout dysfonctionnement des rétroviseurs, faites attention de ne pas avoir la main coincée par le rétroviseur en mouvement.

■ **Lorsque le désembuage des rétroviseurs est en marche (véhicules équipés du système de désembuage des rétroviseurs)**

La température de chauffage des rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, n’en touchez pas la surface.

Lève-vitres électriques

Il est possible de commander l'ouverture et la fermeture des lève-vitres électriques avec les boutons.

Utilisez les boutons pour commander les mouvements des vitres comme suit:

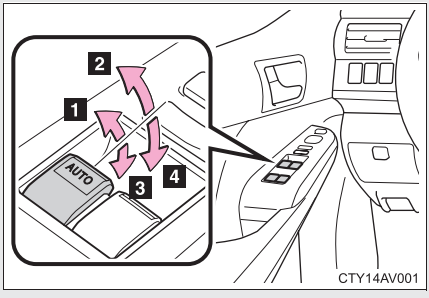

1 Fermeture
2 Fermeture par simple impulsion (vitre conducteur uniquement)*
3 Ouverture
4 Ouverture par simple impulsion (vitre conducteur uniquement)*

*: Actionner le commutateur dans le sens inverse du déplacement de la vitre permet d'arrêter celle-ci à mi-course.

Bouton de verrouillage des vitres

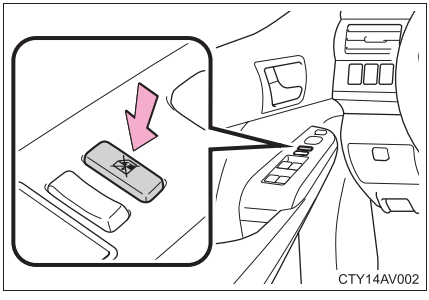

Appuyez sur le bouton pour neutraliser toute action sur les boutons de vitres passager.

Utilisez ce bouton pour empêcher les enfants d'ouvrir et de fermer accidentellement une vitre passager.

■ **Condition de fonctionnement des lève-vitres électriques**

Le bouton “POWER” est en mode MARCHE.

■ **Commande des lève-vitres électriques après avoir éteint le système hybride**

Les lève-vitres électriques restent fonctionnels pendant 45 secondes environ même après mise du bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt. Toutefois, ils sont inopérants dès lors qu’une porte avant est ouverte.

■ **Protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)**

Si un objet se trouve coincé entre la vitre et l’encadrement, la vitre s’arrête et s’ouvre légèrement.

■ **Lorsque la vitre électrique ne se ferme pas normalement (vitre conducteur uniquement)**

Si la protection anti-pincement connaît un fonctionnement anormal qui empêche la fermeture d’une vitre, effectuez les opérations suivantes à l’aide du bouton de commande de lève-vitre électrique sur la porte conducteur.

- Après avoir arrêté le véhicule, la fenêtre peut être fermée en maintenant le bouton de commande de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion tandis que le bouton “POWER” est en mode MARCHE.
- Si la vitre refuse toujours de se fermer après que vous avez effectué les opérations expliquées précédemment, initialisez la fonction en appliquant la procédure qui suit.

ÉTAPE 1 Maintenez le bouton de lève-vitre électrique en position de fermeture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 6 secondes après que la vitre s’est fermée.

ÉTAPE 2 Maintenez le bouton de lève-vitre électrique en position d’ouverture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre s’est ouverte complètement.

ÉTAPE 3 Maintenez le bouton de commande de vitre électrique encore une fois en position de fermeture par simple impulsion. Gardez le doigt appuyé sur le bouton pendant encore 2 secondes après que la vitre s’est fermée.

Si vous relâchez le bouton pendant la manœuvre de la vitre, recommencez depuis le début.

Si la vitre continue à se fermer mais se rouvre ensuite de quelques millimètres alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le fonctionnement asservi à la clé).
(Fonctions personnalisables: →P. 630)

⚠ ATTENTION

Fermeture des vitres

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Vérifiez qu'aucun passager n'est installé d'une manière telle qu'une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre de la vitre.
- Ne laissez pas les enfants utiliser les lève-vitres électriques.
  Fermer une vitre électrique peut causer des blessures graves voire mortelles si une personne se trouve coincée dans l'ouverture de la vitre. Le conducteur a la responsabilité d'expliquer aux enfants de ne pas actionner les lève-vitres électriques.

Protection anti-pincement (vitre conducteur uniquement)

- N'essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète de la vitre.

Toit ouvrant*

Utilisez les boutons de la console de toit pour ouvrir et fermer le toit ouvrant, et le basculer.

■ Ouverture et fermeture

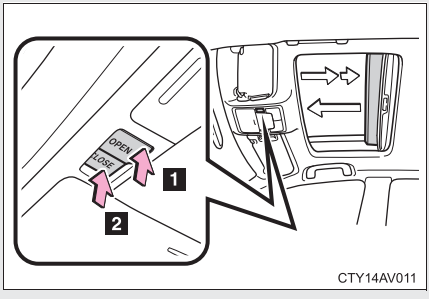

1 Ouverture du toit ouvrant*

Le toit ouvrant arrête sa course quelques centimètres avant son ouverture complète afin de réduire le bruit du vent.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour ouvrir complètement le toit ouvrant.

2 Fermeture du toit ouvrant*

*: Avancez ou reculez légèrement le bouton de commande de toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant dans une position intermédiaire.

■ Basculement vers le haut ou vers le bas

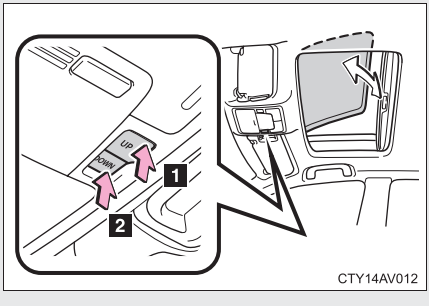

1 Basculement du toit ouvrant vers le haut*

2 Basculement du toit ouvrant vers le bas*

*: Appuyez légèrement sur l'un des cmmandes de toit ouvrant pour arrêter le toit ouvrant à une position intermédiaire.

*: Sur modèles équipés

■ Conditions de fonctionnement du toit ouvrant

Le bouton “POWER” est en mode MARCHE.

■ Fonctionnement du toit ouvrant après l’arrêt du moteur

Le toit ouvrant reste fonctionnel pendant 45 secondes environ même après avoir mis le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou arrêt. Toutefois, il est inopérant dès lors qu’une porte avant est ouverte.

■ Protection anti-pincement

Si le système détecte la présence d’un objet entre le toit ouvrant et l’encadrement de ce dernier pendant la fermeture par coulissement ou par abaissement, le toit ouvrant s’arrête puis s’ouvre de quelques millimètres.

■ Pare-soleil

Le pare-soleil peut être déployé et rétracté manuellement. Toutefois, le pare-soleil est automatiquement rétracté lorsque le toit ouvrant est ouvert.

■ Problème de fermeture du toit ouvrant

Procédez comme suit:

● Si le toit ouvrant se ferme, mais s’ouvre à nouveau légèrement

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur le bouton “CLOSE”.*1
Le toit ouvrant se ferme, s’ouvre et s’arrête pendant environ 10 secondes.*2 Puis il va se fermer de nouveau, s’incliner et s’arrêter pendant environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s’ouvre et se ferme.

ÉTAPE 3 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

● Si le toit ouvrant bascule vers le bas mais bascule ensuite en position haute

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur le bouton “UP”*1 jusqu’à ce que le toit ouvrant se relève en position haute et s’arrête.

ÉTAPE 3 Relâchez une fois puis appuyez à nouveau longuement sur le bouton “UP”.*1

Le toit ouvrant marque une pause d’environ 10 secondes en position haute.*2 Ensuite, il corrige légèrement sa position et marque une pause d’environ 1 seconde. Enfin, il bascule vers le bas, s’ouvre et se ferme.

ÉTAPE 4 Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

*1: Si vous relâchez le bouton au mauvais moment, vous devrez recommencer toute la procédure depuis le début.

*2: Si vous relâchez le bouton après la pause indiquée de 10 secondes, la manœuvre automatique est désactivée. Dans ce cas, appuyez longuement sur la position de fermeture du bouton d’ouverture/fermeture, ou appuyez longuement sur le bouton “UP”. Le toit ouvrant s’ouvre vers le haut et marque une pause d’environ 1 seconde. Il bascule ensuite vers le bas, s’ouvre et se ferme. Vérifiez que le toit ouvrant est parfaitement fermé, puis relâchez le bouton.

Si le toit ouvrant ne se ferme pas parfaitement alors que vous avez scrupuleusement respecté la procédure indiquée, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Fonction de rappel de toit ouvrant ouvert

Lorsque vous ouvrez la porte conducteur avec le toit ouvrant ouvert, alors que le bouton “POWER” est en mode ARRÊT, un signal sonore se déclenche et un message s’affiche à l’écran multifonctionnel du combiné d’instruments.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. le fonctionnement asservi à la clé).
(Fonctions personnalisables: →P. 630)

⚠ ATTENTION

Ouverture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s’ensuivre.

- Ne laissez aucun passager passer la tête ou les mains à l’extérieur du véhicule pendant la marche.
- Ne vous asseyez pas sur le toit ouvrant.

Fermeture du toit ouvrant

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s’ensuivre.

- Vérifiez qu’aucun passager n’est installé d’une manière telle qu’une partie quelconque de son corps puisse se trouver coincée lors de la manœuvre du toit ouvrant.
- Ne laissez pas les enfants actionner le toit ouvrant.
  Fermer le toit ouvrant sur une personne lui fait courir un risque important d’être blessée gravement, voire même tuée. Le conducteur a la responsabilité d’expliquer aux enfants de ne pas actionner le toit ouvrant.

Protection anti-pincement

- N’essayez jamais de vous faire pincer intentionnellement la main pour vérifier si la protection anti-pincement fonctionne correctement.
- Il peut arriver que la protection anti-pincement ne fonctionne pas si un objet est pincé juste avant la fermeture complète du toit ouvrant.

Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

Procédez comme suit pour ouvrir le bouchon du réservoir à carburant:

■ Avant de ravitailler le véhicule en carburant

Mettez le bouton “POWER” sur arrêt et fermez toutes les portes et vitres.

■ Ouverture du bouchon de réservoir à carburant

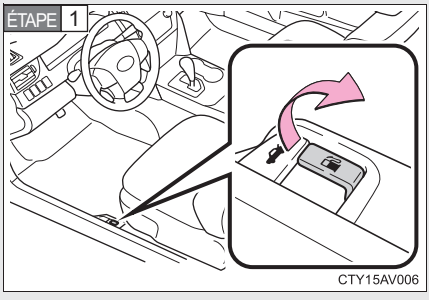

Tirez le mécanisme d’ouverture pour ouvrir la trappe à carburant.

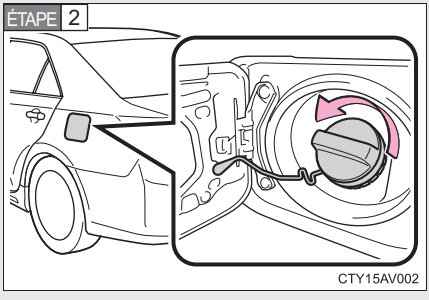

Tournez lentement le bouchon de réservoir à carburant pour l’ouvrir.

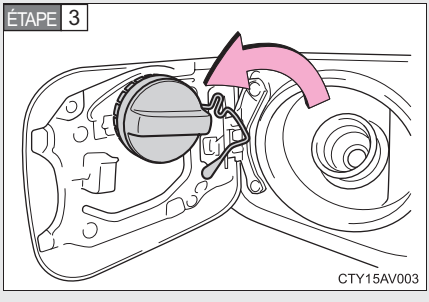

Accrochez le bouchon au dos de la trappe à carburant.

Fermeture du bouchon de réservoir à carburant

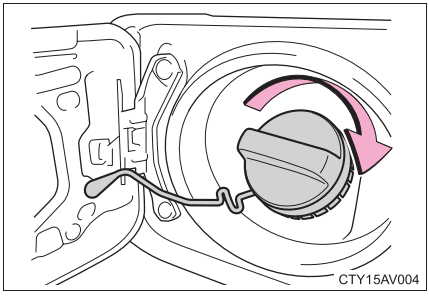

Après le ravitaillement en carburant, vissez le bouchon du réservoir à carburant jusqu'à ce que vous perceviez un déclic. Dès que vous le relâchez, le bouchon tourne légèrement dans le sens opposé.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant

Respectez les précautions suivantes lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Après être descendu du véhicule et avant d'ouvrir la trappe à carburant, touchez une surface métallique non peinte pour vous décharger de l'électricité statique. Il est important de vous décharger de l'électricité statique avant de ravitailler en carburant: en effet, celle-ci pourrait engendrer une étincelle qui pourrait à son tour enflammer les vapeurs de carburant au moment de faire le plein.
- Pour retirer le bouchon du réservoir à carburant, tenez-le toujours par les oreilles et tournez-le lentement.
  Il est possible que vous entendiez un bruit d'aspiration lorsque vous tournez le bouchon du réservoir à carburant. Patientez jusqu'à n'entendre aucun son avant d'ôter complètement le bouchon. Par temps chaud, du carburant sous pression risque de jaillir du goulot de remplissage et de vous blesser.
- Interdisez à quiconque ne s'étant pas déchargé de l'électricité statique dont il est porteur de s'approcher du réservoir à carburant ouvert.
- Ne pas inhaler de carburant vaporisé.
  Le carburant contient des substances nocives.
- Ne fumez pas lorsque vous ravitaillez le véhicule en carburant.
  Le carburant pourrait prendre feu et provoquer un incendie.
- Ne pas retourner dans le véhicule ou toucher toute personne ou tout objet chargé d'électricité statique.
  Cela pourrait provoquer une accumulation d'électricité statique et présenter un risque d'incendie.

⚠ ATTENTION

■ Pendant le ravitaillement en carburant

Enfoncez bien le pistolet dans le goulot de remplissage en carburant. Si le plein est fait alors que le pistolet est tenu haut par rapport à la goulotte de remplissage, la fonction d'arrêt automatique risque de ne pas agir, avec pour résultat un débordement de carburant hors du réservoir.

■ Lorsque vous devez remplacer le bouchon de réservoir à carburant

N'utilisez qu'un bouchon du réservoir à carburant Toyota d'origine conçu pour votre véhicule. Autrement, il pourrait se produire un incendie ou tout autre incident risquant de causer des blessures graves, voire mortelles.

⚠ NOTE

■ Ravitaillement en carburant

Ne renversez pas de carburant lorsque vous ravitaillez en carburant.
A défaut, vous risqueriez de détériorer votre véhicule en provoquant un dysfonctionnement du circuit d'échappement, en détériorant le circuit d'alimentation ou encore en abîmant la peinture du véhicule.

Système antidémarrage

Chaque clé du véhicule intègre une puce de transpondeur qui empêche le démarrage du système hybride si la clé n'a pas été préalablement reconnue par l'ordinateur de bord du véhicule.
Ne laissez jamais les clés à l'intérieur du véhicule lorsque vous en descendez.

Ce système est conçu pour aider à prévenir le vol du véhicule mais il ne constitue pas une sécurité absolue contre tous les vols de véhicule.

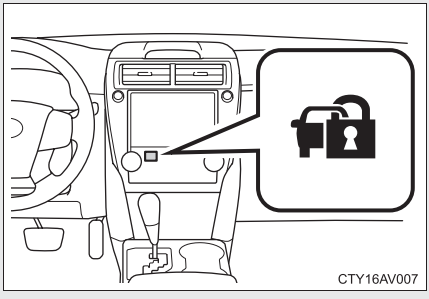

Le témoin indicateur clignote après mise du bouton "POWER" en mode arrêt, pour indiquer que le système fonctionne.

Le témoin indicateur s'arrête de clignoter après que vous ayez mis le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou MARCHE, pour indiquer la neutralisation effective du système.

Entretien du système

Le système antidémarrage dont est équipé ce véhicule ne nécessite aucun entretien.

Conditions affectant le fonctionnement

Selon les situations et les conditions de l'environnement proche, le système antidémarrage risque de ne pas fonctionner normalement. Cela peut empêcher le système hybride de démarrer. (→P. 60)

Certifications du système antidémarrage

États-Unis
FCC ID: NI4TMIMB-3

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

Canada
L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

ATTENTION

Certifications du système antidémarrage

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

NOTE

Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez pas et ne démontez pas le système. S'il a été modifié ou démonté, il n'est plus garanti que celui-ci fonctionne normalement.

Alarme*

Le système déclenche l'alarme et l'éclairage clignote en cas d'intrusion par effraction.

■ Déclenchement de l'alarme

L'alarme se déclenche dans les situations suivantes lorsqu'elle est armée:

- Vous avez déverrouillé ou ouvert une porte ou le coffre par un autre moyen que l'accès "mains libres", la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle.
- Le capot est ouvert.
- Certains modèles: Tentative d'effraction par une vitre ou bris de glace.

■ Armement du système d'alarme

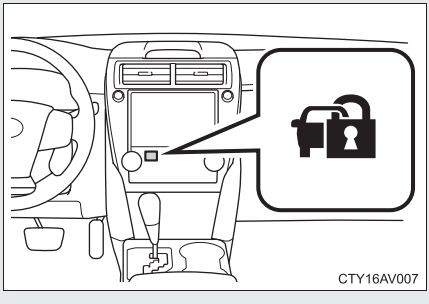

Fermez les portes, le coffre et le capot, et verrouillez toutes les portes. Le système est automatiquement armé après 30 secondes.

Le témoin indicateur allumé en permanence se met à clignoter dès lors que le système d'alarme est armé.

*: Sur modèles équipés

■ Désactivation et arrêt de l'alarme

Effectuez l'une des opérations suivantes pour désactiver ou couper l'alarme.

- Déverrouillez les portes ou le coffre. Si l'alarme ne s'arrête pas même lorsque la télécommande du verrouillage centralisé est actionnée, répétez l'opération jusqu'à ce que l'alarme s'arrête.
- Placez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou MARCHE, ou démarrez le système hybride. (L'alarme se désactive ou s'arrête après quelques secondes.)

■ Entretien du système

Le système d'alarme dont est équipé votre véhicule ne nécessite aucun entretien.

■ Éléments à vérifier avant de verrouiller le véhicule

Pour éviter tout déclenchement intempestif de l'alarme et tout vol du véhicule, vérifiez les points suivants:

- Personne ne se trouve à bord du véhicule.
- Les vitres et le toit ouvrant sont fermés avant que l'alarme ne soit armée.
- Aucun objet de valeur ou autre effet personnel n'est laissé dans le véhicule.

■ Déclenchement de l’alarme

L’alarme risque de se déclencher dans les situations suivantes.
(L’arrêt de l’alarme désactive le système d’alarme.)

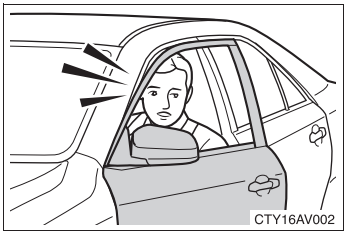

- Ouverture d’une porte, du coffre ou du capot par une personne à bord du véhicule.

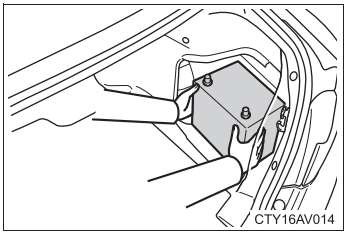

- Remplacement ou recharge de la batterie 12 V alors que le véhicule est verrouillé.

■ Verrouillage des portes asservi à l’alarme

- Lorsque l’alarme se déclenche, les portes sont automatiquement verrouillées pour interdire toute intrusion.
- Ne laissez pas la clé dans l’habitacle du véhicule lorsque l’alarme s’est déclenchée, et assurez-vous que la clé n’est pas non plus à l’intérieur du véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie 12 V.

⚠ NOTE

■ Pour garantir le bon fonctionnement du système

Ne modifiez pas et ne démontez pas le système. S’il a été modifié ou démonté, il n’est plus garanti que celui-ci fonctionne normalement.

Position de conduite correcte

Adoptez une posture correcte pour conduire, comme suit:

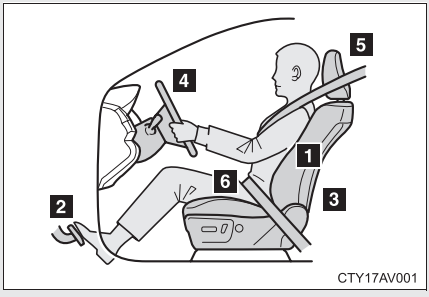

1. Asseyez-vous le dos le plus droit possible et calez-vous bien dans le siège. (→P. 82)
2. Avancez/reculez le siège de façon à atteindre les pédales et à pouvoir les utiliser facilement sur toute leur course. (→P. 82)
3. Réglez le dossier de siège afin de pouvoir manipuler facilement les commandes.
4. Réglez le volant en hauteur et en profondeur de sorte à axer le coussin gonflable sur votre poitrine. (→P. 96)
5. Verrouillez l'appui-tête dans la position où sa ligne médiane est alignée sur le haut de vos oreilles. (→P. 87)
6. Attachez correctement votre ceinture de sécurité. (→P. 89)

⚠ ATTENTION

■ Pendant la conduite du véhicule

- Ne réglez pas la position du siège conducteur.
  Cela pourrait faire perdre le contrôle du véhicule au conducteur.
- Ne pas placer de coussin entre le conducteur ou le passager et le dossier de siège.
  Un coussin pourrait empêcher d'obtenir une posture correcte et réduire l'efficacité de la ceinture de siège et de l'appui-tête, augmentant les risques de mort ou de blessure grave du conducteur ou du passager.
- Ne rien placer sous les sièges avant.
  Des objets placés sous les sièges avant pourraient se retrouver coincés dans les glissières du siège et empêcher les sièges de rester en place. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel. Cela peut aussi occasionner des dommages au mécanisme de réglage.

■ Réglage de la position du siège

- Prenez soin lorsque vous réglez la position du siège qu'aucun passager ne soit blessé par le mouvement du siège.
- Ne pas mettre vos mains sous le siège ou à proximité de pièces mobiles pour éviter de vous blesser.
  Les doigts ou les mains pourraient se retrouver coincés dans le mécanisme du siège.

Coussins gonflables SRS

Les coussins gonflables SRS se déploient lorsque le véhicule subit certains types de chocs violents susceptibles de blesser gravement les occupants. Ils opèrent conjointement aux ceintures de sécurité afin de contribuer à réduire le risque de blessures graves, voire mortelles.

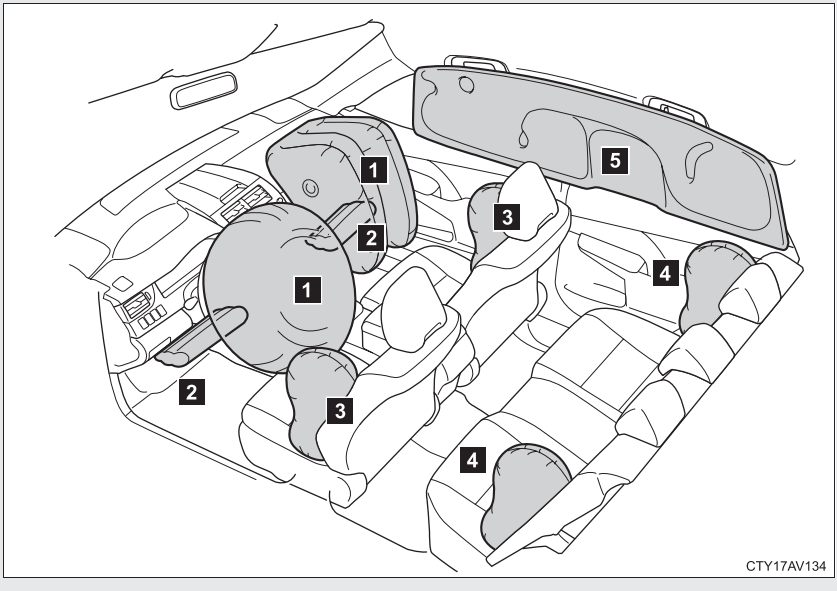

Coussins gonflables SRS frontaux

1 Coussin gonflable SRS conducteur/coussin gonflable du passager avant
Participent à la protection de la tête et du thorax du conducteur et du passager avant contre les chocs avec les éléments intérieurs

2 Coussins gonflables SRS de genoux
Participent à la protection du conducteur et du passager avant

Coussins gonflables SRS latéraux et rideaux

3 Coussins gonflables SRS latéraux avant
Participent à la protection du haut du corps des occupants assis sur le siège avant

4 Coussins gonflables SRS latéraux arrière
Participent à la protection du haut du corps des occupants assis aux places arrière extérieures

5 Coussins gonflables SRS rideaux
Participent principalement à la protection de la tête des occupants assis aux places extérieures

Composition du système de coussins gonflables SRS

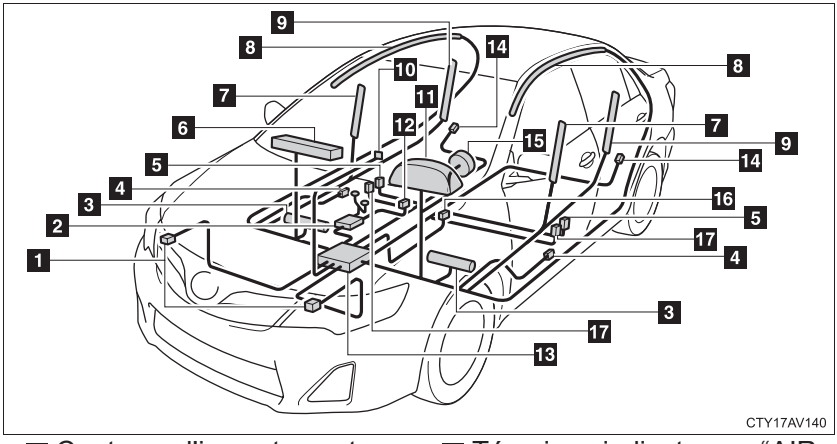

1 Capteurs d'impact avant

2 Système de classification de l'occupant du siège passager avant (ECU et capteurs)

3 Coussin gonflable de genoux

4 Capteurs d'impact latéral (porte avant)

5 Capteurs d'impact latéral (avant)

6 Coussin gonflable du passager avant

7 Coussins gonflables latéraux avant

8 Coussins gonflables rideaux

9 Coussins gonflables latéraux arrière

10 Témoins indicateurs “AIR BAG ON” et “AIR BAG OFF”

11 Témoin d'avertissement SRS

12 Commutateur de boucle de ceinture de sécurité du siège du passager avant

13 Montage du capteur de coussin gonflable

14 Capteurs d'impact latéral (arrière)

15 Coussin gonflable conducteur

16 Commutateur de boucle de ceinture de sécurité du conducteur

17 Prétensionneurs de ceintures de sécurité et limiteurs de force

Votre véhicule est équipé de COUSSINS GONFLABLES INTELLIGENTS, conçus selon les normes de sécurité américaines applicables aux véhicules à moteur (FMVSS208). Le boîtier électronique (ECU) des coussins gonflables régule le déploiement de ces derniers sur la base des informations qu'il reçoit des capteurs, etc., indiqués ci-dessus dans le schéma illustrant les composants du système. Parmi ces informations figurent la gravité du choc et l'occupation du véhicule par les passagers. Le déploiement rapide des coussins gonflables est obtenu au moyen d'une réaction chimique dans les dispositifs de gonflage, qui produit un gaz inoffensif permettant d'amortir le mouvement des occupants.

■ En cas de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage)

- Le contact avec les coussins gonflables SRS en cours de déploiement (gonflage) est susceptible de causer des contusions et de petites écorchures.
- Le déploiement des coussins gonflables s'accompagne d'une puissante détonation et d'une poussière blanche.
- Certaines parties du module de coussin gonflable (moyeu de volant, couvercle du coussin gonflable et générateur de gaz), ainsi que les sièges, certaines parties des montants avant et arrière et des rails latéraux de toit peuvent rester très chauds pendant quelques minutes. Le coussin gonflable lui-même peut aussi être chaud.
- Le pare-brise peut éventuellement se fendre.
- Pour les abonnés Safety Connect, s'il y a déclenchement des coussins gonflables SRS ou percussion violente du véhicule par l'arrière, le système est conçu pour envoyer un appel d'urgence au centre de traitement, qui l'avise de la localisation du véhicule (sans qu'il soit nécessaire de pousser sur le bouton “SOS”); un téléopérateur tente alors de dialoguer avec les occupants pour estimer la gravité de la situation et les besoins en assistance. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence prioritaire et prend les mesures pour que les secours nécessaires soient dépêchés sur place. (→P. 434)

■ **Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS frontaux/coussins gonflables SRS rideaux)**

- Les coussins gonflables SRS frontaux et rideau se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu, équivalent à un choc frontal à une vitesse d'environ 12 à 18 mph (20 à 30 km/h) contre un obstacle fixe et qui ne se déforme pas.

  Cependant, ce seuil de vitesse est considérablement plus élevé si le véhicule heurte un objet, tel qu'un autre véhicule garé ou un poteau de signalisation – qui peuvent se déplacer ou se déformer sous l'impact –, ou encore en cas de collision avec encastrement (par exemple, collision dans laquelle l'avant du véhicule vient “s'engager” sous le châssis d'un camion, etc.).

- En fonction du type de collision, il est possible que seuls les prétensionneurs des ceintures de sécurité s'activent.

- Les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant ne se déclenchent que si une personne est assise dans le siège du passager avant. Toutefois, les coussins gonflables SRS frontaux du passager avant peuvent se déployer si vous placez un bagage sur le siège, alors même que le siège est inoccupé. (→P. 133)

■ **Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideaux)**

- Les coussins gonflables SRS latéraux et rideaux se déploient lorsque la violence du choc dépasse le seuil prévu (le niveau de force correspondant à une force de collision produite par un véhicule d'environ 3300 lb. [1500 kg] entrant en collision avec l'habitacle du véhicule depuis une direction perpendiculaire à l'orientation du véhicule à une vitesse approximative de 12 à 18 mph [20 à 30 km/h]).

- Les coussins gonflables SRS rideaux peuvent également se déployer dans le cas d'une collision frontale grave.

Conditions de déploiement des coussins gonflables SRS (gonflage), en dehors d'une collision

Les coussins gonflables SRS frontaux et les coussins gonflables SRS rideaux peuvent aussi se déployer en cas de choc violent par le dessous du véhicule. La figure en illustre quelques exemples.

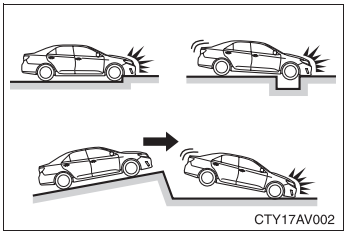

- Choc contre un trottoir ou un obstacle en dur
- Chute ou saut dans un trou profond
- Impact violent ou chute du véhicule

Types de collisions pour lesquels les coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS frontaux) risquent de ne pas se déployer

En règle générale, les coussins gonflables SRS frontaux ne se déploient pas lorsque le véhicule est impliqué dans une collision latérale ou par l'arrière, se retourne ou subit une collision frontale à vitesse réduite. Toutefois, lorsqu'un choc quel qu'il soit entraîne une décélération longitudinale suffisante du véhicule, le déploiement des coussins gonflables SRS frontaux peut se produire.

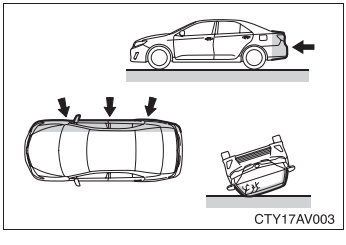

- Choc latéral
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

■ **Types de collisions lors desquelles les coussins gonflables SRS (coussins gonflables SRS latéraux et rideaux) risquent de ne pas se déployer**

Les coussins gonflables SRS latéraux et rideaux peuvent ne pas se déclencher si le véhicule est percuté par le côté sous certains angles, ou en d'autres points que l'habitacle.

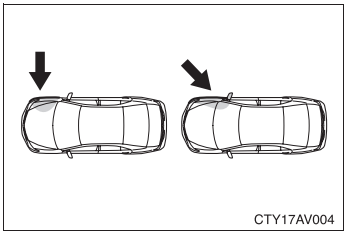

- Choc latéral à l'exclusion de l'habitacle du véhicule
- Choc de biais

Coussins gonflables SRS latéraux: Ne se déploient généralement pas si le véhicule est impliqué dans une collision frontale ou par l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit une collision latérale à vitesse réduite.

Coussins gonflables SRS rideaux: Ne se déploient généralement pas si le véhicule est impliqué dans une collision par l'arrière, s'il se retourne ou bien s'il subit une collision latérale à vitesse réduite.

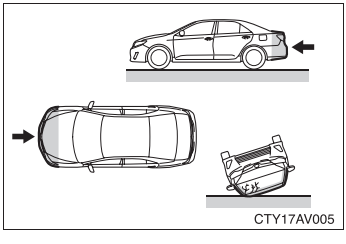

- Choc frontal*
- Choc arrière
- Retournement du véhicule

*: En fonction des conditions et du type d'accident, les coussins gonflables rideaux peuvent se déployer (se gonfler) lors d'un impact frontal.

■ Quand contacter votre concessionnaire Toyota

Contactez votre concessionnaire Toyota dès que possible dans les cas suivants.

- L'un des coussins gonflables SRS s'est déclenché.

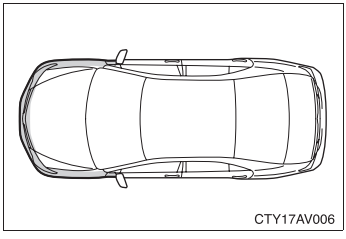

- Le véhicule a subi un choc à l'avant ou celui-ci est déformé, ou bien a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS frontaux et coussins gonflables SRS rideaux.

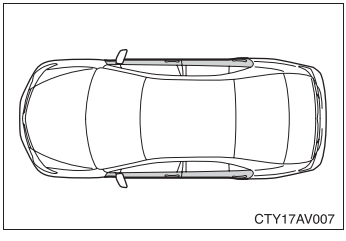

- Le véhicule est partiellement enfoncé ou déformé au niveau d'une porte, ou a été impliqué dans un accident pas assez violent pour provoquer le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideaux.

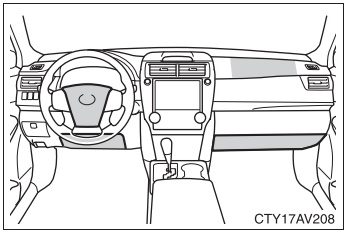

- La garniture du volant, la planche de bord dans sa partie contenant le coussin gonflable du passager avant ou le tableau de bord dans sa partie inférieure montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.

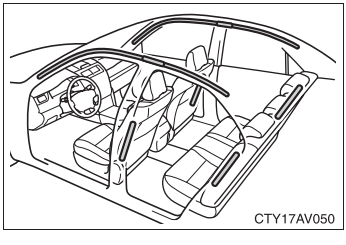

- La partie des sièges renfermant le coussin gonflable latéral montre des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelconque.
- La partie des montants avant, des montants arrière ou des garnitures (capitonnage) du rail latéral du toit où sont contenus les coussins gonflables rideaux porte des signes de rayure, de craquelure ou de détérioration quelle qu'elle soit.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les coussins gonflables SRS

Respectez les précautions suivantes avec les coussins gonflables SRS. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Le conducteur et les passagers du véhicule doivent porter correctement leur ceinture de sécurité.
  Les coussins gonflables SRS sont des dispositifs supplémentaires à utiliser avec les ceintures de sécurité.
- Le coussin gonflable SRS conducteur se déploie avec une violence considérable, qui peut être très dangereux, voire mortel, si le conducteur se trouve très près du coussin gonflable.
  L'autorité fédérale chargée de la sécurité routière aux États-Unis, la NHTSA (National Highway Traffic Safety Administration) conseille:

  Sachant que la zone de danger pour le coussin gonflable conducteur se trouve dans les premiers 2 à 3 in. (50 - 75 mm) de déploiement, vous placer à 10 in. (250 mm) de votre coussin gonflable conducteur vous garantit une marge de sécurité suffisante. Cette distance est à mesurer entre l'axe du volant et le sternum. Si vous êtes assis à moins de 10 in. (250 mm), vous pouvez changer votre position de conduite de plusieurs façons:

  - Reculez votre siège le plus possible, de manière à pouvoir encore atteindre confortablement les pédales.
  - Inclinez légèrement le dossier du siège.
    Bien que les véhicules puissent être différents les uns des autres, la plupart des conducteurs peuvent s'asseoir à une distance de 10 in. (250 mm), même avec le siège conducteur complètement avancé, simplement en inclinant un peu le dossier de siège. Si vous avez des difficultés à voir la route après avoir incliné votre siège, utilisez un coussin ferme et antidérapant pour vous rehausser ou, si votre véhicule est équipé du réglage en hauteur du siège, remontez-le.
  - Si votre volant est réglable, inclinez-le vers le bas. Cela a pour effet d'orienter le coussin gonflable en direction de votre poitrine plutôt que de votre tête et de votre cou.

  Réglez votre siège selon ces recommandations de la NHTSA, tout en conservant le contrôle des pédales, du volant et la vue des commandes du tableau de bord.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les coussins gonflables SRS

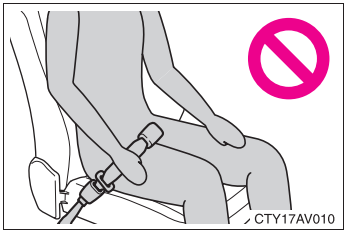

- Si vous attachez une rallonge de ceinture de sécurité aux boucles de ceinture de sécurité avant, mais pas au pêne de la ceinture de sécurité, les coussins gonflables SRS frontaux détectent que le conducteur et le passager avant ont attaché leur ceinture de sécurité, alors même que ce n'est pas le cas. Dans ce cas, il se peut que les coussins gonflables SRS frontaux ne se déploient pas correctement en cas d'accident et vous risquez d'être tué ou grièvement blessé. Veillez à porter la ceinture de sécurité avec la rallonge de ceinture de sécurité.

- Le coussin gonflable SRS passager avant se déploie également avec une violence considérable, qui peut être très dangereuse, voire mortelle, si le passager avant se trouve très près du coussin gonflable. Éloignez le siège du passager avant au maximum du coussin gonflable et réglez le dossier de siège de façon à être assis bien droit dans le siège.

- Les nourrissons et les enfants qui ne sont pas correctement assis et/ou protégés peuvent être grièvement blessés ou tués par le déploiement d'un coussin gonflable. Installez dans un siège de sécurité enfant les enfants trop jeunes pour pouvoir utiliser la ceinture de sécurité. Toyota recommande vivement que les nourrissons et les jeunes enfants soient installés sur le siège arrière du véhicule et convenablement attachés. Les sièges arrière sont plus sûrs pour les nourrissons et les enfants que le siège du passager avant. (→P. 139)

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les coussins gonflables SRS

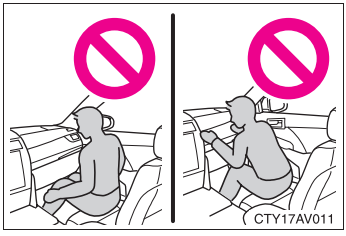

- Ne vous asseyez pas sur le bord du siège et ne vous appuyez pas contre le tableau de bord.

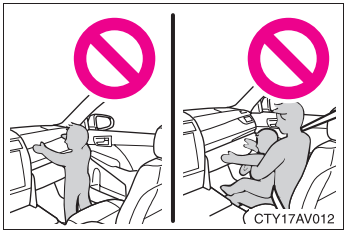

- Ne laissez pas un enfant rester debout devant le coussin gonflable SRS passager avant ou bien s'asseoir sur les genoux du passager avant.
- Ne laissez pas les occupants des sièges avant voyager avec un objet sur les genoux.

- Ne vous appuyez pas contre la porte, contre le rail latéral de toit ou contre les montants avant, latéraux et arrière.

- Ne laissez personne s’agenouiller sur les sièges passagers en appui contre la porte ou sortir la tête ou les mains à l’extérieur du véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les coussins gonflables SRS

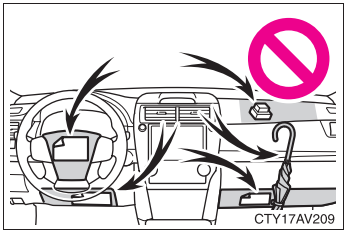

- Ne fixez ni ne posez aucun objet sur le tableau de bord, la garniture du volant de direction et la partie inférieure du tableau de bord.
  Au déploiement des coussins gonflables SRS conducteur, passager avant et genoux, tout objet risque de se transformer en projectile.

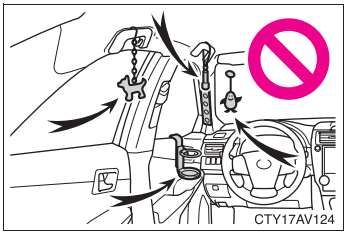

- Ne rien fixer aux portes, à la vitre de pare-brise, aux vitres latérales, aux montants avant et arrière, au rail latéral de toit et à la poignée de maintien.

- Ne suspendez aucun cintre nu ni objet dur aux crochets à vêtements. En cas de déploiement des coussins gonflables SRS rideaux, tous ces objets pourraient se transformer en projectiles et causer des blessures graves, voire mortelles.
- Si un cache en vinyle recouvre la partie où le coussin gonflable SRS de genoux se déploie, veillez à l'enlever.
- N'utilisez aucun accessoire de siège venant recouvrir les zones de déploiement des coussins gonflables SRS latéraux, car il risquerait d'en gêner le déploiement. De tels accessoires peuvent empêcher les coussins gonflables latéraux de fonctionner correctement, désactiver le dispositif ou entraîner le déploiement accidentel des coussins gonflables latéraux, ce qui pourrait entraîner la mort ou des blessures graves.
- Évitez de faire subir des chocs ou des pressions excessives aux zones renfermant les composants des coussins gonflables SRS.
  En effet, cela pourrait entraîner un fonctionnement anormal des coussins gonflables SRS.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les coussins gonflables SRS

- Ne touchez aucun composant du système immédiatement après le déploiement (gonflage) des coussins gonflables SRS, car ils peuvent être chauds.
- Si vous avez des difficultés à respirer après le déploiement des coussins gonflables SRS, ouvrez une porte ou une vitre pour faire entrer de l'air frais, ou bien descendez du véhicule si cela ne présente pas de danger. Essuyez tout résidu dès que possible afin d'éviter d'éventuelles irritations de la peau.
- Si les parties renfermant les coussins gonflables SRS, telles que la garniture du volant et les garnitures de montants avant et arrière, sont abîmées ou craquelées, faites-les remplacer par votre concessionnaire Toyota.

■ Modification et mise au rebut des éléments du système de coussins gonflables SRS

Consultez impérativement votre concessionnaire Toyota si vous avez besoin d'intervenir sur votre véhicule ou de procéder à l'une des modifications suivantes. Les coussins gonflables SRS risquent de ne pas fonctionner correctement ou de se déployer (se gonfler) accidentellement, provoquant ainsi des blessures graves, voire mortelles.

- Installation, dépose, démontage et réparation des coussins gonflables SRS
- Réparations, modifications, démontage ou remplacement du volant, du tableau de bord, de la planche de bord, des sièges ou de leur garnissage, des montants avant, latéraux et arrière ou des rails latéraux de toit
- Réparations ou modifications des ailes avant, du bouclier avant ou des flancs de l'habitacle
- Installation d'un protège-calandre (pare-buffle, pare-kangourou, etc.), de chasse-neiges, de treuils
- Modifications des suspensions du véhicule
- Installation d'appareils électroniques, tels qu'un radioémetteur/récepteur ou d'un lecteur CD
- Aménagements du véhicule visant à permettre sa conduite par une personne atteinte d'un handicap physique

Système de classification des occupants du siège passager avant

Votre véhicule est équipé d'un système de classification de l'occupant du siège passager avant. Ce système détecte les conditions d'occupation du siège passager avant et active ou désactive en conséquence les dispositifs de sécurité du passager avant.

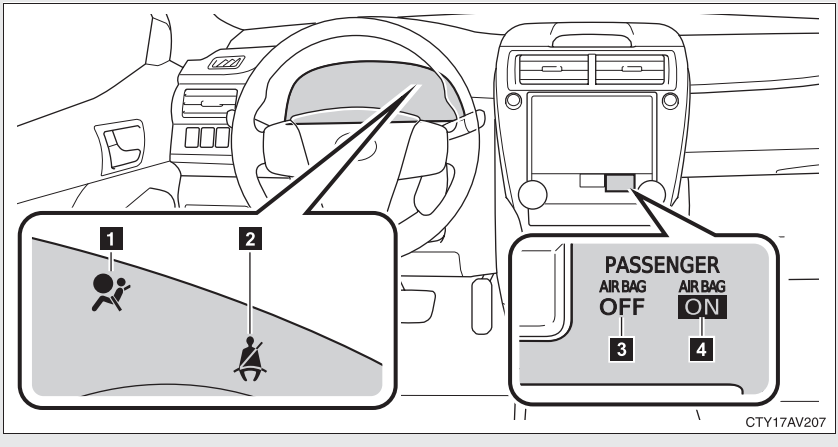

1 Témoin d'alerte SRS
2 Témoin de rappel de ceinture de sécurité
3 Témoin indicateur "AIR BAG OFF"
4 Témoin indicateur "AIR BAG ON"

État et fonctionnement du système de classification de l'occupant du siège passager avant

■ Adulte[*1]

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG ON"
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint[*2] ou clignotant[*3]
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Activé
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	
	Coussin gonflable rideau côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	

■ Enfant[*4]

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF" ou "AIR BAG ON"[*4]
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint[*2] ou clignotant[*3]
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé ou activé[*4]
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	Désactivé ou activé[*4]
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

■ Siège de sécurité enfant avec bébé[*5]

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"[*6]
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	Éteint[*2] ou clignotant[*3]
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

■ Inoccupé

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Arrêt
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

■ **Le système présente une anomalie**

Témoin indicateur/ d'alerte	Témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF"	"AIR BAG OFF"
	Témoin d'alerte SRS	Marche
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité	
Dispositifs	Coussin gonflable du passager avant	Désactivé
	Coussin gonflable latéral du siège passager avant	Activé
	Coussin gonflable rideau côté passager avant	
	Coussin gonflable de genoux du passager avant	Désactivé
	Prétensionneur de ceinture de sécurité de passager avant	Activé

*1: Le système classe toute personne de taille adulte comme un adulte. Lorsqu'un adulte de petite taille est installé dans le siège passager avant, le système peut ne pas le reconnaître comme un adulte, selon sa constitution et sa posture.

*2: Dans le cas où le passager avant porte sa ceinture de sécurité.

*3: Dans le cas où le passager avant ne porte pas sa ceinture de sécurité.

*4: Certains enfants, enfants dans un siège, enfants sur un coussin de rehausse ou enfants dans un siège convertible, peuvent ne pas être reconnus par le système comme des enfants. La constitution et la posture sont des facteurs pouvant jouer un rôle ici.

*5: N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège passager avant. Un siège de sécurité enfant type face à la route ne doit être installé sur le siège passager avant que dans la situation où il impossible de faire autrement.
(→P. 139)

*6: Si le témoin indicateur n'est pas allumé, consultez la section de ce manuel consacrée à l'installation du siège de sécurité enfant. (→P. 144)

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

Respectez les recommandations suivantes concernant le système de classification des occupants du siège passager avant.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Portez correctement votre ceinture de sécurité.
- Veillez à ce que la languette de la ceinture de sécurité du passager avant ne soit pas restée engagée dans la boucle avant qu'une personne ne s'installe dans le siège passager avant.
- Assurez-vous que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est éteint quand la personne installée dans le siège du passager avant utilise une rallonge de ceinture de sécurité. Si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" s'allume, détachez de la boucle de ceinture de sécurité le pêne de la rallonge et attachez de nouveau la ceinture de sécurité. Rattachez la rallonge de ceinture de sécurité après vous être assuré que le témoin indicateur "AIR BAG ON" est bien allumé. Si vous utilisez une rallonge de ceinture de sécurité alors que le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé, les coussins gonflables SRS passager risquent de ne pas se déclencher correctement, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves en cas d'accident.
- Ne pas disposer de charge lourde ou d'équipement sur le siège passager avant.
- N'appliquez pas de poids sur le siège passager avant en posant vos mains ou vos pieds sur le dossier du siège avant lorsque vous êtes à l'arrière.
- Interdisez aux passagers arrière de soulever le siège passager avant avec les pieds ou d'appuyer contre le dossier de siège avec leurs jambes.
- Ne placez pas d'objets sous le siège passager avant.

⚠ ATTENTION

■ Précautions à observer avec le système de classification des occupants du siège passager avant

- N'inclinez pas le dossier du siège passager avant au point qu'il vienne à toucher le siège arrière. Le témoin indicateur “AIR BAG OFF” risquerait alors de s'allumer, indiquant que les coussins gonflables passager ne se déploieront pas en cas d'accident grave. Si le dossier vient à toucher le siège arrière, redressez-le afin qu'il ne le touche plus. Réglez le dossier de siège passager avant aussi droit que possible lorsque le véhicule est en mouvement. Une inclinaison excessive du dossier de siège risque de diminuer l'efficacité des ceintures de sécurité.
- Si un adulte est installé dans le siège du passager avant, le témoin indicateur “AIR BAG ON” est allumé. Si le témoin “AIR BAG OFF” est allumé, demandez au passager de s'asseoir bien droit, bien appuyé contre son dossier et pieds posés sur le sol et d'attacher correctement sa ceinture de sécurité. Si le témoin “AIR BAG OFF” reste toujours allumé, demandez au passager d'aller s'asseoir sur le siège arrière ou, si cela n'est pas possible, de reculer complètement le siège du passager avant.
- Si vous ne pouvez pas faire autrement que d’installer un siège de sécurité enfant type face à la route dans le siège passager avant, effectuez cette installation dans le bon ordre. (→P. 144)
- Ne modifiez ni ne démontez les sièges avant.
- Ne donnez pas de coup de pied dans le siège passager avant et ne lui faites subir aucun choc violent. Sinon, le témoin d’alerte SRS risque de s’allumer pour indiquer une anomalie du système de détection. Dans ce cas, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.
- Un siège de sécurité enfant installé à une place arrière ne doit pas être en contact avec le dossier du siège avant.
- Ne recouvrez l’assise des sièges d’aucun accessoire, comme un coussin ou une housse par exemple.
- Ne modifiez ni ne remplacez la sellerie des sièges avant.

Sièges de sécurité enfant

Tout siège de sécurité enfant, qu'il soit prévu pour les nourrissons ou les jeunes enfants, doit lui-même être convenablement attaché au siège avec la portion sous-abdominale de la ceinture sous-abdominale/d'épaule.

Aux États-Unis (dans les 50 États) et au Canada, l'utilisation des sièges de sécurité enfant est désormais rendue obligatoire par la loi.

Points à retenir

Des études ont montré qu'il est beaucoup plus sûr d'installer un siège de sécurité enfant à l'arrière que sur le siège passager avant.

- Choisissez un siège de sécurité enfant adapté à votre véhicule et correspondant à l'âge et à la taille de l'enfant.
- Pour en savoir plus sur l'installation, suivez les instructions fournies avec le système de retenue pour enfant.
  Des instructions d'installation générales sont fournies dans ce manuel. (→P. 144)

Types de sièges de sécurité enfant

Les sièges de sécurité enfant sont classés en 3 catégories, selon l'âge et la taille de l'enfant:

Siège de sécurité jeune enfant/modulable — type dos à la route

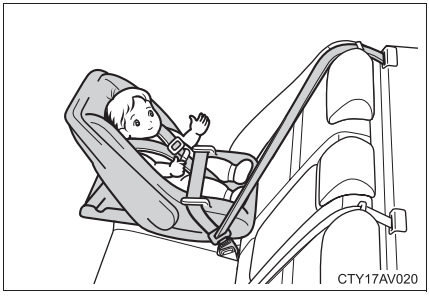

Siège modulable — type face à la route

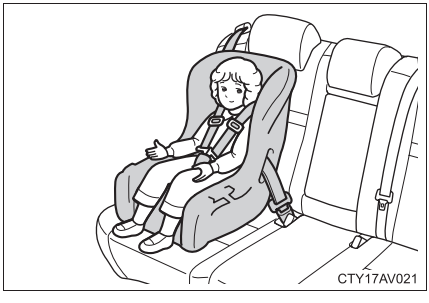

Coussin de rehausse

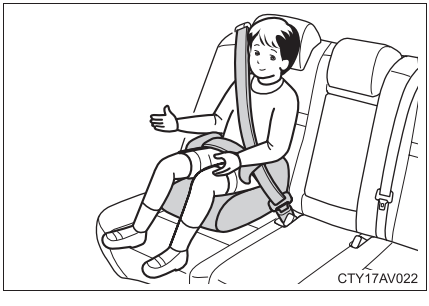

Choix d'un siège de sécurité enfant adapté

- Utilisez un siège de sécurité enfant adapté à votre enfant, tant que ce dernier n'a pas suffisamment grandi pour pouvoir porter normalement la ceinture de sécurité du véhicule.
- Si l'enfant est trop grand pour prendre place dans un siège de sécurité enfant, installez-le dans un siège arrière et utilisez la ceinture de sécurité du véhicule. (→P. 89)

ATTENTION

Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- Afin que l'enfant soit protégé efficacement en cas d'accident ou arrêt brusque, il doit être correctement attaché avec la ceinture de sécurité du véhicule ou installé dans un siège de sécurité enfant, selon son âge et sa taille. Tenir un enfant dans ses bras ne permet pas de le protéger correctement, à la différence d'un siège de sécurité enfant. En cas d'accident, l'enfant risque d'être projeté contre le pare-brise ou écrasé entre la personne qui le tient et les éléments de l'habitacle.
- Toyota vous recommande vivement d'utiliser un siège de sécurité enfant approprié en accord avec la taille de l'enfant et monté sur le siège arrière. Les statistiques prouvent que les enfants sont mieux protégés lorsqu'ils sont assis à l'arrière plutôt qu'à l'avant.
- N'installez jamais un siège de sécurité enfant type dos à la route sur le siège du passager avant, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. En cas d'accident, par la violence et la vitesse de son déploiement, le coussin gonflable du passager avant peut blesser grièvement, voire tuer l'enfant si vous l'avez installé sur le siège du passager avant dans un siège de sécurité enfant type dos à la route.

⚠ ATTENTION

■ Précautions avec les sièges de sécurité enfant

- Lorsque vous installez un siège de sécurité enfant face à la route sur le siège du passager avant, déplacez le siège vers l'arrière aussi loin que possible. Un siège de sécurité enfant qui nécessite le recours à une sangle de retenue supérieure ne doit pas être utilisé sur le siège du passager avant en raison de l'absence de dispositif d'arrimage prévu à cet effet sur le siège du passager avant. Redressez et reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur “AIR BAG OFF” est allumé, car le déploiement du coussin gonflable du passager avant peut être très rapide et violent. Sinon, l'enfant risque d'être grièvement blessé, voire tué.
- N’utilisez pas la rallonge de ceinture de sécurité pour installer un siège de sécurité enfant, que ce soit à l’avant ou à l’arrière. Si vous installez le siège de sécurité enfant avec la rallonge attachée à la ceinture de sécurité, le siège de sécurité enfant n’est pas assez tenu par la ceinture, et le risque existe qu’en cas arrêt brusque, d’embardée ou d’accident, l’enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.
- Ne laissez jamais un enfant appuyer sa tête ou une partie de son corps contre la porte ou contre la partie du siège, des montants avant ou arrière ou des rails latéraux de toit où les coussins gonflables SRS latéraux ou rideaux se déploient, même si l'enfant est assis dans son siège de sécurité enfant. Le déploiement des coussins gonflables SRS latéraux et rideaux représente un danger, le choc pouvant entraîner des blessures graves, voire mortelles, chez l'enfant.
- Veillez à respecter toutes les instructions d’installation du siège de sécurité enfant fournies par le fabricant, et à faire en sorte que le siège soit correctement arrimé. Si le siège est mal arrimé, l’enfant risque d’être grièvement blessé, voire tué lors d’un arrêt brusque, d’une embardée ou d’un accident.

⚠ ATTENTION

■ Présence d'enfants à bord du véhicule

Ne laissez pas les enfants jouer avec la ceinture de sécurité. Si la ceinture de sécurité s'enroule autour du cou de l'enfant, elle risque de provoquer un étranglement ou d'autres blessures graves pouvant entraîner la mort.
Si cela se produit et que la boucle ne peut pas être ouverte, des ciseaux doivent être utilisés pour couper la ceinture.

■ Lorsque le siège de sécurité enfant ne sert pas

- Veillez à bien arrimer le siège de sécurité enfant au siège, même lorsqu'il ne sert pas.
  Ne laissez pas le siège de sécurité enfant dans l'habitacle sans l'arrimer.
- S'il est nécessaire de détacher le siège de sécurité enfant, enlevez-le du véhicule ou bien rangez-le dans le coffre, de manière sûre. Cela évitera qu'il blesse les occupants en cas d'arrêt brusque, d'embardée ou d'accident.

Installation du siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant. Attachez solidement les sièges de sécurité enfant aux sièges au moyen des points d'ancrage LATCH ou de la ceinture de sécurité. Attachez la sangle de retenue supérieure au moment d'installer le siège de sécurité enfant.

Vous pouvez utiliser la ceinture sous-abdominale/d'épaule si le siège de sécurité enfant employé n'est pas compatible avec le système LATCH (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant).

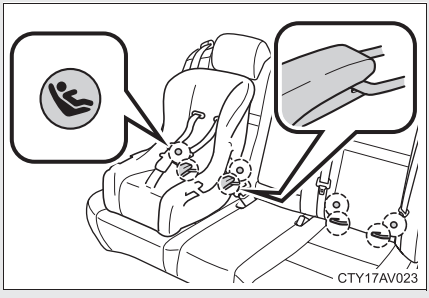

Points d'ancrage LATCH pour sièges de sécurité enfant

Les sièges arrière sont équipés de points d'ancrage LATCH aux places extérieures. (Leur emplacement est indiqué par des boutons intégrés aux sièges.)

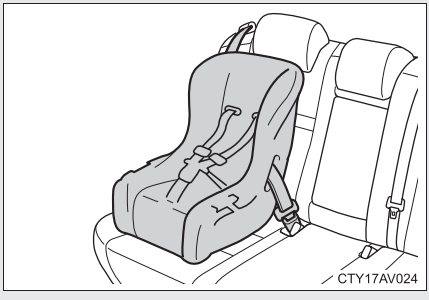

Ceintures de sécurité équipées d'un mécanisme de verrouillage pour sièges de sécurité enfant (ceintures ALR/ELR, sauf celle du conducteur) (→P. 89)

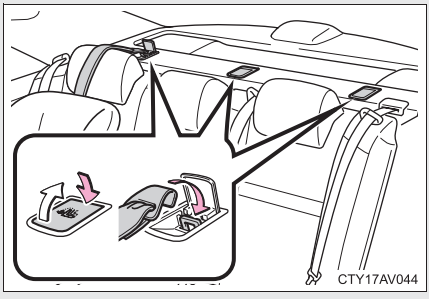

Pattes d'ancrage (pour la sangle de retenue supérieure)

Une patte d'ancrage est prévue à chaque place arrière.

Installation avec le système LATCH

Type A

ÉTAPE 1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

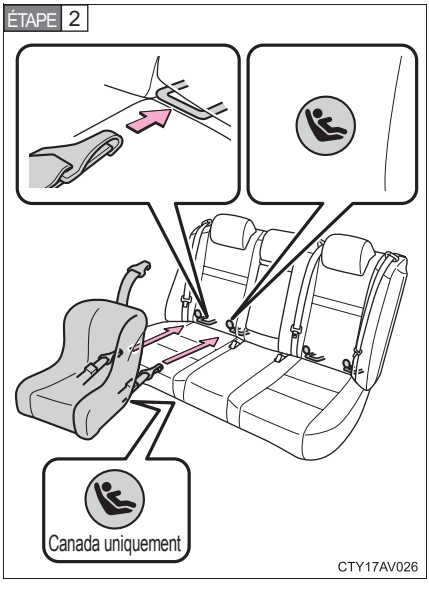

Arrimez les crochets des sangles inférieures aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

Type B

ÉTAPE 1 Écartez légèrement l'assise et le dossier de siège.

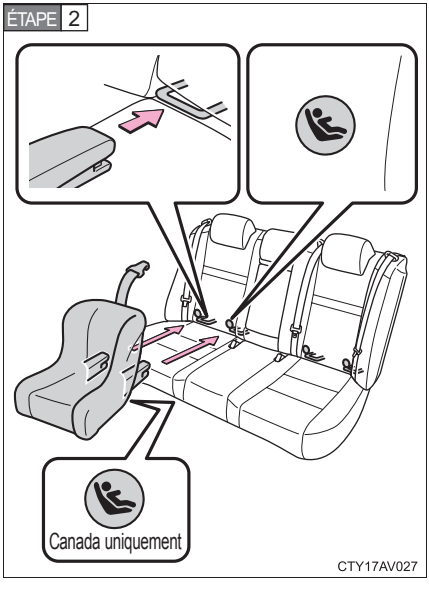

Accrochez les boucles aux points d'ancrage LATCH. Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet.

Pour les utilisateurs résidant au Canada:
Le symbole apposé sur le siège de sécurité enfant indique la présence d'un système de fixation inférieur.

Installation du siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité (ceinture à verrouillage pour siège de sécurité enfant)

■ Siège de sécurité jeune enfant/modulable — type dos à la route

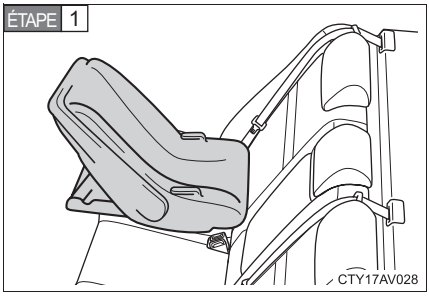

Posez le siège de sécurité enfant sur le siège arrière, dos à la route.

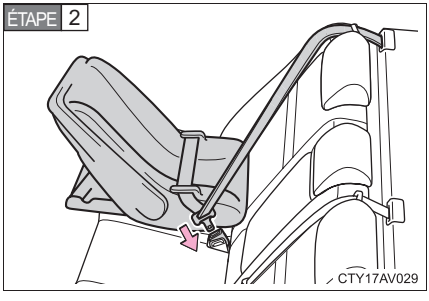

Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

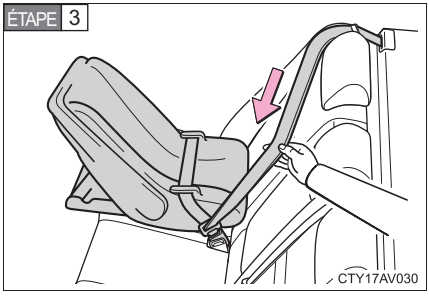

Déroulez complètement la ceinture d'épaule, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.

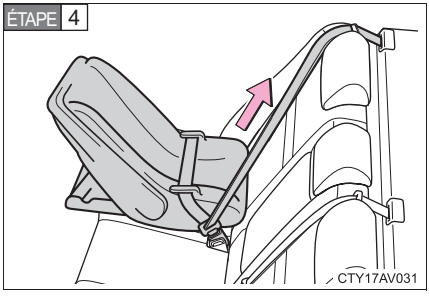

Plaquez le siège de sécurité enfant contre le siège arrière et laissez la ceinture d'épaule s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la ceinture d'épaule enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.

■ Siège modulable — type face à la route

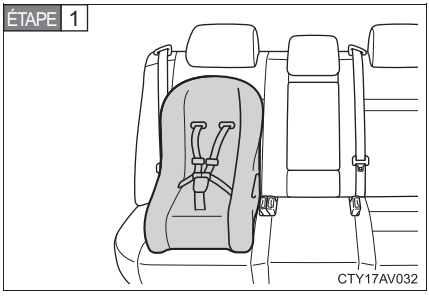

Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

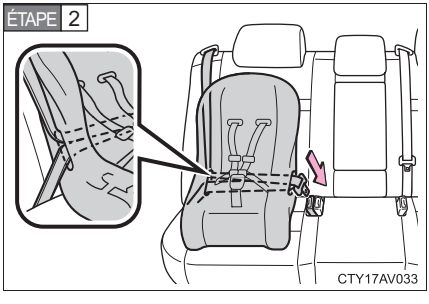

Faites passer la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant et attachez-la à la boucle. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

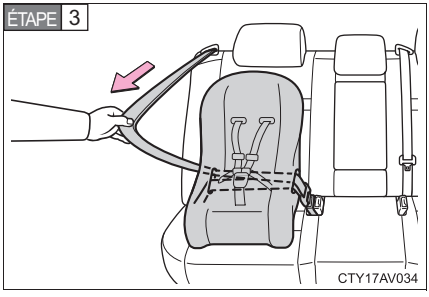

Déroulez complètement la ceinture d'épaule, puis laissez-la s'enrouler afin qu'elle se bloque. Une fois bloquée, la ceinture ne peut plus être déroulée.

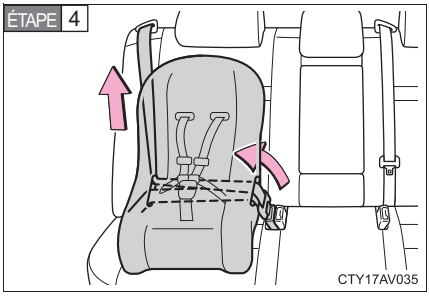

Plaquez le siège de sécurité enfant contre le dossier de siège arrière et laissez la ceinture d'épaule s'enrouler jusqu'à ce que le siège de sécurité enfant soit bien bloqué en place.

Une fois la ceinture d'épaule enroulée au point d'être tendue, tirez sur la ceinture pour vérifier qu'elle ne peut plus être déroulée.

ÉTAPE 5 Si le siège de sécurité enfant est muni d'une sangle de retenue supérieure, cette dernière doit être arrimée au point d'ancrage prévu à cet effet. (→P. 151)

■ Coussin de rehausse

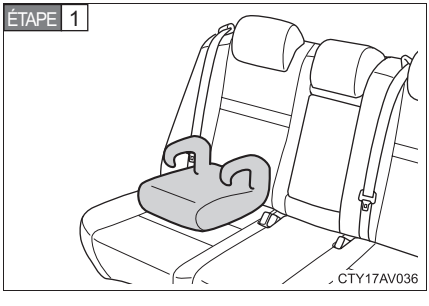

Posez le siège de sécurité enfant sur le siège, face à la route.

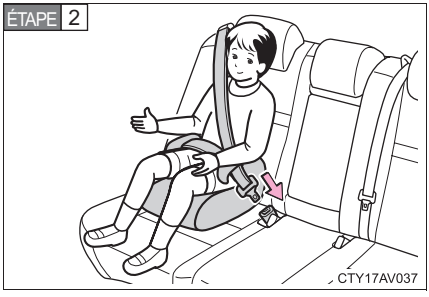

Installez l'enfant dans le siège de sécurité enfant. Passez la ceinture de sécurité dans le siège de sécurité enfant conformément aux instructions fournies par son fabricant, puis engagez le pêne dans la boucle de ceinture. Assurez-vous que la ceinture n'est pas vrillée.

Vérifiez le positionnement correct de la ceinture d'épaule sur l'épaule de l'enfant, la ceinture sous-abdominale doit être placée le plus bas possible. (→P. 89)

Démontage d'un siège de sécurité enfant attaché avec la ceinture de sécurité

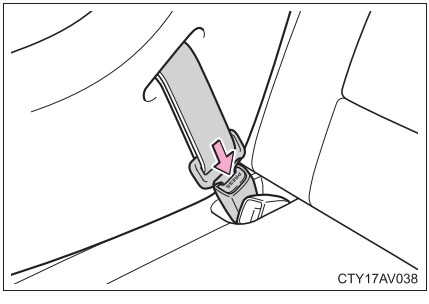

Appuyez sur le bouton de déverrouillage de la boucle et laissez la ceinture de sécurité s'enrouler complètement.

Sièges de sécurité enfant avec sangle de retenue supérieure

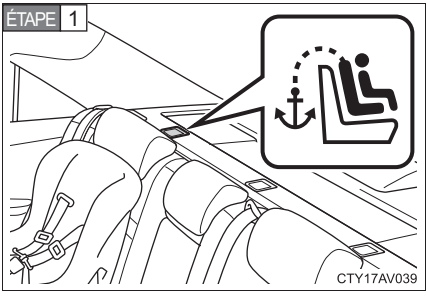

Fixez le siège de sécurité enfant au moyen de la ceinture de sécurité ou des points d'ancrage LATCH.

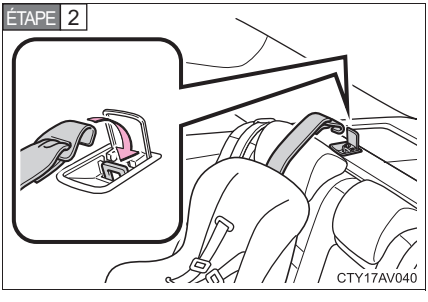

Ouvrez le cache de la patte d'ancrage, attachez le crochet à la patte d'ancrage et tendez la sangle de retenue supérieure.

Assurez-vous que la sangle de retenue supérieure est solidement attachée.

■ Législations et normes relatives aux points d'ancrage

Le système LATCH est conforme aux normes FMVSS225 ou CMVSS210.2. Les sièges de sécurité enfant conformes aux spécifications des normes FMVSS213 ou CMVSS213 peuvent être utilisés.
Ce véhicule est conçu pour être conforme à la norme SAE J1819.

⚠ ATTENTION

■ En cas d'installation d'un coussin de rehausse

Pour empêcher la ceinture de passer en mode ALR, ne déroulez pas complètement la ceinture d'épaule. En mode ALR, la ceinture ne fonctionne qu'en tension. Ceci peut gêner ou blesser l'enfant. (→P. 91)

⚠ ATTENTION

■ Installation d'un siège de sécurité enfant

Respectez les instructions fournies dans le manuel d'installation du siège de sécurité enfant et arrimez solidement ce dernier.
Si le siège de sécurité enfant n'est pas bien fixé en place, l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

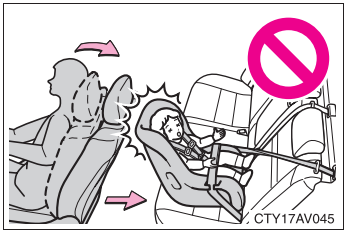

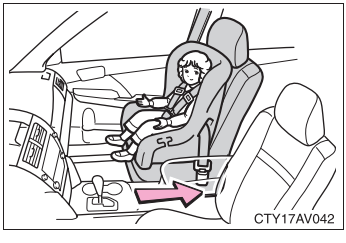

- Si le siège conducteur gêne le siège de sécurité enfant et empêche sa fixation correcte, installez le siège de sécurité enfant dans le siège arrière droit.
- Positionnez le siège passager avant de sorte qu'il ne gêne pas le siège de sécurité enfant.
- Si vous avez besoin d'installer un siège de sécurité enfant sur le siège avant et que vous ne pouvez vraiment pas faire autrement, utilisez un siège de type face à la route uniquement. Si vous installez un siège de sécurité enfant type face à la route sur le siège du passager avant, reculez toujours le siège au maximum, même si le témoin indicateur "AIR BAG OFF" est allumé. Le non-respect de cette consigne pourrait entrainer la mort ou de graves blessures dans le cas du déploiement des coussins gonflables (gonflement).

⚠ ATTENTION

■ Installation d'un siège de sécurité enfant

- Si vous installez un coussin de rehausse, vérifiez toujours que la ceinture d'épaule passe bien au milieu de l'épaule de l'enfant. La ceinture ne doit pas gêner l'enfant au cou, mais ne doit pas non plus glisser de son épaule. Dans le cas contraire, des blessures graves, voire mortelles, pourraient survenir en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.
- Vérifiez que la ceinture est correctement attachée et n'est pas vrillée.
- Essayez de faire bouger le siège de sécurité enfant latéralement et longitudinalement pour vous assurer qu'il est bien fixé.
- Après vous être assuré de la bonne fixation du siège de sécurité enfant, ne procédez plus à aucun réglage du siège.
- Respectez toutes les instructions d'installation fournies par le fabricant du siège de sécurité enfant.

■ N'utilisez pas de rallonge de ceinture de sécurité

Si vous utilisez la rallonge de ceinture de sécurité pour arrimer le siège de sécurité enfant, celui-ci ne sera pas suffisamment retenu par la ceinture et le risque existe qu'en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident, l'enfant ou un autre passager soit blessé grièvement, voire tué.

■ Pour fixer correctement un siège de sécurité enfant aux points d'ancrage

Lorsque vous utilisez les points d'ancrage LATCH, vérifiez l'absence de tout objet gênant à proximité des points d'ancrage et vérifiez que la ceinture de sécurité n'est pas coincée derrière le siège de sécurité enfant. Assurez-vous que le siège de sécurité enfant est solidement arrimé, sinon l'enfant ou les autres passagers risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

Au volant 2

2-1. Procédures de conduite

Conduite du véhicule 156
Contacteur de démarrage 167
Mode de conduite électrique EV 175
Boîte de vitesses hybride 179
Levier de clignotants 182
Frein de stationnement 184
Avertisseur 185

2-2. Combiné d'instruments

Jauges et compteurs..... 186
Témoins indicateurs et d'alerte 192
Écran multifonctionnel..... 197

2-3. Utilisation de l'éclairage et des essuie-glaces

Commande des feux avant 204
Sélecteur des feux antibrouillard 211
Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise..... 213

2-4. Utilisation des autres systèmes de conduite

Régulateur de vitesse 217
Systèmes d'aide à la conduite 222
Aide au démarrage en côte 228
BSM (Surveillance de l'angle mort) 230

2-5. Informations relatives à la conduite

Chargement et bagages 242
Limites de charge du véhicule..... 247
Conseils de conduite hivernale 248
Conduite avec une caravane/remorque..... 253
Remorquage 254

Il est impératif de respecter les procédures suivantes pour une conduite en toute sécurité:

■ Démarrage du système hybride

→P. 167

■ Conduite

ÉTAPE 1 Avec la pédale de frein enfoncée, mettez le levier de vitesses sur D. (→P. 179)

ÉTAPE 2 Desserrez le frein de stationnement. (→P. 184)

ÉTAPE 3 Relâchez progressivement la pédale de frein et appuyez lentement sur la pédale d'accélérateur pour mettre en mouvement le véhicule.

■ Arrêt

ÉTAPE 1 Levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Si nécessaire, serrez le frein de stationnement.

Si le véhicule doit rester arrêté pour une période prolongée, mettez le levier de vitesses sur P. (→P. 179)

■ Stationnement du véhicule

ÉTAPE 1 Levier de vitesses sur D, appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2 Serrez le frein de stationnement. (→P. 184)

ÉTAPE 3 Mettez le levier de vitesses sur P. (→P. 179)

En cas de stationnement en côte, calez les roues selon les besoins.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton "POWER" pour arrêter le système hybride.

ÉTAPE 5 Verrouillez la porte en vous assurant que vous avez la clé électronique sur vous.

Départ en côte à fort pourcentage

ÉTAPE 1 Assurez-vous que le frein de stationnement est serré et mettez le levier de vitesses sur D.

ÉTAPE 2 Appuyez doucement sur la pédale d'accélérateur.

ÉTAPE 3 Desserrez le frein de stationnement.

Conduite par temps de pluie

- Conduisez avec prudence lorsqu'il pleut, car la visibilité est réduite, les vitres ont tendance à se couvrir de buée et la route est glissante.
- Conduisez avec prudence lorsqu'il se met à pleuvoir, car la route est particulièrement glissante à ce moment-la.
- Sur autoroute, évitez de rouler à vitesse soutenue par temps de pluie, car l'eau risque de former entre les pneus et la chaussée une pellicule suffisante pour ôter toute efficacité à la direction et aux freins.

Régime moteur pendant la conduite

Dans les conditions suivantes, la vitesse du moteur pourrait s'élever pendant la conduite. Cela est provoqué par le contrôle automatique de passage à un rapport supérieur ou de rétrogradation pour correspondre aux conditions de conduite. Cela n'indique pas une accélération soudaine.

- Le véhicule est considéré comme roulant en montée ou en descente
- Lorsque la pédale d'accélérateur est relâchée

Rodage de votre Toyota neuve

Pour prolonger la durée de vie de votre véhicule, il est recommandé de respecter les précautions suivantes:

- Pendant les 200 premiers miles (300 km):
  Évitez les coups de frein brusques.
- Pendant les 1000 premiers miles (1600 km):
  - Ne roulez pas à des vitesses extrêmes.
  - Évitez les accélérations soudaines.
  - Ne roulez pas à vitesse constante pendant trop longtemps.

Frein de stationnement à tambours incorporés aux disques

Votre véhicule est équipé d'un frein de stationnement à tambours incorporés aux disques. Ce type de système de freinage nécessite un rodage périodique des mâchoires de frein ou à chaque remplacement des mâchoires et/ou des tambours du frein de stationnement. Demandez à votre concessionnaire Toyota d'effectuer le rodage.

Conduite à l'étranger

Observez les réglementations en vigueur concernant l'immatriculation des véhicules et confirmez de pouvoir trouver le carburant dont vous avez besoin. (→P. 602)

Pour un meilleur rendement

- Mettez le levier de vitesses sur D pour conduire.
  En position N, le moteur thermique fonctionne, mais aucune électricité ne peut être produite. Cela a pour conséquence une décharge de la batterie du système hybride (batterie de traction), et donc un recours superflu à la puissance du moteur pour recharger.
- Adoptez une conduite souple.
  Évitez les accélérations et les décélérations brutales. Le fait d'accélérer et de décélérer de manière progressive et sans à-coups permet d'exploiter plus efficacement le moteur électrique (moteur de traction), sans avoir recours au moteur thermique.
- Évitez les accélérations répétées.
  Toute accélération consomme de la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction), avec pour conséquence à terme une capacité d'accélération dégradée. Il suffit de moins enfoncer la pédale d'accélérateur pour recharger la batterie du système hybride.
- Mettez le levier de vitesses sur P pour stationner.
  En position N, la batterie du système hybride (batterie de traction) n'est pas rechargée.
  Laisser le levier de vitesses trop longtemps sur N a tendance à entraîner la décharge de la batterie du système hybride. Le véhicule ne peut pas rouler si la batterie du système hybride est déchargée.

Lorsque "FORCE MOTRICE LIMITÉE" est affiché sur l'écran multifonctionnel

La force motrice est limitée. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous démarrez le véhicule

Gardez toujours le pied sur la pédale de frein lorsque le véhicule est à l'arrêt, système hybride en marche. Ceci évite au véhicule de bouger.

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- Ne conduisez pas si vous ne connaissez pas bien l'emplacement des pédales de frein et d'accélérateur, afin de ne pas vous tromper de pédale.
  - Le fait d'appuyer accidentellement sur la pédale d'accélérateur au lieu de la pédale de frein a pour résultat une accélération soudaine, pouvant provoquer un accident grave, voire mortel.
  - Lorsque vous effectuez une marche arrière, vous pouvez être amené à vous retourner, d'où une difficulté éventuelle à actionner les pédales. Veillez à pouvoir actionner convenablement les pédales.
  - Assurez-vous de toujours adopter une position de conduite correcte, même pour les petits déplacements. Cela vous permet d'actionner convenablement les pédales de frein et d'accélérateur.
  - Utilisez le pied droit pour appuyer sur la pédale de frein. Si vous utilisez votre pied gauche pour appuyer sur la pédale de frein, vous risquez de réagir trop lentement en cas d'urgence, ce qui peut provoquer un accident.
- La conduite du véhicule hybride avec le seul moteur électrique ne génère aucun bruit moteur. Dans ce cas, les piétons, cyclistes ou autres usagers de la route aux alentours peuvent ne pas avoir conscience de la présence du véhicule. Même lorsque le système d'alerte sonore d'approche est actif, les personnes peuvent ne pas avoir conscience de l'approche du véhicule dès lors que l'environnement est bruyant, etc. Par conséquent, vous devez conduire encore plus prudemment.
- Ne pas conduire le véhicule sur des matériaux enflammés ni l'arrêter à proximité.
  Le système d'échappement et les gaz d'échappement peuvent être extrêmement chauds. Ces parties brûlantes peuvent causer un incendie si des matières inflammables se trouvent à proximité.
- Ne laissez pas le véhicule reculer alors que le levier de vitesses est sur une position de marche avant ou avancer alors qu'il est sur R.
  Cela risque de provoquer un accident ou d'occasionner des dommages au véhicule.

⚠ ATTENTION

- Si vous sentez une odeur de gaz d'échappement à l'intérieur du véhicule, ouvrez les vitres et contrôlez que le coffre est fermé. De grandes quantités de gaz d'échappement pénétrant dans le véhicule peuvent entraîner une somnolence du conducteur et provoquer un accident, ou de graves problèmes de santé, voire la mort. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.
- Ne mettez pas le levier de vitesses sur P alors que le véhicule est en mouvement.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne mettez pas le levier de vitesses sur R alors que le véhicule roule en marche avant.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Ne mettez pas le levier de vitesses sur D alors que le véhicule roule en marche arrière.
  Cela pourrait endommager la transmission et provoquer une perte de contrôle du véhicule.
- Le fait de mettre le levier de vitesses sur N alors que le véhicule est en mouvement a pour résultat que le système hybride n'est plus en prise. Le frein moteur est indisponible lorsque le système hybride n'est plus en prise.
- Pendant la marche normale du véhicule, n'arrêtez pas le système hybride.
  Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction ou des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction et des freins plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.
  En cas d'urgence, par exemple s'il n'est pas possible d'arrêter le véhicule de façon normale: →P. 596
- Utilisez le frein moteur (rétrograder) pour maintenir une vitesse de sécurité lorsque vous descendez une pente.
  L'utilisation des freins en continu pourrait provoquer leur surchauffe et leur perte d'efficacité. (→P. 179)

⚠ ATTENTION

- Ne pas ajuster la position du volant, du siège, des rétroviseurs extérieurs ou intérieurs tout en conduisant.
  Cela pourrait provoquer la perte de contrôle du véhicule et provoquer des accidents entrainant la mort ou de graves blessures.
- Veillez à ce qu'aucun passager ne soit installé de telle manière qu'une partie de son corps (bras, tête, etc.) soit à l'extérieur du véhicule, afin qu'il ne coure aucun risque de blessure grave, voire mortelle.
- Ne dépassez pas la limite de vitesse autorisée. Même si les limitations de vitesse le permettent, ne roulez pas à plus de 85 mph (140 km/h) si le véhicule n'est pas équipé de pneus haute vitesse. À plus de 85 mph (140 km/h), le pneu peut exploser, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident. Demandez conseil à un revendeur de pneumatiques afin qu'il détermine si votre véhicule est équipé de pneus haute vitesse ou non, avant de conduire à de telles vitesses.

■ En cas de conduite sur route glissante

- Toute manœuvre brutale des freins, de l'accélérateur et de la direction risque de provoquer une perte d'adhérence des pneus, suffisante pour réduire votre capacité à garder la maîtrise du véhicule, avec pour conséquence possible un accident.
- L'accélération soudaine et l'effet de frein moteur engendré par la rétrogradation ou le changement de régime du moteur risquent de provoquer une perte adhérence du véhicule et de provoquer un accident.
- Après avoir roulé dans une flaque d'eau profonde, appuyez légèrement sur la pédale de frein pour vous assurer du bon fonctionnement des freins. Lorsqu'elles sont détrempées, les plaquettes de frein peuvent entraîner un mauvais fonctionnement des freins. Si les freins d'un seul côté sont humides et ne freinent pas bien, le comportement du véhicule risque d'être perturbé, avec pour conséquence possible un accident.

■ Lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le levier de vitesses lorsque vous avez le pied sur la pédale d'accélérateur. Le déplacement du levier de vitesses sur une autre position que P ou N peut provoquer une accélération rapide et imprévue du véhicule, susceptible d'entraîner un accident grave ou mortel.

⚠ ATTENTION

■ Si vous entendez un bruit de crissement ou de grincement (indicateurs d'usure des plaquettes de frein)

Faites vérifier et remplacer les plaquettes de frein par votre concessionnaire Toyota dès que possible.
Si les plaquettes de frein ne sont pas remplacées lorsqu'elles devraient l'être, le rotor pourrait être endommagé.

Il est dangereux de conduire le véhicule lorsque les limites d'usure des plaquettes de frein et/ou des disques de frein sont dépassées.

■ Lorsque le véhicule est à l'arrêt

- N'appuyez pas sur la pédale d'accélérateur inutilement.
  Si le levier de vitesse est sur une position autre que P ou N, le véhicule risque de démarrer brusquement, sans que vous vous y attendiez et de provoquer un accident.
- Ne laissez pas le véhicule avec le système hybride en fonction pendant trop longtemps.
  Si une telle situation ne pouvait pas être évitée, garez le véhicule dans un espace ouvert et vérifiez que les fumées d'échappement n'est pas à l'intérieur du véhicule.
- Afin d'éviter un accident causé par le recul du véhicule, gardez toujours le pied sur la pédale de frein tant que le témoin "READY" est allumé. Utilisez le frein de stationnement selon les besoins.
- Si le véhicule est arrêté dans une pente, afin d'éviter un accident causé par le véhicule roulant vers l'avant ou l'arrière, gardez toujours le pied sur la pédale de frein et serrez vigoureusement le frein de stationnement selon les besoins.
- Évitez d'emballer ou de relancer le moteur.
  Faire tourner le moteur à haut régime alors que le véhicule est à l'arrêt peut causer une surchauffe de système l'échappement, et entraîner un incendie si un produit inflammable est à proximité.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le véhicule est en stationnement

- Ne laissez pas de lunettes de vue, de briquets, d'aérosols ou de canettes de soda à bord du véhicule s'il est stationné en plein soleil.
  Cela pourrait entrainer les conséquences suivantes:
  - Du gaz peut s'échapper du briquet ou de l'aérosol, provoquant un incendie.
  - La température à l'intérieur du véhicule peut entraîner la déformation ou la fissuration des verres plastiques et de la monture plastique d'une paire de lunettes.
  - Les canettes de soda peuvent exploser et arroser de leur contenu l'habitacle, provoquant un court-circuit des équipements électriques du véhicule.
- Ne laissez jamais de briquets dans le véhicule. Si vous laissez un briquet dans la boîte à gants ou sur le plancher par exemple, il peut être accidentellement allumé au moment de charger des bagages ou de régler le siège, ce qui pourrait provoquer un incendie.
- Ne collez pas de disque adhésif sur le pare-brise ou les vitres. Ne disposez pas de diffuseurs, tels que des désodorisants, sur le tableau de bord ou la planche de bord. Les disques adhésifs ou les diffuseurs peuvent agir comme une loupe et provoquer un incendie dans le véhicule.
- Ne laissez pas de porte ou de fenêtre ouverte si le vitrage incurvé est revêtu d'un film métallisé, de couleur argentée par exemple. Sous l'effet de la réflexion des rayons du soleil, le verre pourrait agir comme une loupe et provoquer un incendie.
- Serrez systématiquement le frein de stationnement, placez le levier de vitesses sur P, arrêtez le système hybride et verrouillez le véhicule.
  Ne vous éloignez pas du véhicule alors que le système hybride est en fonction.
- Ne touchez pas le tuyau d'échappement alors que le système hybride est en marche, ou immédiatement après son arrêt.
  Vous risqueriez de vous brûler.

⚠ ATTENTION

- Ne laissez pas le véhicule, système hybride en marche, à proximité de congères de neige, ou dans une zone où il neige. Si des congères de neige se forment autour du véhicule alors que le système hybride est en marche, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Gaz d'échappement

Les gaz d'échappement contiennent du monoxyde de carbone (CO), gaz nocif incolore et inodore. L'inhalation de gaz d'échappement pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.

- Si le véhicule se trouve dans une zone mal ventilée, arrêtez le système hybride. Dans un local fermé tel un garage, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle. Cela pourrait entraîner de graves problèmes de santé, voire la mort.
- Le système d'échappement doit faire l'objet de contrôles réguliers. Si celui-ci présente un trou ou une fissure due à la corrosion, un joint endommagé ou des bruits anormaux, assurez-vous de faire inspecter et réparer le véhicule par votre concessionnaire Toyota. Autrement, les gaz d'échappement risquent de pénétrer dans le véhicule et d'occasionner de graves problèmes de santé, voire la mort.

■ Lorsque vous faites une pause à bord du véhicule

Mettez toujours le système hybride sur arrêt. Autrement, vous pourriez accidentellement déplacer le levier de vitesses ou appuyer sur la pédale d'accélérateur, avec pour conséquence un risque d'accident ou d'incendie causé par une surchauffe du système hybride. De plus, si le véhicule est stationné dans un endroit mal ventilé, les gaz d'échappement risquent de s'accumuler et de pénétrer dans l'habitacle, entraînant de graves problèmes de santé, voire la mort.

⚠ ATTENTION

■ Au freinage

- Lorsque les freins sont mouillés, conduisez plus prudemment.
  La distance de freinage augmente lorsque les freins sont mouillés, et cela pourrait amener un côté du véhicule à freiner différemment de l'autre côté. Par ailleurs, le frein de stationnement risque de ne pas maintenir le véhicule parfaitement à l'arrêt.
- Si le système de freinage à pilotage électronique ne fonctionne pas, ne suivez pas les autres véhicules de trop près et évitez les descentes ou les virages serrés qui obligent à freiner.
  Dans ce cas, le freinage est toujours possible, mais la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée. Par ailleurs, la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.
- Le système de freinage se compose d'au moins 2 systèmes hydrauliques distincts; en cas de défaillance de l'un des circuits, l'autre (les autres) fonctionne(nt) toujours. Dans ce cas, la pédale de frein doit être enfoncée plus fermement qu'à l'accoutumée et la distance de freinage augmente. Faites immédiatement réparer les freins.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous conduisez le véhicule

- N'appuyez pas en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein pendant la marche du véhicule, car cela peut réduire le couple moteur disponible.
- Pour empêcher le véhicule de reculer dans une côte, abstenez-vous d'accélérer ou d'appuyer en même temps sur les pédales d'accélérateur et de frein.

■ Lorsque vous stationnez le véhicule

Mettez systématiquement le levier de vitesses sur P. Autrement, le véhicule risque de se mettre en mouvement ou d'accélérer brutalement si vous appuyez accidentellement sur la pédale d'accélérateur.

⚠ NOTE

Pour éviter tout dommage aux éléments du véhicule

- Évitez de laisser trop longtemps le volant tourné jusqu'en butée à droite ou à gauche.
  Cela pourrait endommager le moteur de direction assistée.
- Lorsque vous devez franchir des bosses sur la route, roulez aussi lentement que possible afin d'éviter d'abîmer les roues, le soubassement du véhicule, etc.

En cas de crevaison pendant la marche du véhicule

Une crevaison ou un pneu abîmé peut avoir les conséquences suivantes. Tenez fermement le volant en mains et appuyez progressivement sur la pédale de frein pour ralentir et arrêter le véhicule dans un endroit en sécurité.

- Vous pouvez éprouver des difficultés à maîtriser votre véhicule.
- Le véhicule produit des sons ou des vibrations anormales.
- Le véhicule se comporte anormalement.

Informations sur la conduite à tenir en cas de crevaison (→P. 564)

À l'approche d'une route inondée

Ne vous engagez pas sur une route inondée par suite de fortes pluies, etc. Vous risqueriez en effet de causer des dommages importants au véhicule:

- Calage du moteur
- Court-circuit dans les équipements électriques
- Dommages moteur causés par l'immersion dans l'eau

Dans l'éventualité où vous vous seriez engagé sur une route inondée et où le véhicule se serait trouvé noyé, ne manquez pas de faire vérifier les points suivants par votre concessionnaire Toyota:

- Fonctionnement des freins
- Changement en quantité et en qualité de l'huile et autres fluides utilisés dans le moteur, le système hybride, la boîte de vitesses, etc.
- État du graissage des roulements et des articulations de suspension (chaque fois que possible), et fonctionnement de toutes les articulations, roulements, etc.

Contacteur de démarrage

Effectuez les opérations suivantes lorsque vous avez la clé électronique sur vous pour démarrer le système hybride ou changer le mode du bouton “POWER”.

■ Démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P.

Si le levier de vitesses n’est pas sur P, il n’est pas possible de démarrer le système hybride. (→P. 179)

ÉTAPE 3 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein.

sera affiché sur l’écran multifonctionnel.

Si ce n’est pas le cas, le système hybride ne peut pas être démarré.

ÉTAPE 4

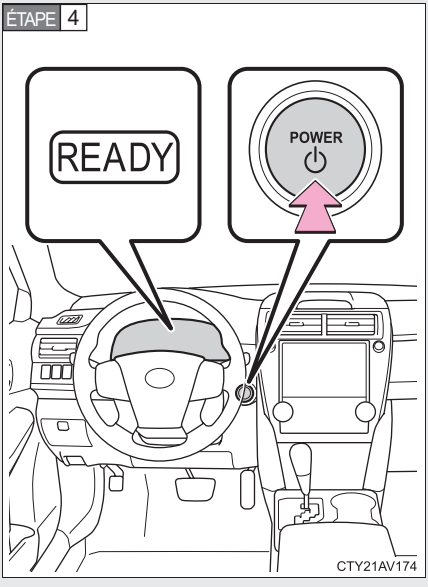

Appuyez sur le bouton “POWER”.

Après quelques instants, le témoin “READY” s’allume, accompagné d’un bip.

Le véhicule est en capacité de rouler lorsque le témoin “READY” est allumé, même si le moteur est arrêté.

Maintenez la pédale de frein enfoncée jusqu’à ce que le système hybride ait démarré.

Le démarrage du système hybride est possible quel que soit le mode dans lequel se trouve le bouton “POWER”.

ÉTAPE 5 Vérifiez que le témoin “READY” est allumé.

Le véhicule ne peut pas rouler tant que le témoin “READY” est éteint.

■ **Arrêt du système hybride**

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur P.

ÉTAPE 3 Serrez le frein de stationnement. (→P. 184)

ÉTAPE 4 Relâchez la pédale de frein.

ÉTAPE 5 Appuyez sur le bouton “POWER”.

ÉTAPE 6 Vérifiez que

est éteint sur l’écran multifonctionnel.

■ Sélection des différents modes du bouton “POWER”

Il est possible de changer de modes en appuyant sur le bouton “POWER” avec la pédale de frein relâchée. (Le mode change à chaque pression sur le bouton.)

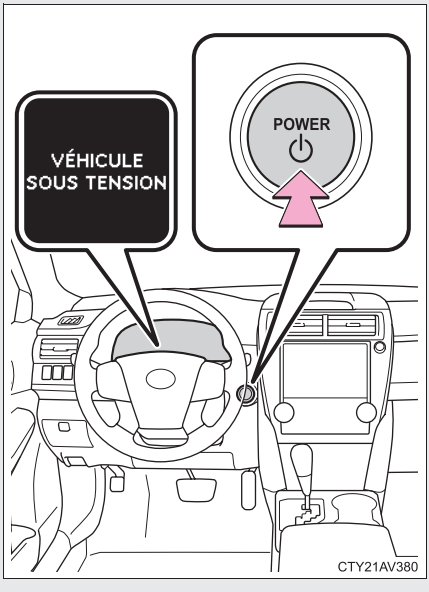

Arrêt*

Les feux de détresse restent fonctionnels.

L’écran multifonctionnel ne s’affichera pas.

Mode ACCESSOIRES

Certains équipements électriques sont utilisables, tels que le système audio.

sera affiché sur l’écran multifonctionnel.

Mode MARCHE

Tous les équipements électriques sont utilisables.

sera affiché sur l’écran multifonctionnel.

*: Si le levier de vitesses n’est pas sur P lorsque vous arrêtez le système hybride, le bouton “POWER” passe en mode ACCESSOIRES et non en mode arrêt.

Lorsque vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesses n'est pas sur P

Si vous arrêtez le système hybride alors que le levier de vitesses n'est pas sur P, le bouton "POWER" n'est pas mis sur arrêt mais en mode ACCESSOIRES. Procédez comme suit pour le mettre sur arrêt:

ÉTAPE 1 Vérifiez que le frein de stationnement est serré.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur P.

ÉTAPE 3 Vérifiez que

est affiché sur l'écran multifonctionnel, puis appuyez une fois sur le bouton "POWER".

ÉTAPE 4 Vérifiez que

est éteint sur l'écran multifonctionnel.

■ **Coupure automatique du contact**

Si le véhicule est laissé en mode ACCESSOIRE pendant plus de 20 minutes ou en mode MARCHE (le système hybride n'est pas en cours de fonctionnement) pendant plus d'une heure avec le levier de vitesses en position P, le bouton "POWER" est automatiquement désactivé. Toutefois, cette fonction ne permet pas complètement d'éviter la décharge de la batterie 12 V. Ne laissez pas le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES ou MARCHE pendant de longues périodes sans que le système hybride ne fonctionne.

■ **Bruits et vibrations particuliers aux véhicules hybrides**

→P. 34

■ **Pile de la clé électronique usée**

→P. 64

■ **Lorsque la température ambiante est basse, en conditions hivernales par exemple**

Il peut arriver que quelques secondes soient nécessaires avant que le témoin "READY" ne s'allume.

■ **Conditions affectant le fonctionnement**

→P. 60

■ **Remarque sur l'accès "mains libres"**

→P. 61

■ **Si le système hybride ne démarre pas**

● Le système antidémarrage n'a peut-être pas été désactivé. (→P. 112)

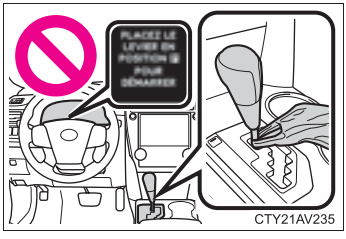

CTY21AV235

● Vérifiez que le levier de vitesses est bien sur P. Le système hybride ne peut pas démarrer si le levier de vitesses n'est plus sur P. "PLACEZ LE LEVIER EN POSITION P POUR DÉMARRER" s'affiche alors sur l'écran multifonctionnel.

■ **Antivol de direction**

Après la mise du bouton "POWER" sur arrêt et l'ouverture et la fermeture des portes, le volant est bloqué par l'antivol de direction. Pour débloquer l'antivol de direction, actionnez de nouveau le bouton "POWER".

■ **Lorsque l'antivol de direction ne peut pas être désarmé**

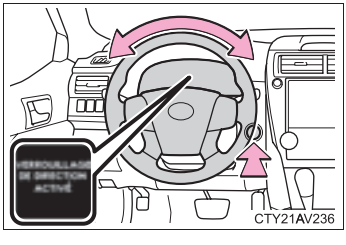

CTY21AV236

L'écran multifonctionnel affiche "VERROUILLAGE DE DIRECTION ACTIVÉ".

Vérifiez que le levier de vitesses est sur P. Appuyez sur le bouton "POWER" tout en tournant le volant à gauche et à droite.

■ **Protection contre la surchauffe du moteur d'antivol de direction**

Pour éviter que le moteur de l'antivol de direction ne surchauffe, son fonctionnement est suspendu en cas de démarrages et d'arrêts répétés du système hybride dans un court laps de temps. Dans ce cas, abstenez-vous de faire fonctionner le système hybride. Après un délai d'environ 10 secondes, le moteur de l'antivol de direction recommence à fonctionner.

■ **Lorsque “VÈRIFIEZ LE SYSTÈME SMART KEY” s’affiche sur l’écran multifonctionnel.**

Le système peut être défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

■ **Si le témoin “READY” ne s’allume pas**

Si le témoin “READY” ne s’allume pas lorsque vous appuyez sur le bouton “POWER” alors que le levier de vitesses est sur P et que vous appuyez sur la pédale de frein, contactez sans attendre votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de défaillance technique du système hybride**

→P. 546

■ **Si la pile de la clé électronique est usée**

→P. 497

■ **Utilisation du bouton “POWER”**

- Pour manipuler le bouton “POWER”, il suffit d’appuyer dessus rapidement et franchement. Si vous n’appuyez pas correctement sur le bouton “POWER”, le mode du bouton risque de ne pas changer ou le système hybride de ne pas démarrer. Il n’est pas nécessaire d’appuyer longuement sur ce bouton.
- Si vous essayez de redémarrer le système hybride tout de suite après avoir mis le bouton “POWER” sur arrêt, il peut arriver dans certains cas que le système hybride ne démarre pas. Après avoir mis le bouton “POWER” sur arrêt, veuillez patienter quelques secondes avant de redémarrer le système hybride.

■ **Si le système d’accès et de démarrage “mains libres” a été désactivé par paramètres personnalisés**

→P. 581

⚠ ATTENTION

■ Au démarrage du système hybride

Installez-vous toujours dans le siège conducteur avant de démarrer le système hybride. N'appuyez sous aucun prétexte sur la pédale d'accélérateur pendant que vous démarrez le système hybride.
Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

■ Précautions pendant la conduite

Si le système hybride connaît une défaillance alors que le véhicule roule, abstenez-vous d'ouvrir ou de verrouiller les portes jusqu' à ce que vous puissiez arrêter le véhicule dans un endroit sûr. L'activation de l'antivol de direction dans ces circonstances pourrait conduire à un accident grave, voire mortel.

■ Procédure d'arrêt du système hybride en cas d'urgence

Si vous avez besoin d'arrêter le système hybride en urgence pendant la conduite du véhicule, appuyez longuement sur le bouton "POWER" pendant plus de 2 secondes ou appuyez dessus brièvement au minimum 3 fois de suite. (→P. 596)

Cependant, ne touchez pas le bouton "POWER" pendant la conduite, sauf en cas d'urgence. Arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule n'entraîne pas la perte de contrôle de la direction ou des freins, mais ces systèmes ne sont plus assistés. Cela rend la manœuvre de la direction plus difficile, et par conséquent il vous est conseillé de garer le véhicule sur le bord de la route dès que vous pouvez le faire en toute sécurité.

⚠ NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

- Ne laissez pas le bouton “POWER” en mode ACCESSOIRES ou MARCHE pendant trop longtemps, sans que le système hybride ne soit en fonction.
- Si l’écran multifonctionnel affiche

, le bouton “POWER” n’est pas en mode ARRÊT. Sortez du véhicule après avoir placé le bouton “POWER” en mode arrêt.
- N’arrêtez pas le système hybride alors que le levier de vitesses n’est pas sur P. Si le système hybride est arrêté avec le levier de vitesses sur une autre position, le bouton “POWER” est mis en mode ACCESSOIRES et non sur arrêt. Si le véhicule est laissé en mode ACCESSOIRES, la batterie 12 V risque de se décharger.

Au démarrage du système hybride

N’appuyez pas sur la pédale d’accélérateur inutilement.

Symptômes indiquant une anomalie au niveau du bouton “POWER”

Si le bouton “POWER” ne semble pas fonctionner comme d’habitude, si par exemple il bloque légèrement, il peut s’agir d’une anomalie. Contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

Mode de conduite électrique EV

En mode électrique EV, le moteur électrique, alimenté par la batterie du système hybride, assure seul la propulsion du véhicule.

Ce mode vous permet de circuler en zone résidentielle tôt le matin et tard le soir, ou dans les parkings souterrains, etc., sans vous préoccuper des nuisances sonores et des émissions polluantes. Cependant, lorsque le système d'alerte d'approche du véhicule est activé, le véhicule peut faire du bruit.

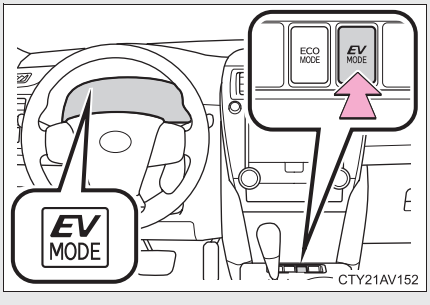

Marche/arrêt du mode de conduite électrique EV

Lorsque vous sélectionnez le mode de conduite électrique EV, le témoin correspondant s'allume. Pour rétablir le véhicule en mode de propulsion normal (utilisant les moteurs thermique et électrique combinés [moteur de traction]), appuyez sur le bouton alors que le mode de conduite électrique EV est actif.

■ **Sélection du mode de conduite électrique EV quand le moteur thermique est froid**

Si vous démarrez le système hybride alors que le moteur thermique est froid, ce dernier va automatiquement démarrer après quelques instants, afin de monter en température. Dans ce cas, il vous est impossible de sélectionner le mode électrique EV.
Sitôt le système hybride démarré et le témoin “READY” allumé, appuyez sur le bouton de mode de conduite électrique EV avant que le moteur thermique démarre, pour passer en mode électrique EV.

■ **Situations dans lesquelles il n’est pas possible d’activer le mode de conduite électrique EV**

Vous risquez de ne pas pouvoir passer en mode de conduite électrique EV dans les situations suivantes. Si le mode ne peut être activé, un signal sonore se déclenche et un message s’affiche à l’écran multifonctionnel.

- Le système hybride est trop chaud.
  Vous avez laissé le véhicule au soleil, roulé en montagne ou à vitesse soutenue, etc.
- Le système hybride est trop froid.
  Vous avez laissé le véhicule exposé pendant longtemps à des températures inférieures à 68°F (20°C), etc.
- Le moteur thermique est en cours de chauffe.
- Le niveau de charge de la batterie (batterie de traction) du système hybride est bas.
  Le niveau de charge de la batterie du système hybride affiché par le “Energy Monitor” est bas. (→P. 41)
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h).
- Vous appuyez franchement sur la pédale d’accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.
- Le désembuage du pare-brise est en marche.

Annulation automatique du mode de conduite électrique EV

Lorsque vous roulez en mode de conduite électrique EV, le moteur thermique est susceptible de redémarrer automatiquement dans les situations suivantes. Lorsque le mode de conduite électrique EV est annulé, un signal sonore se déclenche et le témoin de mode électrique EV clignote puis s'éteint.

- Le niveau de charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) devient faible.
  Le niveau de charge de la batterie du système hybride affiché par le "Energy Monitor" est bas. (→P. 41)
- Le véhicule accélère à plus de 25 mph (40 km/h).
- Vous appuyez franchement sur la pédale d'accélérateur ou le véhicule est en pente, etc.

Autonomie possible en mode de conduite électrique EV

Les distances de conduite possibles avec le mode de conduite EV varient de quelques centaines de yards (quelques centaines de mètres) à environ 1,3 miles (2 km). La conduite est possible à des vitesses inférieures à environ 25 mph (40 km/h). Cependant, en fonction des conditions du véhicule, il y a des situations pour lesquelles le mode de conduite EV ne peut pas être utilisé.
(L'autonomie possible dépend du niveau de charge de la batterie du système hybride [batterie de traction] et des conditions de circulation.)

Économie de carburant

Votre Toyota a été étudiée pour permettre les économies maximum de carburant en conditions normales d'utilisation, c'est-à-dire en propulsion combinée moteur thermique/moteur électrique. En roulant en mode de conduite électrique EV plus souvent que nécessaire, vous risquez d'obtenir des économies moindres de carburant.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Lorsque vous roulez en mode de conduite électrique EV, le moteur ne génère aucun bruit. Dans ce cas, les piétons, cyclistes ou autres usagers de la route aux alentours peuvent ne pas avoir conscience du démarrage ou de la présence du véhicule. Par conséquent, vous devez conduire encore plus prudemment, même si le système d'alerte d'approche du véhicule est actif.

Choisissez la gamme de rapports en fonction des conditions de circulation et d'utilisation du véhicule.

■ Manœuvre du levier de vitesses

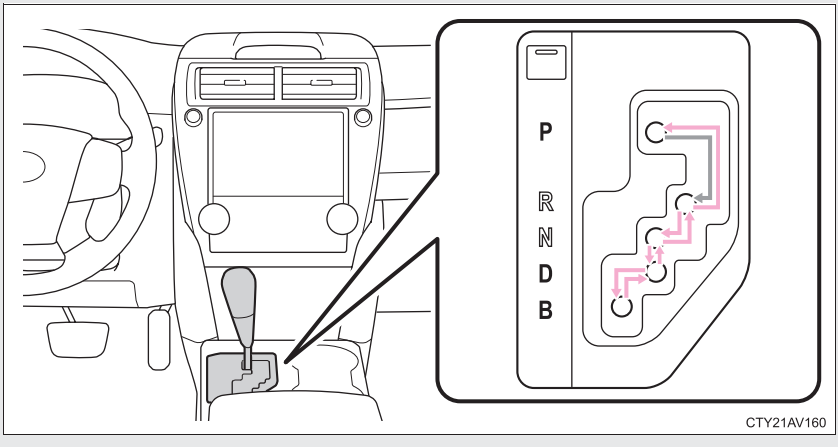

Bouton "POWER" en mode MARCHE, appuyez sur la pédale de frein et manœuvrez le levier de vitesses.

Veillez à ce que le véhicule soit à l'arrêt complet lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses entre P et D.

■ Usage des positions du levier de vitesses

Position du levier de vitesses	Fonction
P	Stationnement du véhicule/démarrage du système hybride
R	Marche arrière
N	Point mort
D	Conduite normale
B	Position pour frein moteur normal

■ Sélection du mode Éco

Lorsque vous conduisez en mode Éco, la puissance motrice du véhicule et l'utilisation du système de climatisation (modes chaud/froid) sont régulées afin de maîtriser la consommation de carburant.

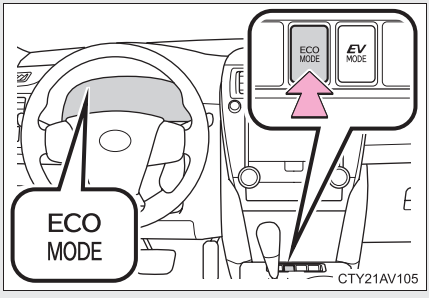

Mode Éco

Lorsque le mode éco est activé, le témoin "ECO MODE" s'allume.

Une nouvelle pression sur le bouton "ECO MODE" désactive cette fonction.

■ Utilisation du système de climatisation en mode Éco

Le mode Éco contrôle les modes chaud/froid et la vitesse du ventilateur du système de climatisation afin améliorer l'économie de carburant. (→P. 258) Pour améliorer le fonctionnement du climatiseur, réglez la vitesse du ventilateur ou désactivez le mode Éco.

■ Lorsque la circulation est difficile

Lorsque le levier de vitesse est sur N, la batterie du système hybride (batterie de traction) ne se recharge pas. Afin d'éviter que la batterie du système hybride ne se décharge, évitez de laisser le levier de vitesses sur N pendant trop longtemps.

■ Si le levier de vitesses est bloqué sur P

→P. 578

ATTENTION

■ En cas de conduite sur route glissante

Ne pas accélérer ni changer de rapport brusquement.
Les à-coups engendrés par le frein moteur risquent de faire déraper le véhicule et d'entraîner un accident.

Levier de clignotants

La levier de clignotants sert à indiquer les intentions suivantes du conducteur:

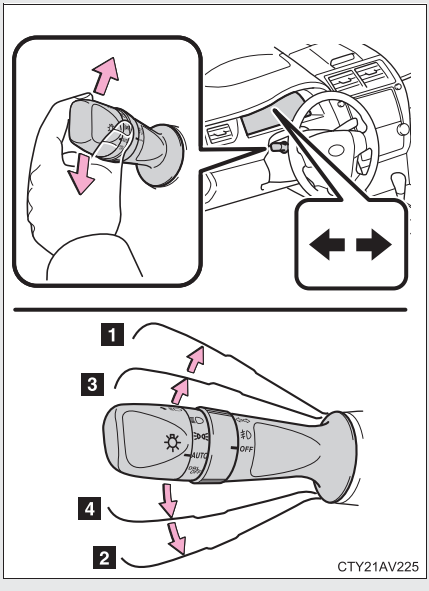

1 Virage à droite

2 Virage à gauche

3 Changement de voie de circulation, à droite (déplacez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant droit clignote à 3 reprises.

4 Changement de voie de circulation, à gauche (déplacez le commodo à mi-course et relâchez-le)

Le clignotant gauche clignote à 3 reprises.

■ **Conditions de fonctionnement des clignotants**

Le bouton “POWER” est en mode MARCHE.

■ **Si les clignotants clignotent plus rapidement qu’à l’habitude**

Vérifiez qu’une ampoule n’est pas grillée sur un clignotant avant ou arrière.

■ **Si les clignotants cessent de clignoter avant que le changement de voie de circulation soit effectué**

Actionnez encore le commodo.

■ **Interruption du clignotement des clignotants pendant un changement de voie de circulation**

Actionnez le commodo dans le sens opposé.

Frein de stationnement

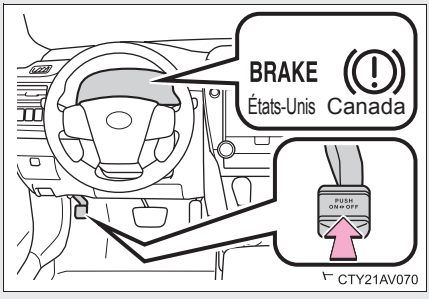

Pour serrer le frein de stationnement, appuyez à fond sur la pédale du frein de stationnement avec votre pied gauche tout en appuyant sur la pédale de frein avec votre pied droit.

(Appuyez une deuxième fois sur la pédale pour desserrer le frein de stationnement.)

Utilisation en période hivernale

Reportez-vous à “Conseils de conduite hivernale” pour l’utilisation du frein de stationnement en période hivernale. (→P. 248)

⚠ NOTE

Avant de prendre le volant

Desserrez entièrement le frein de stationnement.
Rouler avec le frein de stationnement serré entraîne une surchauffe anormale des organes de freinage, avec pour conséquences de moins bonnes performances de freinage et une usure accrue des freins.

Avertisseur

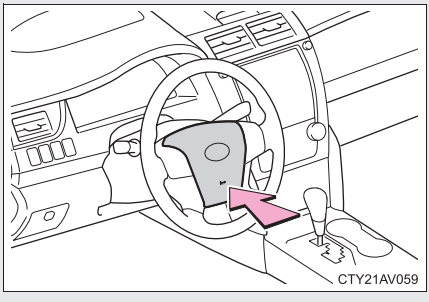

Pour actionner l'avertisseur, appuyez sur le symbole ou à proximité.

■ Après réglage du volant

Assurez-vous que le volant est fermement verrouillé.
L'avertisseur pourrait ne pas sonner si le volant n'est pas verrouillé.
(→P. 96)

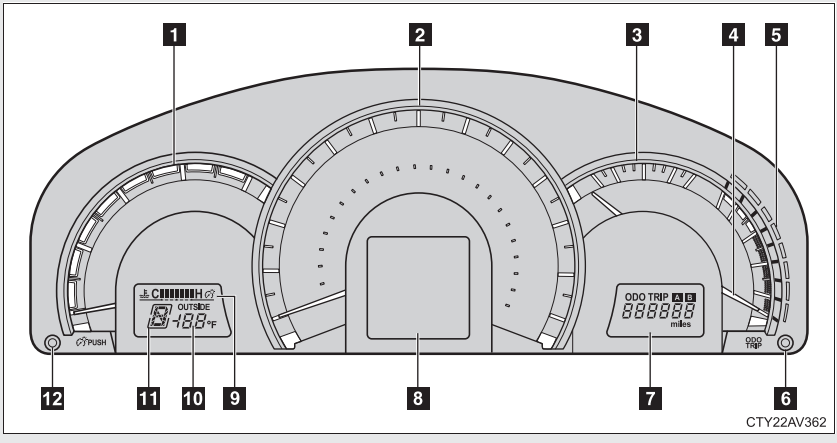

1 Témoin du système hybride

Indique le niveau de puissance et de régénération du système hybride.

2 Compteur de vitesse

Indique la vitesse du véhicule.

3 Jauge de carburant

Indique la quantité de carburant restant dans le réservoir.

4 Indicateur de consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro.

5 Indicateur de consommation instantanée de carburant

Affiche le niveau instantané de consommation de carburant.

6 Bouton de modification d'affichage

→P. 188

7 Affichage du totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

→P. 188

8 Écran multifonctionnel

→P. 197

9 Affichage de la température du liquide de refroidissement moteur/commande d'éclairage du tableau de bord

Affiche la température du liquide de refroidissement moteur et la commande d'éclairage du tableau de bord.

10 Affichage de la température extérieure

→P. 409

11 Affichage de la position du levier de vitesses

Indique la position courante du levier de vitesses.

→P. 179

12 Bouton de commande d'éclairage du tableau de bord

→P. 189

Sélection de l'affichage du totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

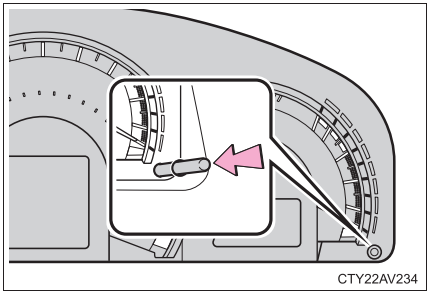

Appuyez sur la touche pour changer l'affichage comme suit.

● Totalisateur kilométrique

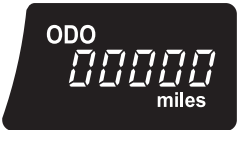

Indique le kilométrage total parcouru par le véhicule.

● Totalisateurs partiels A et B

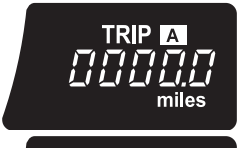

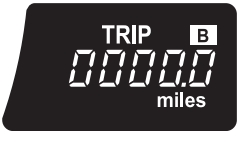

Indique la distance parcourue par le véhicule depuis la dernière remise à zéro. Les totalisateurs partiels A et B permettent d'enregistrer et d'afficher des distances différentes de façon indépendante.

Appuyez longuement sur le bouton pour effectuer une réinitialisation.

Bouton de commande d’éclairage du tableau de bord

Il est possible de régler la luminosité de l’éclairage du tableau de bord.

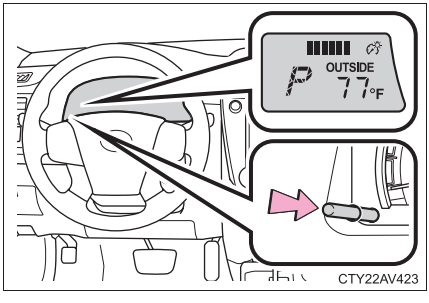

Appuyez sur le bouton pour régler la luminosité de l’éclairage du tableau de bord.

■ Conditions d'allumage des instruments et de l'écran d'affichage

Le bouton "POWER" est en mode MARCHE.

■ Témoin du système hybride

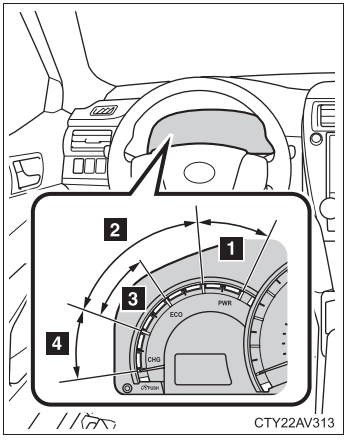

1 Zone Puissance
Indique une conduite en dehors de la plage d'écoconduite (conduite à pleine puissance, etc.)

2 Zone Éco
Indique que vous conduisez le véhicule de manière éco-responsable.

3 Zone Éco hybride
Indique que le moteur thermique n'est pas utilisé très souvent.

Le moteur thermique s'arrête et redémarre automatiquement dans diverses conditions.

4 Zone Charge
Indique une récupération de l'énergie via le freinage récupératif.

- Maintenez l'aiguille de l'instrument dans la zone Éco pour obtenir les meilleurs résultats possibles en matière de consommation de carburant.
- La zone de charge indique que le système est en mode de régénération*. L'énergie régénérée est utilisée pour recharger la batterie.

*: Tel qu'utilisé dans le présent manuel, le terme "régénération" désigne la conversion en énergie électrique de l'énergie cinétique engendrée par le mouvement du véhicule.

■ Régime moteur

Sur les véhicules hybrides, le régime du moteur thermique est piloté avec précision afin de maîtriser la consommation de carburant et de réduire les émissions polluantes, etc.
Il arrive parfois que le régime du moteur thermique affiché diffère, même si les conditions d'utilisation et de conduite du véhicule sont identiques.

Luminosité de l'éclairage du tableau de bord

Lorsque les feux de position sont allumés, l'éclairage du tableau de bord baisse légèrement en luminosité, sauf s'il est réglé sur la valeur la plus haute.

Si vous allumez les feux de position alors que les alentours sont dans l'obscurité, l'éclairage du tableau de bord baisse légèrement en luminosité. En revanche, quand les alentours sont en pleine lumière, pendant la journée par exemple, l'éclairage du tableau de bord ne baisse pas en luminosité même lorsque vous allumez les feux de position.

Mode affichage continu de la jauge de carburant et du totalisateur kilométrique/totalisateur partiel

Après la mise sur arrêt du bouton "POWER", l'affichage de la jauge de carburant et du totalisateur kilométrique/totalisateur partiel reste allumé pendant 10 minutes, permettant ainsi de contrôler à nouveau les valeurs de la jauge de carburant et du totalisateur kilométrique/totalisateur partiel sans avoir à mettre le bouton "POWER" en mode MARCHE.
Pour confirmer les jauges et instruments, amenez le sélecteur d'éclairage sur la position . Appuyez sur le bouton de sélection de l'affichage pour passer de l'affichage du totalisateur kilométrique à celui du totalisateur partiel.

NOTE

Pour éviter tout dommage au moteur et à ses accessoires

Le moteur risque d'être en surchauffe si le segment le plus à droite de l'indicateur de température du liquide de refroidissement moteur clignote. Dans ce cas, arrêtez immédiatement le véhicule en lieu sur, et vérifiez le moteur une fois ce dernier complètement refroidi. (→P. 588)

Les témoins indicateurs et d’alerte du combiné d’instruments, de la console centrale et des rétroviseurs extérieurs informent le conducteur de l’état des différents systèmes du véhicule.

■ Combiné d’instruments

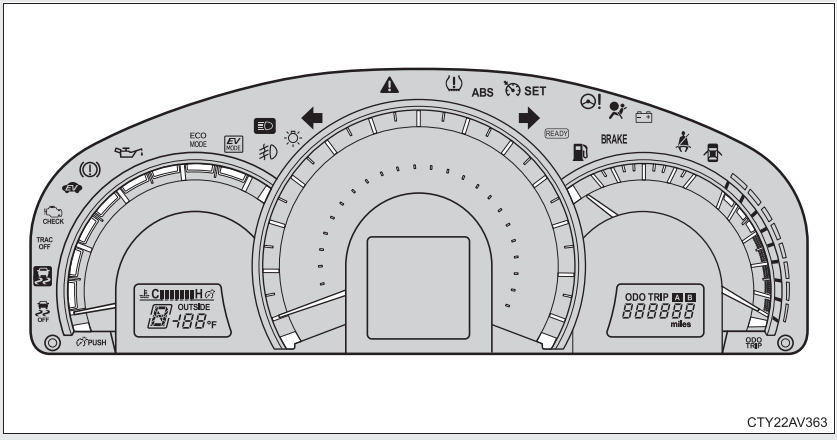

CTY22AV363

■ Console centrale

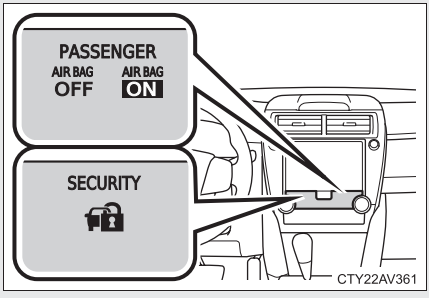

CTY22AV361

■ Rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)

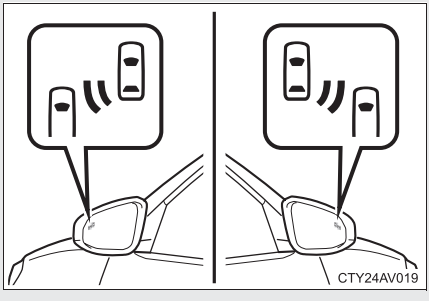

Témoins indicateurs

Les témoins informent le conducteur de l'état de fonctionnement des différents systèmes du véhicule.

Témoin des clignotants (→P. 182)

Témoin de feux de route (→P. 207)

*1, 3 Témoin de perte d'adhérence (→P. 223)

*1 Témoin VSC OFF (→P. 224)

*1 Témoin "TRAC OFF" (→P. 224)

Témoin d'alarme électronique (→P. 112, 115)

Témoin "ECO MODE" (→P. 180)

Témoin "READY" (→P. 167)

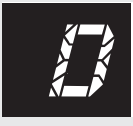

Indicateurs de position du levier de vitesses (→P. 179)

*2

(sur modèles équipés) Témoins BSM de rétroviseurs extérieurs (→P. 230)

(États-Unis) Témoin de phares (→P. 204)

(Canada) Témoin des feux de position (→P. 204)

(sur modèles équipés) Témoin des projecteurs antibrouillard (→P. 211)

*1

Témoin marche-arrêt du coussin gonflable SRS (→P. 133)

Témoin de régulateur de vitesse (→P. 217)

Témoin de régulateur de vitesse actif (→P. 217)

Témoin EV (→P. 32)

Témoin de mode électrique EV (→P. 175)

*1: Ces témoins s'allument lorsque le bouton "POWER" est mis en mode MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Pour confirmer le bon fonctionnement, les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs s'allument dans les situations suivantes:

- Quand vous mettez le bouton "POWER" en mode MARCHE alors que le bouton de commande BSM est sur MARCHE.
- Quand vous mettez le bouton de commande BSM sur MARCHE alors que le bouton "POWER" est en mode MARCHE.

Si le système est fonctionnel, les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs s'éteignent après un délai de quelques secondes.
Si les témoins BSM intégrés aux rétroviseurs extérieurs ne s'allument ou ne s'éteignent pas, cela peut indiquer la présence d'une anomalie dans le système.
Si cela se produit, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*3: Le témoin clignote pour indiquer que le système est en action.

■ Témoins d'alerte

Les témoins d'alerte informent le conducteur de toute anomalie touchant les systèmes du véhicule. (→P. 532)

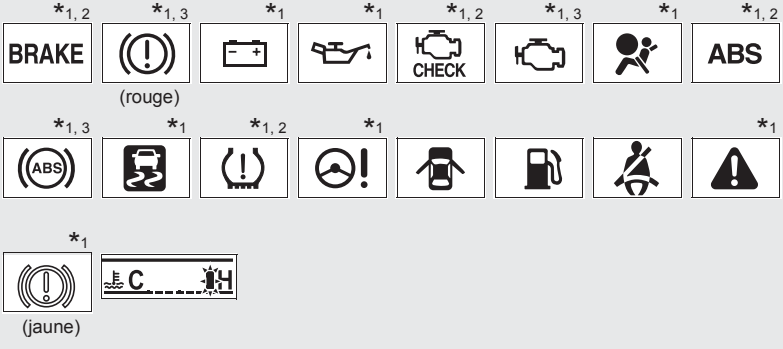

*1: Ces témoins s'allument lorsque le bouton "POWER" est mis en mode MARCHE pour indiquer qu'un contrôle des systèmes est en cours. Ils s'éteignent après la mise en marche du système hybride ou après quelques secondes. Si un témoin ne s'allume pas ou si plusieurs témoins ne s'éteignent pas, c'est le signe qu'un système est peut-être victime d'une défaillance technique. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

*2: Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

*3: Pour les véhicules commercialisés au Canada

⚠ ATTENTION

■ Si le témoin d'alerte d'un système de sécurité ne s'allume pas

Si le témoin d'un système de sécurité (tel que le témoin d'alerte ABS ou SRS) ne s'allume pas au démarrage du système hybride, ou reste allumé même après que quelques secondes se soient écoulée depuis le démarrage du système hybride, cela peut signifier que le système incriminé n'est pas en mesure de vous offrir sa protection en cas d'accident, avec pour conséquences le risque que vous-même ou une autre personne soyez grièvement blessé ou même tué. Si tel est le cas, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Écran multifonctionnel

L'écran multifonctionnel présente au conducteur diverses données en rapport avec la conduite du véhicule.

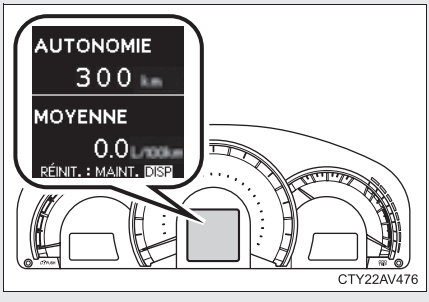

CTY22AV476

- Informations relatives au trajet (→P. 199)

  Affiche l'autonomie, la consommation de carburant et les autres informations relatives à la conduite.

- Messages d'alerte (→P. 545)

  Automatiquement affiché en cas de fonctionnement défectueux d'un des systèmes du véhicule.

Informations affichées

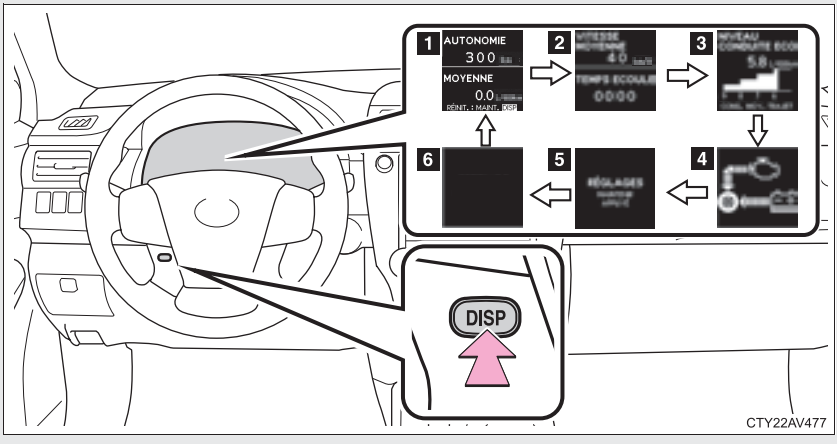

Informations relatives au trajet	Affichage successif des éléments d'information
1 Autonomie restante/ consommation moyenne de carburant	Appuyez sur le bouton "DISP".
2 Vitesse moyenne du véhicule/ temps écoulé	
3 Niveau d'écoconduite	
4 Surveillance de l'énergie	
5 Personnalisation	
6 - (éteint)	

Informations relatives au trajet

■ Autonomie restante/consommation moyenne de carburant

Autonomie restante

Affiche la distance maximale estimée pouvant être parcourue avec la quantité de carburant restante.

- Cette distance est calculée sur la base de la consommation moyenne de carburant. Par conséquent, la distance pouvant être effectivement parcourue peut varier par rapport à celle affichée.
- Si vous n'ajoutez qu'une petite quantité de carburant dans le réservoir, l'affichage peut ne pas être mis à jour.
  Quand vous faites le plein, mettez le bouton "POWER" sur arrêt. Si le plein de carburant du véhicule est fait sans mettre le commutateur "POWER" sur arrêt, l'affichage peut ne pas être mis à jour.

Consommation moyenne de carburant

Affiche la consommation moyenne de carburant depuis la dernière remise à zéro.

- Pour remettre à zéro la fonction, appuyez sur le bouton "DISP" pendant plus 1 seconde alors que la consommation moyenne de carburant est à l'affichage.
  L'indicateur de consommation moyenne de carburant est également réinitialisé, l'aiguille revenant sur la position 0.
- Utilisez la consommation moyenne de carburant affichée comme valeur de référence.

■ Vitesse moyenne du véhicule/temps écoulé

Affiche la vitesse moyenne du véhicule et le temps écoulé depuis le démarrage du système hybride.

■ Niveau d'écoconduite

Affiche la consommation de carburant moyenne et le niveau d'écoconduite depuis le démarrage du système hybride.

Même si un autre écran a été sélectionné pour l'écran multifonctionnel, le niveau d'écoconduite s'affiche lorsque le bouton "POWER" est éteint. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
Lorsque vous atteignez le niveau d'écoconduite le plus élevé, "BRAVO!" s'affiche.

■ Surveillance de l'énergie

Affiche l'état du système hybride (→P. 41)

■ Personnalisation

Il est possible de changer les réglages de langue, d'indicateur d'écoconduite (indicateur de consommation instantanée de carburant) et d'indicateur de mode EV. (→P. 200)

Personnalisation des fonctions du véhicule

Il est possible de personnaliser les réglages de langue, d'indicateur d'écoconduite (indicateur de consommation instantanée de carburant) et d'indicateur de mode EV au moyen du bouton "DISP".

Pour personnaliser les fonctions du véhicule, veillez à le stationner en lieu sûr, avec le sélecteur de vitesses sur P et le frein de stationnement serré.

■ Langue

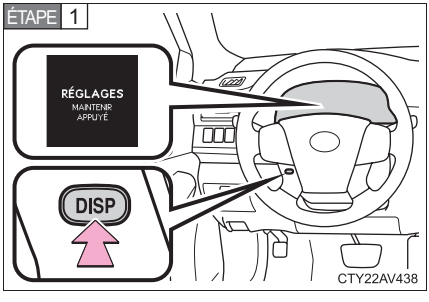

Appuyez sur le bouton "DISP" pour afficher l'écran des réglages alors que le véhicule est à l'arrêt, puis appuyez longuement sur le bouton "DISP" pour afficher l'écran de personnalisation de mode.

Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner la fonction à régler, puis appuyez longuement sur le bouton “DISP”.

Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner le réglage souhaité, puis appuyez longuement sur le bouton “DISP”.

Pour revenir à l'écran précédent ou quitter le mode de personnalisation, appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner “SORTIE”, puis appuyez longuement sur le bouton “DISP”.

■ Indicateur d'écoconduite (indicateur de consommation instantanée de carburant)

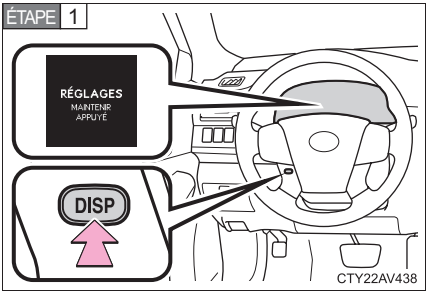

Appuyez sur le bouton “DISP” pour afficher l'écran des réglages alors que le véhicule est à l'arrêt, puis appuyez longuement sur le bouton “DISP” pour afficher l'écran de personnalisation de mode.

Appuyez sur le bouton "DISP" pour sélectionner la fonction à régler, puis appuyez longuement sur le bouton "DISP".

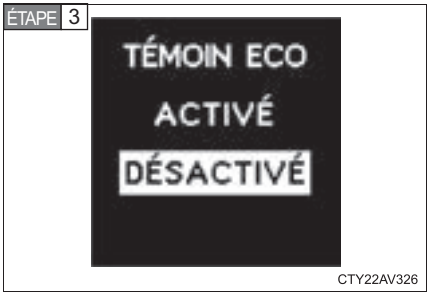

Appuyez sur le bouton "DISP" pour sélectionner le réglage souhaité, puis appuyez longuement sur le bouton "DISP".

Lorsque le témoin "TÉMOIN ECO" est réglé sur "DÉSACTIVÉ", l'indicateur de consommation instantanée de carburant n'est pas affiché.

Pour revenir à l'écran précédent ou quitter le mode de personnalisation, appuyez sur le bouton "DISP" pour sélectionner "SORTIE", puis appuyez longuement sur le bouton "DISP".

■ Témoin EV

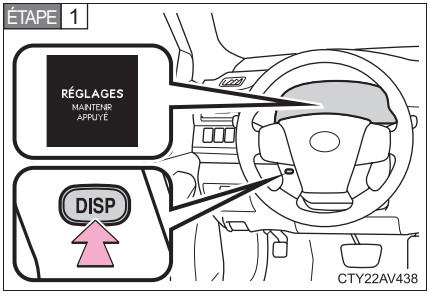

Appuyez sur le bouton "DISP" pour afficher l'écran des réglages alors que le véhicule est à l'arrêt, puis appuyez longuement sur le bouton "DISP" pour afficher l'écran de personnalisation de mode.

Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner la fonction à régler, puis appuyez longuement sur le bouton “DISP”.

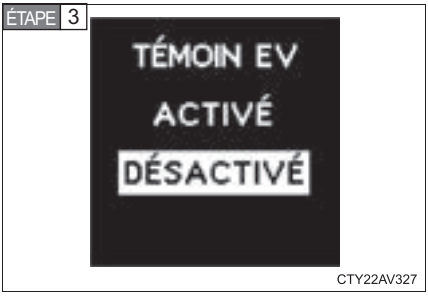

Appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner le réglage souhaité, puis appuyez longuement sur le bouton “DISP”.

Pour revenir à l’écran précédent ou quitter le mode de personnalisation, appuyez sur le bouton “DISP” pour sélectionner “SORTIE”, puis appuyez longuement sur le bouton “DISP”.

NOTE

Affichage de l’écran multifonctionnel par temps froid

Laissez l’habitacle du véhicule se réchauffer avant d’utiliser l’écran multifonctionnel à cristaux liquides. À des températures très basses, l’écran d’affichage des informations répond lentement, et les changements d’affichage peuvent être retardés.

Commande des feux avant

Il est possible de faire fonctionner les projecteurs de manière manuelle ou automatique.

Tournez l'extrémité du sélecteur pour allumer les éclairages comme suit:

États-Unis

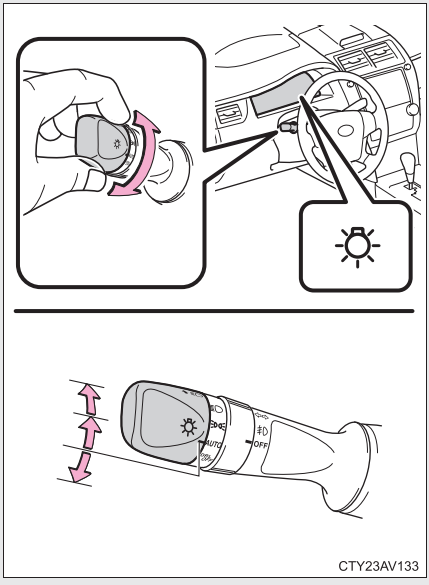

AUTO Les projecteurs, les feux de stationnement, le système des éclairages de jour etc., s'allument et s'éteignent automatiquement (lorsque le bouton "POWER" est en mode MARCHE).

Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrières, l'éclairage de la plaque d'immatriculation, les éclairages de jour et les éclairages du tableau de bord s'allument.

	Les projecteurs et tous les éclairages énumérés précédemment (sauf les éclairages de jour) s’allument.
DRL OFF	Les éclairages de jour s’éteignent.

Canada

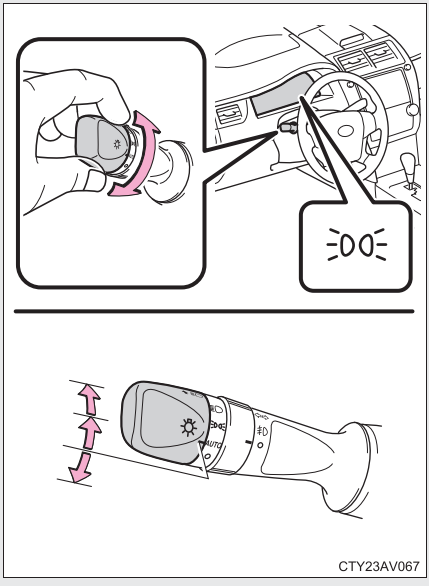

AUTO Les projecteurs, les feux de stationnement, le système des éclairages de jour etc., s’allument et s’éteignent automatiquement (lorsque le bouton “POWER” est en mode MARCHE).

Les feux de position latéraux, les feux de stationnement, les feux arrière, l’éclairage de la plaque d’immatriculation, les éclairages de jour et l’éclairage du tableau de bord s’allument.

Les projecteurs et tous les éclairages énumérés précédemment (sauf les éclairages de jour) s’allument.

Les éclairages de jour s’allument.

Allumage des feux de route

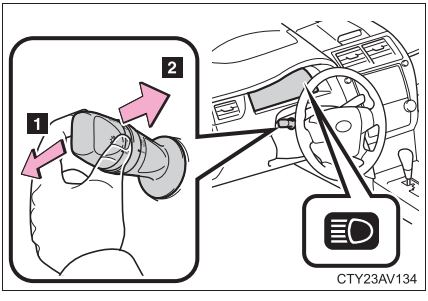

1 Projecteurs allumés, poussez la commande vers l'avant pour allumer les feux de route.

Tirez la commande vers l'arrière en position intermédiaire pour éteindre les feux de route.

2 Pour faire un appel de phares, tirez la commande vers vous et relâchez.

Vous pouvez faire des appels de phares, que les feux de route soient allumés ou éteints.

Molette de réglage manuel du correcteur d'assiette des projecteurs (sur modèles équipés)

Il est possible de régler l'assiette des projecteurs en fonction du nombre de passagers et des conditions de chargement du véhicule.

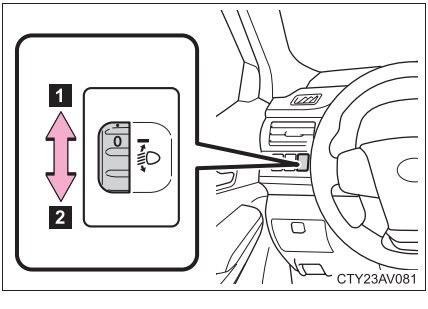

1 Élève l'assiette des projecteurs

2 Abaisse l'assiette des projecteurs

■ Guide des positions du sélecteur

Nombre de passagers et charge de bagages		Position du sélecteur
Passagers	Charge de bagages	
Conducteur	Aucune	0
Conducteur et passager avant	Aucune	0
Tous les sièges occupés	Aucune	1
Tous les sièges occupés	Chargement de bagages complet	2,5
Conducteur	Chargement de bagages complet	4,5

■ Système d’éclairage de jour

- Afin que les autres usagers de la route voient plus facilement votre véhicule, les projecteurs s’allument automatiquement (à intensité réduite) chaque fois que vous démarrez le système hybride et desserrez le frein de stationnement. Les éclairages de jour ne sont pas conçus pour être utilisés de nuit.
  États-Unis: Il est possible de désactiver les éclairages de jour avec le sélecteur.
- Par rapport aux projecteurs allumés, le système d’éclairage de jour offre une meilleure longévité et consomme moins d’électricité; il peut donc contribuer aux économies de carburant.

■ Capteur de luminosité

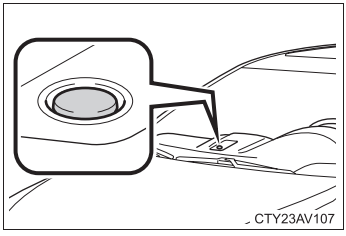

Le capteur risque de ne pas fonctionner normalement s'il est recouvert par un objet ou masqué par un élément fixé sur le pare-brise.

Dans de tels cas, le capteur n'est alors pas capable de détecter l'intensité de la lumière ambiante et il peut induire un mauvais fonctionnement du système d'allumage automatique des projecteurs.

■ Système de coupure automatique de l'éclairage

- Lorsque les projecteurs sont allumés: Les projecteurs et les feux de position s'éteignent au bout de 30 secondes si le bouton "POWER" a été mis en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt et qu'une porte a été ouverte puis fermée. (Les feux s'éteignent immédiatement si vous appuyez deux fois sur de la clé après que toutes les portes aient été fermées.)
- Lorsque seuls les feux de position sont allumés: Les feux de position arrière s'éteignent automatiquement à l'ouverture de la porte conducteur, à condition que le bouton "POWER" soit en mode ACCESSOIRES ou sur arrêt.

Pour rallumer les feux, mettez le bouton "POWER" en mode MARCHE ou ramenez la commande d'éclairage sur arrêt puis à nouveau sur ou .

Si l'une des portes ou le hayon du coffre est laissé ouvert, les feux s'éteignent automatiquement après 20 minutes.

■ Signal sonore de rappel d'éclairage (sauf lorsque la commande d'éclairage est sur AUTO)

Un signal sonore retentit lorsque le bouton "POWER" est mis sur arrêt ou en mode ACCESSOIRES et que la porte conducteur est ouverte alors que les feux sont allumés.

Fonction d'économie de la batterie 12 V

Pour éviter de décharger la batterie 12 V du véhicule lorsque les projecteurs et/ou les feux de position sont allumés avec le bouton "POWER" en mode arrêt, la fonction d'économie de la batterie 12 V éteint automatiquement tous les éclairages au bout de 20 minutes environ.

Lorsque le bouton "POWER" est mis en mode MARCHE, la fonction d'économie de la batterie 12 V est désactivée.

Quand vous effectuez l'une des actions suivantes, la fonction d'économie de la batterie 12 V est annulée puis réactivée. Tous les feux s'éteignent automatiquement 20 minutes après la réactivation de la fonction d'économie de la batterie 12 V:

- Quand vous agissez sur la commande de feux avant
- Quand vous ouvrez ou fermez une porte

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (p. ex. la sensibilité du capteur de luminosité).
(Fonctions personnalisables →P. 630)

⚠ NOTE

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Ne laissez pas les feux allumés plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Sélecteur des feux antibrouillard*

Les feux antibrouillards assurent une excellente visibilité dans les conditions de conduite difficiles, telles que par temps de pluie et de brouillard.

États-Unis

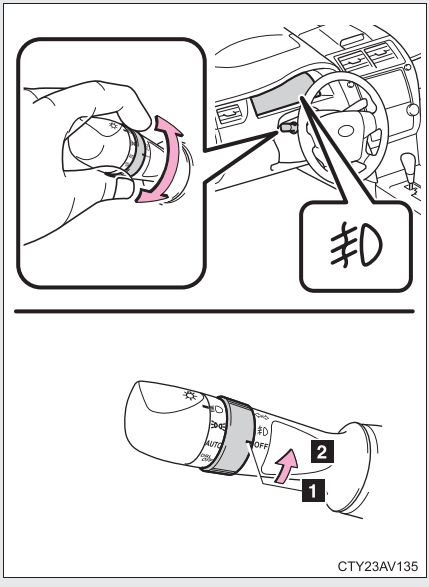

1 Extinction des feux antibrouillard avant

2 Allumage des feux antibrouillard avant

*: Sur modèles équipés

Canada

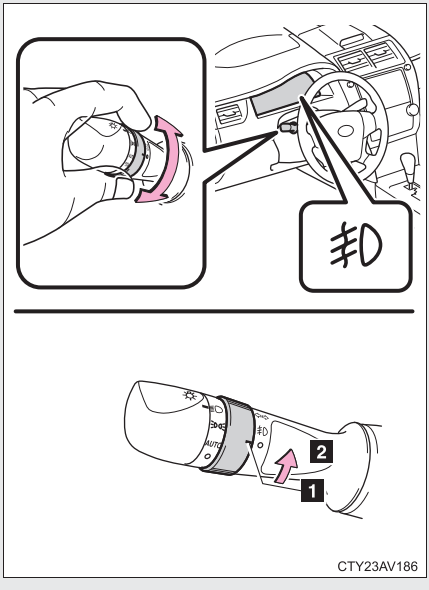

1 Extinction des feux antibrouillard avant

2 Allumage des feux antibrouillard avant

■ **Les feux antibrouillard peuvent être utilisés lorsque**

Les feux avant sont en feux de croisement.

Lorsque vous sélectionnez INT, vous pouvez régler la fréquence de balayage pour le mode intermittent.

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l'essuie-glace, utilisez la commande comme suit.

États-Unis

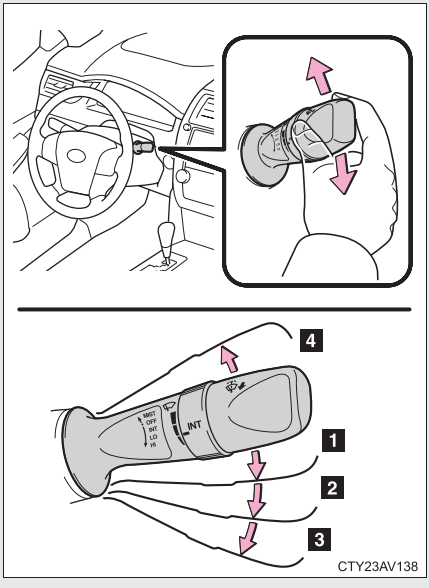

1 Balayage intermittent
2 Balayage à vitesse lente
3 Balayage à vitesse rapide
4 Balayage à impulsion

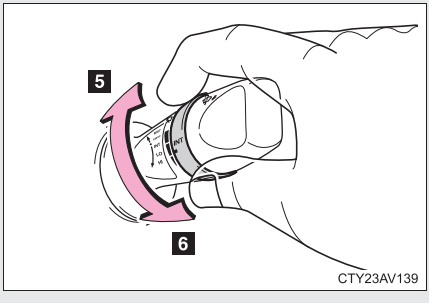

5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise
6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

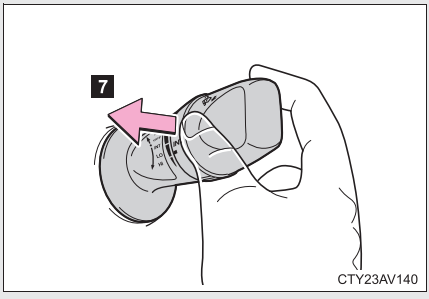

7 Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à deux ou trois reprises.

Canada

Lorsque vous sélectionnez , vous pouvez régler la fréquence de balayage pour le mode intermittent.

Pour sélectionner le mode de fonctionnement de l’essuie-glace, utilisez la commande comme suit.

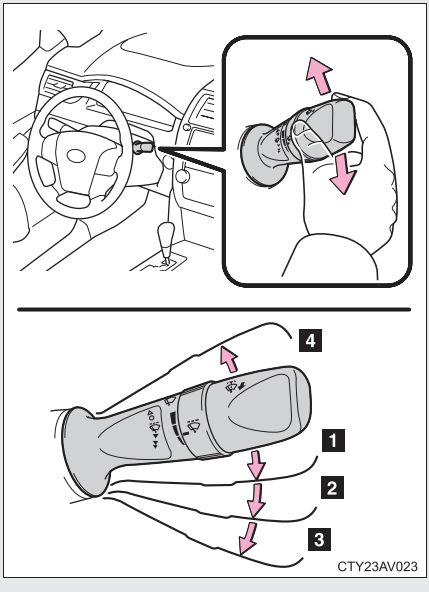

1 Balayage intermittent
2 Balayage à vitesse lente
3 Balayage à vitesse rapide
4 Balayage à impulsion

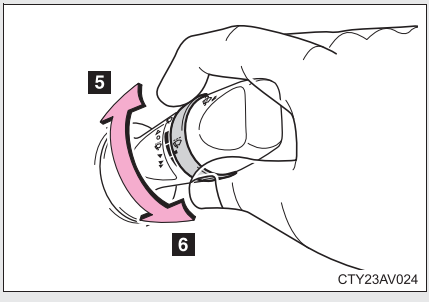

5 Augmente la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

6 Diminue la fréquence de balayage intermittent des essuie-glaces de pare-brise

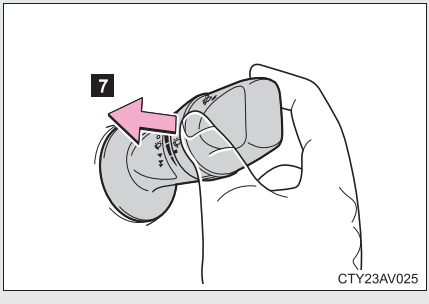

7 Lave-glace avec balayage automatique

Après pulvérisation du liquide de lave-glace, les essuie-glaces balaient le pare-brise à deux ou trois reprises.

■ **Condition de fonctionnement des essuie-glaces et du lave-glace de pare-brise**

Le bouton "POWER" est en mode MARCHE.

■ **Si le liquide de lave-glace de pare-brise ne fonctionne pas**

Vérifiez que les buses de lave-glace ne sont pas bouchées, et qu'il y a encore du liquide de lave-glace dans le réservoir.

⚠ NOTE

■ Lorsque le pare-brise est sec

N'utilisez pas les essuie-glaces, qui risqueraient d'endommager le pare-brise.

■ Lorsque le réservoir de liquide de lave-glace est vide

Ne manœuvrez pas en permanence la commande, sous peine de faire surchauffer la pompe de liquide de lave-glace.

■ Lorsqu'une buse se bouche

Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota.
Ne pas essayer de le nettoyer avec une broche ou un autre objet. La buse en question s'en trouverait détériorée.

Utilisez le régulateur de vitesse pour maintenir une vitesse programmée sans avoir à appuyer sur la pédale d'accélérateur.

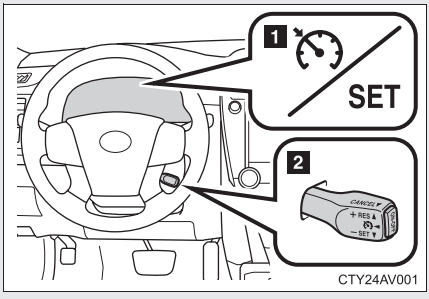

1 Indicateurs

2 Commande de régulateur de vitesse

■ Programmation de la vitesse du véhicule

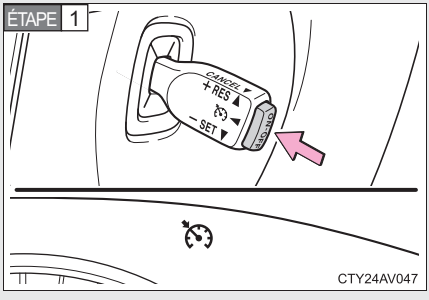

Appuyez sur le bouton "ON-OFF" pour activer le régulateur de vitesse.

Le témoin de régulateur de vitesse s'allume.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour désactiver le régulateur de vitesse.

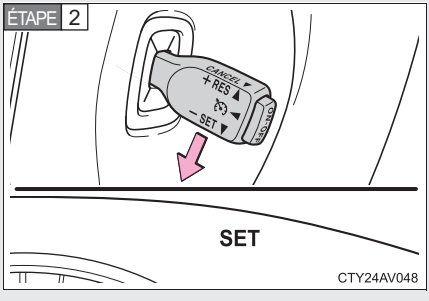

Accélérez ou décélérez le véhicule à la vitesse souhaitée et poussez la commande vers le bas pour programmer la vitesse.

Le témoin "SET" s'allume.

La vitesse à laquelle le véhicule roule au moment où vous relâchez la commande devient la vitesse programmée.

■ Réglage de la vitesse programmée

Pour modifier la vitesse programmée, actionnez la commande jusqu'à obtenir la vitesse souhaitée.

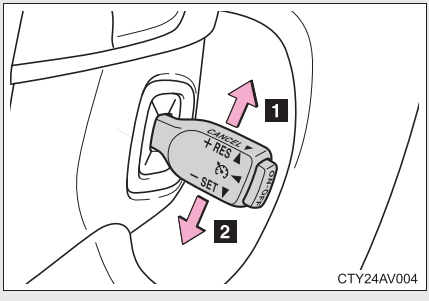

1 Augmenter la vitesse

2 Réduire la vitesse

Ajustement fin: Donnez une impulsion sur la commande dans le sens souhaité.

Ajustement majeur: Poussez longuement la commande dans le sens souhaité.

La vitesse programmée est augmentée ou diminuée comme suit:

Ajustement fin: D'environ 1 mph (1,6 km/h) à chaque impulsion sur le levier.

Ajustement majeur: La vitesse programmée augmente ou décroît continuellement jusqu'à ce que vous relâchiez la commande.

■ Annulation et reprise du mode de régulation à vitesse constante

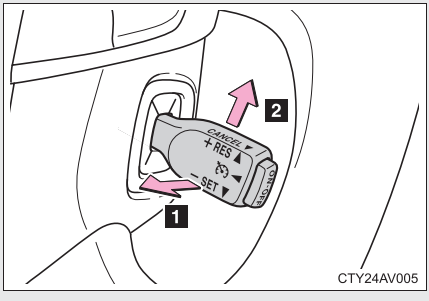

1 Tirez la commande vers vous pour annuler le mode de régulation à vitesse constante.

La vitesse programmée est également annulée lorsque les freins sont mis en action.

2 Poussez la commande vers le haut pour reprendre le mode de régulation à vitesse constante.

Il est possible de reprendre la vitesse programmée lorsque le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Conditions de fonctionnement du régulateur de vitesse**

- Le levier de vitesses est sur D.
- Le véhicule roule à plus de 25 mph (40 km/h) environ.

■ **Accélération après que vous ayez programmé la vitesse du véhicule**

- Il est possible de faire accélérer normalement le véhicule. Après une accélération, la vitesse programmée est rétablie.
- Sans désactiver le régulateur de vitesse, vous pouvez augmenter la vitesse programmée en accélérant le véhicule jusqu'à la vitesse souhaitée, puis en poussant la commande vers le bas pour programmer la nouvelle vitesse.

■ **Neutralisation automatique du régulateur de vitesse**

Le régulateur de vitesse cesse de maintenir la vitesse du véhicule dans les situations suivantes.

- La vitesse réelle du véhicule est inférieure de plus de 10 mph (16 km/h) environ à la vitesse programmée.
  Dès cet instant, la vitesse mémorisée n'est plus conservée.
- Le véhicule roule à moins de 25 mph (40 km/h) environ.
- Le VSC évolué entre en action.

⚠ ATTENTION

■ **Pour éviter tout risque de mise en fonction par inadvertance du régulateur de vitesse**

Arrêtez le régulateur de vitesse avec le bouton “ON-OFF” lorsque vous ne vous en servez pas.

■ **Situations incompatibles avec l’utilisation du régulateur de vitesse**

Ne pas utiliser le régulateur de vitesse dans les situations suivantes.
Cela pourrait provoquer une perte de contrôle du véhicule et mener à un accident fatal ou entrainant de graves blessures.

- Lors de bouchons
- Sur routes à virages très serrés
- Sur routes sinueuses
- Sur routes glissantes comme des routes détrempées, verglacées ou enneigées
- En descente
  Il peut arriver que le véhicule dépasse la vitesse programmée dans les descentes abruptes.

Systèmes d'aide à la conduite

Afin d'améliorer la sécurité et les performances de conduite, les systèmes suivants interviennent automatiquement en réaction à certaines situations. N'oubliez toutefois jamais que ces systèmes sont des auxiliaires et que, par conséquent, vous ne devez pas leur faire une confiance aveugle lorsque vous utilisez votre véhicule.

■ ABS (Système de freinage antiblocage)

Contribue à éviter le blocage des roues lorsque vous freinez violemment ou sur chaussée glissante.

■ Aide au freinage d'urgence

Décuple l'effort de freinage après enfoncement de la pédale de frein, lorsque le système détecte une situation d'arrêt d'urgence.

■ VSC (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Aide le conducteur à contrôler le dérapage en cas d'embardée ou de virage sur chaussée glissante.

■ TRAC (Système antipatinage)

Contribue à préserver la motricité et à empêcher les roues motrices de patiner au démarrage ou à l'accélération sur chaussée glissante.

■ Aide au démarrage en côte

→P. 228

■ EPS (Direction assistée électrique)

Recourt à un moteur électrique afin de réduire l'effort de braquage du volant.

■ VSC évolué (Système évolué de contrôle de la stabilité du véhicule)

Gère en coopération les systèmes ABS, TRAC, VSC et EPS.
Contribue à maintenir la stabilité directionnelle en cas d'embardée sur chaussée glissante, en régulant l'action sur la direction.

■ BSM (Surveillance de l'angle mort) (sur modèles équipés)

→P. 230

Lorsque les systèmes TRAC/VSC/ABS sont en action

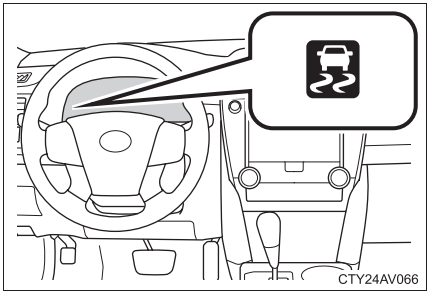

Le témoin de perte d'adhérence clignote pour indiquer que les systèmes TRAC/VSC/ABS sont en action.

Neutralisation des systèmes TRAC/VSC

Si le véhicule est embourbé ou bloqué dans la neige fraîche, les systèmes TRAC/VSC risquent d'intervenir pour limiter la puissance du système hybride transmise aux roues. Vous pouvez alors avoir besoin de désactiver le système pour permettre au véhicule d'avancer et de reculer pour se libérer.

■ Neutralisation du système TRAC seulement

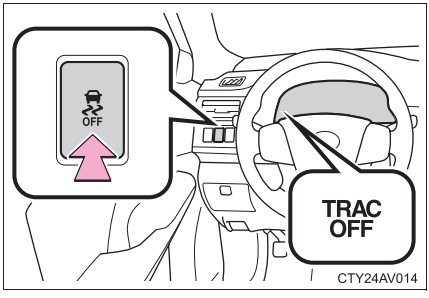

Appuyez brièvement sur le bouton pour désactiver le système TRAC.

Le témoin indicateur "TRAC OFF" doit s'allumer.

Appuyez à nouveau sur le bouton pour réactiver le système.

■ Désactivation des systèmes TRAC et VSC

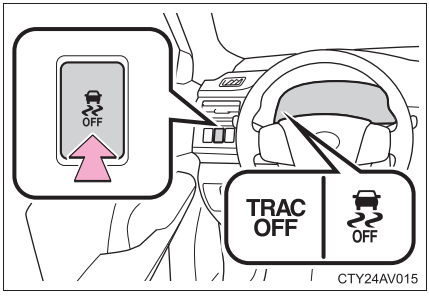

Alors que le véhicule est à l'arrêt, maintenez enfoncé le bouton pendant plus de 3 secondes pour désactiver les systèmes TRAC et VSC.

Les témoins indicateurs "TRAC OFF" et de désactivation du VSC doivent s'allumer.

Appuyez à nouveau sur la touche pour réactiver les systèmes.

■ **Lorsque le voyant lumineux “TRAC OFF” s’allume même si le commutateur VSC OFF n’a pas été enfoncé**

Le système TRAC ne peut pas fonctionner. Contactez votre concessionnaire Toyota.

■ **Bruits et vibrations engendrés par les systèmes ABS, d’aide au freinage d’urgence, TRAC et VSC**

- Il est possible que vous perceviez un bruit caractéristique dans le compartiment moteur au démarrage du système hybride ou immédiatement après que le véhicule ait commencé à rouler, si vous appuyez de manière vigoureuse et répétée sur la pédale de frein, ou 1 à 2 minutes après l’arrêt du système hybride. Ce bruit n’est pas le signe d’un mauvais fonctionnement d’un de ces systèmes.
- Les phénomènes suivants peuvent survenir lorsque l’un de ces systèmes est en action. Aucun n’indique la survenue d’un mauvais fonctionnement.
  - Vibrations éventuelles dans la carrosserie et le volant.
  - Bruit de moteur après arrêt du véhicule.
  - De légères pulsations de la pédale de frein peuvent se produire après la mise en action de l’ABS.
  - Un léger enfoncement de la pédale de frein peut se produire après mise en action de l’ABS.

■ **Bruit de fonctionnement de l’EPS**

Lorsque le volant tourne, un bruit de moteur (ronronnement) peut être perceptible. Ceci n’indique pas un dysfonctionnement.

■ **Réactivation des systèmes TRAC/VSC après arrêt du système hybride**

Le simple fait d’arrêter le système hybride après avoir désactivé les systèmes TRAC/VSC les réactive automatiquement.

■ **Réactivation du système TRAC asservi à la vitesse du véhicule**

Lorsque seul le système TRAC est désactivé, celui-ci se réactive dès que la vitesse du véhicule augmente. Toutefois, lorsque les systèmes TRAC et VSC sont tous les deux désactivés, ceux-ci ne se réactivent pas d’eux-mêmes même si la vitesse du véhicule augmente.

Efficacité réduite du système EPS

L'efficacité du système EPS est réduite pour éviter toute surchauffe en cas de manœuvre fréquente du volant pendant une longue période. En conséquence, le volant peut sembler lourd. Dans pareil cas, évitez de braquer excessivement le volant ou bien garez le véhicule et arrêtez le système hybride. Le système EPS devrait revenir à la normale dans un délai de 10 minutes.

Si le témoin de perte d'adhérence s'allume...

Cela peut indiquer un mauvais fonctionnement des systèmes TRAC, VSC et ABS. Contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

Conditions dans lesquelles l'ABS ne fonctionne pas normalement

- Les limites d'adhérence des pneumatiques sont dépassées (comme des pneus très usés sur route enneigée).
- Le véhicule est en aquaplanage à grande vitesse sur une route mouillée ou glissante.

La distance d'arrêt est supérieure à celle observée en conditions normales lorsque l'ABS est en action

L'ABS n'est pas conçu pour réduire les distances d'arrêt du véhicule. Maintenez toujours une distance de sécurité suffisante par rapport au véhicule qui vous précède, particulièrement dans les situations suivantes:

- Conduite sur chaussée recouverte de terre, gravillonnée ou enneigée
- Conduite avec des chaînes à neige
- Conduite sur routes bosselées
- Conduite sur routes semées de nids-de-poules ou à chaussée irrégulière

Le système TRAC risque de ne pas intervenir efficacement quand

Il peut être difficile de maîtriser la direction ainsi que la puissance sur chaussée glissante, même lorsque le système TRAC est actif.
Conduire le véhicule avec prudence dans des conditions où la stabilité et l'énergie pourraient être perdues.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque le système VSC est activé

Le témoin indicateur de perte d'adhérence clignote. Conduisez toujours prudemment. Toute conduite imprudente risque de provoquer un accident. Faites preuve de prudence extrême lorsque le témoin indicateur clignote.

■ Lorsque les systèmes TRAC/VSC sont neutralisés

Restez particulièrement vigilant et adaptez votre vitesse aux conditions de circulation. Les systèmes TRAC/VSC étant conçus pour assurer la stabilité et le pouvoir directionnel du véhicule, ne les désactivez qu'en cas de nécessité.

■ Remplacement des pneus

Veillez à ce que tous les pneus soient conformes aux préconisations en dimensions, marque, profil et capacité de charge totale. Par ailleurs, assurez-vous que les pneus sont toujours gonflés à la pression de gonflage des pneus préconisée.

Les systèmes ABS, TRAC et VSC ne fonctionnent pas correctement si des pneus différents sont montés sur le véhicule.

Lorsque vous remplacez les pneumatiques ou les jantes, contactez votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations.

■ Comportement des pneumatiques et des suspensions

L'utilisation de pneus affectés d'un problème quelconque et la modification des suspensions influent sur les systèmes d'aide à la conduite et peuvent provoquer un mauvais fonctionnement.

Aide au démarrage en côte

Le système d'aide au démarrage en côte a pour fonction d'empêcher le véhicule de reculer lorsque vous démarrez en côte ou sur une pente glissante.

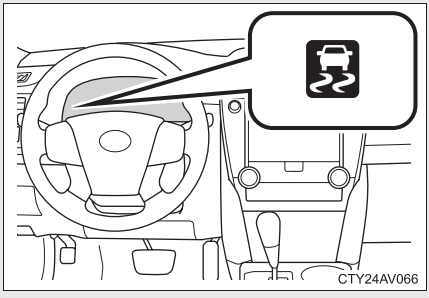

Pour engager l'aide au démarrage en côte, appuyez davantage sur la pédale de frein alors que le véhicule est à l'arrêt complet.

Un signal sonore se déclenche une fois pour indiquer que le système est activé. Le témoin de perte d'adhérence se met également à clignoter.

■ **Conditions de fonctionnement de l'aide au démarrage en côte**

- Le levier de vitesses n'est pas sur P.
- Le frein de stationnement n'est pas serré.
- La pédale d'accélérateur est relâchée.

■ **Aide au démarrage en côte**

- Lorsque l'aide au démarrage en côte est en action, les freins restent automatiquement serrés même après que le conducteur a relâché la pédale de frein. Les feux stop et le troisième feu stop sont allumés.
- L'aide au démarrage en côte reste en action pendant 2 secondes environ après que vous avez relâché la pédale de frein.
- Si le témoin de perte d'adhérence ne clignote pas et que le signal sonore ne se déclenche pas au moment où vous appuyez davantage sur la pédale de frein, relâchez légèrement la pression sur la pédale de frein (sans pour autant laisser le véhicule reculer), puis appuyez de nouveau dessus vigoureusement. Si le système persiste à ne pas s'activer, vérifiez que toutes les conditions de mise en action indiquées précédemment sont réunies.

■ **Signal sonore de l'aide au démarrage en côte**

- À l'activation de l'aide au démarrage en côte, le signal sonore se déclenche une fois.
- Dans les situations suivantes, l'aide au démarrage en côte est désactivée et le signal sonore se déclenche deux fois.
  - Aucune tentative n'est faite de mettre le véhicule en mouvement dans un délai de 2 secondes environ après que la pédale de frein a été relâchée.
  - Le levier de vitesses est sur P.
  - Le frein de stationnement est serré.
  - La pédale de frein est à nouveau enfoncée.
  - La pédale de frein est restée enfoncée pendant plus de 3 minutes environ.

■ **Si le témoin de perte d'adhérence s'allume**

Cela peut indiquer un dysfonctionnement du système. Contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ **Aide au démarrage en côte**

- Ne vous en remettez pas aveuglement au système d'aide au démarrage en côte. Il peut arriver que l'aide au démarrage en côte ne fonctionne pas correctement dans les pentes très abruptes ou sur les routes verglacées.
- À la différence du frein de stationnement, l'aide au démarrage en côte n'est pas destinée à immobiliser le véhicule pour une période prolongée. N'essayez pas d'utiliser l'aide au démarrage en côte pour immobiliser le véhicule dans une pente pendant une période prolongée, sous peine de provoquer un accident.

BSM (Surveillance de l'angle mort)*

La surveillance de l'angle mort est un système à 2 fonctions;

- La fonction Surveillance de l'angle mort

  Aide le conducteur à décider s'il peut changer de voie de circulation

- La fonction de détection d'obstacle transversal

  Aide le conducteur en marche arrière

Ces fonctions utilise les mêmes capteurs.

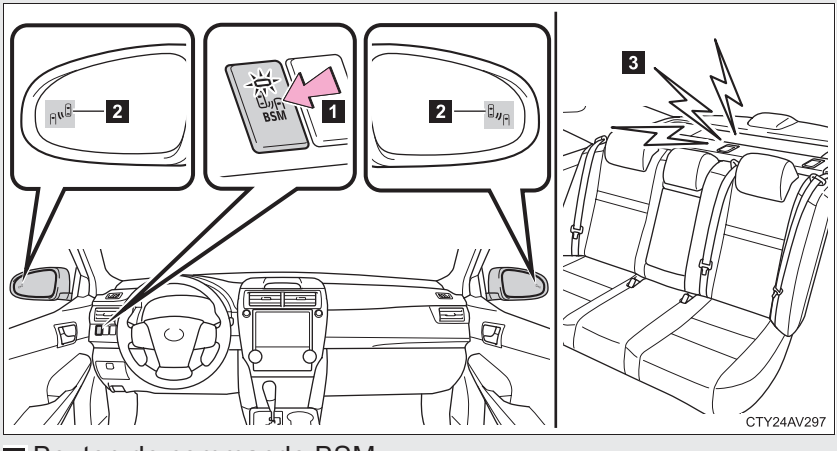

1 Bouton de commande BSM

Appuyez sur ce bouton pour activer ou désactiver le système. Quand le bouton est sur la position de marche, le témoin intégré est allumé. Bouton commun à la fonction de surveillance de l'angle mort et à la fonction de détection d'obstacle transversal.

2 Témoin de rétroviseur extérieur

Fonction de surveillance de l'angle mort:
Quand un véhicule est détecté dans l'angle mort, le témoin de rétroviseur extérieur s'allume lorsque le levier de clignotants n'est pas utilisé et le témoin de rétroviseur extérieur clignote lorsque le levier de clignotants est utilisé.

*: Sur modèles équipés

La fonction de détection d'obstacle transversal:
Quand un véhicule s'approchant de l'arrière du véhicule sur la droite ou la gauche est détecté, les témoins de rétroviseurs extérieurs clignotent.

3 Signal sonore de détection d'obstacle transversal (la fonction de détection d'obstacle transversal uniquement)

Quand un véhicule s'approchant de l'arrière du véhicule sur la droite ou la gauche est détecté, un signal sonore retentit de l'arrière du siège arrière.

La fonction Surveillance de l’angle mort

Le fonction de surveillance de l’angle mort utilise des capteurs radar pour détecter les véhicules circulant sur une voie de circulation voisine, dans la zone qui n’est pas réfléchie par le rétroviseur extérieur (l’angle mort), et alerte le conducteur de la présence de ces véhicules au moyen d’un témoin intégré au rétroviseur extérieur.

Zones de détection de la fonction de surveillance de l’angle mort

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

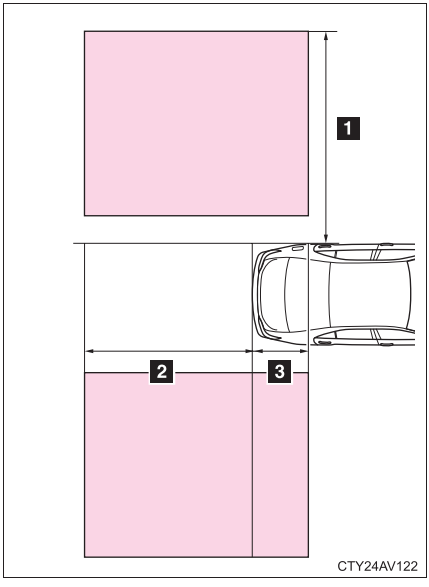

La zone de détection s’étend jusqu’à:

1 Environ 11,5 ft. (3,5 m) depuis le côté du véhicule

Le premier 1,6 ft. (0,5 m) depuis le flanc du véhicule est exclu de la zone de détection

2 Environ 9,8 ft. (3 m) depuis le pare-choc arrière

3 Environ 3,3 ft. (1 m) en avant depuis le pare-choc arrière

La fonction de détection d'obstacle transversal

La détection d'obstacle transversal fonctionne quand votre véhicule est en marche arrière. Elle peut détecter d'autres véhicules approchant du véhicule par l'arrière sur la gauche ou la droite. Elle utilise des capteurs radar pour signaler au conducteur la présence de l'autre véhicule avec le clignotement des témoins des rétroviseurs extérieurs et le déclenchement d'un signal sonore.

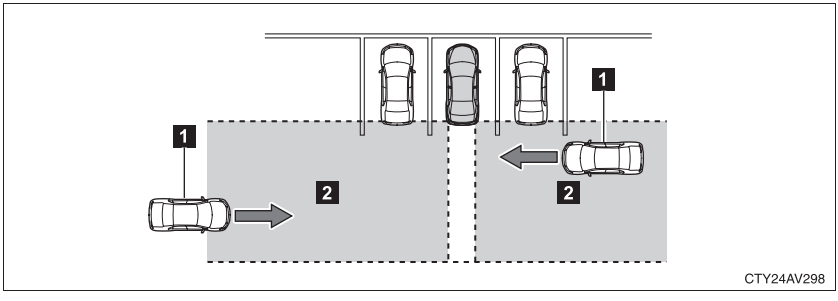

1 Véhicules en approche **2** Zones de détection

Zones de détection de la fonction de détection d'obstacle transversal

Les zones dans lesquelles les véhicules peuvent être détectés sont matérialisées ci-dessous.

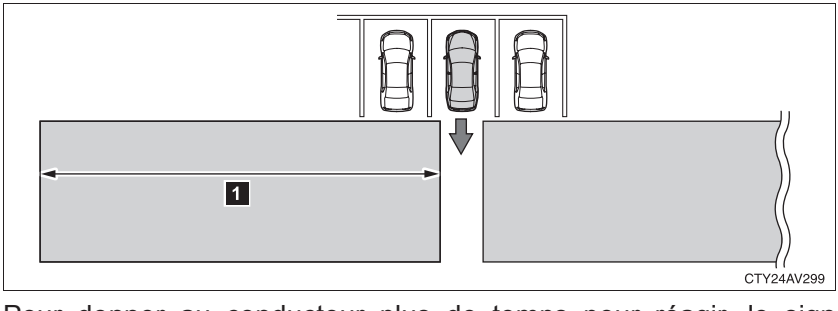

Pour donner au conducteur plus de temps pour réagir, le signal sonore peut signaler les véhicules plus rapides de plus loin.

Exemple:

Véhicule en approche	Vitesse	1 Distance d'alerte approximative
Rapide	18 mph (28 km/h)	65 ft. (20 m)
Lent	5 mph (8 km/h)	18 ft. (5,5 m)

■ **La fonction de surveillance de l'angle mort est opérationnelle lorsque**

- Le bouton de commande BSM est sur marche
- Le véhicule roule à plus de 10 mph (16 km/h) environ.

■ **La fonction de surveillance de l'angle mort détectera un véhicule lorsque**

- Votre véhicule est dépassé par un autre circulant sur une voie voisine.
- Quand un autre véhicule pénètre dans la zone de détection à l'occasion d'un changement de voie.

■ **Conditions dans lesquelles la fonction de surveillance de l'angle mort ne détectera pas un véhicule**

La fonction de surveillance de l'angle mort n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants:

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicules circulant en sens inverse
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules suivant le vôtre dans la même voie de circulation*
- Véhicules circulant à 2 voies du vôtre*

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

Conditions dans lesquelles la fonction de surveillance de l'angle mort peut ne pas fonctionner correctement

- Il peut arriver que la fonction de surveillance de l'angle mort ne détecte pas correctement les véhicules dans les conditions suivantes:
  - Par mauvais temps (forte pluie, brouillard, neige, etc.)
  - Quand le bouclier arrière est couvert de givre, de boue, etc.
  - Quand vous roulez sur une chaussée rendue humide par la pluie, des flaques d'eau, etc.
  - Quand il y a un écart de vitesse important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
  - Quand un véhicule est présent dans la zone de détection depuis un arrêt et y reste alors que votre véhicule accélère
  - Quand vous montez et descendez en succession des dénivelés abrupts, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
  - Quand plusieurs véhicules approchent alors qu'ils se suivent de près les uns des autres
  - Quand les voies de circulation sont larges, et que le véhicule sur la voie d'à côté est trop éloigné du vôtre
  - Quand le véhicule pénétrant dans la zone de détection roule à la même vitesse ou presque que le vôtre
  - Quand il y a un écart de hauteur important entre votre véhicule et celui qui pénètre dans la zone de détection
  - Tout de suite après avoir mis le bouton de commande BSM sur marche
  - Lorsque des équipements tels qu'un porte vélo sont installés à l'arrière du véhicule
- Les cas où la fonction de surveillance de l'angle mort détecte à tort un véhicule et/ou un obstacle peuvent augmenter dans les conditions suivantes:
  - Quand la distance est réduite entre votre véhicule et une barrière de sécurité, un mur, etc.
  - Quand la distance est réduite entre votre véhicule et celui qui le suit.
  - Quand les voies de circulation sont étroites et qu'un véhicule circulant à 2 voies du vôtre pénètre dans la zone de détection
  - Lorsque des équipements tels qu'un porte vélo sont installés à l'arrière du véhicule

■ **La fonction de détection d'obstacle transversal fonctionne lorsque**

- Le bouton de commande BSM est sur marche.
- Le levier de vitesses est sur R.
- Le véhicule roule à moins de 5 mph (8 km/h) environ.
- Le véhicule en approche roule à une vitesse comprise entre 5 mph (8 km/h) et 18 mph (28 km/h) environ.

■ **Conditions où la fonction de détection d'obstacle transversal ne détectera pas un véhicule**

La fonction de détection d'obstacle transversal n'est pas conçue pour détecter les véhicules et/ou obstacles des types suivants.

- Motos de petites cylindrées, vélos, piétons, etc.*
- Véhicule en approche directement par l'arrière
- Barrières de sécurité, murs, signalisations, véhicules en stationnement et autres obstacles fixes*
- Véhicules s'éloignant du votre
- Véhicules en approche depuis les places de stationnement à côté de votre véhicule*
- Véhicules reculant sur la place de stationnement à côté de votre véhicule
- Véhicules passant rapidement la zone de détection

*: Selon les conditions, il peut arriver qu'un véhicule et/ou un obstacle soit détecté.

■ **Conditions où la fonction de détection d'obstacle transversal peut ne pas fonctionner correctement**

Dans les conditions suivantes, la fonction de détection d'obstacle transversal peut ne pas détecter les véhicules correctement:

- Quand le bouclier arrière est couvert de givre, de boue, etc.
- Par mauvais temps (forte pluie, brouillard, neige, etc.)
- Quand plusieurs véhicules approchent de façon ininterrompue
- Stationnement avec angle faible
- Lorsqu'un véhicule approche à vive allure
- En cas de stationnement sur un dénivelé abrupt, comme par exemple une côte, un cassis, etc.
- Tout de suite après avoir mis le bouton de commande BSM sur marche

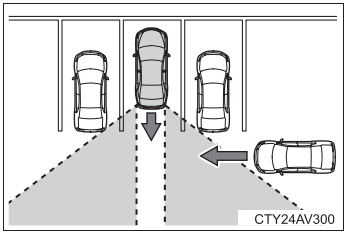

- Véhicules que les capteurs ne peuvent pas détecter à cause d'obstacles

■ **Perception du signal sonore de détection d'obstacle transversal**

La fonction de détection d'obstacle transversal peut être difficile à entendre en cas de bruit élevé tel un volume audio élevé.

■ **Visibilité des témoins de rétroviseurs extérieurs**

Lorsque la lumière du jour est intense, il peut arriver que le témoin de rétroviseur extérieur soit difficile à voir.

■ **Anomalie de fonctionnement du système**

Si un mauvais fonctionnement du système est détecté pour l'une des raisons suivantes, des messages d'alerte s'affichent: (→P. 547)

- Il y a un mauvais fonctionnement dans les capteurs
- Les capteurs sont sales
- La température extérieure est extrêmement haute ou basse
- La tension électrique est devenue anormale dans les capteurs

■ **Certification pour le système de surveillance de l'angle mort**

Pour les véhicules commercialisés aux États-Unis

FCC ID: OAYSRR2A

Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux trois conditions suivantes:

(1) Cet appareil ne doit pas causer d'interférences nocives.

(2) Cet appareil doit pouvoir accepter toutes interférences reçues, y compris celles pouvant provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

AVERTISSEMENT DE LA FCC

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner cet équipement.

This device complies with part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following three conditions:

(1) This device may not cause harmful interference.

(2) This device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Pour les véhicules commercialisés au Canada

Droit applicable: Canada 310

Cet appareil est conforme aux normes CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils exempts de licence.

L'utilisation de ce dispositif est autorisée seulement aux deux conditions suivantes:

(1) ce dispositif ne doit pas provoquer interférences gênantes, et

(2) cet appareil doit pouvoir accepter toutes les interférences, y compris celles pouvant provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

Bandes de fréquences: 24,05-24,25 GHz

Puissance émise: moins de 20 milliwatts

Applicable law: Canada 310

This device complies with Industry Canada licence-exempt RSS standard(s).

Operation is subject to the following two conditions:

(1) this device may not cause interference, and

(2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Frequency bands: 24.05-24.25 GHz

Output power: less than 20 milliwatts

⚠ ATTENTION

■ Mises en garde concernant l'utilisation du système

Le conducteur est seul responsable de la sécurité de sa conduite. Conduisez toujours prudemment, en prenant soin de surveiller tout ce qui vous entoure.

La fonction de surveillance de l'angle mort est une fonction auxiliaire qui alerte le conducteur de la présence d'un véhicule dans l'angle mort. Ne pas accorder une confiance excessive à la fonction de surveillance de l'angle mort. La fonction n'étant pas capable d'évaluer si changer de voie présente toutes les garanties de sécurité, lui faire aveuglément confiance peut avoir pour conséquence un accident grave, voire mortel.

La fonction de détection d'obstacle transversal sert uniquement d'aide et ne remplace pas une conduite prudente. Le conducteur doit faire attention en marche arrière, même lorsque la fonction de détection d'obstacle transversal est en marche. La propre confirmation visuelle du conducteur de l'arrière véhicule est nécessaire et il doit s'assurer qu'il n'y a aucun piéton, d'autres véhicules etc. avant de reculer. À défaut, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

Selon les conditions, il peut arriver que le système ne fonctionne pas correctement. Par conséquent, la sécurité doit être confirmée visuellement par le conducteur en personne.

■ Manipulation du capteur radar

Un capteur de surveillance de l'angle mort est installé à l'intérieur du bouclier arrière du véhicule, de chaque côté à gauche et à droite. Respectez les précautions suivantes pour garantir un fonctionnement correct du système de surveillance de l'angle mort.

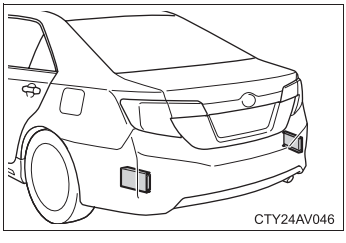
CTY24AV046

- Le capteur et la zone du bouclier qui l'entoure doivent rester propres en toutes circonstances.

⚠ ATTENTION

- Ne pas faire subir de choc violent au capteur ou à la zone du bouclier qui l'entoure. Le moindre décalage en position du capteur risque d'engendrer un fonctionnement défectueux du système, et l'absence de détection des véhicules entrant dans la zone de détection. Si le capteur ou la zone qui l'entoure subit un choc violent, faites inspecter la partie touchée par votre concessionnaire Toyota.
- Ne démontez pas le capteur.
- Ne pas fixer d'accessoires ni coller d'autocollants au capteur ou à la zone du bouclier qui l'entoure.
- Ne pas modifier le capteur ou la zone du bouclier qui l'entoure.
- Ne pas peindre le capteur ou la zone du bouclier qui l'entoure.

Prenez note des informations suivantes concernant les précautions de rangement, la capacité de chargement et la charge:

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Veillez à ce que tout soit bien maintenu en place.
- Pour maintenir l'équilibre du véhicule en roulant, répartissez uniformément les bagages dans le compartiment à bagages.
- Pour ne pas consommer inutilement, ne laissez pas de poids superflu dans le véhicule.

Capacité et répartition

La capacité de chargement dépend du poids total des occupants.

(Capacité de chargement) = (Capacité de charge totale) - (Poids total des occupants)

Comment déterminer la limite de chargement correcte —

(1) Repérez la mention "Le poids cumulé des occupants et du chargement ne doit pas dépasser XXX kg ou XXX lbs." sur la plaque-étiquette de votre véhicule.

(2) Déterminez le poids combiné du conducteur et des passagers qui prendront place dans votre véhicule.

(3) Déduisez le poids combiné du conducteur et des passagers de XXX kg ou XXX lbs.

(4) Le résultat donne la capacité disponible pour le chargement et les bagages.

Par exemple, si la charge "XXX" équivaut à 1400 lbs. et que cinq passagers de 150 lb sont à bord de votre véhicule, la capacité disponible pour le chargement et les bagages est de 650 lbs. (1400 - 750 (5 × 150) = 650 lbs.)

(5) Déterminez le poids cumulé des bagages et du chargement à embarquer dans le véhicule. Ce poids ne peut pas dépasser en toute sécurité la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages qui a été calculée à l'étape 4.

(6) Si votre véhicule doit remorquer une caravane/remorque, la charge de celle-ci sera transférée à votre véhicule. Consultez ce manuel pour déterminer dans quelle mesure cela réduit la capacité de charge disponible pour le chargement et les bagages. (→P. 600)

Toyota ne recommande pas la traction d'une caravane/remorque avec votre véhicule. Il n'est pas conçu pour cela.

Formule de calcul pour votre véhicule

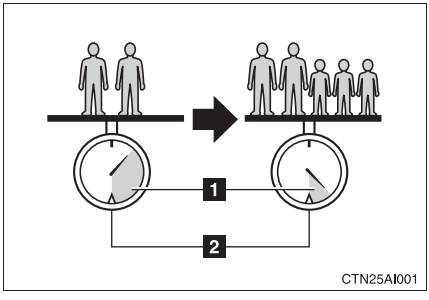

1 Capacité de chargement

2 Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule) (→P. 600)

Lorsque 2 personnes avec un poids combiné de A lb. (kg) sont dans le véhicule disposant lui-même d'une charge totale (capacité de charge du véhicule) de B lb. (kg), la capacité disponible pour le chargement et les bagages sera C lb. (kg) comme suit:

B*2 lb. (kg) - A*1 lb. (kg) = C*3 lb. (kg)

*1: A = Poids des gens
*2: B = Capacité de charge totale
*3: C = Capacité disponible pour le chargement et les bagages

Dans ces conditions, si 3 passagers supplémentaires représentant un poids total combiné de D lb. (kg) montent à bord, le poids de chargement et de bagage disponible sera réduit E lb. (kg) comme suit:

C lb. (kg) - D*4 lb. (kg) = E*5 lb. (kg)

*4: D = Poids supplémentaire des gens
*5: E = Capacité disponible pour le chargement et les bagages

Comme l'exemple précédent l'a démontre, si le nombre d'occupants augmente, la valeur du chargement et des bagages doit être réduite de celle égale au poids cumulé des passagers supplémentaires. En d'autres termes, si l'augmentation du nombre d'occupants entraîne le dépassement de la capacité de charge totale (poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages), vous devez réduire le chargement et les bagages à bord de votre véhicule.

⚠ ATTENTION

■ Objets à ne pas transporter dans le coffre

Transportés dans le coffre, les objets suivants risquent de provoquer un incendie:

- Bidons d'essence
- Aérosols

■ Précautions pour le rangement

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

- Placez, dans la mesure du possible, les bagages ou le chargement dans le coffre.
- Afin d'éviter que le chargement et les bagages ne glissent vers l'avant lors d'un freinage, n'empilez rien dans le coffre quand les sièges arrière sont rabattus pour l'agrandir. Disposez le chargement ou les bagages le plus bas possible dans le coffre.
- Lorsque vous rabattez le siège arrière, les objets encombrants en longueur ne doivent pas être disposés directement derrière les sièges avant.
- N'autorisez personne à prendre place derrière les sièges avant lorsque la banquette arrière est rabattue afin d'augmenter le volume du coffre. Ce n'est pas prévu pour accueillir des passagers. Tous les occupants doivent prendre place dans les sièges et attacher leur ceintures de sécurité. Sinon, ils risquent d'être grièvement blessés, voire tués en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

⚠ ATTENTION

- Ne placez aucun objet ni bagage aux endroits suivants, au risque qu'il se coince sous la pédale de frein ou d'accélérateur et empêche ainsi le conducteur de les actionner normalement, qu'il bouche le champ de vision du conducteur ou bien qu'il heurte le conducteur ou un passager, avec pour conséquence un accident:
  - Aux pieds du conducteur
  - Sur le siège passager avant ou sur les sièges arrière (empilement d'objets)
  - Sur la plage arrière
  - Sur le tableau de bord
  - Sur la planche de bord
- Arrimez tous les objets dans l'habitacle, car ils risquent d'être projetés et de blesser quelqu'un en cas de freinage brusque, d'embardée ou d'accident.

■ Capacité et répartition

- Ne dépassez jamais les valeurs de poids maximal sur essieu et de poids total du véhicule.
- Même si la charge totale du poids des occupants et du chargement est inférieure à la capacité de charge totale, ne répartissez pas la charge de manière déséquilibrée.
  Un mauvais chargement risque de dégrader le pouvoir directionnel et les capacités de freinage du véhicule, au risque de causer un accident grave, voire mortel.

Les limites de charge du véhicule incluent la capacité de charge totale, le nombre de places assises, le poids remorqué et la capacité de chargement.

■ **Capacité de charge totale (capacité de charge du véhicule): (→P. 600)**

La capacité de charge totale est égale au poids cumulé des occupants, du chargement et des bagages.

■ **Nombre de places assises: 5 occupants (2 à l'avant, 3 à l'arrière)**

Le nombre de places assises indique le nombre maximal d'occupants, de poids moyen estimé à 150 lb. (68 kg) par personne.

■ **Poids remorqué**

Toyota ne recommande pas la traction d'une caravane/remorque avec votre véhicule.

■ **Capacité de chargement**

La capacité de chargement est variable, selon le poids et le nombre d'occupants.

■ **Capacité de charge totale et nombre de places assises**

Ces informations sont également portées sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 488)

⚠ ATTENTION

■ **Surcharge du véhicule**

Ne surchargez jamais le véhicule.
Non seulement les pneus pourraient en souffrir, mais le pouvoir directionnel et les capacités de freinage pourraient également s'en trouver dégradés, avec un risque d'accident.

Conseils de conduite hivernale

Effectuez les préparatifs et les contrôles nécessaires avant de conduire le véhicule en hiver. Adaptez toujours la conduite du véhicule aux conditions climatiques du moment.

■ Préparatifs pré-hivernaux

- Utilisez des fluides adaptés aux températures extérieures.
  - Huile moteur
  - Liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance
  - Liquide de lave-glace
- Faites vérifier par un technicien le niveau et la densité relative de l'électrolyte de la batterie.
- Faites équiper le véhicule en quatre pneus neige ou achetez une paire de chaînes à neige pour les roues avant.

  Veillez à ce que tous les pneus soient de taille et de marque identiques et que les chaînes correspondent à la taille des pneus.

■ Avant de prendre le volant

Effectuez les taches suivantes en fonction des conditions d'utilisation:

- Ne forcez pas l'ouverture d'une vitre ou la manœuvre d'un essuie-glace gelé. Versez de l'eau tiède sur les parties gelées pour en faire fondre la glace. Épongez immédiatement l'eau pour l'empêcher de geler.
- Pour un fonctionnement efficace de la soufflerie de climatisation, dégagez les grilles d'aération à la base du pare-brise de toute la neige accumulée.
- Dégagez le châssis du véhicule de toute la glace accumulée.
- Contrôlez et dégagez périodiquement les passages de roue et les freins de toute accumulation de glace ou de neige.

■ **Lorsque vous conduisez le véhicule**

Accélérez progressivement et roulez à une vitesse raisonnable adaptée aux conditions de circulation.

■ **Lorsque vous stationnez le véhicule**

Garez le véhicule et mettez le levier de vitesses sur P, mais ne serrez pas le frein de stationnement. Le frein de stationnement risque d'être bloqué par le gel, empêchant ainsi tout desserrage. Si nécessaire, calez les roues pour éviter au véhicule tout mouvement, en roulant ou en glissant.

Choix des chaînes à neige

Utilisez la taille de chaînes à neige qui convient.
La taille des chaînes est réglementée en fonction de chaque dimension des pneus.

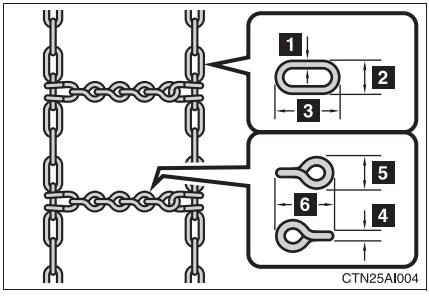

Chaîne latérale:

1 0,12 in. (3 mm) de diamètre
2 0,39 in. (10 mm) en largeur
3 1,18 in. (30 mm) de longueur

Chaîne transversale:

4 0,16 in. (4 mm) de diamètre
5 0,55 in. (14 mm) en largeur
6 0,98 in. (25 mm) de longueur

Réglementations sur l'usage des chaînes à neige

Les réglementations applicables à l'utilisation des chaînes à neige varient selon les pays et le type de voirie. Vérifiez toujours les réglementations locales avant de monter des chaînes sur votre véhicule.

■ Montage des chaînes à neige

Respectez les précautions suivantes pour monter et démonter les chaînes:

- Montez et démontez les chaînes à neige dans un endroit sûr.
- Seules les pneus avant doivent être équipées de chaînes à neige. Ne montez pas de chaînes sur les pneus arrière.
- Montez les chaînes à neige le plus serrées possible sur les pneus avant. Retendez les chaînes après avoir roulé 1/4 — 1/2 mile (0,5 — 1,0 km).
- Montez les chaînes à neige en respectant les instructions fournies avec celles-ci.

⚠ ATTENTION

■ Conduite avec des pneus neige

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.
Le non-respect de cette consigne pourrait amener une perte de contrôle du véhicule et provoquer la mort ou des blessures graves.

- Utilisez des pneumatiques des dimensions préconisées.
- Veillez à ce que les pneus soient toujours gonflés à la pression préconisée.
- Ne roulez pas à plus de 75 mph (120 km/h), quel que soit le type de pneus neige utilisés.
- Équipez toutes les roues de pneus neige.

■ Conduite avec des chaînes aux pneus

Respectez les précautions suivantes pour réduire le risque d'accident.
À défaut, le véhicule risque de devenir incontrôlable et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Ne dépassez pas les limitations de vitesse préconisées pour les chaînes à neige utilisées, ou 30 mph (50 km/h), en privilégiant la valeur la plus faible.
- Évitez de rouler sur les routes en mauvais état ou sur des nids-de-poule.
- Évitez tout freinage et changement de direction brutal, car les qualités de tenue de route du véhicule peuvent être altérées par l'utilisation des chaînes à neige.
- Ralentissez suffisamment avant d'entrer dans un virage, pour être sûr de garder la maîtrise du véhicule.

NOTE

Réparation ou remplacement des pneus neige

Faites réparer ou remplacer les pneus neige par un concessionnaire Toyota ou un détaillant de pneumatiques reconnu.
En effet, le démontage/remontage des pneus neige a un effet sur le fonctionnement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage.

Montage des chaînes à neige

Il peut arriver que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage ne fonctionnent pas normalement lorsque le véhicule est équipé de chaînes à neige.

Conduite avec une caravane/remorque

Toyota ne recommande pas la traction d'une caravane/remorque avec votre véhicule. Toyota vous déconseille également de monter un crochet d'attelage ou d'utiliser un crochet d'attelage muni d'un porte-fauteuil roulant, d'un porte-scooter ou d'un porte-vélo, etc. Votre véhicule n'est pas conçu pour tracter une caravane/remorque ou pour recevoir un élément portatif monté sur le crochet d'attelage.

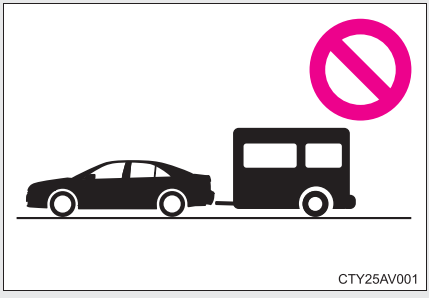

Votre véhicule n'a pas été conçu pour pouvoir être remorqué par un camping-car (avec les 4 roues au sol).

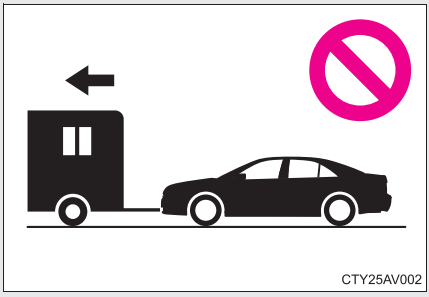

⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages importants à votre véhicule**

Ne remorquez pas votre véhicule avec les quatre roues au sol.

3-1. Utilisation du système de climatisation et du désembuage

Système de climatisation automatique 258
Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs 269

3-2. Utilisation du système audio

Types de système audio 270
Système audio 272
Touches du système audio au volant 275
Prise USB/AUX 277
Fonctionnement de base du système audio 279
Menu de configuration 282
Réglages de base 284
Réglages audio 286
Réglages d'affichage 287
Réglages de la voix 289
Sélection d'une source audio 290
Fonctionnement de l'écran de liste 291
Utilisation optimale du système audio 294
Utilisation de l'autoradio 295
Fonctionnement du lecteur de CD 297
Écouter à partir d'un iPod 304
Écouter à partir d'un dispositif de stockage USB 311
Utilisation du port AUX 317
Préparations à l'utilisation de la communication sans fil 318
Enregistrement d'un lecteur audio Bluetooth® pour la première fois 323
Enregistrement d'un téléphone Bluetooth® pour la première fois 324
Enregistrement d'un dispositif Bluetooth® 325
Connexion d'un dispositif Bluetooth® 328
Affichage des données détaillées du dispositif Bluetooth® 331
Réglages détaillés du système Bluetooth® 333
Écouter l'audio Bluetooth® 335

Utilisation d'un téléphone Bluetooth® 337
Passer un appel 340
Réception d'un appel 344
Conversation téléphonique 345
Fonction de message du téléphone Bluetooth®..... 349
Utilisation des commandes au volant 354
Réglages du téléphone Bluetooth® 355
Réglages des contacts/ de l'historique des appels 357
Que faire si... (Résolution des problèmes)..... 369
Bluetooth®..... 373
Système de commande vocale 378
Système de rétrovision 382

3-3. Utilisation des éclairages intérieurs

Détail des éclairages intérieurs 393
• Éclairages intérieurs 394
• Éclairages individuels 395

3-4. Utilisation des rangements

Détail des rangements 397
• Boîte à gants..... 398
• Rangement de console 399
• Range-monnaie 400
• Porte-bouteilles..... 401
• Porte-gobelets 402
• Casiers auxiliaires..... 404

3-5. Autres équipements intérieurs

Pare-soleil 406
Miroirs de courtoisie..... 407
Horloge 408
Affichage de la température extérieure 409
Cendrier 410
Prises d'alimentation..... 411
Sièges chauffants 414
Accoudoir 416
Poignées d'assistance 417
Crochets à vêtements 418
Tapis de sol..... 419
Équipements dans le coffre 421
Commande d'ouverture de porte de garage 422
Boussole 430
Safety Connect 434

Système de climatisation automatique

La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

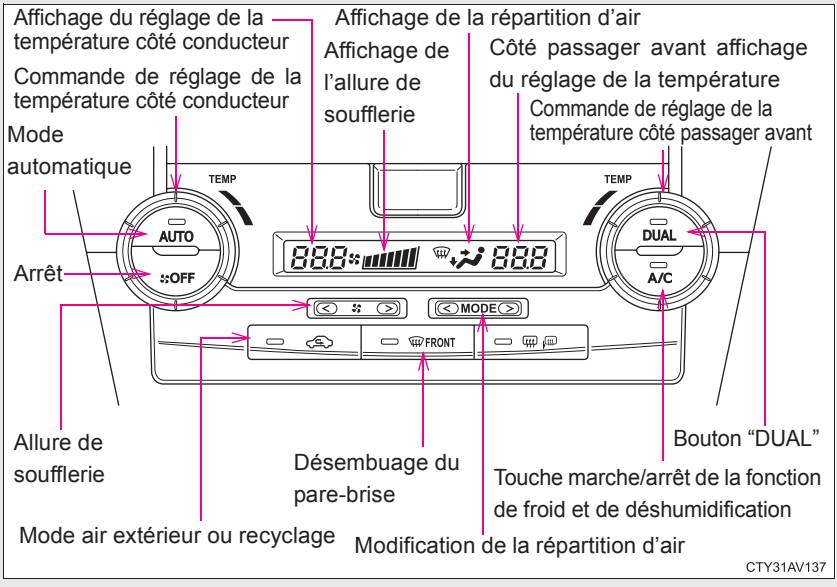

Utilisation du système de climatisation automatique

ÉTAPE 1 Appuyez sur

.

Le système de climatisation se met en marche. La répartition d'air et l'allure de soufflerie sont automatiquement réglées en fonction du réglage de la température.

ÉTAPE 2 Tournez

vers la droite pour monter la température et tournez

vers la gauche pour la baisser.

Lorsque

est en position enfoncée (le témoin

est allumé) ou lorsque vous tournez la molette de sélection de température côté passager, la température peut être réglée séparément pour les sièges conducteur et passager avant.

■ Indicateur de mode automatique

Si le réglage de la vitesse du ventilateur ou des modes du flux de l'air sont utilisés, le témoin de mode automatique s'éteint. Cependant, le mode automatique pour les fonctions autres que celles utilisées est maintenu.

Modification manuelle des réglages

ÉTAPE 1 Pour régler l'allure de soufflerie, appuyez sur ">" de 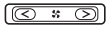 pour l'augmenter et sur "<" pour la diminuer.

Appuyez sur pour arrêter la soufflerie.

ÉTAPE 2 Pour régler la température, tournez vers la droite pour monter la température et tournez vers la gauche pour la baisser.

Lorsque est en position enfoncée (le témoin est allumé) ou lorsque vous tournez la molette de sélection de température côté passager, la température peut être réglée séparément pour les sièges conducteur et passager avant.

ÉTAPE 3 Pour sélectionner les aérateurs, appuyez sur "<" ou ">" de .

À chaque appui d'un côté ou de l'autre du bouton, le système sélectionne successivement les aérateurs utilisés.

Désembuage du pare-brise

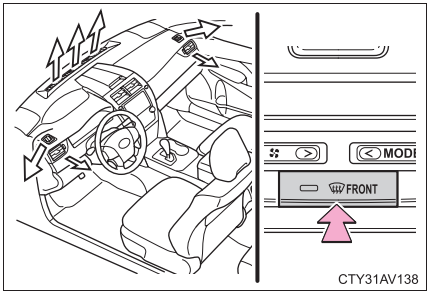

Appuyez sur FRONT.

La fonction de déshumidification s'active et la vitesse de ventilation augmente.

Réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage sur le mode air extérieur si le système est en mode recyclage à cet instant. (Cela peut basculer automatiquement.)

Pour accélérer le désembuage du pare-brise et des vitres latérales, réglez la soufflerie sur une allure rapide et augmentez la température.

Pour revenir au mode précédent, appuyez de nouveau sur FRONT lorsque le pare-brise est désembué.

Aérateurs et répartition d'air

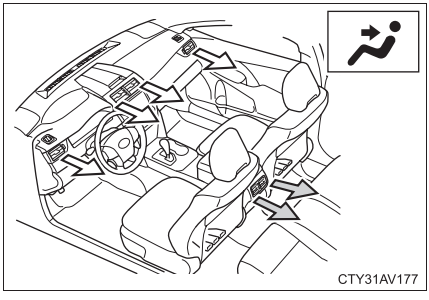

L'air souffle sur le haut du corps.

⇦ : Modèles AVV50L-CEXGBA* uniquement

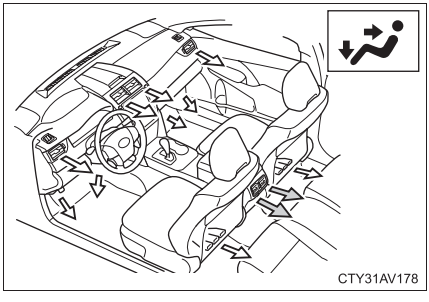

L'air souffle sur le haut du corps et les pieds.

⇦ : Modèles AVV50L-CEXGBA* uniquement

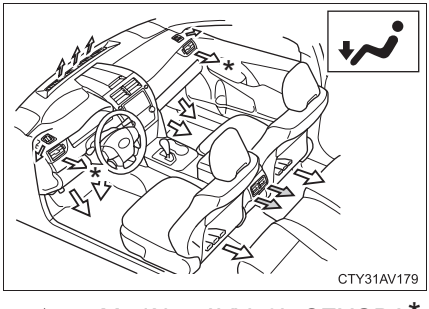

L'air souffle sur les pieds.

*: Quand le système est réglé sur le chaud, l'air est également diffusé vers le haut du corps pour permettre aux passagers de se réchauffer efficacement.

⇦ : Modèles AVV50L-CEXGBA* uniquement

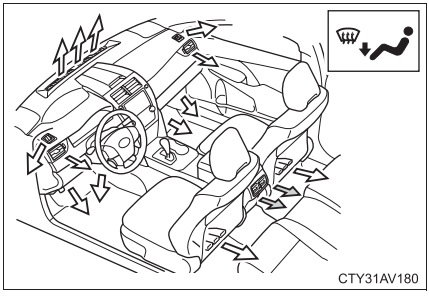

L'air souffle sur les pieds et le désembuage du pare-brise fonctionne.

⇦ : Modèles AVV50L-CEXGBA* uniquement

*: Le code modèle est indiqué sur l'étiquette constructeur. (→P. 600)

Commuter entre les modes air extérieur et recyclage

Appuyez sur .

Le système sélectionne successivement les modes air extérieur (le témoin est éteint) et recyclage (le témoin est allumé) à chaque pression de la touche.

Orientation, ouverture et fermeture des aérateurs

Aérateurs frontaux centraux

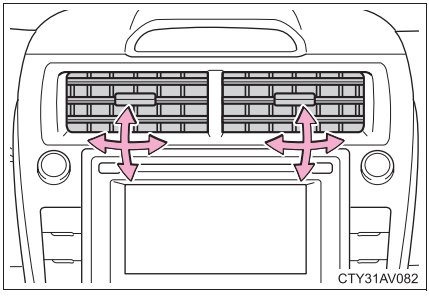

Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

Aérateurs frontaux latéraux

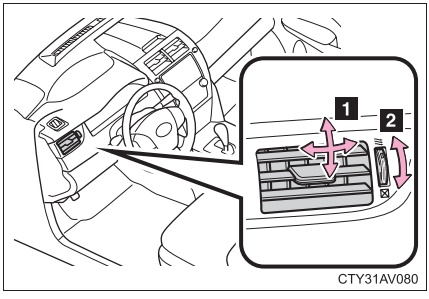

1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez la molette pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

Aérateurs arrière (sur modèles équipés)

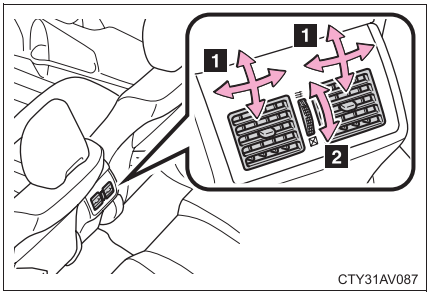

1 Orientez le flux d'air vers la gauche ou la droite, le haut ou le bas.

2 Tournez la molette pour ouvrir ou fermer l'aérateur.

Utilisation du système de climatisation en mode Éco

En mode Éco, le système de climatisation est contrôlé comme suit pour donner la priorité à l'économie de carburant:

- Le régime moteur et le fonctionnement du compresseur sont contrôlés de façon à restreindre leur capacité de chauffage/refroidissement
- La vitesse du ventilateur est limitée lorsque le mode automatique est sélectionné

Pour améliorer les performances de l'air conditionne, effectuez les opérations suivantes:

- Ajustez la vitesse du ventilateur
- Désactivez le mode économique

Personnalisation

Le contrôle de l'air conditionne du mode économique peut être adapté au même réglage que celui utilisé en mode normal.
(Fonctions personnalisables →P. 630)

Utilisation du mode automatique

La vitesse de ventilation est automatiquement ajustée en fonction du réglage de la température et des conditions ambiantes.

Par conséquent, immédiatement après la pression de 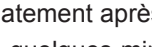

, il peut arriver que la soufflerie s'arrête quelques minutes, le temps que l'air à diffuser soit suffisamment chaud ou froid.

Présence de buée sur les vitres

- Les vitres se couvrent rapidement de buée lorsqu'il y a beaucoup d'humidité dans le véhicule. Activer

permet de déshumidifier l'air des aérateurs et de désembuer efficacement le pare-brise.
- Si vous mettez

sur arrêt, les vitres peuvent se couvrir plus facilement de buée.
- Les vitres ont tendance à se couvrir de buée lorsque le mode recyclage est utilisé.

■ **Fonction de détection de buée sur le pare-brise**

Lorsque le mode automatique est activé, le capteur d'humidité (→P. 268) détecte la buée sur le pare-brise et commande le système de climatisation pour atténuer la buée.

■ **Mode air extérieur/recyclage**

- Lorsque la route sur laquelle vous roulez est poussiéreuse, comme par exemple dans un tunnel ou lorsque la circulation est difficile, réglez le bouton de mode air extérieur/recyclage en position recyclage. C'est une mesure efficace pour empêcher l'air extérieur de pénétrer dans l'habitacle du véhicule. Lorsque la climatisation est réglée sur le froid, choisir le mode recyclage permet également de rafraîchir efficacement l'habitacle du véhicule.
- La sélection entre le mode air extérieur et le mode recyclage peut se faire automatiquement, selon le réglage de température ou la température intérieure.

■ **Lorsque la température extérieure est supérieure à 75°F (24°C) et que le système de climatisation est activé**

- Afin de réduire la consommation d'énergie du système de climatisation, celui-ci peut passer automatiquement en mode recyclage. Ceci peut également contribuer à réduire la consommation de carburant.
- Le mode de recyclage d'air est sélectionné comme mode par défaut lorsque le commutateur "POWER" est positionné en mode MARCHE.
- Il est possible de passer en mode air extérieur à tout moment en appuyant sur 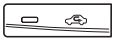.

■ **Lorsque la température extérieure est proche de 32°F (0°C)**

La fonction de déshumidification risque de ne pas fonctionner, même si vous appuyez sur

.

Odeurs issues du système de climatisation

- Il est possible que diverses odeurs provenant de l'intérieur ou de l'extérieur du véhicule entrent dans le système de climatisation et s'y accumulent au cours de l'utilisation. Cela peut ensuite causer la diffusion d'odeurs par les aérateurs.
- Pour limiter la survenue potentielle des odeurs:
  - Il est recommandé de régler le système de climatisation en mode air extérieur avant d'arrêter le véhicule.
  - Il peut arriver que la soufflerie ne démarre que quelques instants après que le système de climatisation se soit mis en route en mode automatique.

Filtre de climatisation

→P. 495

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Il est possible de modifier la configuration de certaines fonctions (comme celle de la climatisation).
(Fonctions personnalisables →P. 630)

ATTENTION

Pour éviter que le pare-brise ne se couvre de buée

Par temps extrêmement humide et avec la climatisation réglée sur le froid, évitez d'utiliser

. La différence de température entre l'air extérieur et le pare-brise provoque l'apparition de buée sur la face extérieure du pare-brise, ce qui limite votre champ de vision.

NOTE

Capteur d'humidité

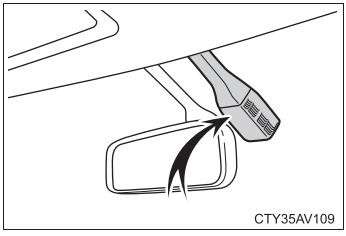

Afin de détecter la buée sur le pare-brise, est installé un capteur surveillant la température du pare-brise, de l'humidité autour, etc. (→P. 266)
Suivez ces points pour éviter d'endommager le capteur:

- Ne démontez pas le capteur
- Ne pulvérisez pas le produit de nettoyage pour vitres sur le capteur et ne le soumettez pas à des impacts violents
- Ne posez aucun objet sur le capteur

Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Lorsque le système hybride est arrêté, évitez de laisser le système de climatisation en marche plus longtemps que nécessaire.

Désembuage de la lunette arrière et des rétroviseurs extérieurs

Le désembuage sert à désembuer la lunette arrière et à nettoyer les rétroviseurs extérieurs de traces de pluie, rosée et givre.

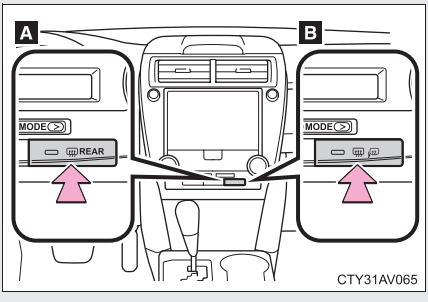

Mise en marche/arrêt du désembuage

Le désembuage se met automatiquement sur arrêt à l'issue de la durée de fonctionnement. Cette dernière est comprise entre 15 minutes et 1 heures selon la température ambiante et la vitesse du véhicule.

A Véhicules sans désembuage des rétroviseurs extérieurs
B Véhicules avec désembuage des rétroviseurs extérieurs

■ **Conditions de fonctionnement du désembuage**

Le bouton "POWER" est en mode MARCHE.

■ **Désembuage des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)**

L'activation du désembuage de la lunette arrière enclenche le désembuage des rétroviseurs extérieurs.

⚠ ATTENTION

■ **Pendant le fonctionnement du système de désembuage des rétroviseurs extérieurs (sur modèles équipés)**

La température de chauffage des rétroviseurs étant suffisante pour occasionner des brûlures, évitez d'en toucher la surface.

Entune Audio

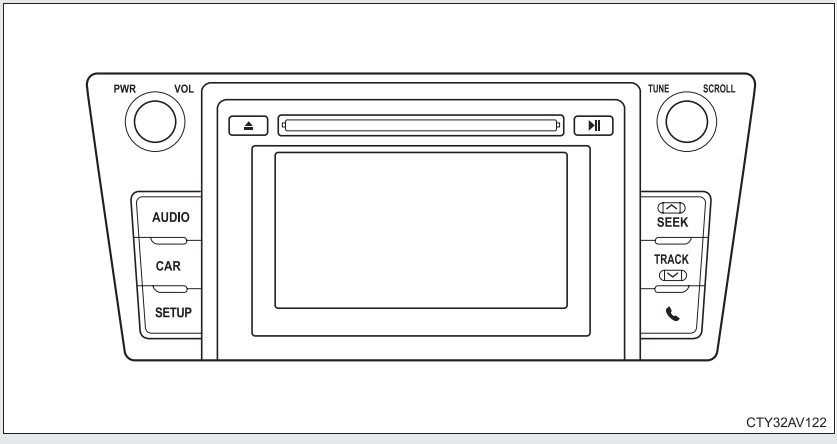

Titre	Page
Utilisation de la radio	P. 295
Utilisation du lecteur de CD	P. 297
Lecture des disques MP3 et WMA	P. 297
Utilisation avec un iPod	P. 304
Utilisation d'un dispositif de stockage USB	P. 311
Utilisation optimale du système audio	P. 294
Utilisation du port AUX	P. 317

Entune Audio Plus

Les propriétaires de ce système doivent se reporter au “Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire”.

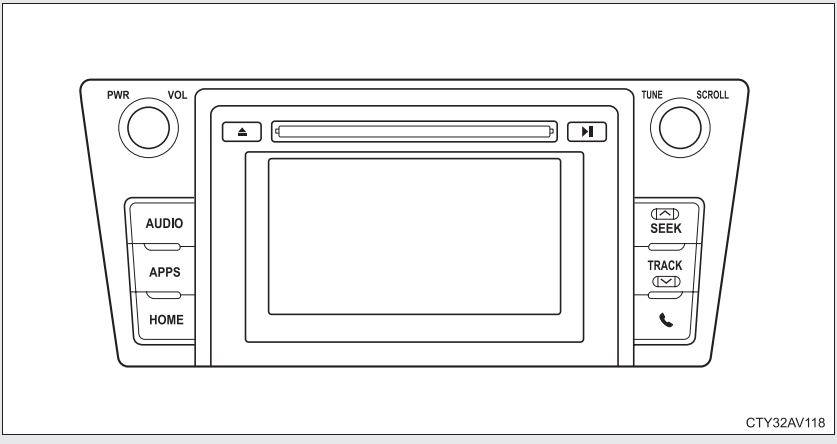

Entune Premium Audio avec navigation

Les propriétaires de ce système doivent se reporter au “Système de navigation et de multimédia Manuel du propriétaire”.

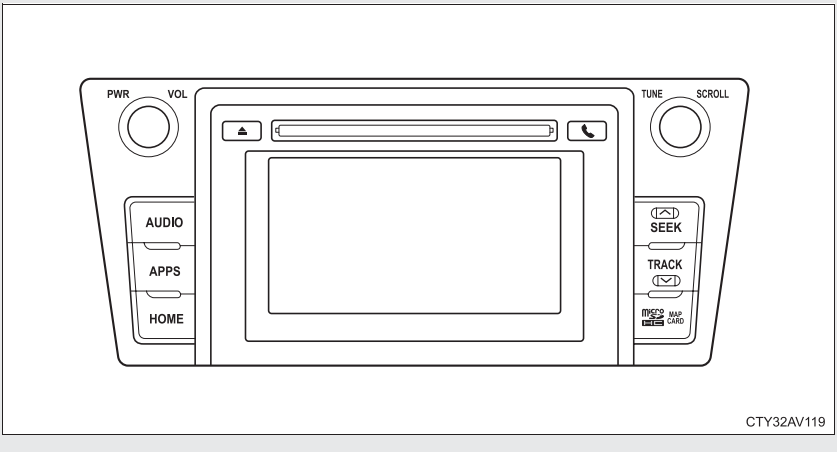

Les opérations telles que l'écoute audio, l'utilisation du téléphone mains libres et la modification des paramètres audio sont démarrées à l'aide des boutons suivants.

Boutons de fonctionnement du système audio

Bouton "CAR"
Appuyez sur ce bouton pour accéder à l'écran de contrôle/consommation de l'énergie. (→P. 41)

Bouton "AUDIO"
Affichez l'écran "Sélectionner source audio" ou l'écran audio supérieur. (→P. 290)

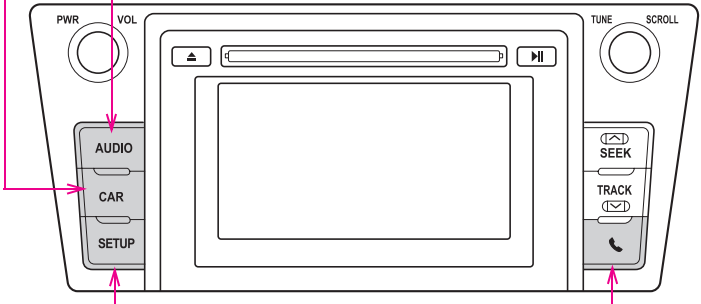

Bouton "SETUP"
Appuyez sur ce bouton pour personnaliser les paramètres de la fonction. (→P. 282)

Bouton
Appuyez sur ce bouton pour accéder au système mains libres Bluetooth®. (→P. 337)

CTY32AV120

Utilisation de l'écran tactile

En touchant l'écran tactile avec le doigt, vous pouvez commander le système audio, etc.

Faire glisser*

Touchez l'écran avec votre doigt, et déplacez l'écran jusqu'à la position souhaitée.

- Défilement de listes

Effleurer*

Touchez l'écran avec votre doigt et déplacez rapidement l'écran en l'effleurant avec votre doigt.

- Défilement de la page de l'écran principal

*: Il est possible que les opérations ci-dessus ne puissent pas être effectuées sur tous les écrans.

Lorsque vous utilisez l'écran tactile

- Lorsque l'écran est froid, son affichage a tendance à être sombre, et le système paraît plus lent à réagir qu'en temps normal.
- Le port de lunettes de soleil gêne la lisibilité de l'écran, qui paraît alors sombre. Modifiez votre angle de vision, réglez l'affichage sur l'écran "Paramètres de l'affichage" (→P. 287) ou bien retirez vos lunettes de soleil.
- Il est possible que les opérations effectuées en effleurant l'écran s'effectuent plus difficilement en haute altitude.

NOTE

Pour éviter de détériorer l’écran tactile

- Pour éviter d’endommager l’écran, touchez légèrement les boutons de l’écran avec le doigt.
- N'utilisez pas des objets au lieu de votre doigt pour toucher l’écran.
- Essuyez les traces de doigt en utilisant un chiffon à lunettes. N’utilisez pas de nettoyants chimiques pour nettoyer l’écran car ils pourraient endommager l’écran tactile.

Touches du système audio au volant

Certaines fonctionnalités audio peuvent être contrôlées à l'aide des commandes au volant.
Le fonctionnement peut varier selon le type de système audio ou de système de navigation. Pour tout complément d'informations, reportez-vous au manuel fourni avec le système audio ou le système de navigation.

Utilisation du système audio à l'aide des commandes au volant

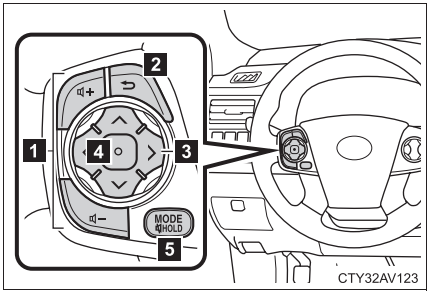

1 Commutateur de volume
- Augmente/diminue le volume
- Appuyez et maintenez: Augmente/diminue de façon continue le volume

2 Commutateur retour
- Retourne à l'écran précédent

3 Commutateur du curseur
- Sélectionne (stations de radio/présélections de la radio/pistes/fichiers/ chansons)
- Déplacement du curseur
- Appuyez et maintenez: Recherche vers le haut/bas (stations de radio)
- Défilement rapide vers le haut/bas (pistes/fichiers)

4 Bouton d'entrée
- Affichage de l'écran des présélections/listes
- Sélection des éléments

5 Commutateur “MODE/HOLD”

- Changement de la source audio
- Appuyez et maintenez enfoncé ce commutateur pour couper ou mettre en pause l’opération en cours
  Pour annuler la mise en sourdine ou pause, appuyez et maintenez enfoncé

⚠ ATTENTION

Pour réduire le risque d’accident

Redoublez de prudence lorsque vous utilisez les commandes au volant du système audio.

Prise USB/AUX

Connectez un iPod, un dispositif de stockage USB ou un lecteur audio portable au port USB/AUX comme indiqué ci-dessous. Sélectionnez “iPod”, “USB” ou “AUX” sur l’écran de sélection de la source audio et le dispositif peut être activé par le biais du système audio.

Connexion à l’aide du port USB/AUX

■ iPod

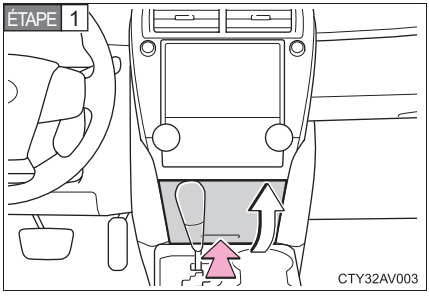

Appuyez sur le couvercle.

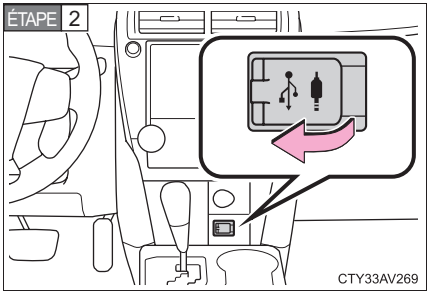

Ouvrez le cache et branchez un iPod avec le câble pour iPod.

Mettez l’iPod sur marche s’il ne l’est pas déjà.

■ Dispositif de stockage USB

ÉTAPE 1 Appuyez sur le couvercle.

ÉTAPE 2 Ouvrez le cache et branchez le dispositif de stockage USB.

Mettez le dispositif de stockage USB en marche si ce n’est pas déjà le cas.

■ Lecteur audio portable

ÉTAPE 1 Appuyez sur le couvercle.

ÉTAPE 2 Ouvrez le cache et branchez le lecteur audio portable.

Allumez le lecteur audio portable s'il n'est pas déjà allumé.

⚠ ATTENTION

■ Pendant la conduite

Ne branchez pas de dispositifs et ne manipulez pas les commandes.

Le fonctionnement et les fonctions de base du système audio communs à chaque mode, sont décrits dans cette section.

Manipulation du système audio

Appuyez sur ce sélecteur pour mettre en marche et arrêter le système audio, et tournez-le pour régler le volume.

Enfoncez ce bouton pour éjecter un disque

Insérez un disque dans la fente à disque

Tournez ce bouton pour sélectionner les bandes de station radio, les pistes et les fichiers. Le bouton peut également être utilisé pour sélectionner des éléments dans l'affichage de la liste.

Appuyez pour mettre en pause ou reprendre la lecture de la musique.

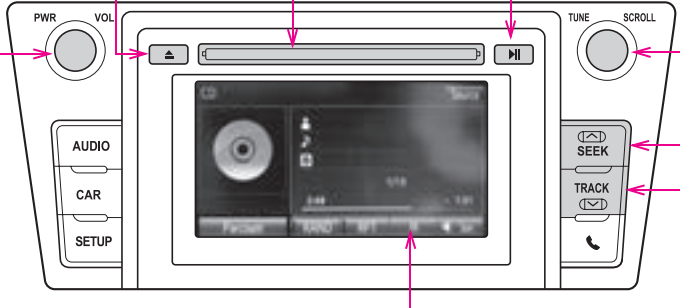

: Sélectionnez pour mettre la musique en pause.

: Sélectionnez pour reprendre la lecture de la musique.

Appuyez sur le bouton "∧" ou "∨" pour rechercher une station de radio vers l'avant ou l'arrière, ou pour accéder à la piste ou au fichier de votre choix.

CTY32AV121CA

Lecture aléatoire

Sélectionnez RAND pour activer/désactiver.

Lecture répétée

Sélectionnez RPT pour activer/désactiver.

Utilisation des téléphones mobiles

En cas d'utilisation d'un téléphone mobile à l'intérieur ou a proximité immédiate du véhicule alors que le système audio est en marche, il est possible que le son des haut-parleurs du système audio soit parasité.

ATTENTION

Produit laser

Cet appareil est un produit laser classe 1.

N'ouvrez pas le boîtier du lecteur ou ne tentez pas de réparer vous-même l'appareil. Confiez toute intervention à un réparateur qualifié.

Produits laser

- Il est interdit de démonter cet appareil ou de tenter d'y apporter soi-même une modification quelle qu'elle soit.
  Cet appareil complexe utilise un faisceau laser pour lire les informations à la surface des disques compacts. Le faisceau laser est soigneusement isolé, de telle sorte qu'il est toujours confiné à l'intérieur du boîtier. Par conséquent, n'essayez jamais de démonter le lecteur ou d'en modifier une pièce quelle qu'elle soit, sous peine de vous trouver exposé aux rayonnements laser et à des tensions électriques dangereuses.
- Ce produit utilise un faisceau laser.
  La mise en œuvre d'appareils de commande, de réglages ou de procédures autres que ceux fixés dans les présentes risque d'entraîner une exposition aux rayonnements laser nocifs.
  L'UTILISATION DE TOUT INSTRUMENT OPTIQUE AVEC CE PRODUIT AGGRAVE LES RISQUES DE LÉSION OCULAIRE.

NOTE

■ **Pour éviter la décharge de la batterie**

Ne laissez pas le système audio allumé plus que nécessaire lorsque le moteur est arrêté.

■ **Pour éviter d'occasionner des dommages au système audio**

Veillez à ne renverser aucune boisson ni liquide quel qu'il soit sur le système audio.

Vous pouvez régler le système audio selon vos préférences personnelles.

Affichez l'écran "Configuration"

Appuyez sur le bouton "SETUP" pour afficher l'écran "Configuration".

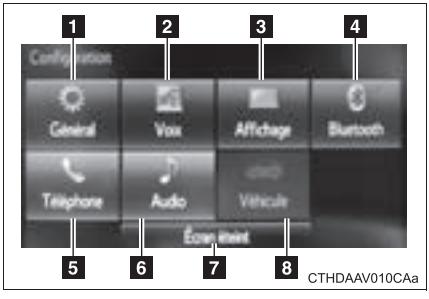

1. Sélectionnez pour ajuster les réglages pour les sons de fonctionnement, l'animation d'écran, etc. (→P. 284)
2. Sélectionnez pour ajuster les réglages de voix. (→P. 289)
3. Sélectionnez pour ajuster les réglages du contraste et de la luminosité de l'écran. (→P. 287)
4. Sélectionnez pour ajuster les réglages d'enregistrement, de retrait, de connexion et de déconnexion des dispositifs Bluetooth®. (→P. 333)
5. Sélectionnez pour ajuster les réglages du son du téléphone, du répertoire téléphonique, etc. (→P. 357)
6. Sélectionnez pour ajuster la radio et les réglages des supports externes. (→P. 286)
7. Sélectionnez pour éteindre l'écran.

8 Sélectionnez pour ajuster les réglages de personnalisation du véhicule. (→P. 630)

Les réglages sont disponibles pour les sons de fonctionnement, l'animation d'écran, etc.

Écran de réglages généraux

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton "SETUP".

ÉTAPE 2

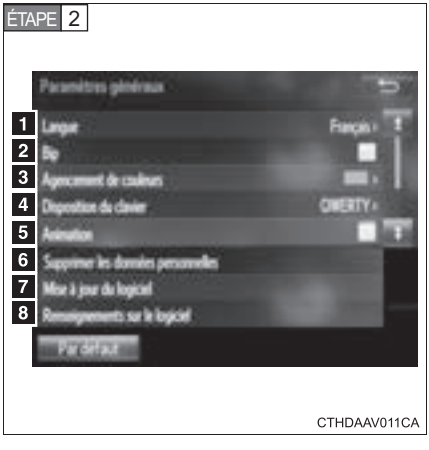

Sélectionnez "Général" sur l'écran "Configuration".

1. "English", "Français" ou "Español" peuvent être sélectionnés.
2. Il est possible d'activer/de désactiver les bips sonores.
3. Sélectionnez pour changer la couleur de l'écran.
4. Sélectionnez pour changer la disposition des touches du clavier.
5. L'effet d'animation de l'écran de sélection de source audio peut être activé/désactivé.
6. Sélectionnez pour supprimer des données personnelles (→P. 285)
7. Sélectionnez pour mettre à jour des versions de programme. Pour plus de détails, consultez votre concessionnaire Toyota.

8 Sélectionnez pour afficher l'écran du logiciel. Les remarques concernant le logiciel d'une partie tierce utilisé dans ce produit sont insérées. (Ceci comprend des instructions pour se procurer un tel logiciel, le cas échéant.)

■ **Pour rétablir les réglages de volume par défaut**

Sélectionnez “Par défaut”, puis “Oui”.

Suppression des données personnelles

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Supprimer les données personnelles” sur l'écran “Paramètres généraux”.

ÉTAPE 2 Sélectionnez “Supprimer”.

Les données ne pouvant plus être rétablies après leur effacement, réfléchissez bien avant toute manipulation.

ÉTAPE 3 Un écran de confirmation s'affiche. Sélectionnez “Oui”.

Les données personnelles suivantes peuvent être supprimées ou remises à leurs valeurs par défaut.

- Réglages de base
- Réglages audio
- Paramètres du téléphone

Les réglages sont disponibles pour régler le fonctionnement de la radio, les couvertures d'album, etc.

Écran de réglages audio

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton “SETUP”.

ÉTAPE 2

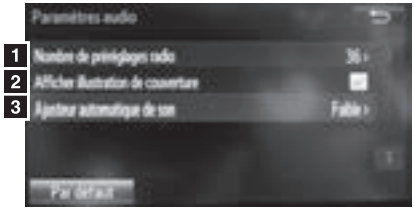

CTHDAAV012CA

Sélectionnez “Audio” sur l’écran “Configuration”.

1 Nombre de stations radio préréglées
Sélectionnez le nombre de stations radio préréglées.

2 Activation/Désactivation de l’affichage des couvertures d'album

3 Contrôle automatique du volume (→P. 286)

Contrôle automatique du volume (ASL)

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Ajusteur automatique de son”.

ÉTAPE 2 Sélectionnez “Élevé”, “Moyen”, “Faible” ou “Arrêt”.

■ À propos du contrôle automatique du volume (ASL)

L’ASL règle automatiquement le volume et la qualité sonore en fonction de la vitesse du véhicule.

Réglages d’affichage

Les réglages sont disponibles pour ajuster le contraste et la luminosité de l’écran.

Écran des paramètres d’affichage

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton “SETUP”.

ÉTAPE 2 Sélectionnez “Affichage” sur l'écran “Configuration”.

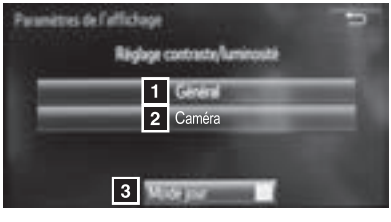

CTHDAAV013CAa

1 Ajustez le contraste/la luminosité de l'écran

2 Permet d’ajuster le contraste/ la luminosité de l’écran de la caméra du moniteur arrière

3 Permet de passer au mode d’affichage diurne.

Réglage du contraste/luminosité de l’écran

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Général” ou “Caméra” dans l'écran des “Paramètres de l'affichage”.

ÉTAPE 2 Ajustez l'affichage à vos préférences personnelles en sélectionnant “+” ou “-”.

Mode diurne

Lorsque les feux avant sont allumés, l’intensité lumineuse de l’écran diminue.

Cependant, vous pouvez faire passer l’écran en mode diurne en appuyant sur la touche “Mode jour”.

L’écran reste ainsi en mode diurne chaque fois que vous allumez les feux avant et tant que vous n’appuyez pas de nouveau sur la touche “Mode jour”.

Réglages de la voix

Cet écran vous guidera lors de la configuration des systèmes de commande vocale.

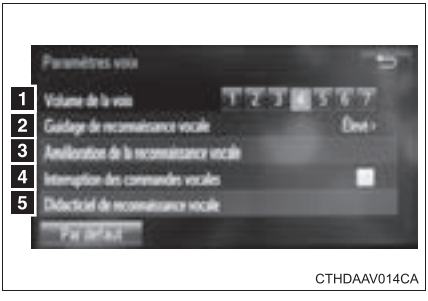

CTHDAAV014CA

1. Ajustez le volume du guidage vocal.
2. Réglez les instructions de reconnaissance vocale sur “Élevé”, “Faible” ou “Arrêt”.
3. Réglez l'apprentissage de la reconnaissance vocale.
4. Réglez l'interruption des instructions vocales sur marche/arrêt.
5. Réglez le tutoriel de la reconnaissance vocale.

■ **Pour rétablir les réglages de volume par défaut**

Sélectionnez “Par défaut”, puis “Oui”.

Sélection d’une source audio

La commutation entre les sources audio tels que la radio et les CD est décrite dans cette section.

Changement de source audio

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton “AUDIO” pour afficher l’écran de sélection de la source audio.

Si l'écran de sélection de la source audio n'est pas affiché, appuyez sur le bouton “AUDIO” à nouveau.

ÉTAPE 2

CTHDAAV015CA

Sélection de la source audio.

1 Sélectionnez la source audio souhaitée, puis ou pour changer l'ordre.

Utilisation des commandes au volant pour changer la source audio

À chaque appui sur la touche “MODE/HOLD”, la source audio change de la manière suivante.

Fonctionnement de l’écran de liste

Lorsque le style d'écran de liste est affiché, utilisez les boutons appropriés pour faire défiler la liste.

Comment faire défiler

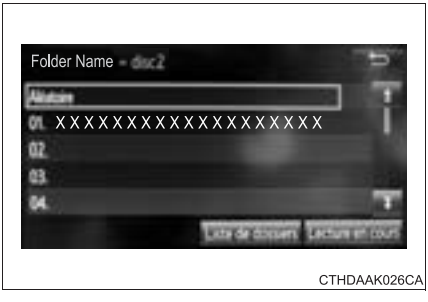

CTHDAAK026CA

: Sélectionnez pour faire défiler jusqu'à la page suivante ou précédente.

: Si apparaît à droite des titres, les titres sont trop longs pour être affichés au complet. Sélectionnez cette touche pour faire défiler le titre.

Tournez le bouton “TUNE/SCROLL” pour déplacer la boîte de curseur pour sélectionner l'élément de votre choix dans la liste, et enfoncez le bouton “TUNE/SCROLL” pour le lire. La piste en cours de lecture est mise en surbrillance.

Pour revenir à l’écran supérieur, sélectionnez “Lecture en cours” sur l'écran de liste.

Sélection des pistes/fichiers/chansons et avance et retour rapides

■ Sélection d'une piste/d'un fichier/d'une chanson

Appuyez sur le bouton "∧" ou "∨" de "SEEK/TRACK" ou tournez le bouton "TUNE/SCROLL" pour sélectionner le numéro de la piste/du fichier/de la chanson souhaité(e).

Appuyez longuement sur "∧" ou "∨" de "SEEK/TRACK" selon que vous souhaitez obtenir l'avance ou le retour rapide.

■ Sélection d'une piste/d'un fichier/d'une chanson dans la liste de pistes/fichiers/chansons

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Parcourir" sur la couverture d'album.

ÉTAPE 2

CTHDAAK026CA

Sélectionnez la piste/le fichier/la chanson souhaité(e).

Lorsqu'un disque MP3/WMA/AAC ou un dispositif de stockage USB est utilisé, le dossier peut être sélectionné. Lorsqu'un autre appareil Bluetooth® ou un iPod sont utilisés, l'album peut être sélectionné.

Selon le dispositif audio, les éléments suivants s'affichent.

Source audio	Nom de liste
CD audio	Piste
Disque MP3/WMA/AAC	Dossier, Fichier
Bluetooth®	Album, Piste
USB	Artistes, Albums, Chansons, Genres, Compositeurs
iPod	Artistes, Albums, Chansons, Genres, Compositeurs, Livres audio, Vidéos

Utilisation optimale du système audio

Sur l'écran "Paramètres du son", la qualité du son (aigus/médiums/basses), la balance du volume peuvent être ajustées.

Comment ajuster les réglages du son et de la qualité du son

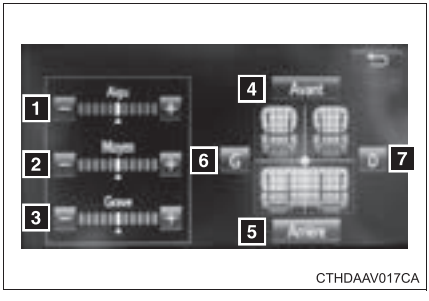

CTHDAAV017CA

1 2 3 Sélectionnez "-" ou "+" pour ajuster les aigus, les médiums et les basses sur une échelle de -5 à 5.

4 5 Sélectionnez "Avant" ou "Arrière" pour régler les balances audio avant/arrière.

6 7 Sélectionnez "G" ou "D" pour régler les balances audio gauche/droite.

■ Le niveau de qualité acoustique se règle individuellement

Vous pouvez régler les aigus, les médiums et les graves séparément pour chaque mode audio.

Sélectionnez "AM" ou "FM" sur l'écran de sélection de la source audio pour commencer l'écoute de la radio.

Écran de contrôle audio

Appuyer sur le bouton "AUDIO" affiche l'écran de contrôle audio à partir de n'importe quel écran de la source sélectionnée.

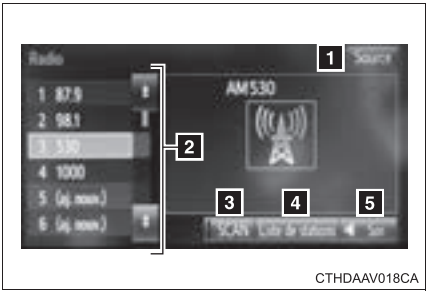

1. L'écran de sélection de la source audio apparaît
2. Stations présélectionnées
3. Recherche par balayage des stations pouvant être reçues
4. Sélectionnez pour afficher une liste des stations pouvant être reçues
5. Réglage du son (→P. 294)

Sélection d'une station

Ajustez la station de votre choix à l'aide de l'une des méthodes suivantes.

■ Recherche de station

Appuyez sur le bouton "∧" ou "∨" sur "SEEK/TRACK".

L'autoradio commencera à rechercher vers le haut ou vers le bas une station dans la fréquence la plus proche et s'arrêtera dès qu'une station est trouvée.

■ Recherche manuelle

Tournez le bouton sélecteur "TUNE/SCROLL".

■ Stations présélectionnées

Sélection de la station présélectionnée souhaitée.

Réglage des stations présélectionnées

ÉTAPE 1 Recherchez les stations de votre choix en tournant le bouton “TUNE/SCROLL” ou en appuyant sur le bouton “∧” ou “∨” sur “SEEK/TRACK”.

ÉTAPE 2 Sélectionnez “(aj. nouv.)”

Pour remplacer la station préréglée par une autre, maintenez la station préréglée sélectionnée.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Oui”.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “OK” après avoir réglé la nouvelle station préréglée.

■ Actualisation de la liste des stations

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Actualiser” sur l'écran “Liste de stations”.

Pour désactiver l'actualisation, sélectionnez “Annuler actualisation”.

■ Sensibilité de réception

- Il est difficile de garantir le maintien en toutes circonstances d’une parfaite réception radio, en raison des changements incessants de position de l’antenne, des différences de puissance du signal et de la présence d’obstacles environnants tels que des trains, autres émetteurs, etc.
- L’antenne radio est intégrée à la lunette arrière. Pour garantir une réception radio de qualité, évitez d’apposer un film métallique sur la lunette arrière ou de mettre en contact des objets métalliques avec le fil d’antenne intégré à la lunette arrière.

Fonctionnement du lecteur de CD

Insérez un disque ou sélectionnez “CD” sur l'écran de sélection de la source audio une fois le disque inséré pour démarrer la lecture d'un CD.

Écran de contrôle audio

Appuyer sur le bouton “AUDIO” affiche l'écran de contrôle audio à partir de n'importe quel écran de la source sélectionnée.

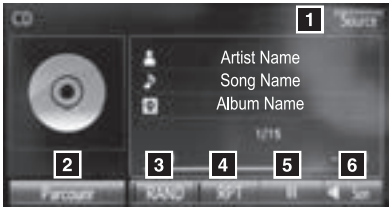

CTHDAAV019CA

1 L’écran de sélection de la source audio apparaît

2 Affichage de la liste de pistes/ fichiers

3 Lecture aléatoire (→P. 280)

4 Lecture répétée (→P. 280)

5 Pause
Sélectionnez pour reprendre la lecture

6 Réglage du son (→P. 294)

Affichage du titre et du nom d'artiste

En insérant un disque CD-TEXT, l'écran affichera le titre du disque et de la piste.

Messages d'erreur

Si un message d'erreur s'affiche, reportez-vous au tableau suivant et prenez les mesures appropriées. Si le problème persiste, confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

Message	Cause	Procédures de rectification
"Vérifiez le DISC"	• Le disque est sale ou abîmé. • Le disque a été inséré face imprimée vers le bas. • Le disque ne peut être lu par le lecteur.	• Nettoyez le disque. • Insérez le disque correctement. • Confirmez que le disque est compatible avec le lecteur.
"Erreur DISC"	Le système est victime d'une défaillance technique.	Éjectez le disque.
"Aucun fichier musical trouvé."	Pas de données lisibles sur le disque.	Éjectez le disque.

Disques compatibles

Les disques portant les logos suivants sont compatibles.
Selon son format d'enregistrement, ses particularités techniques ou son état (rayures, état de propreté, dommages), il peut arriver qu'un disque soit illisible.

Les CD protégés contre la copie risquent de ne pas être lus correctement.

■ **Fonction de protection du lecteur de CD**

Afin de protéger les composants internes, la lecture est automatiquement interrompue lorsqu'un problème est détecté.

■ **Si un disque est laissée à l'intérieur du lecteur de CD ou en position éjectée pendant de longues périodes**

Le risque existe que le disque subisse des dommages et ne puisse pas être lu correctement.

■ **Produits de nettoyage pour optiques laser**

N'utilisez aucun produit de nettoyage pour optiques laser. Cela pourrait endommager le lecteur de CD.

■ **Les fichiers MP3, WMA et AAC**

Le format MP3 (pour MPEG Audio LAYER3) est un format de compression audio standard.

Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'à 1/10 ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (Windows Media Audio) est un format de compression audio de Microsoft.

Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

AAC est l'abréviation de Advanced Audio Coding et se réfère à une norme pour technologie de compression audio utilisée par MPEG2 ou MPEG4.

La compatibilité entre les fichiers MP3, WMA et AAC et les supports/formats est limitée.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 LAYER3, MPEG2 LSF LAYER3)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 LAYER3: 32, 44,1, 48 (kHz)
  MPEG2 LSF LAYER3: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
  MPEG1 LAYER3: 32-320 (kbits/s)
  MPEG2 LSF LAYER3: 8-160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: stéréo, "joint stereo", double canal et mono

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA Vers. 7, 8, 9 (compatible seulement avec Windows Media Audio Standard)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles uniquement avec la lecture sur 2 canaux)
  Vers. 7, 8: CBR 48-192 (kbits/s)
  Vers. 9: CBR 48-320 (kbits/s)

● Compatibilité des fichiers AAC

- Normes compatibles
  MPEG4/AAC-LC
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  11,025/12/16/22,05/24/32/44,1/48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
  16-320 (kbits/s)
  Modes de reproduction compatibles: 1ch et 2ch

● Supports compatibles

Les supports pouvant être utilisés pour la lecture des fichiers MP3, WMA et AAC sont les CD-R et CD-RW.

Dans certains cas, il peut arriver que la lecture soit impossible si le CD-R ou CD-RW n'est pas finalisé. Si le disque est rayé ou comporte des traces de doigts, la lecture peut ne pas être possible ou être saccadée.

● Formats de disque compatibles

Il est possible d'utiliser les formats de disque suivants.

- Formats de disque: CD-ROM Mode 1 et Mode 2
  CD-ROM XA Mode 2, Form 1 et Form 2
- Formats de fichier: ISO9660 Level 1, Level 2, (Romeo, Joliet)
  UDF (2.01 ou inférieure)

  Les fichiers MP3, WMA et AAC gravés dans tout autre format que ceux indiqués ci-dessus peuvent poser des problèmes de lecture et leurs noms de fichiers et de dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes.

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux (racine y compris)
- Longueur maximale des noms de dossier/fichier: 32 caractères
- Nombre maximal de dossiers: 192 (racine y compris)
- Nombre maximal de fichiers par disque: 255

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA/AAC et lus sont ceux se terminant par une extension .mp3, .wma ou .m4a.

● Disques multisessions

Le système audio étant compatible avec des disques à sessions multiples, il est possible de lire les disques contenant des fichiers MP3, WMA et AAC. Toutefois, seule la première session reste lisible.

● Balises ID3, WMA et AAC

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 pour permettre d'enregistrer le titre de la piste, le nom de l'artiste, etc.

Le système est compatible avec les balises ID3 Vers. 1.0, 1.1, et Vers. 2.2, 2.3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les balises ID3 Vers. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste de la même manière qu'avec les balises ID3.

Les fichiers AAC peuvent être enrichis de balises AAC, qui permettent d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste de la même manière qu'avec les balises ID3.

● Lecture des fichiers MP3, WMA et AAC

Lorsque vous insérez un disque contenant des fichiers MP3, WMA ou AAC, tous les fichiers présents sur le disque sont dans un premier temps contrôlés. Le premier fichier MP3, WMA ou AAC est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de ne graver aucun autre fichier que les fichiers MP3, WMA ou AAC et de ne pas créer plus de dossiers que nécessaire.

Les disques mélangeant des données de musique et des données aux formats MP3, WMA ou AAC ne peuvent pas être lus.

● Extensions

Si vous attribuez l'extension .mp3, .wma et .m4a à des fichiers qui ne sont pas au format MP3, WMA et AAC, le système peut les identifier à tort comme des fichiers MP3, WMA et AAC et tenter de les lire. Le son produit par les haut-parleurs peut alors être fortement parasité et occasionner des dommages à ces derniers.

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Dans certains cas et selon les caractéristiques du disque utilisé, la lecture d'un CD-R ou CD-RW en particulier peut ne pas être possible.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits et autres logiciels d'encodage pour les fichiers aux formats MP3, WMA ou AAC qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture avec une mauvaise qualité acoustique ou des parasites. Dans certains cas, la lecture peut être complètement impossible.
- Lorsque le disque a été gravé avec des fichiers d'autres formats que MP3, WMA ou AAC, le système risque d'être plus long à le reconnaître et dans certains cas, la lecture peut être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont les marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis. et dans d'autres pays.

⚠ NOTE

■ Disques et adaptateurs incompatibles

N’utilisez pas les types de disques suivants.

De même, n’utilisez pas des adaptateurs de disque de 3 in. (8 cm), des CD au format DualDisc ou des disques imprimables.

Dans le cas contraire, vous risquez d’endommager le lecteur et/ou la fonction de chargement/éjection.

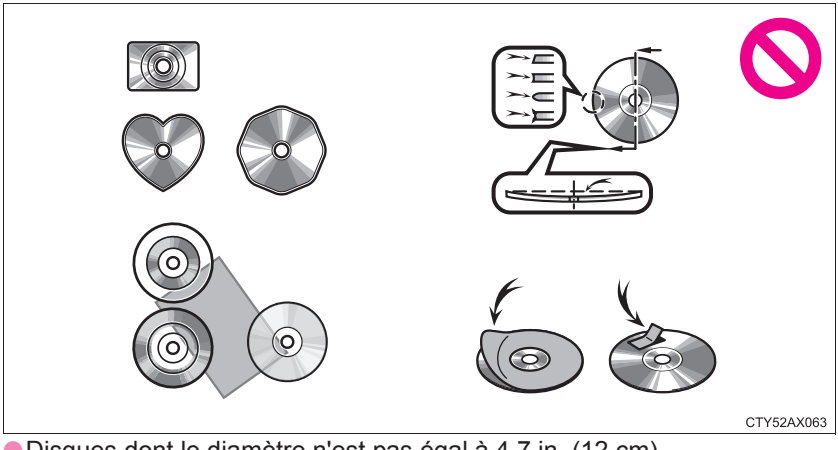

- Disques dont le diamètre n'est pas égal à 4,7 in. (12 cm).
- Disques de mauvaise qualité ou déformés.
- Disques dont la zone gravée est transparente ou translucide.
- Disques sur lesquels a été apposé du ruban adhésif, un autocollant ou une étiquette pour CD-R, ou dont l’étiquette se détache.

■ Précautions d’utilisation du lecteur

Si vous ne respectez pas les précautions énoncées ci-dessous, vous risquez d’endommager les disques ou le lecteur.

- N’introduisez rien d’autre que des disques dans la fente à disque.
- Ne lubrifiez aucune pièce du lecteur.
- Rangez les disques à l’abri de la lumière directe du soleil.
- Ne tentez jamais de démonter une quelconque partie du lecteur.

Écouter à partir d'un iPod

Le branchement d'un iPod vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

Sélectionnez "iPod" sur l'écran de sélection de la source audio.

Lorsque l'iPod connecté au système comporte des vidéos iPod, le système peut uniquement émettre le son en sélectionnant l'écran de navigation.

Branchement d'un iPod

→P. 277

Écran de contrôle audio

Appuyer sur le bouton "AUDIO" affiche l'écran de contrôle audio à partir de n'importe quel écran de la source sélectionnée.

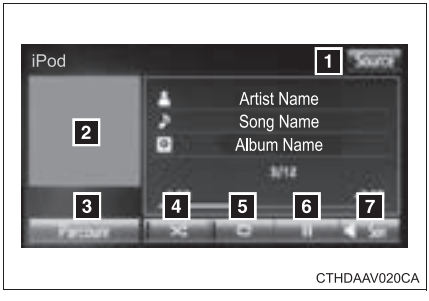

1. L'écran de sélection de la source audio apparaît
2. Affiche la couverture d'album
3. Sélection d'un mode de lecture (→P. 305)
4. Lecture aléatoire (→P. 305)
5. Lecture répétée (→P. 305)
6. Pause
   Sélectionnez pour reprendre la lecture
7. Réglage du son (→P. 294)

Sélection d’un mode de lecture

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Parcourir” sur l'écran.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le mode de lecture souhaité. Sélectionnez ensuite un morceau pour commencer l’utilisation du mode de lecture sélectionné.

Lecture aléatoire

Sélectionnez pour activer/désactiver.

Lecture répétée

Sélectionnez pour activer/désactiver.

■ **À propos de l’iPod**

- “Made for iPod” et “Made for iPhone” signifient que l’accessoire électronique a été conçu spécialement pour interagir avec l’iPod ou l’iPhone, respectivement, et que son développeur certifie qu’il est conforme aux normes de performances d’Apple.
- Apple n’est pas responsable du fonctionnement de cet appareil ou de sa conformité aux normes de sécurité et réglementations. Veuillez noter que l’utilisation de cet accessoire avec iPod ou iPhone peut affecter la performance de transmission sans fil.
- iPhone, iPod, iPod classic, iPod nano et iPod touch sont des marques déposées d’Apple Inc., enregistrées aux États-Unis. et dans d’autres pays. Lightning est une marque déposée d'Apple Inc.

■ **Couverture d’album iPod**

- En fonction de l’iPod et des chansons qui y sont enregistrées, il se peut que la couverture d'album iPod s’affiche.
- Cette fonction peut être réglée sur activée/désactivée. (→P. 304)
- Il se peut que l’affichage de la couverture d’album sur l’iPod prenne du temps et que l’iPod ne puisse être utilisé pendant l’affichage de la couverture de l’album.
- Seules les couvertures d’album iPod enregistrées au format JPEG peuvent être affichées.

■ **Fonctions de l'iPod**

- Lorsque vous connectez un iPod et que vous sélectionnez le lecteur iPod comme source audio, votre iPod reprend la lecture là où vous l'aviez laissée la dernière fois que vous vous en êtes servi.
- Selon le lecteur iPod connecté au système, il peut arriver que certaines fonctions soient indisponibles. Si une fonction est indisponible en raison d'un mauvais fonctionnement (et non pas des caractéristiques techniques du système), débranchez puis rebranchez l'appareil pour essayer de résoudre le problème.
- Tant qu'il est connecté au système, il est impossible de faire fonctionner l'iPod à l'aide de ses propres commandes. Vous devez utiliser les commandes du système audio du véhicule.
- Si la batterie de l'iPod est très faible, celui-ci peut ne pas fonctionner. Dans ce cas, rechargez l'iPod avant son utilisation.
- Modèles compatibles (→P. 309)

■ **Problèmes liés à l'iPod**

Pour résoudre la plupart des problèmes que vous pouvez rencontrer avec votre iPod, débranchez l'iPod de votre véhicule et réinitialisez-le. Consultez le manuel du propriétaire de l'iPod pour savoir comment le réinitialiser.

Messages d’erreur

Message	Cause/Procédures de rectification
“Erreur de connexion. Consultez le Manuel du propriétaire pour voir comment connecter l'iPod.”	Ceci indique un problème interne à l’iPod ou un problème de branchement.
“Aucun fichier musical trouvé.”	Ceci indique qu’aucun fichier musical n’a été trouvé dans l’iPod.
“Aucune vidéo trouvée.”	Ce message indique qu'aucun fichier vidéo n'est enregistré sur l'iPod.
“Aucune chanson disponible pour la lecture. Ajoutez des fichiers compatibles à votre appareil iPod.”	Ceci indique que certaines pistes ne se trouvent pas dans la liste de lecture sélectionnée.
“Échec d'autorisation de l'iPod.”	Cela indique que l’autorisation donnée par le système audio à l’iPod a échoué. Veuillez vérifier votre iPod.

Modèles compatibles

Les appareils suivants, iPod®, iPod nano®, iPod classic®, iPod touch® et iPhone® peuvent être utilisés avec ce système.

● Fait pour

- iPod touch (5ème génération)
- iPod touch (4ème génération)
- iPod touch (3ème génération)
- iPod touch (2ème génération)
- iPod touch (1ère génération)
- iPod classic
- iPod avec vidéo
- iPod nano (7ème génération)
- iPod nano (6ème génération)
- iPod nano (5ème génération)
- iPod nano (4ème génération)
- iPod nano (3ème génération)
- iPod nano (2ème génération)
- iPod nano (1ère génération)
- iPhone 5
- iPhone 4S
- iPhone 4
- iPhone 3GS
- iPhone 3G
- iPhone

Selon les différences entre modèles ou versions logicielles, etc., il est possible que certains modèles soient incompatibles avec ce système.

⚠ ATTENTION

Pendant la conduite

Ne branchez pas l'iPod et n'actionnez pas ses commandes.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage à l'iPod ou à ses connecteurs**

- Ne laissez pas l'iPod à l'intérieur du véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, l'iPod risque d'en souffrir.
- N'appuyez ou n'exercez pas de pression inutile sur l'iPod pendant qu'il est branché.
- N'introduisez pas de corps étranger dans le port.

Écouter à partir d'un dispositif de stockage USB

Brancher un dispositif de stockage USB vous permet d'écouter la musique directement sur les haut-parleurs du véhicule.

Appuyez sur "USB" sur l'écran de sélection de la source audio.

Connexion d'un dispositif de stockage USB

→P. 277

Écran de contrôle audio

Appuyer sur le bouton "AUDIO" affiche l'écran de contrôle audio à partir de n'importe quel écran de la source sélectionnée.

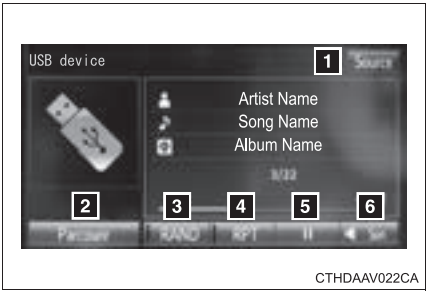

CTHDAAV022CA

1 L'écran de sélection de la source audio apparaît

2 Affichage de la liste de dossiers

3 Lecture aléatoire (→P. 280)

4 Lecture répétée (→P. 280)

5 Pause
Sélectionnez ▶ pour reprendre la lecture

6 Réglage du son (→P. 294)

Sélection d'un mode de lecture

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Parcourir" sur l'écran.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le mode de lecture souhaité. Sélectionnez ensuite un morceau pour commencer l'utilisation du mode de lecture sélectionné.

■ Affichage de la liste de lecture actuelle

Appuyez sur l'affichage de la couverture d'album.

■ **Fonctions du dispositif de stockage USB**

- Selon le dispositif de stockage USB connecté au système, le dispositif lui-même peut ne pas être utilisable et certaines fonctions peuvent être indisponibles. Si l'appareil est inutilisable ou qu'une fonction est indisponible en raison d'un mauvais fonctionnement (et non pas des caractéristiques techniques du système), vous pouvez le débrancher puis le brancher une nouvelle fois pour essayer de résoudre le problème.
- Si le dispositif de stockage USB persiste à ne pas vouloir fonctionner après avoir été débranché/rebranché, formatez la mémoire.

■ **Messages d'erreur pour dispositif de stockage USB**

Message	Cause/Procédures de rectification
"Erreur de connexion. Consultez le Manuel du propriétaire pour voir comment connecter l'appareil USB."	Ce message indique un problème interne au dispositif de stockage USB, ou lié à sa connexion.
"Aucun fichier disponible pour la lecture. Ajoutez des fichiers compatibles à votre appareil USB."	Ceci indique que le dispositif de stockage USB ne contient aucun fichier MP3/ WMA/AAC.

■ Dispositif de stockage USB

● Dispositifs compatibles

Dispositifs de stockage USB pouvant être utilisés pour lire les fichiers MP3, WMA et AAC.

● Formats des dispositifs compatibles

Le format du dispositif suivant peut être utilisé:

- Format de communication USB: USB2.0 HS (480 Mbits/s) et FS (12 Mbits/s)
- Formats de fichier: FAT16/32 (Windows)
- Classe de correspondance: Classe de stockage de masse
  Les fichiers MP3, WMA et AAC écrits dans un dispositif dans un format différent de ceux ci-dessus, peuvent ne pas être lus correctement et les noms de fichiers et de dossiers risquent de ne pas s'afficher correctement.

Les autres normes et limitations à respecter sont les suivantes:

- Dossiers hiérarchisés sur au maximum: 8 niveaux
- Nombre maximum de dossiers par appareil: 3000 (racine y compris)
- Nombre maximum de fichiers dans l'appareil: 9999
- Nombre maximal de fichiers par dossier: 255

● Les fichiers MP3, WMA et AAC

Le format MP3 (MPEG Audio LAYER 3) est un format de compression audio standard.
Grâce à la compression MP3, il est possible de comprimer les fichiers audio jusqu'à 1/10 ème de leur taille d'origine.

Le format WMA (Windows Media Audio) est un format de compression audio de Microsoft. Ce format compresse les données audio jusqu'à une taille inférieure à celle du format MP3.

AAC est l'abréviation de Advanced Audio Coding et se réfère à une norme pour technologie de compression audio utilisée par MPEG2 ou MPEG4.

La compatibilité entre les fichiers MP3, WMA et AAC et les supports/formats est limitée.

● Compatibilité des fichiers MP3

- Normes compatibles
  MP3 (MPEG1 AUDIO LAYERII, III, MPEG2 AUDIO LAYERII, III)
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32, 44,1, 48 (kHz)
  MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 16, 22,05, 24 (kHz)
- Débits binaires compatibles (compatibles VBR)
  MPEG1 AUDIO LAYERII, III: 32-320 (kbits/s)
  MPEG2 AUDIO LAYERII, III: 8-160 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: stéréo, "joint stereo", double canal et mono

● Compatibilité des fichiers WMA

- Normes compatibles
  WMA Vers. 7, 8, 9
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  HIGH PROFILE 32, 44,1, 48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
  HIGH PROFILE 48-320 (kbits/s, VBR)

● Compatibilité des fichiers AAC

- Normes compatibles
  MPEG4/AAC-LC
- Fréquences d'échantillonnage compatibles
  11,025/12/16/22,05/24/32/44,1/48 (kHz)
- Débits binaires compatibles
  16-320 (kbits/s)
- Modes de reproduction compatibles: 1 ch et 2 ch

● Noms de fichier

Les seuls fichiers pouvant être reconnus comme étant au format MP3/WMA/AAC et lus sont ceux se terminant par une extension .mp3, .wma ou .m4a.

● Balises ID3, WMA et AAC

Des balises ID3 peuvent être ajoutées aux fichiers MP3 pour permettre d'enregistrer le titre de la piste, le nom de l'artiste, etc.

Le système est compatible avec les balises ID3 Vers. 1.0, 1.1, et Vers. 2.2, 2.3. (Pour le nombre de caractères, la compatibilité est basée sur les balises ID3 Vers. 1.0 et 1.1.)

Les fichiers WMA peuvent être enrichis de balises WMA, qui permettent d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste de la même manière qu'avec les balises ID3.

Les fichiers AAC peuvent être enrichis de balises AAC, qui permettent d'enregistrer le titre de la piste et le nom de l'artiste de la même manière qu'avec les balises ID3.

● Lecture des fichiers MP3, WMA et AAC

- Lorsque vous branchez un appareil contenant des fichiers MP3, WMA et AAC, tous les fichiers présents sur le dispositif de stockage USB sont contrôlés. Le premier fichier MP3, WMA et AAC est lu aussitôt ce contrôle terminé. Pour obtenir que le contrôle des fichiers se termine plus rapidement, il vous est conseillé de n'ajouter que des fichiers MP3, WMA et AAC et de ne pas créer plus de dossiers que strictement nécessaire.
- Lorsque le dispositif de stockage USB est branché et que la source audio est passée sur le mode de dispositif de stockage USB, le dispositif de stockage USB commence à lire le premier fichier du premier dossier. Si le même dispositif est retiré, puis réinséré (et si les contenus sont toujours les mêmes), le dispositif de stockage USB reprendra la lecture là où elle en était lors de sa dernière utilisation.

● Extensions

Si les extensions de fichier .mp3, .wma et .m4a sont utilisées pour des fichiers dont le format original n'est pas MP3, WMA et AAC, ces fichiers seront passés (non lus).

● Lecture

- Pour que la lecture des fichiers MP3 soit de qualité acoustique constante, il vous est conseillé d'utiliser un débit constant d'au moins 128 kbits/s et une fréquence d'échantillonnage de 44,1 kHz.
- Il existe sur le marché une grande variété de logiciels gratuits et autres logiciels d'encodage pour les fichiers aux formats MP3, WMA ou AAC qui, selon les paramètres d'encodage et le format choisis, peuvent poser problème en début de lecture avec une mauvaise qualité acoustique ou des parasites. Dans certains cas, la lecture peut être complètement impossible.
- Microsoft, Windows et Windows Media sont les marques déposées de Microsoft Corporation aux États-Unis. et dans d'autres pays.

⚠ ATTENTION

■ Pendant la conduite

Ne branchez pas un dispositif de stockage USB et ne manipulez pas les commandes.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout endommagement du dispositif de stockage USB ou de ses connecteurs

- Ne laissez jamais un dispositif de stockage USB dans le véhicule. La température régnant à l'intérieur du véhicule pouvant être très élevée, le dispositif de stockage USB risque d'en souffrir.
- N'appuyez ou n'exercez pas de pression inutile sur le dispositif de stockage USB pendant qu'il est branché.
- N'introduisez pas de corps étranger dans le port.

Utilisation du port AUX

Pour l'utilisation du port AUX, connectez un lecteur portable, appuyez sur le bouton "AUDIO", puis sélectionnez "AUX" pour afficher l'écran de contrôle audio.

Connexion d'un lecteur audio portable

→P. 277

Utilisation de lecteurs audio portables branchés au système audio

Vous pouvez régler le volume avec les commandes audio du véhicule. Tous les autres ajustements doivent être faits depuis le lecteur audio portable lui-même.

Lors de l'utilisation d'un lecteur audio portable branché à la prise d'alimentation

Le risque existe que la lecture soit perturbée par des parasites. Faites fonctionner le lecteur audio portable sur son alimentation électrique propre.

⚠ ATTENTION

Pendant la conduite

Ne branchez pas de lecteur audio portable et n'actionnez pas ses commandes.

Ce qui suit peut être effectué en utilisant la communication sans fil Bluetooth®:

- **Un lecteur audio portable peut être utilisé et écouté via le système audio**
- **Les appels téléphoniques mains libres peuvent être réalisés via un téléphone mobile**

Afin de pouvoir utiliser la connexion sans fil, enregistrez et connectez un dispositif Bluetooth® en effectuant les procédures suivantes.

À propos du Bluetooth®

Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

ATTENTION

Certifications du Bluetooth®

Type A
ID FCC: BABFT0049B

Type B
ID FCC: AJDK068

⚠ ATTENTION

● ATTENTION: Exposition aux ondes radio à haute fréquence

Cet équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la FCC pour les équipements non-contrôlés, et répond aux directives de la FCC sur l'exposition aux radiofréquences (RF), telles que décrites dans le supplément C à l'OET65. Cet équipement émet une énergie RF très faible qui est considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée (MPE). Toutefois, il est souhaitable de l'installer et de l'utiliser de telle sorte que la source de rayonnements ne soit jamais à moins de 20 cm du corps des personnes (hormis les extrémités: mains, poignets, pieds et chevilles).

- Proximité immédiate: Cet émetteur ne doit pas se trouver à proximité immédiate, ni être utilisé en association avec une autre antenne ou un autre émetteur.
- Ce dispositif est conforme avec la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes, et (2) ce dispositif doit accepter les interférences reçues, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable.

● AVERTISSEMENT FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

● Type A
IC: 2024B-FT0049B
Type B
IC: 775E-K068

- Cet appareil est conforme aux CNR d'Industrie Canada applicables aux appareils radio exempts de licence. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférence et (2) ce dispositif doit accepter les interférences reçues, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement indésirable de l'appareil.

⚠ ATTENTION

- ATTENTION: Exposition aux ondes radio à haute fréquence

  Cet équipement respecte les limites d'exposition aux rayonnements fixées par la IC pour les équipements non-contrôlés, et répond aux directives RSS-102 de l'IC sur l'exposition aux radiofréquences (RF).

  Cet équipement émet une énergie RF très faible qui est considérée conforme sans évaluation de l'exposition maximale autorisée (MPE).

  Toutefois, il est souhaitable de l'installer et de l'utiliser de telle sorte que la source de rayonnements ne soit jamais à moins de 20 cm du corps des personnes (hormis les extrémités: mains, poignets, pieds et chevilles).

Enregistrement du dispositif/débit de connexion

1. Enregistrez le dispositif Bluetooth® à utiliser avec le système audio (→P. 323, 324, 325)

2. Connectez le dispositif Bluetooth® à utiliser (→P. 328)

À utiliser pour l'audio	À utiliser avec un téléphone mains libres
3. Démarrer la connexion Bluetooth® (→P. 328)	3. Démarrer la connexion Bluetooth® (→P. 328)
4. Vérifiez le statut de connexion (→P. 335)	4. Vérifiez le statut de connexion (→P. 339)
5. Utilisez l'audio Bluetooth® (→P. 335)	5. Utilisez le téléphone Bluetooth® (→P. 337)

Enregistrement et connexion à partir de l'écran "Configuration du Bluetooth*"

Pour afficher l'écran illustré ci-dessous, appuyez sur le bouton "SETUP" et sélectionnez "Bluetooth*" sur l'écran "Configuration".

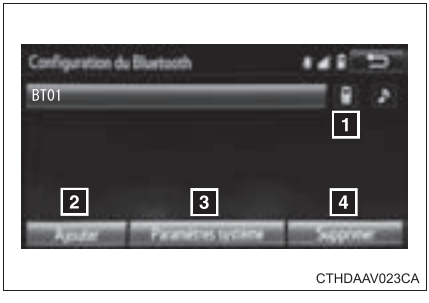

CTHDAAV023CA

1 Sélectionnez pour connecter le dispositif à utiliser avec le système audio. (→P. 328)

2 Sélectionnez pour enregistrer un dispositif Bluetooth® à utiliser avec le système audio. (→P. 325)

3 Sélectionnez pour ajuster les réglages détaillés du système Bluetooth®. (→P. 333)

4 Sélectionnez pour supprimer les dispositifs enregistrés. (→P. 327)

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Enregistrement d'un lecteur audio Bluetooth® pour la première fois

Pour utiliser l'audio Bluetooth®, vous devez enregistrer un lecteur audio dans le système.

Une fois le lecteur enregistré, Il est possible d'utiliser l'audio Bluetooth®.

Pour plus de détails concernant l'enregistrement d'un dispositif Bluetooth® (→P. 325)

ÉTAPE 1 Mettez le réglage de la connexion Bluetooth® de votre lecteur audio sur marche.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton “AUDIO”.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “ Audio”.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “Sélectionner appareil”.

ÉTAPE 5 Suivez les étapes décrites dans “Comment enregistrer un dispositif Bluetooth®” à partir de l'“ÉTAPE 2”. (→P. 325)

Enregistrement d'un téléphone Bluetooth® pour la première fois

Pour utiliser le système mains libres, vous devez enregistrer un téléphone Bluetooth® dans le système.

Une fois le téléphone enregistré, il est possible d'utiliser le système mains libres.

Pour plus de détails concernant l'enregistrement d'un dispositif Bluetooth® (→P. 325)

ÉTAPE 1 Mettez le réglage de la connexion Bluetooth® de votre téléphone mobile sur marche.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton “ ” .

ÉTAPE 3 Sélectionnez “OK” pour enregistrer un téléphone.

ÉTAPE 4 Suivez les étapes décrites dans “Comment enregistrer un dispositif Bluetooth®” à partir de l'“ÉTAPE 3”. (→P. 325)

Enregistrement d'un dispositif Bluetooth®

Les téléphones (HFP) et les lecteurs audio portables (AVP) Bluetooth® compatibles peuvent être enregistrés simultanément. Vous pouvez enregistrer jusqu'à 5 dispositifs Bluetooth®.

Comment enregistrer un dispositif Bluetooth®

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Configuration du Bluetooth*". (→P. 322)

*:Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Ajouter".

ÉTAPE 3

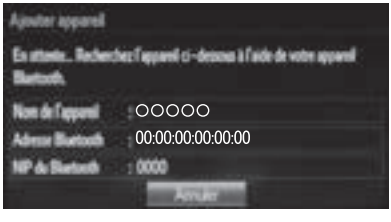

CTHDAAK024CAa

Lorsque cet écran s'affiche, recherchez le nom du dispositif affiché sur cet écran sur celui de votre dispositif Bluetooth®.

Pour plus de détails sur le fonctionnement du dispositif Bluetooth®, consultez le manuel fourni avec ce dernier.

Pour annuler l'enregistrement, sélectionnez "Annuler".

ÉTAPE 4 Enregistrez le dispositif Bluetooth® à l'aide de votre dispositif Bluetooth®.

Aucun code PIN n'est requis pour les dispositifs Bluetooth® compatibles SSP (Jumelage sécurisé simple). En fonction du type de dispositif Bluetooth® connecté, un message de confirmation d'enregistrement peut s'afficher sur l'écran du dispositif Bluetooth®. Répondre et faire fonctionner le dispositif Bluetooth® en fonction du message de confirmation.

ÉTAPE 5

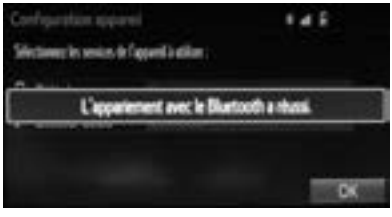

CTHDAAK050CA

Vérifiez que cet écran s'affiche lorsque l'enregistrement est terminé.

ÉTAPE 6 Sélectionnez "OK" lorsque le statut de connexion passe de "Connexion..." à "Connecté".

Si un message d'erreur s'affiche, suivez les instructions à l'écran pour effectuer une nouvelle tentative.

L'enregistrement peut être effectué à partir d'autres écrans que l'écran "Configuration du Bluetooth*".

■ Lors d'un enregistrement à partir de l'écran "Bluetooth* Audio"

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Bluetooth* Audio". (→P. 290)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Sélectionner appareil".

ÉTAPE 3 Suivez les étapes décrites dans "Comment enregistrer un dispositif Bluetooth®" à partir de l'"ÉTAPE 2". (→P. 325)

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Suppression d'un dispositif Bluetooth®

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Configuration du Bluetooth*". (→P. 322)

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Supprimer".

ÉTAPE 3 Sélectionnez le dispositif souhaité.

ÉTAPE 4 Un message de confirmation s'affiche, sélectionnez "Oui" pour supprimer le dispositif.

ÉTAPE 5 Vérifiez que l'écran de confirmation s'affiche lorsque l'opération est terminée.

Connexion d'un dispositif Bluetooth®

Vous pouvez enregistrer jusqu'à 5 dispositifs Bluetooth® (téléphones [HFP] et lecteurs audio [AVP]).

Si plus 1 dispositif Bluetooth® ont été enregistrées, sélectionnez le dispositif auquel vous souhaitez vous connecter.

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton “SETUP”.

ÉTAPE 2 Sélectionnez “Bluetooth*”.

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

ÉTAPE 3

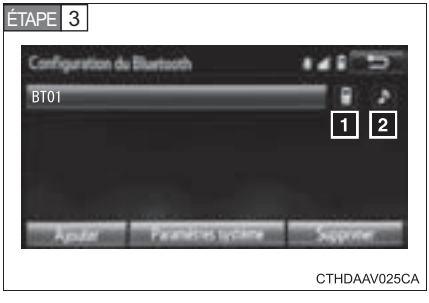

CTHDAAV025CA

Sélectionnez le dispositif auquel vous souhaitez vous connecter.

Les icones des profils pris en charge s'affichent.

1 Téléphone

2 Lecteur audio

Les icones des profils pris en charge pour les dispositifs actuellement connectés s'allument.

Les icones estompés peuvent être sélectionnés pour se connecter directement à la fonction.

Connexion automatique

Pour activer le mode de connexion automatique, activez “Alimentation Bluetooth*”. (→P. 333)

Lorsque vous enregistrez un téléphone, la connexion automatique est activée. Activez toujours ce mode et laissez le téléphone Bluetooth® dans un endroit où la connexion peut être établie.

Lorsque vous mettez le bouton “POWER” en mode ACCESSORY ou ON, le système recherche un téléphone mobile que vous avez déclaré, et situé à proximité.

Le système se connecte ensuite automatiquement aux autres téléphones qui ont été couplés récemment. Puis, le résultat de la connexion apparaît.

Connexion manuelle

Si la connexion automatique a échoué ou si la fonction “Alimentation Bluetooth*” est désactivée, vous devez connecter le dispositif Bluetooth® manuellement.

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

ÉTAPE 1 Suivez les étapes décrites dans “Comment enregistrer un dispositif Bluetooth®” à partir de l'“ÉTAPE 1”. (→P. 328)

Branchement d’un lecteur audio Bluetooth®

Enregistrement d'un dispositif supplémentaire

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Sélectionner appareil” sur l'écran de contrôle audio Bluetooth®.

ÉTAPE 2 Pour plus d'informations: →P. 325

Sélection d'un dispositif enregistré

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Sélectionner appareil” sur l'écran de contrôle audio Bluetooth®.

ÉTAPE 2 Pour plus d'informations: →P. 328

Reconnexion d’un téléphone Bluetooth®

Si le système n'arrive pas à établir la connexion en raison de la faiblesse du signal, alors que le bouton “POWER” est en mode ACCESSORY ou ON, il renouvelle automatiquement la tentative de connexion.

Si le téléphone est éteint, le système ne renouvelle pas sa tentative de connexion. Dans ce cas, il faut établir manuellement la connexion, ou bien sélectionner à nouveau le téléphone.

Vous pouvez confirmer et modifier les données détaillées du dispositif enregistré.

État de l'enregistrement du dispositif Bluetooth®

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Configuration du Bluetooth*". (→P. 322)

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le dispositif.

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Infos sur l'appareil".

ÉTAPE 4 L'écran suivant apparaît:

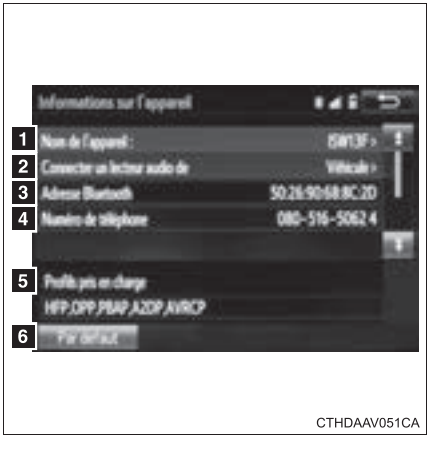

1 Changer le nom du dispositif

2 Modifiez la méthode de connexion

3 Adresse Bluetooth®

4 Afficher votre numéro de téléphone
Le numéro peut ne pas s'afficher en fonction du modèle de téléphone.

5 Profil de compatibilité du dispositif

6 Rétablir les réglages par défaut

Modifier la méthode de connexion

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Connecter un lecteur audio de”.

ÉTAPE 2 Sélectionnez “Véhicule” ou “Appareil”.

“Véhicule”: Connectez le système audio au lecteur audio portable.

“Appareil”: Connectez le lecteur audio portable au système audio.

Réglages détaillés du système Bluetooth®

Vous pouvez confirmer et modifier le détail des réglages Bluetooth®.

Comment vérifier et modifier les réglages Bluetooth® détaillés

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Configuration du Bluetooth*". (→P. 322)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Paramètres système".

ÉTAPE 3 L'écran suivant s'affiche:

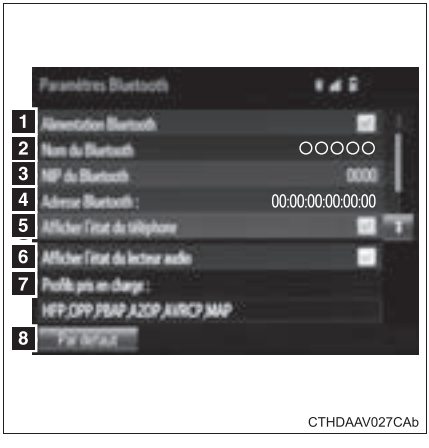

1 Mise en marche/arrêt du Bluetooth®

Vous pouvez mettre la fonction Bluetooth® sur activé/désactivé

2 Changement du nom du Bluetooth®

3 Changement du code PIN (→P. 334)

4 Adresse Bluetooth®

5 Affichage du statut du téléphone

Sélectionnez pour régler l'affichage de l'état de connexion du téléphone sur marche/arrêt.

6 Affichage de l'état du lecteur audio

Sélectionnez pour régler l'affichage de l'état de connexion du lecteur audio sur marche/arrêt.

7 Profil de compatibilité du système

8 Rétablir les réglages par défaut

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Modification du code PIN Bluetooth*

Vous pouvez modifier le code PIN que vous utilisez pour enregistrer vos dispositifs Bluetooth® dans le système.

ÉTAPE 1 Sélectionnez “NIP du Bluetooth*”.

ÉTAPE 2 Insérez un code PIN, puis sélectionnez “OK”.

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Le système audio Bluetooth® vous permet de profiter de la musique lue sur un lecteur portable, directement depuis les haut-parleurs du véhicule, via une communication sans fil.

Lorsqu'un dispositif Bluetooth® ne peut pas être connecté, vérifiez l'état de la connexion sur l'écran "Bluetooth* Audio". Si le dispositif n'est pas connecté, enregistrez ou reconnectez le dispositif. (→P. 328)

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Affichage de l'état

Cet écran vous permet de vérifier l'état de divers indicateurs, comme la puissance du signal et l'état de charge de la batterie.

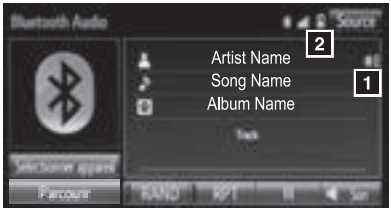

CTHDAAV028CAa

1 État de la connexion
2 Charge de la batterie

Témoins	Conditions
État de la connexion	Correct Non connecté
Charge de la batterie	Plein Vide

Lecture de l'audio Bluetooth®

Sélectionnez ou pour lancer la lecture ou mettre en pause.

Pour plus de détails concernant les méthodes d'utilisation de l'écran “Bluetooth* Audio”, reportez-vous au fonctionnement de base du système audio. (→P. 279)

Pour plus de détails sur la sélection d'une piste ou d'un album, l'avance et le retour rapides au niveau des pistes/fichiers/chansons. (→P. 292)

*: Bluetooth est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.

Utilisation d'un téléphone Bluetooth®

Le système mains-libres est une fonction qui vous permet d'utiliser votre téléphone mobile sans l'avoir en main.

Ce système prend en charge le Bluetooth®. Bluetooth® est une norme de communication numérique sans fil qui permet d'établir une liaison distante entre le système mains libres et le téléphone mobile, et ainsi de passer et recevoir des appels.

Avant de passer un appel téléphonique, vérifiez l'état de la connexion, le chargement de la batterie, la zone d'appel et la puissance du signal. (→P. 339)

Si un dispositif Bluetooth® ne peut pas être connecté, vérifiez l'état de la connexion sur l'écran du téléphone. Si le périphérique n'est pas connecté, enregistrez de nouveau ou reconnectez le périphérique. (→P. 328)

Écran du téléphone

Pour afficher l'écran illustré ci-dessous, appuyez sur le commutateur sur le volant de direction ou sur le commutateur .

Plusieurs fonctions peuvent être activées sur chaque écran qui s'affiche en sélectionnant les 4 onglets.

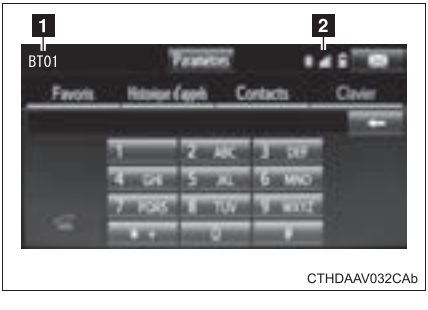

1 Nom du dispositif

2 État de la connexion Bluetooth®

■ **Commutateur de téléphonie (→P. 354)**

■ **Microphone**

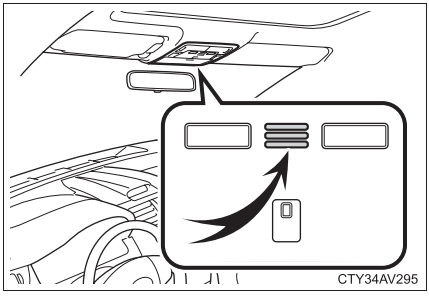

Le microphone intégré au véhicule est utilisé lorsque vous parlez au téléphone.

La voix de votre interlocuteur est diffusée par les haut-parleurs avant.

Pour pouvoir utiliser le système mains libres, vous devez enregistrer votre téléphone Bluetooth® dans le système. (→P. 325)

Affichage de l'état

L'écran du téléphone vous permet de vérifier l'état de divers témoins, concernant notamment la puissance du signal et l'état de charge de la batterie du téléphone.

CTHDAAV033CA

1 État de la connexion
2 Puissance du signal
3 Charge de la batterie

Témoins	Conditions
État de la connexion	Correct ⟷ Non connecté
Charge de la batterie	Plein ⟷ Vide
Zone d'appel	"Rm": Zone d'itinérance
Puissance du signal	Excellent ⟷ Faible

Passer un appel

Une fois que le téléphone Bluetooth® est enregistré, vous pouvez procéder comme suit pour passer un appel:

Numérotation

ÉTAPE 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 337)

ÉTAPE 2 Sélectionnez l'onglet "Clavier" puis entrez un numéro de téléphone.

Pour effacer le numéro de téléphone précédemment composé, sélectionnez .

Pour le premier numéro, vous pouvez saisir "+" en sélectionnant "∗" pendant un moment.

ÉTAPE 3 Appuyez sur le commutateur sur le volant ou sélectionnez .

Numérotation à partir de la liste des contacts

Vous avez la possibilité de composer un numéro issu des données des contacts importés de votre téléphone mobile. Le système possède un contact pour chaque téléphone enregistré. Vous pouvez mémoriser jusqu'à 2500 contacts dans chaque contact. (→P. 341)

ÉTAPE 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 337)

ÉTAPE 2 Sélectionnez l'onglet "Contacts".

ÉTAPE 3 Choisissez le contact souhaité à appeler figurant dans la liste.

ÉTAPE 4 Choisissez le numéro, puis appuyez sur le commutateur au volant ou sélectionnez .

Lorsque le contact est vide

Vous pouvez transférer les numéros de téléphone enregistrés dans votre téléphone Bluetooth® dans le système.
Les méthodes d'utilisation sont différentes entre les téléphones Bluetooth® compatibles avec PBAP (Profil d'accès au répertoire téléphonique) et ceux qui ne le sont pas. Si le téléphone cellulaire ne prend pas en charge le service PBAP ou OPP (Profil de poussée d'objet), vous ne pouvez pas transférer les contacts.

ÉTAPE 1 Appuyez sur le commutateur ✍ sur le volant.

Si le répertoire téléphonique est vide, un message s'affiche.

Pour un téléphone Bluetooth® compatible avec PBAP et "Transfert auto des contacts/de l'historique" est désactivé

ÉTAPE 2 Sélectionnez l'entrée souhaitée.

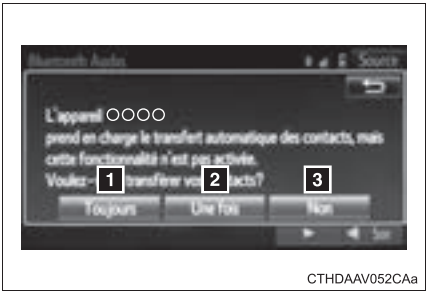

CTHDAAV052CAa

1 Sélectionnez pour transférer de nouveaux contacts d'un téléphone portable, sélectionnez "Toujours" puis activez "Transfert auto des contacts/de l'historique".

2 Sélectionnez pour transférer tous les contacts du téléphone portable connecté une seule fois.

3 Sélectionnez pour l'annuler le transfert.

Pour des téléphones Bluetooth® incompatibles au service PBAP mais compatibles au service OPP

ÉTAPE 2 Sélectionnez l'entrée souhaitée.

CTHDAAV065CA

1 Sélectionnez pour transférer les contacts du téléphone portable connecté.

Suivez les étapes indiquées dans la section “Mise à jour des contacts du téléphone” à partir de l'“ÉTAPE 2”. (→P. 359)

2 Sélectionnez pour ajouter un nouveau contact manuellement.

Suivez les étapes indiquées dans la section “Enregistrement d'un nouveau contact dans la liste des contacts” à partir de l'“ÉTAPE 2”. (→P. 361)

3 Sélectionnez pour annuler le transfert.

Appel à partir de la liste de favoris

Vous pouvez passer un appel en utilisant des numéros enregistrés dans le contact.

ÉTAPE 1 Affichez l’écran du téléphone. (→P. 337)

ÉTAPE 2 Sélectionnez l'onglet “Favoris”.

ÉTAPE 3 Sélectionnez le numéro de téléphone de votre choix à appeler.

Composer depuis l'historique des appels

Vous pouvez passer un appel en utilisant l'historique des appels qui a les 3 fonctions indiquées ci-dessous.

: les appels manqués

: les appels reçus

: les appels passés

ÉTAPE 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 337)

ÉTAPE 2 Sélectionnez l'onglet "Historique d'appels".

ÉTAPE 3 Sélectionnez ou les données de votre choix dans la liste.

Lorsque est sélectionné

ÉTAPE 4 Vérifiez que l'écran "Appeler" s'affiche.

Lorsque le contact souhaité est sélectionné

ÉTAPE 4 Sélectionnez le numéro souhaité.

ÉTAPE 5 Vérifiez que l'écran "Appeler" s'affiche.

■ Liste de l'historique des appels

- Si vous passez un appel à ou recevez un appel d'un numéro enregistré dans le contact, le nom apparaît dans l'historique d'appels.
- Si vous appelez plusieurs fois le même numéro, seul le dernier appel passé est indiqué dans l'historique d'appels.

■ Appels internationaux

Selon le téléphone mobile utilisé, il est possible que vous ne soyez pas en mesure d'appeler à l'étranger.

Réception d’un appel

La réception d’un appel est signalée par l’affichage de l’écran suivant, et par un son.

Pour répondre au téléphone

Appuyez sur le commutateur situé sur le volant ou sélectionnez .

Pour refuser un appel

Appuyez sur le commutateur situé sur le volant ou sélectionnez .

Pour régler le volume d’un appel entrant

Tournez le bouton “PWR/VOL”. Vous pouvez également régler le volume avec les commandes au volant.

Appels internationaux

Selon le téléphone mobile utilisé, il est possible que les appels reçus de l’étranger ne soient pas affichés correctement.

L'écran suivant s'affiche lorsque vous parlez au téléphone.

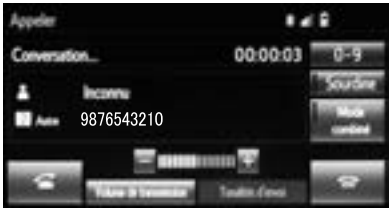

CTHDAAK037CA

Pour régler le volume d'un appel

Sélectionnez "-" ou "+". Vous pouvez également régler le volume avec les commandes au volant ou le bouton de volume.

Pour éviter que votre interlocuteur n'entende votre voix

Sélectionnez "Sourdine".

Composer des codes

Lorsque vous êtes en communication avec un service téléphonique (serveur vocal ou banque, par exemple), vous avez la possibilité de mémoriser des numéros de téléphone et des numéros de code dans le contact.

ÉTAPE 1 Sélectionnez "0-9".

ÉTAPE 2 Composez le numéro.

■ Génération de codes

“Tonalités d'envoi” s'affiche lorsqu'un (des) signal (-aux) de tonalité continu(s) contenant un (w) est (sont) enregistré(s) dans la liste de contacts.

Sélectionnez “Tonalités d'envoi”.

■ Génération de codes

- Un signal de tonalité continu est une chaîne de caractères composée de chiffres et de caractères p ou w (e.g.056133w0123p#1∗)
- Lorsque la tonalité de pause “p” est utilisée, les données de tonalité jusqu’à la prochaine pause de tonalité seront automatiquement envoyées après 2 secondes. Lorsque la tonalité de pause “w” est utilisée, les données de tonalité jusqu’à la prochaine pause de tonalité seront automatiquement envoyées après chaque action effectuée par l’utilisateur.
- La génération de tonalité peut être utilisée lorsque vous souhaitez réaliser une opération automatique d'un service par téléphone tel qu'un répondeur ou un service bancaire par téléphone. Un numéro de téléphone avec des signaux de tonalité continus peut être enregistré dans la liste de contacts.
- Les données de tonalité après une tonalité de pause “w” peuvent être actionnées par commande vocale pendant un appel.

Pour transférer un appel

Sélectionnez “Mode combiné” pour passer d’un appel mains libres à un appel avec téléphone portable.
Sélectionnez “Mode combiné” pour passer d’un appel avec le téléphone mobile à un appel en mode mains libres.

Réglage du volume de transmission

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Volume de transmission”.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le niveau souhaité pour le volume de transmission.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “OK”.

Pour raccrocher

Appuyez sur le commutateur ☎ situé sur le volant ou sélectionnez .

Attente d’appel

Lorsque l’appel en cours est interrompu par un autre appel, le message signalant l’appel entrant s’affiche.

CTHDAAK036CA

Pour parler avec l’autre correspondant:

- Appuyez sur le bouton ☎ situé sur le volant.
- Sélectionnez .

Pour refuser l’appel:

- Appuyez sur le bouton ☎ situé sur le volant.
- Sélectionnez .

Chaque fois que vous appuyez sur la touche au volant ou sélectionnez lorsqu'un appel entrant est en attente, le système vous met en liaison avec son correspondant.

■ **Transfert d'appel**

- Si vous transférez du téléphone mobile au système mains libres, l'écran mains libres s'affiche pour vous permettre d'utiliser le système.
- La méthode de transfert et les manipulations varient en fonction du téléphone mobile utilisé.
- Pour le fonctionnement du téléphone mobile utilisé, consultez son mode d'emploi.

■ **Fonction d'attente d'appel**

La fonction d'attente d'appel peut différer selon la compagnie de téléphone et le modèle de téléphone utilisé.

Fonction de message du téléphone Bluetooth®

Les messages reçus peuvent être transmis depuis le téléphone Bluetooth® connecté, ce qui permet de contrôler et de répondre à l'aide du système audio.

Selon le type de téléphone Bluetooth® connecté, des messages reçus risquent de ne pas pouvoir être transmis à la boîte de message.

Si le téléphone mobile n'est pas compatible avec la fonction de message, cette fonction ne peut être utilisée.

Affichage de l'écran de la boîte de message

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton " ✆ ".

ÉTAPE 2 Sélectionnez ✉.

Réception d'un message

Lorsqu'un e-mail/SMS/MMS est reçu, l'écran de message entrant est affiché avec un son et il est prêt à être contrôlé à l'écran.

1 Sélectionnez pour vérifier le message.

2 Sélectionnez pour refuser le message.

3 Sélectionnez pour appeler l'expéditeur du message.

■ **Réception d’un message**

- Selon le téléphone mobile utilisé pour recevoir les messages, ou son statut d'enregistrement dans le système audio, certaines informations peuvent ne pas être affichées.
- L'écran contextuel est disponible séparément pour recevoir des e-mails et des messages SMS/MMS dans les conditions suivantes:

  E-mail:

  - “Affichage des E-mail entrants” est réglé sur “Plein écran”. (→P. 366)
  - “Fenêtre d'avis de E-mail” est activé. (→P. 366)

  SMS/MMS:

  - “Affichage des SMS/MMS entrants” est réglé sur “Plein écran”. (→P. 366)
  - “Fenêtre d'avis de SMS/MMS” est activé. (→P. 366)

Vérification des messages

ÉTAPE 1 Affichez l'écran de la boîte de message. (→P. 349)

ÉTAPE 2 Sélectionnez le message de votre choix dans la liste.

ÉTAPE 3 Vérifiez que le message s'affiche.

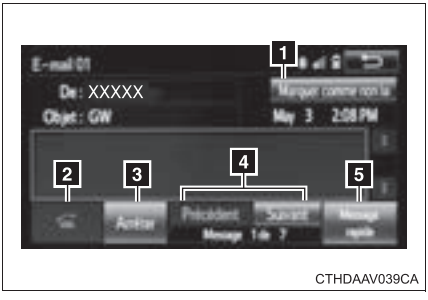

CTHDAAV039CA

1 E-mails: Sélectionnez "Marquer comme non lu" ou "Marquer comme lu" pour marquer les courriers comme non lus ou lus sur l'écran de la boîte de message.

Cette fonction est disponible lorsque "Mettre à jour l'état de lecture du msg sur le tél." est activé
(→P. 366)

2 Sélectionnez pour appeler l'expéditeur.

3 Sélectionnez pour lire les messages à voix haute. Pour désactiver cette fonction, sélectionnez "Arrêter".

4 Sélectionnez pour afficher le message suivant ou précédent.

5 Sélectionnez pour répondre au message.

■ **Vérifiez les messages**

- Selon le type de téléphone Bluetooth® connecté, il peut être nécessaire d'effectuer des étapes supplémentaires sur le téléphone.
- Les messages s'affichent dans le dossier des adresses de messagerie enregistrées du téléphone Bluetooth® connecté approprié. Sélectionnez l'onglet du dossier que vous souhaitez afficher.
- Seuls les messages reçus sur le téléphone Bluetooth® connecté peuvent être affichés.
- Le texte du message n'est pas affiché lorsque vous conduisez.
- Lorsque "Lecture automatique de messages" est activé, le message sera automatiquement lu. (→P. 366)
- Tournez le bouton "PWR/VOL", ou utilisez le commutateur de volume sur le volant pour régler le volume de lecture vocale d'un message.
- La fonction de lecture vocale de message est disponible même pendant la conduite.

Répondre à un message

ÉTAPE 1 Affichez l'écran de la boîte de message. (→P. 349)

ÉTAPE 2 Sélectionnez le message de votre choix dans la liste.

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Message rapide".

ÉTAPE 4 Sélectionnez le message souhaité.

ÉTAPE 5 Sélectionnez "Envoyer".

■ **Modification d'un message à réponse rapide**

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Message rapide".

ÉTAPE 2 Sélectionnez correspondant au message que vous souhaitez modifier.

ÉTAPE 3 Sélectionnez "OK" lorsque la modification est terminée.

Appel à l'expéditeur du message

Vous pouvez effectuer des appels vers le numéro de téléphone de l'expéditeur d'un message e-mail/SMS/MMS.

ÉTAPE 1 Affichez l'écran de la boîte de message. (→P. 349)

ÉTAPE 2 Sélectionnez le message souhaité.

ÉTAPE 3 Sélectionnez .

ÉTAPE 4 Vérifiez que l'écran "Appeler" s'affiche.

■ Appel à partir d'un numéro écrit dans un message

Vous pouvez effectuer des appels vers un numéro identifié dans la zone de texte d'un message.

ÉTAPE 1 Affichez l'écran de la boîte de message. (→P. 349)

ÉTAPE 2 Sélectionnez le message souhaité.

ÉTAPE 3 Sélectionnez la zone de texte.

ÉTAPE 4 Sélectionnez correspondant au numéro souhaité.

ÉTAPE 5 Vérifiez que l'écran "Appeler" s'affiche.

■ Appel à partir de l'écran de message entrant

→P. 347

Utilisation des commandes au volant

Les commandes au volant peuvent être utilisées pour faire fonctionner un téléphone mobile connecté.

Utilisation d'un téléphone à l'aide des commandes au volant

■ Commandes au volant du côté droit

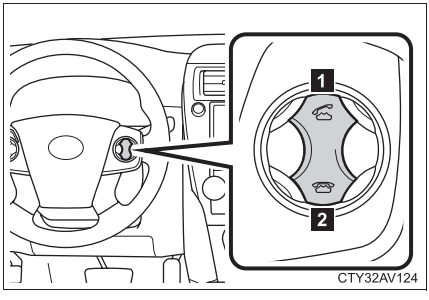

1 Commutateur de décrochage
- Passer un appel
- Recevoir un appel
- Affichez l'écran de téléphone

2 Commutateur de raccrochage
- Terminer un appel
- Refuser un appel

■ Commandes au volant du côté gauche

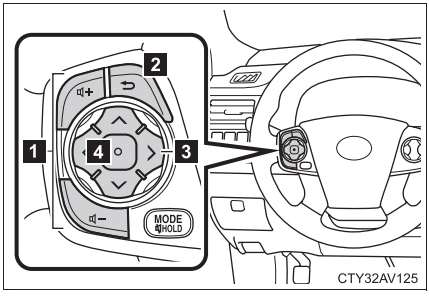

1 Commutateur de volume
- Augmenter/diminuer le volume
- Appuyez et maintenez: Augmenter/diminuer le volume en continu

2 Commutateur retour
- Revenir à l'écran précédent

3 Commutateur du curseur
- Sélectionner une liste/un onglet

4 Bouton d'entrée
- Sélectionner un élément

Vous pouvez ajuster le système mains libres selon vos préférences personnelles.

Écran “Paramètres téléphone/messages”

Pour afficher l'écran illustré ci-dessous, appuyez sur le bouton “SETUP” et sélectionnez “Téléphone” sur l'écran “Configuration”.

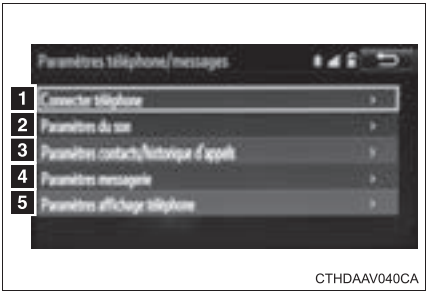

CTHDAAV040CA

1. Réglez la connexion du téléphone (→P. 325)
2. Réglage du son (→P. 356)
3. Réglages des contacts/de l'historique des appels (→P. 357)
4. Réglez les paramètres de message (→P. 366)
5. Régler l'affichage du téléphone (→P. 368)

Réglage sonore

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Paramètres téléphone/messages". (→P. 355)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Paramètres du son" sur l'écran "Paramètres téléphone/messages".

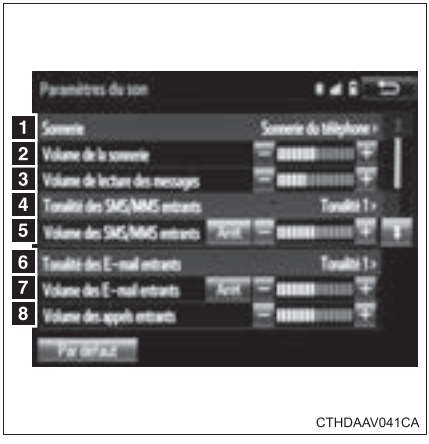

1. Régler la sonnerie souhaitée.
2. Ajuster le volume de la sonnerie.
3. Ajuster le volume de la lecture à voix haute d'un message.
4. Régler la tonalité des SMS/MMS entrants souhaitée.
5. Ajuster le volume de tonalité des SMS/MMS entrants.
6. Régler la tonalité des e-mails entrants.
7. Ajuster le volume de la tonalité des e-mails entrants.
8. Ajuster le volume par défaut de la voix du correspondant.

Pour rétablir les réglages de volume par défaut

Sélectionnez "Par défaut", puis "Oui".

Réglages des contacts/de l'historique des appels

Vous pouvez transférer le contact depuis un téléphone Bluetooth® dans le système. Le contact peut également être ajouté, modifié et supprimé.

L'historique des appels peut être supprimé et le contact et les favoris peuvent être modifiés.

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Paramètres téléphone/messages". (→P. 355)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Paramètres contacts/historique d'appels".

ÉTAPE 3 Sélectionnez l'élément de votre choix à régler.

CTHDAAV042CA

1 Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec PBAP, sélectionnez pour activer/désactiver le transfert automatique des contacts/de l'historique. Lorsque l'élément est activé, les données des contacts et l'historique du téléphone sont automatiquement transférés.

2 Sélectionnez pour actualiser les contacts du téléphone connecté. (→P. 359)

3 Sélectionnez pour classer les contacts par prénom ou par nom de famille.

4 Sélectionnez pour ajouter des contacts à la liste des favoris. (→P. 363)

5 Sélectionnez pour supprimer des contacts de la liste des favoris. (→P. 365)

6 Sélectionnez pour afficher les images des contacts.

7 Sélectionnez pour effacer des contacts de l'historique des appels.*

8 Sélectionnez pour ajouter de nouveaux contacts à la liste des contacts.* (→P. 361)

9 Sélectionnez pour modifier des contacts dans la liste des contacts.* (→P. 362)

10 Sélectionnez pour supprimer des contacts dans la liste des contacts.* (→P. 363)

11 Sélectionnez pour remettre à zéro tous les éléments de réglage.*

*: Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec PBAP uniquement, cette fonction est disponible lorsque “Transfert auto des contacts/de l'historique” est désactivé. (→P. 357)

Mise à jour des contacts du téléphone

Les méthodes d'utilisation sont différentes entre les téléphones Bluetooth® compatibles avec PBAP et ceux incompatibles avec PBAP mais compatibles avec OPP.

Si votre téléphone mobile n'est compatible ni avec le protocole PBAP ni avec OPP, les contacts ne peuvent pas être transférés.

■ Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec le service PBAP

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Mettre à jour les contacts du téléphone".

ÉTAPE 2 Vérifiez que l'écran de confirmation s'affiche lorsque l'opération est terminée.

Cette opération peut ne pas être nécessaire en fonction du type de téléphone mobile.

Selon le type de téléphone mobile, l'authentification OBEX peut s'avérer nécessaire lorsque vous transférez les données des contacts. Saisissez "1234" dans le téléphone Bluetooth®.

Si un autre appareil Bluetooth® est connecté pendant le transfert de données des contacts, selon le téléphone, le téléphone Bluetooth® connecté devra peut-être être déconnecté.

Selon le type de téléphone Bluetooth® connecté, il peut être nécessaire d'effectuer des étapes supplémentaires sur le téléphone.

■ **Pour les téléphones Bluetooth® incompatibles au service PBAP mais compatibles au service OPP**

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Mettre à jour les contacts du téléphone”.

ÉTAPE 2 Transférez les données des contacts dans le système en utilisant un téléphone Bluetooth®.

Cette opération peut ne pas être nécessaire en fonction du type de téléphone mobile.

Selon le type de téléphone mobile, l’authentification OBEX peut s’avérer nécessaire lorsque vous transférez les données des contacts. Saisissez “1234” dans le téléphone Bluetooth®.

Pour désactiver cette fonction, sélectionnez “Annuler”.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Terminé” lorsqu'il s'affiche sur l'écran.

ÉTAPE 4 Vérifiez que l’écran de confirmation s’affiche lorsque l’opération est terminée.

■ **Autre méthode pour mettre à jour les contacts (à partir de l'écran “Historique d'appels”)**

Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec PBAP, cette fonction est disponible lorsque “Transfert auto des contacts/de l'historique” est désactivé. (→P. 357)

ÉTAPE 1 Affichez l’écran du téléphone. (→P. 337)

ÉTAPE 2 Sélectionnez l’onglet “Historique d'appels”, puis sélectionnez un contact qui n'est pas encore enregistré dans la liste des contacts.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Mettre à jour contact”.

ÉTAPE 4 Sélectionnez le contact de votre choix.

ÉTAPE 5 Sélectionnez un type de téléphone pour le numéro de téléphone.

Enregistrement d'un nouveau contact dans la liste des contacts

Les données des nouveaux contacts peuvent être enregistrées. Vous pouvez mémoriser jusqu'à 4 numéros par personne. Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec PBAP, cette fonction est disponible lorsque "Transfert auto des contacts/de l'historique" est désactivé. (→P. 357)

ÉTAPE 1 Sélectionnez "Nouveau contact".

ÉTAPE 2 Entrez le nom et sélectionnez "OK".

ÉTAPE 3 Entrez le numéro de téléphone et sélectionnez "OK".

ÉTAPE 4 Sélectionnez le type de téléphone pour le numéro de téléphone.

ÉTAPE 5 Pour ajouter un autre numéro à ce contact, sélectionnez "Oui".

■ Autre méthode pour enregistrer un nouveau contact (à partir de l'écran "Historique d'appels")

ÉTAPE 1 Affichez l'écran du téléphone. (→P. 337)

ÉTAPE 2 Sélectionnez l'onglet "Historique d'appels", puis sélectionnez un contact qui n'est pas encore enregistré dans la liste des contacts.

ÉTAPE 3 Sélectionnez "Ajouter aux contacts".

ÉTAPE 4 Suivez les étapes indiquées dans la section "Enregistrement d'un nouveau contact dans la liste des contacts" à partir de l'"ÉTAPE 3". (→P. 361)

Modification des données des contacts

Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec PBAP, cette fonction est disponible lorsque “Transfert auto des contacts/de l'historique” est désactivé. (→P. 357)

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Modifier le contact”.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le contact de votre choix.

ÉTAPE 3 Sélectionnez correspondant au nom ou numéro souhaité.

ÉTAPE 4 Suivez les étapes indiquées dans la section “Enregistrement d'un nouveau contact dans la liste des contacts” à partir de l'“ÉTAPE 4”. (→P. 361)

■ Autre méthode pour modifier les contacts (à partir de l'écran “Détails du contact”)

ÉTAPE 1 Affichez l’écran du téléphone. (→P. 337)

ÉTAPE 2 Sélectionnez l’onglet “Contacts”, “Historique d'appels” ou l'onglet “Favoris”, puis sélectionnez le contact souhaité.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Modifier le contact”.

“Adresses E-mail”: Sélectionnez pour afficher toutes les adresses e-mail enregistrées pour le contact.

ÉTAPE 4 Suivez les étapes indiquées dans la section “Enregistrement d'un nouveau contact dans la liste des contacts” à partir de l'“ÉTAPE 4”. (→P. 361)

Suppression des données des contacts

Pour les téléphones Bluetooth® compatibles avec PBAP, cette fonction est disponible lorsque “Transfert auto des contacts/de l'historique” est désactivé. (→P. 357)

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Supprimer contacts”.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le contact de votre choix et sélectionnez “Supprimer”.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Oui” lorsque l’écran de confirmation s'affiche.

■ Autre méthode pour supprimer le contact (à partir de l'écran “Détails du contact”)

ÉTAPE 1 Affichez l’écran du téléphone. (→P. 337)

ÉTAPE 2 Sélectionnez l’onglet “Contacts”, “Historique d'appels” ou l'onglet “Favoris”, puis sélectionnez le contact souhaité.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Modifier le contact”.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “Oui” lorsque l’écran de confirmation s'affiche.

Réglage de la liste des favoris

Vous pouvez mémoriser jusqu'à 15 contacts (au maximum 4 numéros par contact) dans la liste des favoris.

■ Enregistrement des contacts dans la liste de favoris

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Ajouter un favori”.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le contact de votre choix pour l’ajouter à la liste des favoris.

Les contacts estompés sont déjà enregistrés en tant que favoris.

ÉTAPE 3 Vérifiez que l’écran de confirmation s’affiche lorsque l’opération est terminée.

Lorsque 15 contacts ont déjà été enregistrés dans la liste des favoris

ÉTAPE 1 Lorsque 15 contacts ont déjà été enregistrés dans la liste des favoris, un contact enregistré doit être remplacé.
Sélectionnez “Oui” lorsque l’écran de confirmation s'affiche pour remplacer un contact.

ÉTAPE 2 Sélectionnez le contact à remplacer.

ÉTAPE 3 Vérifiez que l’écran de confirmation s’affiche lorsque l’opération est terminée.

Autre méthode pour mémoriser des contacts dans la liste des favoris (à partir de l'écran “Contacts”)

ÉTAPE 1 Affichez l’écran du téléphone. (→P. 337)

ÉTAPE 2 Sélectionnez l'onglet “Contacts”.

ÉTAPE 3 Sélectionnez ☆ au début du nom souhaité dans la liste des contacts à enregistrer dans la liste des favoris.

Une fois sélectionné, ☆ est remplacé par ★, et le contact est enregistré dans la liste des favoris.

Autre méthode pour mémoriser des contacts dans la liste des favoris (à partir de l'écran “Détails du contact”)

ÉTAPE 1 Affichez l’écran du téléphone. (→P. 337)

ÉTAPE 2 Sélectionnez l’onglet “Contacts” ou l'onglet “Historique d'appels”, puis sélectionnez le contact souhaité.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Ajouter un favori”.

ÉTAPE 4 Vérifiez que l’écran de confirmation s’affiche lorsque l’opération est terminée.

■ Suppression des contacts dans la liste des favoris

ÉTAPE 1 Sélectionnez “Supprimer un favori”.

ÉTAPE 2 Sélectionnez les contacts de votre choix et sélectionnez “Supprimer”.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Oui” lorsque l’écran de confirmation s'affiche.

ÉTAPE 4 Vérifiez que l’écran de confirmation s’affiche lorsque l’opération est terminée.

Autre méthode pour supprimer des contacts dans la liste des favoris (à partir de l'écran “Contacts”)

ÉTAPE 1 Affichez l’écran du téléphone. (→P. 337)

ÉTAPE 2 Sélectionnez l'onglet “Contacts”.

ÉTAPE 3 Sélectionnez ★ au début du nom dans la liste des contacts à supprimer dans la liste des favoris.

Une fois sélectionné, ★ est remplacé par ☆, et les données sont supprimées de la liste.

Autre méthode pour supprimer des contacts de la liste des favoris (à partir de l'écran “Détails du contact”)

ÉTAPE 1 Affichez l’écran du téléphone. (→P. 337)

ÉTAPE 2 Sélectionnez l’onglet “Contacts”, “Historique d'appels” ou l'onglet “Favoris”, puis sélectionnez le contact souhaité à supprimer.

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Supprimer un favori”.

ÉTAPE 4 Sélectionnez “Oui” lorsque l’écran de confirmation s'affiche.

ÉTAPE 5 Vérifiez que l’écran de confirmation s’affiche lorsque l’opération est terminée.

Paramètres de message

ÉTAPE 1 Affichez l'écran "Paramètres téléphone/messages". (→P. 355)

ÉTAPE 2 Sélectionnez "Paramètres messagerie".

ÉTAPE 3 Sélectionnez l'élément de votre choix à régler.

1 Activer/Désactiver le transfert automatique des messages.

2 Activer/Désactiver la lecture automatique à voix haute des messages.

3 Activer/Désactiver l'affichage de notification des SMS/MMS.

4 Activer/Désactiver l'affichage de notification des e-mails.

5 Activer/Désactiver la fonction d'ajout de la signature du véhicule aux messages sortants.

6 Activer/Désactiver la mise à jour de l'état de lecture des messages sur le téléphone.

7 Modifier l'affichage du SMS/MMS entrant.

"Plein écran": Lorsqu'un message SMS/MMS est reçu, l'écran d'affichage des SMS/MMS entrants est affiché et peut être contrôlé à l'écran.

"Déroulant": Lorsqu'un message SMS/MMS est reçu, un message s'affiche sur la partie supérieure de l'écran.

8 Modifier l’affichage du courriel entrant.

“Plein écran”: Lorsqu'un e-mail est reçu, l’écran d'affichage des e-mails entrants est affiché et peut être contrôlé à l’écran.

“Déroulant”: Lorsqu'un e-mail est reçu, un message s’affiche sur la partie supérieure de l’écran.

9 Activer/Désactiver l’affichage des noms de compte de messagerie sur l'onglet de la boîte.

Une fois activé, les noms de compte de messagerie utilisés sur le téléphone mobile s'affichent.

■ **Pour rétablir les réglages de volume par défaut**

Sélectionnez “Par défaut”, puis “Oui”.

■ **Autre méthode pour afficher l’écran “Paramètres messagerie”**

ÉTAPE 1 Affichez l’écran du téléphone. (→P. 337)

ÉTAPE 2 Sélectionnez .

ÉTAPE 3 Sélectionnez “Paramètres”.

Paramètres de l’affichage du téléphone

ÉTAPE 1 Affichez l’écran “Paramètres téléphone/messages”. (→P. 355)

ÉTAPE 2 Sélectionner “Paramètres affichage téléphone”.

ÉTAPE 3 Sélectionnez l’élément de votre choix à régler.

1 Modifier l’affichage de l’appel entrant.

“Plein écran”: Lorsqu'un appel est reçu, l’écran mains libres s’affiche, et peut être contrôlé à l'écran.

“Déroulant”: Un message s'affiche sur la partie supérieure de l'écran.

2 Activer/Désactiver le message de fin de transfert des contacts/de l'historique.

S'il y a un problème avec le système mains libres ou un périphérique Bluetooth®, vérifiez tout d'abord le tableau ci-dessous.

Lors de l'utilisation du système mains libres avec un périphérique Bluetooth®

Le système mains libres ou un périphérique Bluetooth® ne fonctionne pas.
L'appareil connecté peut ne pas être compatible avec un téléphone portable Bluetooth®. → **Pour consulter la liste des appareils dont le fonctionnement a été confirmé avec ce système, vérifiez auprès de votre concessionnaire Toyota ou à l'adresse suivante: http://www.toyota.com/entune.html**
La version Bluetooth du téléphone portable connecté peut être antérieure à la version spécifiée. → **Utilisez un téléphone portable avec la version 2.0 Bluetooth ou supérieure (recommandé: Vers. 3.0 avec EDR ou supérieure). (→P. 373)**

Lors de l'enregistrement/la connexion d'un téléphone portable

Un téléphone portable ne peut pas être enregistré.
Un mot de passe incorrect a été saisi dans le téléphone portable. → **Saisissez le mot de passe correct dans le téléphone portable.**
L'enregistrement n'a pas été terminé du côté du téléphone portable. → **Terminez l'enregistrement du téléphone portable (approuvez l'enregistrement sur le téléphone).**
Les anciennes informations d'enregistrement restent sur ce système ou sur le téléphone portable. → **Supprimez les informations d'enregistrement existantes, à la fois sur ce système et sur le téléphone portable, puis enregistrez le téléphone portable que vous voulez connecter à ce système. (→P. 327)**
Une connexion Bluetooth® ne peut pas être effectuée.
Un autre périphérique Bluetooth® est déjà connecté. → **Connectez manuellement le téléphone portable que vous souhaitez utiliser pour ce système. (→P. 329)**
La fonction Bluetooth® n'est pas activée sur le téléphone portable. → **Activez la fonction Bluetooth® sur le téléphone portable.**
Le message "Vérifiez les paramètres de votre appareil." s'affiche.
La fonction Bluetooth® n'est pas activée sur le téléphone portable. → **Activez la fonction Bluetooth® sur le téléphone portable.**
Les anciennes informations d'enregistrement restent sur ce système ou sur le téléphone portable. → **Supprimez les informations d'enregistrement existantes, à la fois sur ce système et sur le téléphone portable, puis enregistrez le téléphone portable que vous voulez connecter à ce système. (→P. 327)**

Lorsque vous recevez/faites un appel

Un appel ne peut pas être effectué/reçu.
Votre véhicule est dans une zone “Hors de la zone de service cellulaire. Veuillez réessayer plus tard.”. → **Déplacez votre véhicule dans une zone dans laquelle “Hors de la zone de service cellulaire. Veuillez réessayer plus tard.” n'apparaît plus sur l'affichage.**

Lors de l’utilisation du répertoire téléphonique

Les données du répertoire téléphonique ne peuvent pas être transférées manuellement/automatiquement.
La version du profil du téléphone portable connecté peut ne pas être compatible avec le transfert de données du répertoire téléphonique. → **Pour consulter la liste des appareils dont le fonctionnement a été confirmé avec ce système, vérifiez auprès de votre concessionnaire Toyota ou à l’adresse suivante: http://www.toyota.com/entune.html**
La fonction de transfert automatique du répertoire téléphonique sur ce système est réglée sur arrêt. → **Réglez la fonction de transfert automatique du répertoire téléphonique sur ce système sur marche. (→P. 357)**
Un mot de passe n’a pas été saisi dans le téléphone portable. → **Saisissez le mot de passe sur le téléphone portable sur demande (mot de passe par défaut: 1234).**
Le transfert sur le téléphone portable n’est pas terminé. → **Terminez le transfert sur le téléphone portable (acceptez le transfert sur le téléphone).**
Les données du répertoire téléphonique ne peuvent pas être modifiées.
La fonction de transfert automatique du répertoire téléphonique sur ce système est réglée sur marche. → **Réglez la fonction de transfert automatique du répertoire téléphonique sur ce système sur arrêt. (→P. 357)**

Lors de l'utilisation de la fonction de message Bluetooth®

Les messages ne peuvent pas être vus.
La fonction de transfert de message n'est pas activée sur le téléphone portable. → **Activez le transfert de message sur le téléphone portable (acceptez le transfert de message sur le téléphone).**
La fonction de transfert automatique sur ce système est réglée sur arrêt. → **Réglez la fonction de transfert automatique sur ce système sur marche. (→P. 366)**
Les notifications d'un nouveau message ne sont pas affichées.
La notification de réception de SMS/MMS/e-mails sur ce système est réglée sur arrêt. → **Réglez la notification de réception de SMS/MMS/e-mails sur ce système sur marche. (→P. 366)**
La fonction de transfert de message automatique n'est pas activée sur le téléphone portable. → **Activez la fonction de transfert automatique sur le téléphone portable.**

En d'autres situations

Même si toutes les mesures ont été prises, le problème ne change pas.
Le téléphone portable n'est pas assez proche de ce système. → **Amenez le téléphone portable plus près de ce système.**
Le téléphone portable est probablement la cause du problème. → **Mettez le téléphone portable hors tension, enlevez et replacez la batterie, puis redémarrez le téléphone portable.** → **Activez la connexion Bluetooth® du téléphone portable.** → **Arrêtez le logiciel de sécurité du téléphone portable et fermez toutes les applications.** → **Avant d'utiliser une application installée sur votre téléphone portable, veuillez vérifier attentivement la source et la manière dont l'opération peut influer ce système.**

■ **Lors de l'utilisation du système audio Bluetooth®**

- Il peut arriver que le système ne fonctionne pas dans les situations suivantes.
  - Si le lecteur audio portable est éteint
  - Si le lecteur audio portable n'est pas connecté
  - Si la batterie du lecteur audio portable est faible
- Il est possible qu'il y ait un retard si la connexion à un téléphone portable a lieu pendant la lecture du lecteur audio Bluetooth®.
- Selon le type du lecteur audio portable connecté au système, le fonctionnement peut différer légèrement et certaines fonctions peuvent être indisponibles.

■ **Lorsque vous utilisez le système mains libres**

- Le système audio passe en mode silencieux au cours des appels téléphoniques.
- Si les deux interlocuteurs parlent en même temps, la compréhension risque d'être difficile.
- Si le volume est réglé trop fort pour l'appel reçu, il risque d'y avoir de l'écho.
  Si le téléphone Bluetooth® se trouve trop près du système, la qualité du son et l'état de la connexion risquent de se dégrader.
- Dans les circonstances suivantes, il peut arriver que votre interlocuteur soit difficile à entendre:
  - Lorsque vous roulez sur une route sans revêtement
  - Lorsque vous roulez à une vitesse élevée
  - Lorsqu'une vitre est ouverte
  - Lorsque la climatisation souffle directement sur le microphone
  - S'il y a une interférence par le réseau de téléphonie mobile

■ **Conditions dans lesquelles le système ne fonctionne pas**

- Si le téléphone portable utilisé n'est pas compatible Bluetooth®
- Si le téléphone mobile est éteint
- Si vous vous trouvez à l'extérieur de la couverture des services de téléphonie mobile
- Si le téléphone mobile n'est pas connecté
- Si la batterie du téléphone mobile est faible
- Lorsque les appels sortants sont contrôlés, suite au trafic important sur les lignes téléphoniques, etc.
- Lorsque le téléphone mobile en lui-même ne peut être utilisé
- Lors du transfert des données du répertoire téléphonique à partir d'un téléphone mobile

■ **Antenne Bluetooth®**

L'antenne est intégrée à l'écran d'affichage.
Si le lecteur audio portable se trouve derrière le siège ou dans la boîte à gants ou dans le rangement de console, en contact ou recouvert par des objets métalliques, l'état de la connexion risque de se dégrader.
Si le téléphone portable se trouve derrière le siège ou dans la boîte à gants ou dans le rangement de console, en contact ou recouvert par des objets métalliques, l'état de la connexion risque de se dégrader.

■ **États du signal/charge de la batterie**

- Cet affichage peut ne pas correspondre exactement à celui du lecteur audio portable ou celui du téléphone mobile lui-même.
- Ce système ne dispose pas d'une fonction de recharge.
- Le lecteur audio portable ou la batterie du téléphone mobile se déchargera rapidement lorsque l'appareil est connecté au Bluetooth®.

■ **Lorsque vous utilisez simultanément l'audio Bluetooth® et le système mains libres**

Les problèmes suivants peuvent se manifester.

- La connexion audio Bluetooth® peut être interrompue.
- Des bruits peuvent être entendus lors de la lecture audio Bluetooth®.

■ À propos du contact dans ce système

Les données suivantes sont sauvegardées pour chaque téléphone mobile enregistré. Lorsqu'un autre téléphone est en cours de connexion, vous ne pouvez pas lire les données mémorisées.

- Données des contacts
- Historique des appels
- Favoris
- Message

Lorsque vous supprimez le téléphone Bluetooth® du système, les données mentionnées ci-dessus sont également supprimées.

■ Modèles compatibles

Le système audio Bluetooth® est compatible avec les lecteurs audio portables aux caractéristiques techniques suivantes

- Caractéristiques techniques Bluetooth®:
  Vers. 2.0 ou supérieure (recommandé: Vers. 3.0+EDR ou supérieure)
- Profils:
  - A2DP (Profil de distribution audio avancée) Vers. 1.0 ou supérieure (Recommandé: Vers. 1.2 ou supérieure)
    Il s'agit d'un profil qui permet de transmettre un audio stéréo ou des sons de haute qualité au système audio.
  - AVRCP (Profil de télécommande audio/vidéo) Vers. 1.0 ou supérieure (Recommandé: Vers. 1.4 ou supérieure)
    Il s'agit d'un profil qui permet de contrôler l'équipement A/V à distance.

Cependant, veuillez noter que certaines fonctions peuvent être limitées suivant le type de lecteur audio portable connecté.

Le système mains libres est compatible avec les téléphones mobiles aux caractéristiques techniques suivantes.

- Caractéristiques techniques Bluetooth®:
  Vers. 2.0 ou supérieure (recommandé: Vers. 3.0+EDR ou supérieure)

● Profils:

- HFP (profil “mains libres”) Vers. 1.0 ou supérieure (Recommandé: Vers. 1.6 ou supérieure)
  Il s’agit d’un profil qui permet de passer des appels téléphoniques mains libres à l’aide d’un téléphone portable ou d’écouteurs. Il dispose de fonctions d’appels sortants et entrants.
- OPP (Profil de poussée d'objet) Vers. 1.1 ou supérieure (Recommandé: Vers. 1.2)
  Il s’agit d’un profil qui permet de transférer les données du répertoire téléphonique. Lorsque un téléphone portable Bluetooth® compatible est doté à la fois du PBAP et de l’OPP, l’OPP ne peut être utilisé.
- PBAP (Profil d’accès au répertoire téléphonique) Vers. 1.0 ou supérieure (Recommandé: Vers. 1.1)
  Il s’agit d’un profil qui permet de transférer les données des contacts.
- MAP (Profil d'accès au message) Vers. 1.0 ou supérieure
  Il s’agit d’un profil qui permet d’utiliser les messages téléphoniques.

Si le téléphone portable n’est pas compatible avec la norme HFP, vous ne pouvez pas l’enregistrer avec le système mains libres. Les services OPP, PBAP ou MAP doivent être sélectionnés individuellement.

■ **Reconnexion du lecteur audio portable**

Si le lecteur audio portable a été déconnecté en raison d'une mauvaise réception alors que le bouton de démarrage/d'arrêt moteur “POWER” est en mode ACCESSORY ou ON, le système reconnecte automatiquement le lecteur audio portable.

Si vous avez déconnecté vous-même le lecteur audio portable, suivez les instructions ci-dessous pour le reconnecter:

● Sélectionnez une nouvelle fois le lecteur audio portable

● Entrez dans le lecteur audio portable

■ **Lors de la revente de votre voiture**

Veillez à effacer vos données personnelles. (→P. 285)

⚠ ATTENTION

■ Pendant la conduite

Il est formellement interdit d'utiliser le lecteur audio portable, le téléphone mobile ou d'établir la connexion avec le système Bluetooth®.

■ Mise en garde concernant les interférences avec des appareils électroniques

- Votre unité audio est équipée d'antennes Bluetooth®. Les personnes portant des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent se tenir à une distance raisonnable des antennes Bluetooth®. Les ondes radio risquent d'affecter le fonctionnement de tels dispositifs.
- Avant d'utiliser les dispositifs Bluetooth®, les personnes portant un dispositif médical électrique autre que des stimulateurs cardiaques, stimulateurs cardiaques pour la thérapie de resynchronisation implantables ou des défibrillateurs automatiques implantables doivent consulter le fabricant du dispositif pour obtenir des informations concernant son fonctionnement sous l'effet des ondes radio. Les ondes radio sont susceptibles d'avoir des effets inattendus sur le fonctionnement de tels dispositifs médicaux.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous quittez le véhicule

Ne laissez pas votre lecteur audio portable ou votre téléphone mobile dans le véhicule. La température à l'intérieur de l'habitacle pouvant être élevée, vous risquez d'endommager le lecteur audio portable ou le téléphone mobile.

Système de commande vocale

Le système de commande vocale permet au système mains libres de fonctionner à l'aide des commandes vocales.

Les opérations du système de commande vocale peuvent être effectuées en sélectionnant le menu correspondant à chaque fonction sur l'écran. Même si aucun menu n'est sélectionné, les instructions affichées sur l'ensemble des menus peuvent être utilisées.

Utilisation du système de commande vocale

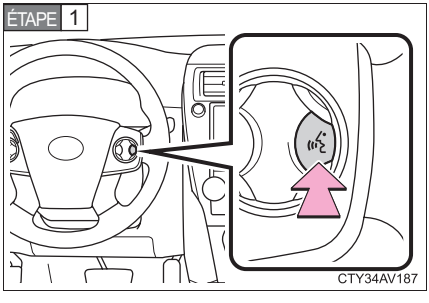

Appuyez sur le commutateur d'activation vocale.

Pour annuler le système de commande vocale, appuyez et maintenez enfoncé le commutateur d'activation vocale.

ÉTAPE 2 Après le bip sonore, prononcez la commande souhaitée.

Sur l'écran de la liste, vous pouvez sélectionner la commande souhaitée.

■ Microphone

→P. 338

■ Lorsque vous utilisez le microphone

- Il est inutile de parler directement dans le microphone quand vous énoncez une commande.
- Si "Interruption des commandes vocales" est activé, il est inutile d'attendre le bip de confirmation avant d'énoncer une commande. (→P. 289)

● Les commandes vocales risquent de ne pas être reconnues si:

- Vous parlez trop rapidement.
- Vous parlez à faible ou fort volume.
- Le toit ou les vitres sont ouverts.
- Les passagers discutent tandis que vous énoncez les commandes vocales.
- Le système de climatisation est réglé trop fort.
- Les bouches d'aération de la climatisation sont tournées en direction du microphone.

● Dans les conditions suivantes, le système risque de ne pas reconnaître correctement la commande et l'utilisation des commandes vocales risque de ne pas être possible:

- La commande est incorrecte ou n'est pas claire. Notez que certains mots, accents ou de façons de s'exprimer peuvent être difficiles à reconnaître pour le système.
- Il y a trop de bruit de fond, par exemple le bruit du vent.

Reconnaissance du discours informel

Grâce à la technologie de reconnaissance vocale de la langue, ce système permet la reconnaissance d'une commande lorsqu'elle est énoncée naturellement. Cependant, le système ne peut pas reconnaître toutes les variations de chaque commande.

Dans certaines situations, il est possible d'omettre la commande de la procédure et d'énoncer directement l'opération souhaitée.

Toutes les commandes vocales ne sont pas affichées dans le menu de raccourci.

Cette fonction est disponible en anglais, en espagnol et en français.

■ Exemples d’expression pour chaque fonction

Commande	Exemples d’expression
“Call <name> <type>”	Passez-moi <Robert Brown>. Appelez <Robert Brown> sur son téléphone <mobile>.
“Dial <number>”	Composez le <3334445555>. Appelez le <3334445555>.

Liste des commandes

Certaines commandes vocales reconnaissables et leurs actions sont indiquées ci-dessous à titre d'exemple.

De base

Commande	Action
"Help"	Active le guidage vocal pour donner des exemples de commandes ou de méthodes d'utilisation
"Go Back"	Retourne à l'écran précédent

Téléphone

Commande	Action
"Redial"	Passer un appel vers le numéro de téléphone du dernier appel sortant
"Call Back"	Passer un appel vers le numéro de téléphone du dernier appel entrant
"Show Recent Calls"	Affiche l'écran de l'historique d'appel
"Dial <phone number>"	Passer un appel vers ledit numéro de téléphone
"Call <contacts> <phonetypes>"	Passer un appel téléphonique auxdits types d'un contact depuis le répertoire

Système de rétrovision

Le système de rétrovision sur écran assiste le conducteur en diffusant les lignes de guidage et l'image de l'arrière du véhicule pendant la marche arrière par exemple, lors d'un stationnement.

Les illustrations d'écran dans ce texte sont utilisées à titre d'exemples et peuvent différer de l'image réellement affichée à l'écran.

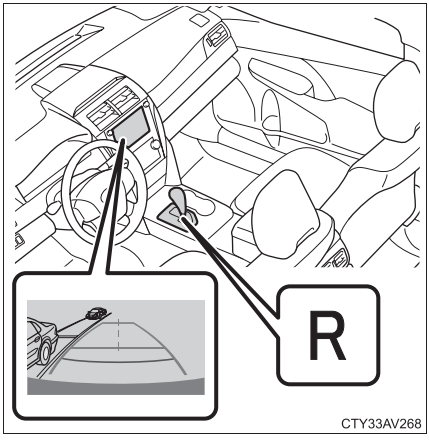

L'image arrière s'affiche lorsque le levier de vitesse est sur R et que le contacteur de démarrage "POWER" est en mode ON.

Le système de rétrovision est désactivé lorsque le levier de vitesses est sur une position autre que R.

Utilisation du système de rétrovision

Description de l'écran

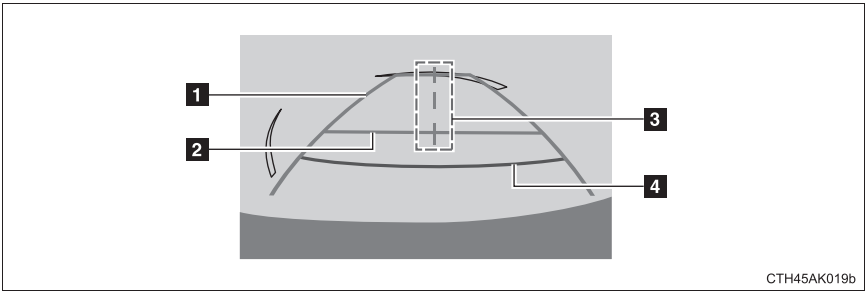

1 Lignes de largeur du véhicule

La ligne indique un chemin de guidage lorsque le véhicule recule tout droit.

La largeur affichée est plus large que la largeur réelle du véhicule.

2 Ligne de guidage de distance

La ligne indique la distance derrière le véhicule, un point à environ 3 ft. (1 m) (bleu) du bord du pare-chocs.

3 Lignes de guidage relatives au centre du véhicule

Ces lignes indiquent le centre estimé du véhicule au sol.

4 Ligne de guidage de distance

La ligne indique les points à environ 1,5 ft. (0,5 m) (rouge) du centre du bord du pare-chocs.

Précautions à observer avec le système de rétrovision

■ Zone affichée à l’écran

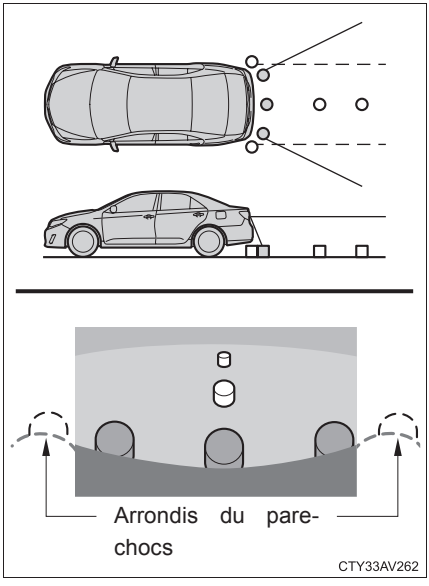

Le système de rétrovision affiche une image de la vue à partir du pare-chocs de la zone arrière du véhicule.

Pour régler l’image de l’écran du système de rétrovision. (→P. 287)

- La zone affichée à l’écran peut varier en fonction des conditions d’orientation du véhicule.
- La caméra ne détecte pas les objets proches des arrondis du pare-chocs et sous ce dernier.
- La caméra est équipée d’une optique spéciale. La distance telle qu’elle apparaît à l’écran diffère de la distance réelle.
- Les éléments qui sont situés plus haut que la caméra risquent de ne pas être affichés sur l’écran.

■ Caméra du système de rétrovision

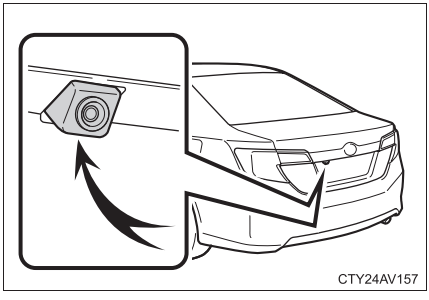

La caméra du système de rétrovision est située au-dessus de la plaque d'immatriculation.

● L'utilisation de la caméra

Si l'objectif est sale, il ne peut pas transmettre une image claire. Si des gouttelettes d'eau, de la neige ou de la boue adhèrent à l'objectif, rincez-le à l'eau et essuyez-le avec un chiffon doux. Si l'objectif est très encrassé, nettoyez-le avec un détergent doux et rincez.

■ Différences entre l'écran et la route réelle

Les lignes de guidage de distance et les lignes de guidage prolongées de largeur du véhicule risquent de ne pas être réellement parallèles aux lignes de division de la place de stationnement, même si elles semblent l'être. Veillez à vérifier visuellement.

Les distances entre les lignes de guidage prolongées de largeur du véhicule et les lignes de division à gauche et à droite de la place de stationnement risquent de ne pas être égales, même si elles semblent l'être. Veillez à vérifier visuellement.

Les lignes de guidage de distance donnent une distance de guidage pour les chaussées plates. Dans l'une des situations suivantes, il existe une marge d'erreur entre les lignes de guidage fixées sur l'écran et la distance/le parcours réels sur la route.

● Lorsque le sol derrière le véhicule est en forte pente ascendante

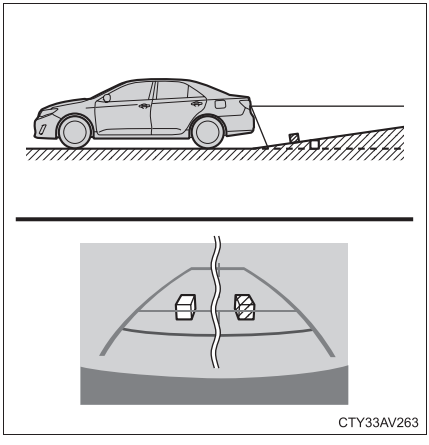
CTY33AV263

Les lignes de guidage de distance apparaîtront plus proches du véhicule que ne l'est la distance réelle. Pour cette raison, les objets apparaîtront plus éloignés qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il y aura une marge d'erreur entre les lignes de guidage et la distance/le parcours réels sur la route.

● Lorsque le sol derrière le véhicule est en forte pente descendante

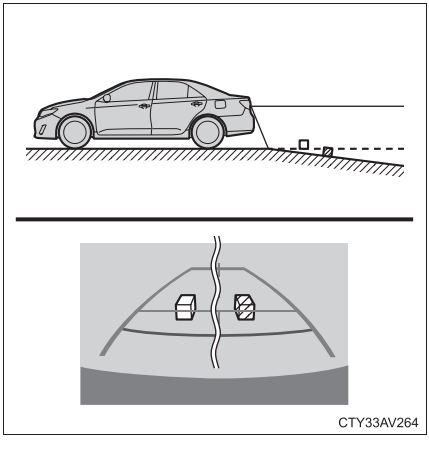
CTY33AV264

Les lignes de guidage de distance apparaîtront plus éloignées du véhicule que ne l'est la distance réelle. Pour cette raison, les objets apparaîtront plus proches qu'ils ne le sont en réalité. De la même manière, il y aura une marge d'erreur entre les lignes de guidage et la distance/le parcours réels sur la route.

● Lorsqu’une partie du véhicule est abaissée

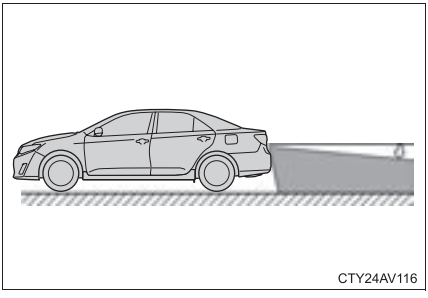
CTY24AV116

Lorsqu’une partie du véhicule est abaissée en raison du nombre de passagers ou de la répartition de la charge, il existe une marge d’erreur entre les lignes de guidage fixées sur l’écran et la distance/le parcours réels sur la route.

■ Lorsque vous approchez d’objets tridimensionnels

Les lignes de guidage de distance sont affichées par rapport aux objets à surface plane (comme la chaussée). Il est impossible de déterminer la position des objets tridimensionnels (comme les véhicules) à l’aide des lignes de guidage de distance. Lorsque vous approchez d’un objet tridimensionnel qui s’étend vers l’extérieur (comme le plateau d’un chariot), faites attention aux points suivants.

● Consignes de distance

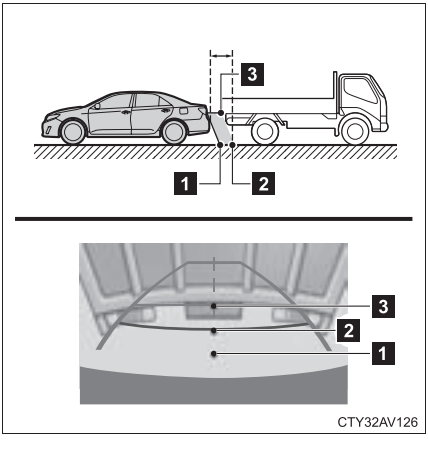

CTY32AV126

Vérifiez visuellement les alentours et l’arrière du véhicule. Sur l’écran, il semble qu’un camion est garé au point 2. Toutefois, si vous reculez jusqu’au point 1, vous heurterez le camion. Sur l’écran, il semble que 1 soit plus proche et que 3 soit plus éloigné. Cependant, en réalité, la distance de 1 et 3 est la même, et 2 est plus loin que 1 et 3.

Lignes de largeur du véhicule

Vérifiez visuellement les alentours et l'arrière du véhicule. Dans le cas illustré ci-dessous, le camion semble se trouver en dehors des lignes de guidage de la largeur du véhicule et le véhicule ne semble pas devoir heurter le camion. Toutefois, l'arrière du camion peut en réalité traverser les lignes de guidage de largeur du véhicule. En réalité, si vous reculez en suivant les lignes de guidage de la largeur du véhicule, le véhicule risque de heurter le camion.

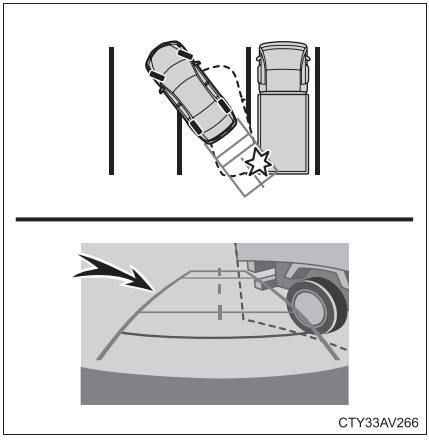

Lignes de largeur du véhicule

Les éléments que vous devez connaître

■ Si vous constatez des symptômes

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, référez-vous à la cause probable et à la solution, et vérifiez à nouveau.

Si le symptôme n'est pas résolu par la solution, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Cause possible	Solution
L'image est difficile à voir	
• Le véhicule se trouve dans une zone sombre • La température autour de l'objectif est anormalement haute ou basse • La température extérieure est basse • Des gouttelettes d'eau se sont déposées sur la caméra • Il pleut ou le temps est humide • Un corps étranger (de la boue, etc.) adhère à la caméra • Il y a des rayures sur la caméra • La lumière du soleil ou de feux avant atteint directement la caméra • Le véhicule est sous des éclairages fluorescents, des éclairages au sodium, des éclairages au mercure, etc.	Si cela se produit pour ces raisons, cela n'indique pas de dysfonctionnement. Reculez en vérifiant visuellement les alentours du véhicule. (Utilisez à nouveau le moniteur dès que les conditions ont été améliorées.) Pour régler l'image de l'écran du système de rétrovision. (→P. 287)
L'image est floue	
De la saleté ou un corps étranger (tel que des gouttelettes d'eau, de la neige, de la boue, etc.) adhère à la caméra.	Rincez l'objectif de la caméra avec de l'eau et essuyez-le avec un chiffon doux. Lavez-le avec un savon doux si la saleté persiste.

Cause possible	Solution
L’image n’est pas correctement alignée	
La caméra ou la zone qui l’entoure a reçu un choc violent.	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
Les lignes de guidage fixées sont très éloignées de l’alignement	
• Le véhicule est penché (il y a un lourd chargement sur le véhicule, la pression des pneus est insuffisante à cause d’une crevaison, etc.) • Le véhicule est utilisé sur une pente.	Si cela se produit pour ces raisons, cela n’indique pas de dysfonctionnement. Reculez tout en vérifiant visuellement les alentours du véhicule.
La position de la caméra est hors de l’alignement.	Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous utilisez le système de rétrovision sur écran

Le système de rétrovision est un dispositif de sécurité supplémentaire conçu pour aider le conducteur lors d'une marche arrière. Lorsque vous reculez, ne manquez pas de vérifier visuellement l'arrière et les alentours du véhicule avant de continuer.

Respectez les précautions suivantes pour éviter un accident au cours duquel toute personne pourrait être gravement blessée ou tuée.

- Ne vous fiez jamais exclusivement au système de rétrovision lorsque vous effectuez une marche arrière. L'image et la position des lignes de guidage affichées à l'écran peuvent être différentes de la situation réelle.
  Soyez prudent, comme vous l'êtes quand vous reculez avec n'importe quel véhicule.
- Veillez à reculer lentement, en appuyant sur la pédale de frein pour contrôler la vitesse du véhicule.
- Ces instructions sont fournies uniquement en guise de conseils.
  Quand et de combien braquer dépend des conditions du trafic, de l'état de la chaussée, de l'état du véhicule, etc. lors d'un stationnement. Il est nécessaire d'être pleinement conscient de ce fait avant d'utiliser le système de rétrovision.
- Lorsque vous vous garez, assurez-vous de vérifier que la place de stationnement soit compatible avec votre véhicule avant de manœuvrer.
- N'utilisez pas le système de rétrovision dans les cas suivants:
  - Sur chaussée glacée ou glissante ou enneigée
  - Lors de l'utilisation de chaînes à neige ou de la roue de secours compacte
  - Si le hayon du coffre n'est pas complètement fermé
  - Sur les routes qui ne sont pas planes ou droites, par exemple sinueuses ou pentues.
- Quand les températures sont basses, l'écran peut devenir sombre ou l'image risque d'être faible. Il se peut que l'image soit déformée lorsque le véhicule est en mouvement ou il se peut que vous ne puissiez voir l'image à l'écran. Assurez-vous de vérifier les alentours du véhicule, en regardant directement et avec les rétroviseurs, avant de continuer.

⚠ ATTENTION

- Si la taille des pneus est modifiée, la position des lignes de guidage fixées affichées sur l'écran pourrait changer.
- La caméra est équipée d'une optique spéciale. Les distances entre les piétons et les objets qui apparaissent sur l'image affichée sur l'écran diffèrent des distances réelles.

⚠ NOTE

Utilisation de la caméra

- Le système de rétrovision peut ne pas fonctionner correctement dans les cas suivants.
  - Si le véhicule a subi un choc à l'arrière, la position et l'angle de fixation de la caméra risquent de changer.
  - La caméra étant étanche, il ne faut pas l'enlever, la démonter ou la modifier. Il pourrait en résulter un mauvais fonctionnement.
  - Ne frottez pas l'objectif de la caméra vigoureusement. Si l'objectif de la caméra est rayé, il ne peut pas transmettre une image claire.
  - Ne laissez pas un solvant organique, un produit lustrant, du lave-vitres ou un traitement pour vitres adhérer à la caméra. Si cela se produit, éliminez le produit dès que possible.
  - Si la température change rapidement, par exemple lorsque de l'eau chaude est versée sur le véhicule par temps froid, le système peut ne pas fonctionner normalement.
  - Lorsque vous lavez le véhicule, n'approchez pas la lance à eau trop près de la caméra ou de la zone correspondante. Vous risqueriez de provoquer un dysfonctionnement de la caméra.
  - Lorsque la caméra est utilisée sous des éclairages fluorescents, au sodium, au mercure, etc., les éclairages et les zones éclairées peuvent apparaître scintillants.
- N'exposez pas la caméra à un impact important, car ceci pourrait provoquer un dysfonctionnement. Si cela se produit, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Détail des éclairages intérieurs

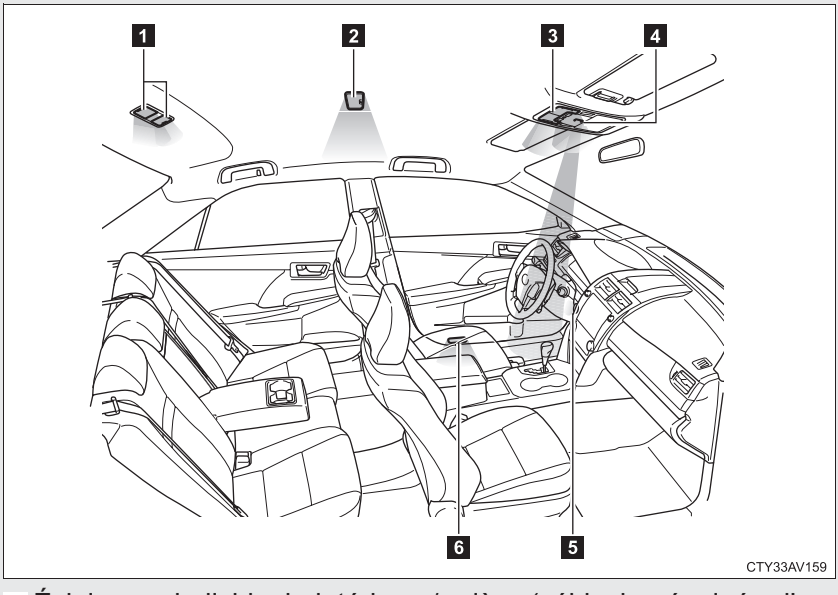

1 Éclairages individuels intérieurs/arrière (véhicules équipés d'un toit ouvrant) (→P. 394, 395)

2 Éclairage intérieur (véhicules dépourvus de toit ouvrant) (→P. 394, 395)

3 Éclairages individuels intérieurs/avant (véhicules équipés d'un toit ouvrant) ou éclairages individuels (véhicules dépourvus de toit ouvrant) (→P. 394, 395)

4 Éclairage du levier de vitesses (quand les feux arrière sont allumés) (véhicules équipés d'un toit ouvrant)

5 Éclairage du bouton "POWER"

6 Éclairages d'accueil sur la porte

Éclairages intérieurs

Véhicules dépourvus de toit ouvrant

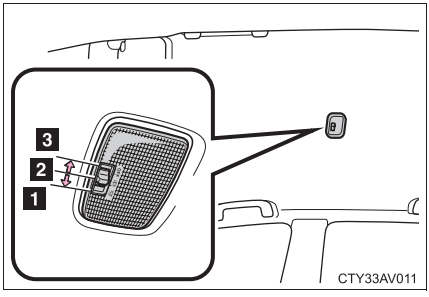

1 Éclairage allumé

2 Allume l'éclairage de portes ouvertes

3 Éclairage éteint

Véhicules équipés d'un toit ouvrant

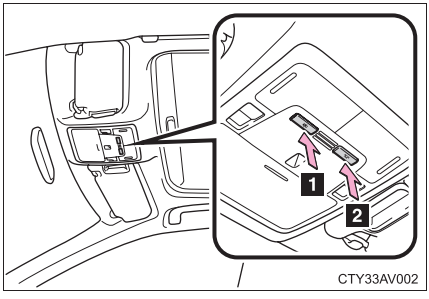

1 Extinction/allumage des éclairages asservi à la position des portes.

2 Extinction/allumage des éclairages

Éclairages individuels

Avant

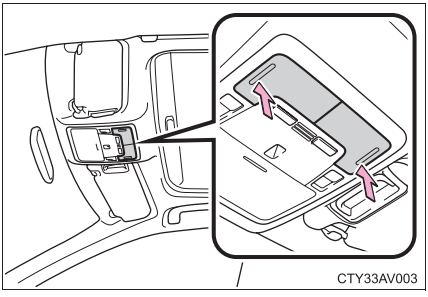

Extinction/allumage des éclairages

Arrière (véhicules équipés d'un toit ouvrant)

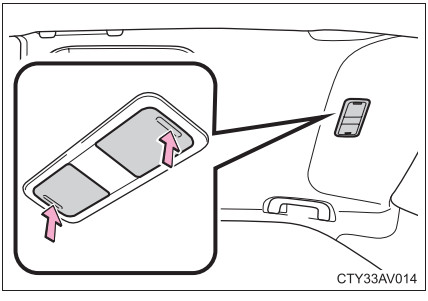

Extinction/allumage des éclairages

■ **Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes**

Les éclairages s'allument et s'éteignent automatiquement en fonction du mode du bouton "POWER", de la présence de la clé électronique, que les portes soient verrouillées/déverrouillées ou ouvertes/fermées.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Si les éclairages intérieurs, les éclairages individuels et/ou les éclairages d'accueil sur porte sont laissés allumés lorsque vous mettez le bouton "POWER" sur arrêt, ils s'éteignent automatiquement après un délai de 20 minutes.

■ **Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota**

Il est possible de modifier le paramétrage de certaines fonctions (comme la temporisation d'extinction des éclairages).
(Fonctions personnalisables →P. 630)

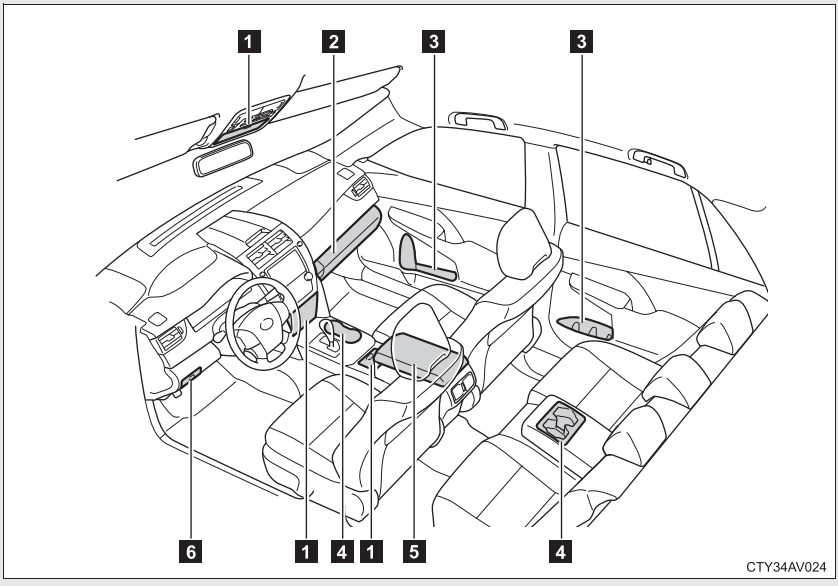

1 Casiers auxiliaires
2 Boîte à gants
3 Porte-bouteilles/vide-poches de portes
4 Porte-gobelets
5 Rangement de console
6 Range-monnaie

⚠ ATTENTION

■ Objets à ne pas laisser à demeure dans les espaces de rangement

Ne laissez pas de lunettes, de briquets ou d'aérosols dans les espaces de rangement, car en cas de fortes températures dans l'habitacle:

- Les lunettes risquent d'être déformées par la chaleur ou fissurées si elles entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement.
- Les briquets ou les aérosols peuvent exploser. S'ils entrent en contact avec d'autres objets dans le même rangement, un briquet peut prendre feu ou un aérosol laisser s'échapper du gaz, provoquant ainsi un incendie.

Boîte à gants

Pour ouvrir la boîte à gants, appuyez sur le bouton de déverrouillage, pour le verrouiller/déverrouiller, utilisez la clé conventionnelle.

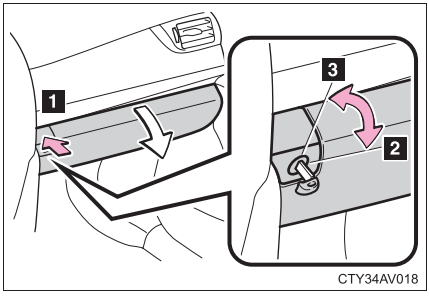

1 Ouverture
2 Verrouillage
3 Déverrouillage

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Laissez la boîte à gants en position fermée. En cas de freinage brutal ou d'embardée brusque, un accident risque de se produire si la boîte à gants laissée ouverte ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Rangement de console

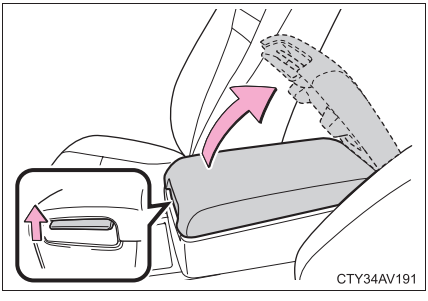

Relevez le couvercle tout en appuyant sur le levier pour débloquer la serrure.

Lorsque vous utilisez le couvercle du rangement de console comme accoudoir

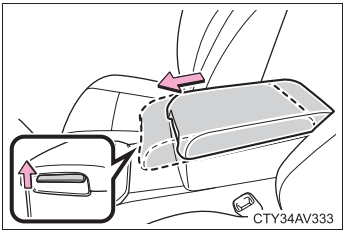

Faites coulisser vers l'avant le couvercle du rangement de console, selon votre besoin. Tirez le bouton vers le haut pendant que vous faites coulisser vers l'avant le couvercle.

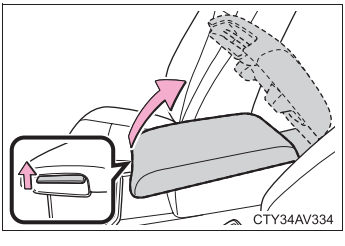

Vous pouvez également ouvrir le couvercle depuis la position la plus avancée.

⚠ ATTENTION

Précautions pendant la conduite

Laissez le rangement de console en position fermée. En cas de freinage brusque, un accident risque de se produire si le rangement de console laissé ouvert ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

Range-monnaie

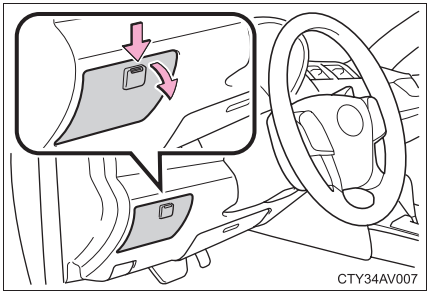

Poussez le couvercle vers le bas tout en appuyant sur le bouton.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Laissez le range-monnaie en position fermée. En cas de freinage brusque, tout objet rangé dans le range-monnaie laissé ouvert risque d'être projeté et ainsi de blesser un occupant.

Porte-bouteilles

Avant

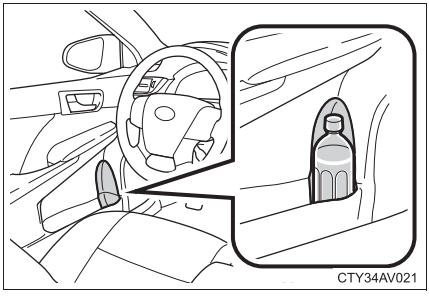

Arrière

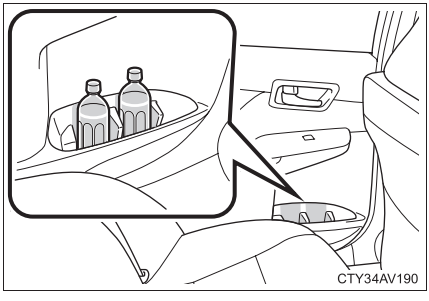

Lorsque vous rangez une bouteille dans le porte-bouteilles

- Fermez le bouchon de la bouteille avant de la placer dans le porte-bouteilles.
- Il est possible que la bouteille n'entre pas dans le porte-bouteilles en fonction de sa taille ou de sa forme.

ATTENTION

Objets inadaptés au porte-bouteilles

Ne disposez que des bouteilles dans le porte-bouteilles.
D'autres éléments pourraient être éjectés hors du support dans le cas d'un accident ou d'un freinage brusque et provoquer des blessures.

NOTE

Objets à ne pas ranger dans le porte-bouteilles

Fermez les bouteilles avant de les ranger dans le porte-bouteilles. Ne disposez pas de bouteilles ouvertes, de verres ou de gobelets en carton remplis de liquide dans le porte-bouteilles. Leur contenu risque de se renverser et les verres risquent de se briser.

Porte-gobelets

Avant

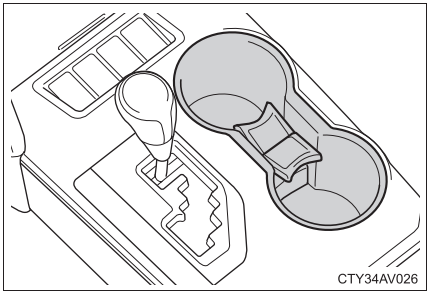

Arrière

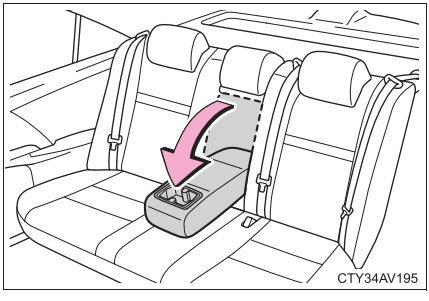

Abaissez l'accoudoir.

Insert de porte-gobelets

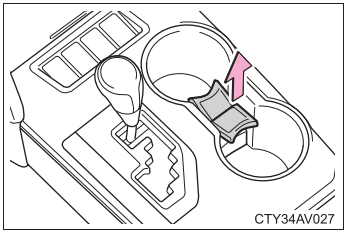

L'insert de porte-gobelets est amovible.

ATTENTION

Objets inadaptés au porte-gobelets

Ne rien placer d'autre qu'un gobelet ou une canette en aluminium dans le porte-gobelets.
D'autres éléments pourraient être éjectés hors du support dans le cas d'un accident ou d'un freinage brusque et provoquer des blessures. Si possible, couvrez les boissons chaudes pour prévenir tout risque de brûlure.

Casiers auxiliaires

Type A

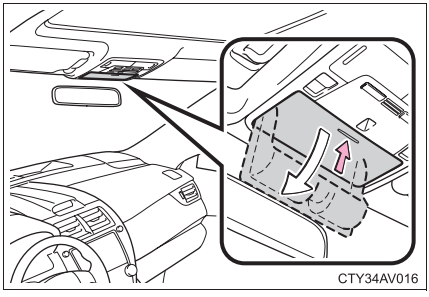

Appuyez sur le couvercle.

Type B

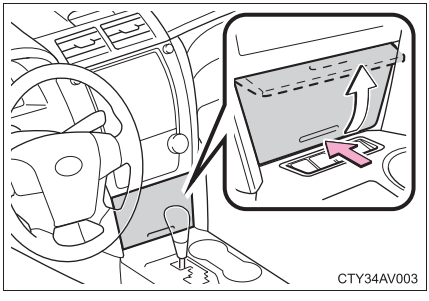

Appuyez sur le couvercle.

Type C (sur modèles équipés)

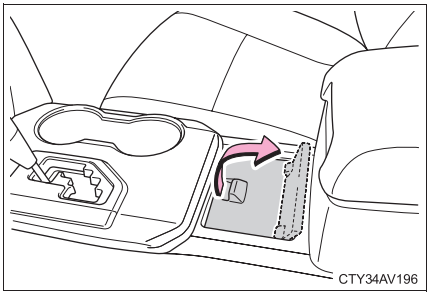

Tirez le couvercle vers le haut.

⚠ ATTENTION

■ Précautions pendant la conduite

Laissez les casiers auxiliaires en position fermée. En cas de freinage brusque, un accident risque de se produire si le casier auxiliaire laissé ouvert ou les objets qui y sont rangés heurtent un occupant.

■ Objets inadaptés au rangement (type A uniquement)

Ne rangez aucun objet pesant plus de 0,4 lb. (0,2 kg).
En effet, le casier auxiliaire risque de s'ouvrir sous le poids et l'objet d'en tomber, ce qui provoquerait un accident.

Pare-soleil

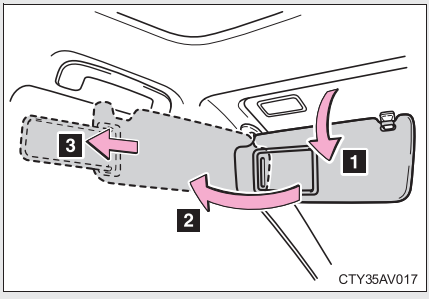

1 Pour régler le pare-soleil en position avancée, abaissez-le.

2 Pour régler le pare-soleil en position latérale, abaissez et décrochez-le, puis basculez-le sur le côté.

3 Pour utiliser l'extension, placez le pare-soleil en position latérale, puis faites-le coulisser vers l'arrière.

Miroirs de courtoisie

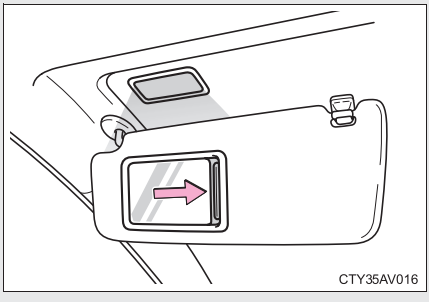

Faites coulisser le cache pour ouvrir.

Véhicules avec éclairages de courtoisie: L'éclairage s'allume lorsque vous ouvrez le cache.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V (véhicules équipés d'éclairages de courtoisie)**

Si les éclairages de courtoisie restent allumés pendant 20 minutes alors que le système hybride est arrêté, ils s'éteignent automatiquement.

Horloge

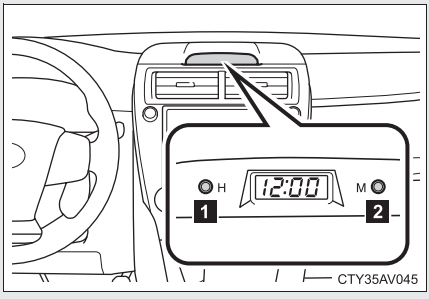

1 Réglage des heures
2 Réglage des minutes

■ **L’horloge s’affiche lorsque**

Le bouton “POWER” est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE.

■ **En cas de débranchement de la batterie 12 V**

L’heure affichée revient automatiquement à 1:00.

Affichage de la température extérieure

Les températures affichables sont comprises entre -40°F (-40°C) et 122°F (50°C).

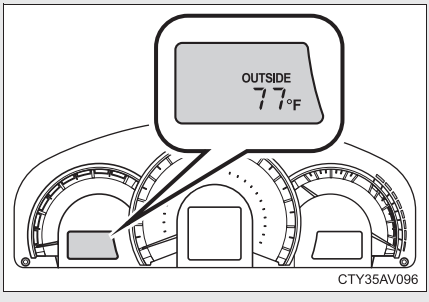

■ La température extérieure est affichée quand

Le bouton “POWER” est en mode MARCHE.

■ Affichage

Dans les situations suivantes, la valeur exacte de la température extérieure risque de ne pas s’afficher ou bien le temps de réponse de l’affichage risque d’être plus long qu’à l’accoutumée:

- Lorsque le véhicule est arrêté ou roule à basse vitesse (moins de 16 mph [25 km/h])
- Lorsque la température extérieure a brusquement changé (à l’entrée/la sortie d’un garage, dans un tunnel, etc.)

■ Lorsque l’écran affiche “E”

Le système peut être défectueux. Confiez votre véhicule à votre concessionnaire Toyota.

Cendrier*

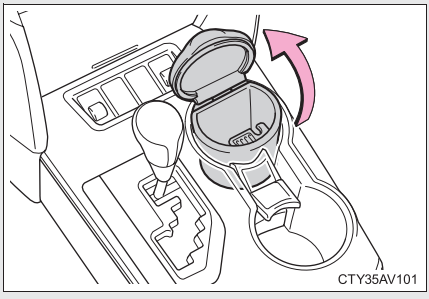

Il est possible d'installer un cendrier dans le porte-gobelets. (→P. 402)

⚠ ATTENTION

■ Quand vous ne vous en servez pas

Laissez le cendrier en position fermée. En cas de freinage brusque, le cendrier laissé ouvert ou les cendres qu'il contient risquent d'être projetés et de gêner un occupant, et de provoquer un accident.

■ Pour éviter tout risque d'incendie

- Éteignez complètement allumettes et cigarettes avant de les mettre dans le cendrier et veillez à bien refermer ce dernier.
- Ne jetez aucun papier ni objet inflammable dans le cendrier.

*: Sur modèles équipés

Prises d’alimentation

La prise d’alimentation est prévue pour les accessoires fonctionnant en 12 V et consommant moins de 10 A.

Combiné d’instruments

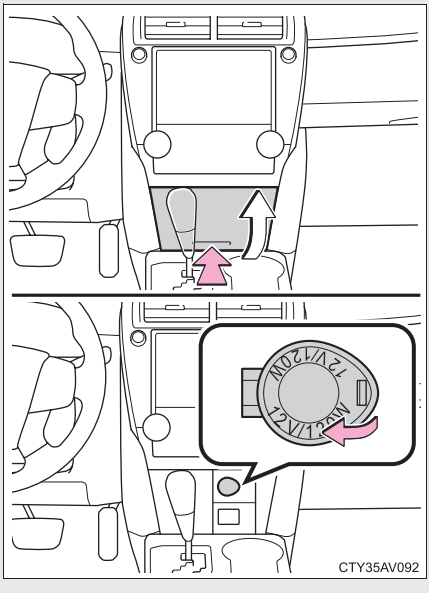

Console centrale (sur modèles équipés)

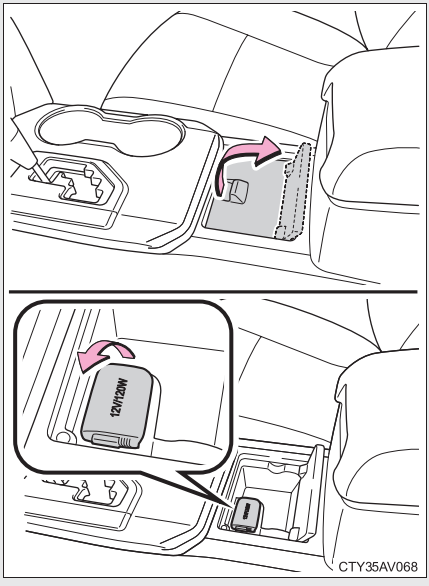

■ Conditions d’utilisation de la prise d’alimentation

Le bouton “POWER” est en mode ACCESSOIRES ou MARCHE.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage à la prise d'alimentation**

Fermez le couvercle de prise d'alimentation lorsque la prise d'alimentation n'est pas utilisée.
Des corps étrangers ou des liquides pourrait pénétrer dans la prise d'alimentation et provoquer un court-circuit.

■ **Pour éviter de griller un fusible**

N'utilisez aucun accessoire ayant besoin de plus de 10 A sous 12 V.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Évitez d'utiliser la prise d'alimentation plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Sièges chauffants*

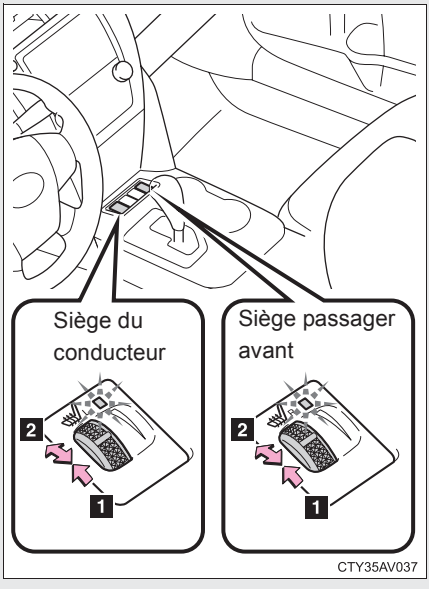

1 Marche

Le témoin indicateur s'allume.

2 Réglage de la température du siège

Plus vous tournez le rhéostat vers l'avant, plus le siège est chaud.

■ **Conditions d'utilisation des sièges chauffants**

Le bouton "POWER" est en mode MARCHE.

■ **Quand vous ne vous en servez pas**

Tournez le rhéostat vers l'arrière jusqu'en butée. Le témoin indicateur s'éteint.

*: Sur modèles équipés

⚠ ATTENTION

■ Brûlures

- Afin d'éviter tout risque de brûlures, prenez des précautions supplémentaires lorsqu'un siège chauffant est occupé par les personnes suivantes:
  - Nourrissons, jeunes enfants, personnes âgées, malades ou handicapées
  - Personnes à la peau sensible
  - Personnes très fatiguées
  - Personnes ayant consommé de l'alcool ou des médicaments provoquant la somnolence (somnifères, traitements contre le rhume, etc.)
- Ne pas couvrir le siège avec quoi que ce soit lorsque vous utilisez les sièges chauffants.
  Utiliser un siège chauffant avec une couverture ou un coussin augment la température du siège et pourrait mener à une surchauffe.
- N'utilisez pas les sièges chauffants plus longtemps que nécessaire. Cela pourrait entraîner des brûlures mineures ou une surchauffe.

NOTE

■ Pour éviter tout dommage au siège chauffant

Ne posez pas d'objets lourds de forme irrégulière sur le siège et ne piquez pas d'objets pointus (aiguilles, clous, etc.) dans celui-ci.

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Arrêtez le dispositif de chauffage des sièges lorsque le système hybride est arrêté.

Accoudoir

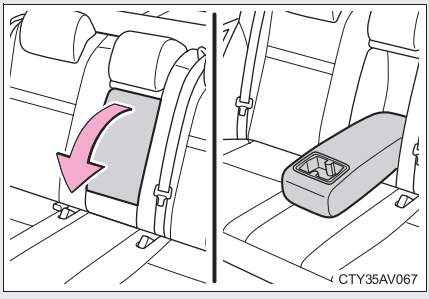

Pour utiliser l'accoudoir, rabattez-le vers le bas.

⚠ NOTE

■ **Pour éviter d'endommager l'accoudoir**

Évitez d'appliquer une charge trop importante sur l'accoudoir.

La poignée d’assistance installée au plafond peut servir à vous aider à vous asseoir sur le siège.

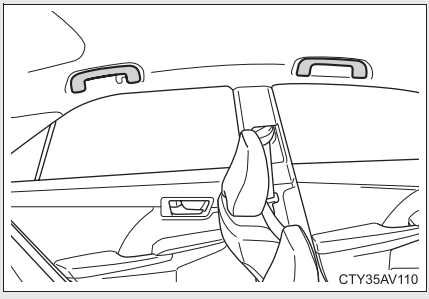

⚠ ATTENTION

■ Poignée d’assistance

N’utilisez pas la poignée d’assistance pour entrer ou sortir du véhicule, ou pour vous soulever de votre siège.

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux poignées d’assistance

Évitez d’accrocher tout objet lourd à la poignée d’assistance et ne la chargez pas inutilement.

Crochets à vêtements

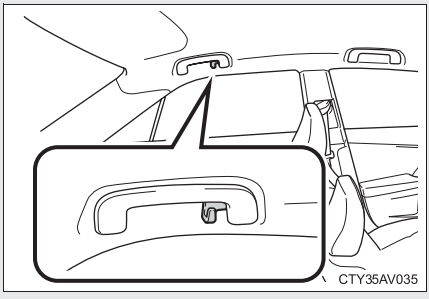

⚠ ATTENTION

■ Objets à ne pas suspendre au crochet à vêtements

Ne pas suspendre au crochet à vêtements un cintre nu ni aucun objet dur ou tranchant. En cas de déploiement des coussins gonflables SRS rideaux, ces objets peuvent se transformer en projectiles capables de tuer ou de blesser grièvement.

Utilisez uniquement les tapis de sol ayant été spécialement conçus pour le modèle et le millésime de votre véhicule. Fixez-les bien en place sur la moquette.

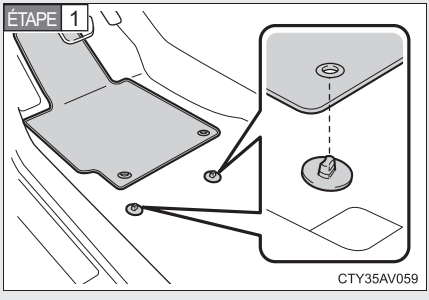

Passez les crochets de fixation (clips) dans les trous du tapis de sol.

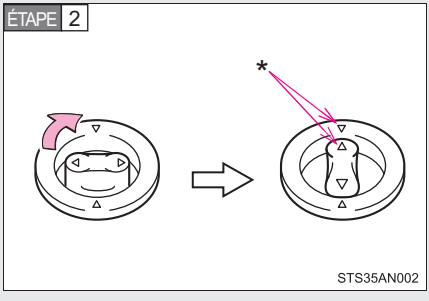

Tournez le bouton supérieur de chaque crochet de fixation (clip) pour bien fixer en place les tapis de sol.

*: Alignez toujours les marques en ∆.

La forme des crochets de fixation (clips) peut différer de ce que montre l'illustration.

⚠ ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, le tapis de sol du conducteur pourrait glisser, et ainsi gêner la manœuvre des pédales pendant la conduite. Il pourrait alors s'ensuivre une prise de vitesse involontaire ou une difficulté à arrêter le véhicule, avec pour conséquence un accident grave.

■ Lorsque vous installez le tapis de sol côté conducteur

- N'utilisez pas les tapis de sol conçus pour un autre modèle ou pour un autre millésime que celui de votre véhicule, même si ce sont des tapis de sol Toyota d'origine.
- Utilisez uniquement les tapis de sol conçus pour le côté conducteur.
- Fixez toujours en place le tapis de sol avec les crochets de fixation (clips) fournis.
- N'utilisez pas plusieurs tapis de sol les uns sur les autres.
- Ne montez pas le tapis de sol avec sa face inférieure tournée vers le haut.

■ Avant de prendre le volant

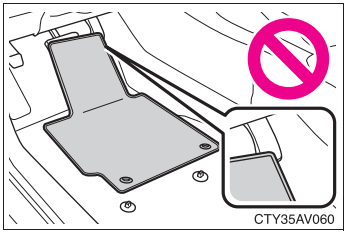

- Vérifiez que le tapis de sol est fermement fixé à la bonne place, avec tous les crochets de fixation (clips) fournis. En particulier, prenez soin de vérifier ce point après chaque nettoyage du plancher.
- Système hybride arrêté et levier de vitesse sur P, appuyez sur chaque pédale jusqu'au plancher pour vérifier que son mouvement n'est pas gêné par le tapis de sol.

■ Crochets pour sac à provisions

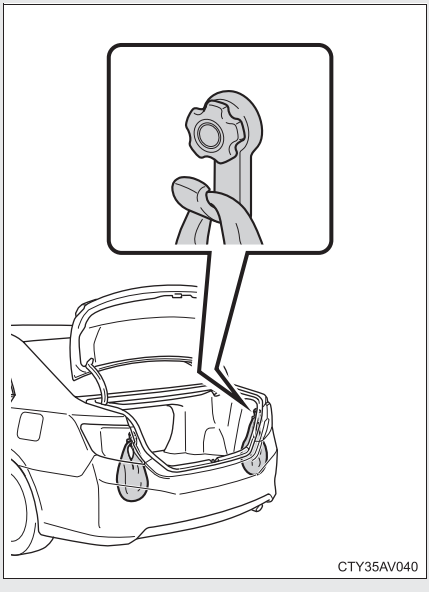

⚠ NOTE

■ Pour éviter tout dommage aux crochets

Ne pas trop forcer sur les crochets.

Commande d'ouverture de porte de garage*

La commande d'ouverture de porte de garage peut être programmée pour commander des portes de garage, barrières d'accès, portails d'entrées, serrures de portes, systèmes d'éclairages domestiques, systèmes de sécurité, et bien d'autres dispositifs automatiques encore.

La commande d'ouverture de la porte de garage (HomeLink® Universal Transceiver) est fabriquée sous licence HomeLink®.

Programmation de l'émetteur HomeLink® (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)

L'émetteur/récepteur compatible HomeLink® dont est équipé votre véhicule offre 3 boutons, que vous pouvez programmer pour commander 3 systèmes différents. La méthode expliquée ci-après vous permet de programmer l'émetteur/récepteur pour chacun de ces systèmes.

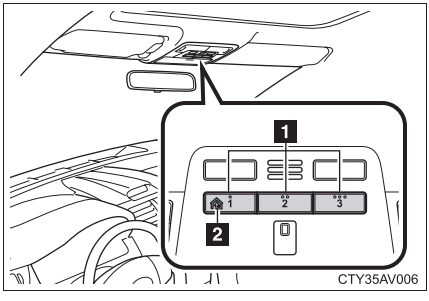

1 Boutons
2 Témoin indicateur

*: Sur modèles équipés

■ Programmation de l’émetteur HomeLink®

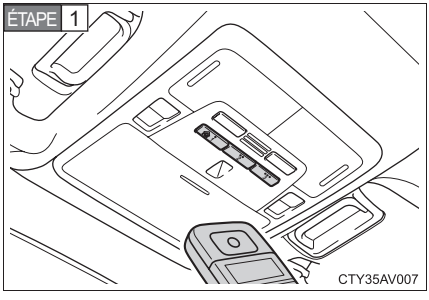

Approchez la télécommande du dispositif à une distance de 1 à 3 in. (25 à 75 mm) des touches de commande HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant la programmation.

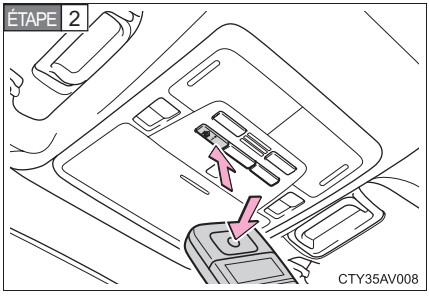

Appuyez longuement sur l’une des touches HomeLink® et en même temps sur le bouton de la télécommande. Lorsque le témoin indicateur HomeLink® ne clignote plus lentement, mais rapidement, vous pouvez relâcher les 2 touches.

Si le témoin indicateur HomeLink® s’allume mais ne clignote pas, ou clignote rapidement pendant 2 secondes puis reste allumé, c’est que la touche HomeLink® est déjà programmée. Utilisez un autre bouton ou suivez les explications données au paragraphe “Reprogrammation d’une touche HomeLink®”. (→P. 427)

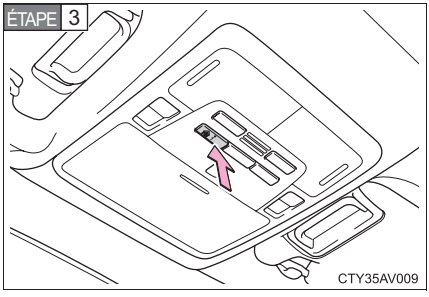

Pour vérifier si l'émetteur HomeLink® fonctionne, appuyez sur la touche nouvellement programmée.

Si vous avez programmé une touche HomeLink® pour commander une porte de garage, vérifiez que cette dernière s'ouvre et se ferme. Si la porte de garage ne s'ouvre pas, vérifiez si votre télécommande est du type à code aléatoire. Appuyez longuement sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink®. La télécommande est du type à code aléatoire si le témoin indicateur HomeLink® clignote rapidement pendant 2 secondes, puis reste allumé. Si votre télécommande à émetteur est du type à code aléatoire, reportez-vous au paragraphe "Programmation d'un système à code aléatoire".

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres dispositifs.

■ **Programmation d'un système à code aléatoire (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)**

Si le système à commander utilise un code électronique aléatoire, commencez par appliquer la procédure décrite au paragraphe intitulé "Programmation de l'émetteur HomeLink®" avant de poursuivre avec les opérations expliquées ci-après.

ÉTAPE 1 Localisez le bouton d'apprentissage sur le moteur du mécanisme d'ouverture de porte de garage installé au plafond. La position exacte et la couleur de ce bouton peuvent varier selon la marque de la motorisation de votre porte de garage.

Vérifiez l'emplacement du bouton d'apprentissage dans le guide d'utilisation fourni avec le moteur du mécanisme d'ouverture de la porte de garage.

ÉTAPE 2 Appuyez sur le bouton d'apprentissage.

Après cette étape, vous avez 30 secondes pour passer à l'étape 3 ci-dessous.

ÉTAPE 3 Appuyez longuement sur la touche programmée de l'émetteur HomeLink® de votre véhicule pendant 2 secondes, puis relâchez-la. Répétez cette étape une nouvelle fois. La porte du garage peut s'ouvrir.

Si la porte de garage s'ouvre, la programmation est terminée. Si la porte ne s'ouvre pas, appuyez sur la touche une troisième fois, brièvement. Cette troisième pression doit normalement achever la procédure de programmation, confirmée par l'ouverture de la porte du garage.

Le moteur de la commande d'ouverture de la porte de garage fixé au plafond devrait reconnaître le signal HomeLink® et actionner la porte du garage.

ÉTAPE 4 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les autres boutons HomeLink® afin qu'elles commandent d'autres systèmes à code aléatoire.

■ Programmation d'un portail d'entrée (réservé aux utilisateurs résidant aux États-Unis)/Programmation d'un système commercialisé au Canada

ÉTAPE 1 Placez la télécommande du système à piloter à une distance comprise entre 1 et 3 in. (25 et 75 mm) des touches de l'émetteur HomeLink®.

Gardez un œil sur le témoin indicateur HomeLink® pendant la programmation.

ÉTAPE 2 Appuyez longuement sur la touche que vous avez choisie de l'émetteur HomeLink®.

ÉTAPE 3 Appuyez plusieurs fois, brièvement, sur les touches de la télécommande à raison de 2 secondes chacune jusqu'à confirmation de l'étape 4.

ÉTAPE 4 Lorsque le témoin indicateur HomeLink® commence à clignoter rapidement, relâchez les touches.

ÉTAPE 5 Vérifiez que l'émetteur HomeLink® fonctionne en appuyant sur la touche nouvellement programmée. Vérifiez que le portail/système fonctionne correctement.

ÉTAPE 6 Répétez les opérations décrites précédemment pour programmer les touches HomeLink® restantes afin qu'elles commandent d'autres dispositifs.

■ Programmation d'autres dispositifs

Pour programmer d'autres dispositifs comme des systèmes de sécurité domestiques, des serrures de porte ou l'éclairage d'une maison, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

■ Reprogrammation d'une touche

Il n'est pas possible d'effacer la programmation d'un bouton de commande HomeLink® particulier, mais il est possible de la modifier. Pour reprogrammer une touche, suivez les explications données au paragraphe "Reprogrammation d'une touche HomeLink®".

Utilisation de l'émetteur HomeLink®

Appuyez sur la touche HomeLink® correspondant au système à commander. Le témoin indicateur de la commande HomeLink® doit s'allumer.

L'émetteur HomeLink® compatible intégré à votre véhicule continue à transmettre son signal jusqu'à 20 secondes, tant que vous appuyez sur la touche.

Reprogrammation d'une touche HomeLink®

Appuyez longuement sur la touche souhaitée de l'émetteur HomeLink®. Après un délai de 20 secondes, le témoin indicateur HomeLink® va se mettre à clignoter lentement. Tout en continuant à appuyer sur la touche HomeLink®, appuyez longuement sur le bouton de la télécommande jusqu'à ce que le témoin indicateur HomeLink® ne clignote plus lentement, mais rapidement. Relâchez les boutons.

Réinitialisation de la mémoire de l'émetteur HomeLink® (ensemble des 3 programmations)

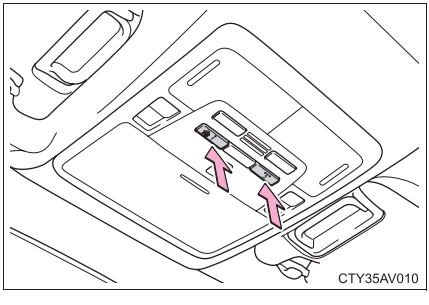

Appuyez longuement sur les 2 touches extérieures pendant 10 secondes de suite, jusqu'à ce que le témoin indicateur clignote.

Si vous revendez votre véhicule, assurez-vous d'effacer les programmes enregistrés dans la mémoire de la commande HomeLink®.

■ **Avant de programmer**

- Remplacez la pile de la télécommande par une neuve.
- Orientez le côté de la télécommande à émetteur contenant la pile à l'opposé de la touche HomeLink®.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

Le système HomeLink® se désactive si aucune porte n'est ouverte et fermée pendant un délai de 20 minutes ou si le bouton "POWER" est laissé sur arrêt. (Passé ce délai, il n'est pas possible d'achever la programmation.) Ouvrez et fermez une porte ou mettez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES pour réactiver le système HomeLink®. Nous vous recommandons d'effectuer la programmation avec le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES.

■ **Certification de la commande d'ouverture de porte de garage**

États-Unis
FCC ID: CB2051AHL4/CB251AHL4NR

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT DE LA FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:
This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Canada
IC ID: 051AHL4/51AHL4NR

REMARQUE:
Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) il ne doit pas produire de brouillage, et (2) l'utilisateur du dispositif doit être prêt à accepter tout brouillage radioélectrique reçu, même si ce brouillage est susceptible de compromettre le fonctionnement du dispositif.

NOTE:
Operation is subject to the following two conditions: (1) this device may not cause interference, and (2) this device must accept any interference, including interference that may cause undesired operation of the device.

Lorsque vous avez besoin d'une assistance

Connectez-vous sur www.homelink.com ou appelez le 1-800-355-3515.

⚠ ATTENTION

Lors de la programmation d'une porte de garage ou tout autre système télécommandé

Sachant que la porte de garage ou le système télécommandé est susceptible de s'ouvrir/fermer, veillez à ce que les personnes et objets soient hors de danger, pour prévenir tout accident.

Conformité aux normes de sécurité fédérales

N'utilisez l'émetteur/récepteur compatible HomeLink® avec aucune commande d'ouverture de porte de garage ni système dépourvu de fonctions d'arrêt de sécurité et d'inversion de sens de manœuvre telles qu'exigées par les normes de sécurité fédérales.
Sont concernées par cette exclusion toutes les portes de garage incapables de détecter un obstacle. Toute porte ou automatisme dépourvu de ces fonctions de sécurité multiplie les risques d'accident grave, voire mortel.

Boussole*

La boussole intégrée au rétroviseur intérieur indique le cap suivi par le véhicule.

■ Opération

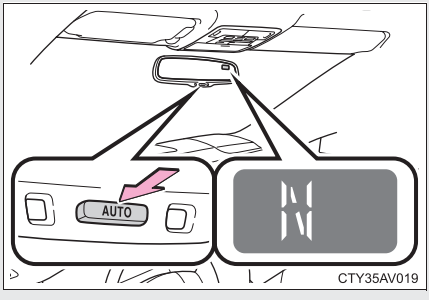

Pour mettre la boussole sur marche ou sur arrêt, appuyez sur “AUTO” pendant plus de 3 secondes.

■ Caps et valeurs affichées

Affichage	Cap
N	Nord
NE	Nord-est
E	Est
SE	Sud-est
S	Sud
SW	Sud-ouest
W	Ouest
NW	Nord-ouest

*: Sur modèles équipés

Etalonnage de la boussole

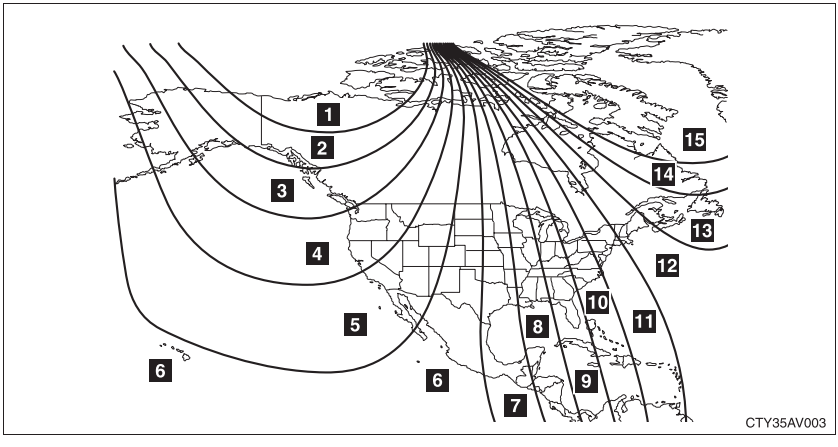

Le cap affiche diffère du véritable cap détermine grâce au champ magnétique terrestre. L'importance de la déviation varie selon la position géographique du véhicule.

Dès lors que vous franchissez une des limites illustrées sur la carte ci-dessus, la boussole dévie.
Pour obtenir une meilleure précision ou affiner l'étalonnage, reportez-vous à "Deviation calibration".

■ Etalonnage de la déviation

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule.

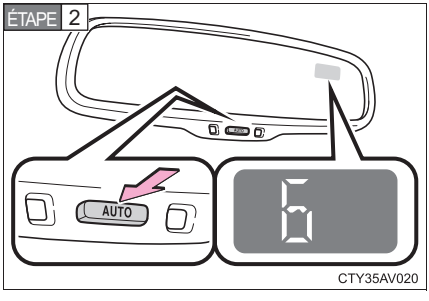

Appuyez longuement sur "AUTO".

Un numéro (de 1 à 15) apparaît sur l'affichage de la boussole.

ÉTAPE 3 En vous reportant à la carte ci-dessus, appuyez sur “AUTO” et choisissez le numéro de la zone où vous êtes.

Si la boussole affiche le cap dans les quelques secondes qui suivent le réglage, l’étalonnage est terminé.

■ Etalonnage par cercle complet

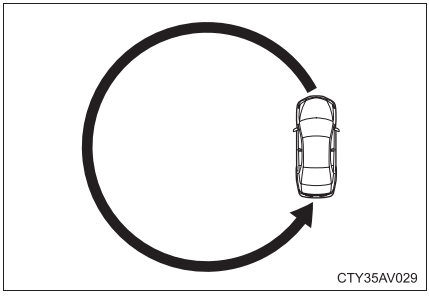

Lorsque “C” apparaît à l’écran, roulez à 5 mph (8 km/h) ou à une vitesse inférieure jusqu’à ce que le cap s’affiche.

Si vous ne disposez pas de suffisamment d’espace pour décrire un cercle complet, faites le tour du pâté de maisons jusqu’à ce que le cap s’affiche.

■ Conditions défavorables à un fonctionnement correct

Il est possible que la boussole n’indique pas le bon cap dans les cas suivants:

- Le véhicule s’arrête immédiatement après avoir tourné.
- Le véhicule se trouve sur un plan incline.
- Le véhicule se trouve dans une zone ou le champ magnétique terrestre est perturbé par des champs magnétiques artificiels (parking souterrain/aérien, à proximité d’une tour en acier, entre deux immeubles, à proximité d’une intersection ou d’un véhicule de grand gabarit, etc.).
- Le véhicule s’est magnétisé.
  (Présence d’un aimant ou d’un objet métallique à proximité du rétroviseur intérieur.)
- La batterie est débranchée.
- Une porte est ouverte.

⚠ ATTENTION

■ Pendant la conduite du véhicule

Ne réglez pas l'affichage. Réglez l'affichage uniquement lorsque le véhicule est à l'arrêt.

■ Pendant l'étalonnage par cercle complet

Veillez à utiliser un espace suffisamment vaste, et à prendre garde aux piétons et autres véhicules du voisinage. Ne commettez aucune infraction au code de la route pour pouvoir procéder à l'étalonnage par cercle complet.

⚠ NOTE

■ Pour éviter les anomalies de fonctionnement de la boussole

N'approchez aucun aimant ni objet métallique du rétroviseur intérieur.
Le capteur de la boussole risquerait de ne pas fonctionner normalement.

■ Pour garantir le fonctionnement normal de la boussole

- Ne procédez pas à l'étalonnage par cercle complet de la boussole dans un lieu où le champ magnétique terrestre est susceptible d'être perturbé par des champs magnétiques artificiels.
- Pendant toute l'opération d'étalonnage, n'utilisez aucun système électrique (toit ouvrant, lève-vitres électriques, etc.), car ils peuvent perturber l'étalonnage.

Safety Connect*

Safety Connect est un service télématique sur abonnement qui utilise le système de positionnement global (GPS) et un module embarqué de téléphonie mobile pour offrir à ses adhérents des fonctions de sécurité et de protection antivol. Safety Connect s'appuie sur un centre de traitement mis en place par Toyota, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

Le service Safety Connect est disponible sur abonnement sur une sélection de véhicules équipés de l'équipement télématique.

En utilisant le service Safety Connect, vous acceptez d'être lié par l'Accord de service d'abonnement télématique et ses conditions générales d'utilisation, telles qu'actuellement en vigueur et mises à jour régulièrement, et dont la version actuelle est disponible sur Toyota.com. Toute utilisation du service Safety Connect est subordonnée à l'application desdites conditions générales en vigueur.

■ Composition du système

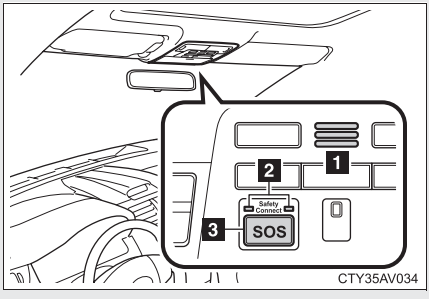

1 Microphone
2 Témoins indicateurs à DEL
3 Bouton "SOS"

*: Sur modèles équipés

■ **Services**

Les services Safety Connect disponibles aux abonnés sont les suivants:

- Notification automatique de collision*
  Contribue à ce que les utilisateurs bénéficient de la réaction nécessaire de la part des services de secours. (→P. 437)

  *: U.S. Patent No. 7,508,298 B2

- Localisation du véhicule volé
  Aide les utilisateurs en cas de vol du véhicule. (→P. 438)

- Bouton d'assistance d'urgence (SOS)
  Permet de mettre les utilisateurs en relation avec le centre de traitement. (→P. 438)

- Assistance dépannage améliorée
  Offre aux utilisateurs divers services d'assistance et de dépannage. (→P. 438)

■ **Abonnement**

Dès lors que vous avez signé l'Accord de service d'abonnement télématique et que vous avez adhéré, les services vous sont immédiatement disponibles.
Diverses conditions de souscription sont disponibles. Pour plus d'informations à ce sujet, vous pouvez contacter votre concessionnaire Toyota, appeler le 1-800-331-4331, ou appuyer sur le bouton "SOS" de votre véhicule.

■ **Informations sur les services Safety Connect**

- Il est impossible de téléphoner à l'aide du système Bluetooth® pendant que le système Safety Connect est activé.
- Safety Connect sera disponible au début de l'automne 2009 sur des modèles Toyota sélectionnés. La mise en relation avec le centre de traitement Safety Connect dépend du bon état fonctionnel de l'équipement télématique, de la disponibilité de la connexion mobile et de la qualité de réception du signal des satellites GPS, autant de facteurs qui peuvent limiter la capacité à obtenir le centre de traitement ou à bénéficier du soutien des services d'urgence. L'adhésion et la signature de l'Accord de service d'abonnement télématique sont indispensables. Diverses conditions de souscription sont disponibles, à des tarifs variables en fonction de l'option choisie.
- Les services Notification automatique de collision, Assistance d'urgence, Localisation du véhicule volé et Assistance dépannage améliorée sont fonctionnels aux États-Unis, y compris à Hawaii et en Alaska, ainsi qu'au Canada. Aucun service Safety Connect n'est fonctionnel hors des États-Unis dans les pays autres que le Canada.
- Les services Safety Connect n'entrent pas dans le champ d'application de la section 255 de la loi Telecommunications Act, et l'équipement n'est pas compatible TTY.

■ **Langues**

Le centre de traitement Safety Connect proposera son assistance en plusieurs langues. Les messages du serveur vocal Safety Connect seront disponibles en Anglais et en Espagnol. Merci d'indiquer la langue de votre choix au moment de votre adhésion.

■ **Lorsque vous prenez contact avec le centre de traitement**

Il peut arriver qu'il ne vous soit pas possible d'entrer en relation avec le centre de traitement si le réseau est surchargé.

Témoins indicateurs à DEL Safety Connect

Lorsque vous mettez le bouton “POWER” en mode MARCHE, le témoin indicateur rouge s’allume pendant 2 secondes, puis s’éteint. Ensuite, le témoin indicateur vert s’allume pour indiquer que le service est actif.
Certaines conditions particulières d’utilisation du système sont signalées de la manière suivante par les témoins indicateurs:

- Témoin indicateur vert allumé = service actif
- Témoin indicateur vert clignotant = appel Safety Connect en cours
- Témoin indicateur rouge (hormis au démarrage du véhicule) = anomalie du système (contactez votre concessionnaire Toyota)
- Aucun témoin indicateur (éteint) = le service Safety Connect n’est pas actif

Services Safety Connect

Notification automatique de collision

Si l'un des coussins gonflables se déclenche ou si le véhicule subit une violente collision par l'arrière, le système est conçu pour appeler automatiquement le centre de traitement. Le téléopérateur qui reçoit l'appel est informé de la localisation du véhicule et tente d'entrer en communication avec les occupants, afin d'estimer le niveau d'urgence. Si les occupants sont dans l'incapacité de communiquer, le téléopérateur traite automatiquement l'appel en urgence prioritaire, prend contact avec les secours les plus proches et leur décrit la situation, et demande qu'assistance soit portée sur les lieux.

Localisation du véhicule volé

Si votre véhicule est volé, le service Safety Connect peut aider les autorités locales à localiser et retrouver le véhicule. Après avoir complété un rapport de police, appelez le centre de réponse Safety Connect au 1-800-331-4331 et suivez les instructions vocales pour que Safety Connect active ce service.

En plus d'aider les forces de l'ordre à retrouver le véhicule volé, les données de localisation d'un véhicule abonné Safety Connect peuvent, sous certaines conditions, être partagées avec des tiers afin que votre véhicule puisse être localisé. Pour plus de renseignements à ce sujet, veuillez vous connecter au site Toyota.com.

Bouton d'assistance d'urgence ("SOS")

En cas d'urgence sur la route, appuyez sur le bouton "SOS" pour être mis en relation avec le centre de traitement Safety Connect. Le téléopérateur qui répond pourra déterminer la localisation de votre véhicule, estimer l'urgence et envoyer sur place les moyens d'assistance nécessaires.

Si vous appuyez accidentellement sur le bouton "SOS", dites au téléopérateur du centre de traitement que vous n'êtes pas confronté à une situation d'urgence.

Assistance dépannage améliorée

L'assistance dépannage améliorée ajoute les données GPS au service de dépannage déjà compris dans la garantie Toyota.

Les abonnés ont la possibilité d'appuyer sur le bouton "SOS" pour être mis en relation avec un téléopérateur du centre de traitement Safety Connect, qui peut organiser le dépannage dans bien des cas: remorquage, crevaison, panne sèche, etc. Pour une description complète des services d'assistance dépannage améliorée et des limitations auxquelles ils sont soumis, merci de vous reporter aux conditions générales d'utilisation Safety Connect, disponibles sur Toyota.com.

Informations relatives à la sécurité sur le service Safety Connect

Important! Lisez les informations qui suivent avant d'utiliser le service Safety Connect.

Exposition aux signaux radioélectriques

Le système Safety Connect qu'embarque votre véhicule est un émetteur-récepteur radio de faible puissance. Il reçoit et transmet des signaux en radiofréquence (RF).

En août 1996, la Commission fédérale des communications américaine (FCC) a édicté une directive relative à l'exposition des usagers aux fréquences radioélectriques, réglementant les niveaux de rayonnement à ne pas dépasser par les téléphones mobiles pour garantir la santé publique. Cette directive est cohérente avec les normes de sécurité précédemment édictées par les organismes de normalisation américains et internationaux suivants.

- ANSI (Institut national américain de normalisation) C95.1 [1992]
- NCRP (Conseil national de protection radiologique) Rapport 86 [1986]
- ICNIRP (Commission internationale de protection contre les rayonnements non ionisants) [1996]

Ces normes sont fondées sur des évaluations approfondies et périodiques des études publiées dans la presse scientifique. Pour mettre au point la norme ANSI (C95.1), plus de 120 scientifiques, ingénieurs et médecins issus des milieux universitaires, gouvernementaux de santé publique et industriels ont passé au crible l'ensemble des recherches disponibles sur la question.

Le système Safety Connect est techniquement conforme en tout point à la directive de la FCC, en plus des autres normes énumérées.

■ **Certification pour Safety Connect**

FCC ID: O9EGTM1

FCC ID: O6Y-CDMRF101

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT DE LA FCC:

Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:
This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:

Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

Entretien et soin 4

4-1. Entretien et soin

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule 442

Nettoyage et protection de l'intérieur du véhicule 446

4-2. Entretien

Prescriptions d'entretien 449

Entretien général..... 452

Programmes d'entretien et de contrôle antipollution (I/M) 456

4-3. Entretien à faire soi-même

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même 457

Capot 462

Positionnement du cric..... 463

Compartiment moteur 465

Batterie 12 V 476

Pneus..... 481

Pression de gonflage des pneus 488

Roues..... 492

Filtre de climatisation 495

Pile de clé électronique.... 497

Vérification et remplacement des fusibles..... 499

Ampoules 512

Nettoyage et protection de l'extérieur du véhicule

Pour protéger votre véhicule et le conserver dans son état d'origine, suivez ces quelques recommandations:

- En opérant de haut en bas, mouillez abondamment la carrosserie, les passages de roue et le soubassement pour éliminer les accumulations de boue et de poussière.
- Lavez la carrosserie avec une éponge ou un chiffon doux, comme une peau de chamois.
- Pour les taches tenaces, utilisez un shampoing spécial pour voitures et rincez abondamment à l'eau claire.
- Essuyez toute l'eau de la carrosserie.
- Lorsque vous constatez que l'effet du traitement de protection commence à s'estomper, appliquez un produit lustrant sur toute la surface du véhicule.

Si les gouttes d'eau ne perlent plus sur une surface propre, appliquez un produit lustrant lorsque la carrosserie est froide.

■ **Stations de lavage automatique**

- Escamotez les rétroviseurs avant de passer le véhicule au lavage. Commencez par laver l'avant du véhicule. Veillez à déployer les rétroviseurs avant de prendre le volant.
- Les brosses en rouleau des stations de lavage automatique sont agressives pour la carrosserie de votre véhicule et peuvent rayer la peinture.
- Véhicules équipés d'un déflecteur arrière: Dans certaines stations de lavage automatique, il peut arriver que le becquet arrière gêne le bon fonctionnement de la machine. Le risque existe alors que le véhicule ne soit pas lavé correctement ou que le becquet arrière subisse des dommages.

■ **Stations de lavage haute pression**

- N'approchez pas la buse de la lance haute pression trop près des vitres.
- Avant d'utiliser la station de lavage, vérifiez que la trappe à carburant de votre véhicule est bien fermée.

■ **A la station de lavage**

Si la poignée de porte est humide alors que la clé électronique est à portée effective, il peut arriver que la porte se verrouille et déverrouille de manière répétée. Dans ce cas et pour l'éviter, procédez comme suit pour laver le véhicule:

- Éloignez la clé électronique à plus de 6 ft. (2 m) du véhicule. (Prenez garde que la clé ne soit pas volée.)
- Activez le mode d'économie de la batterie sur la clé électronique pour désactiver le système d'accès et de démarrage "mains libres". (→P. 59)

■ **Roues en aluminium (sur modèles équipés)**

- Décrassez les jantes immédiatement avec un détergent neutre. N'utilisez pas de brosses trop dures ni de nettoyants abrasifs. N'utilisez pas de produits de nettoyage chimiques agressifs. Utilisez les mêmes détergents doux et produits lustrant que pour les surfaces peintes.
- Ne nettoyez pas les roues avec un produit détergent lorsqu'elles sont chaudes, après avoir roulé par exemple sur une longue distance par temps chaud.
- Rincez le produit détergent utilisé sur les roues immédiatement après leur nettoyage.

■ **Pare-chocs**

Ne les frottez pas avec des produits de nettoyage abrasifs.

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque vous lavez votre véhicule**

Ne projetez pas d'eau à l'intérieur du compartiment moteur. Les équipements électriques, etc. risqueraient de prendre feu.

■ **Précautions avec le tuyau d'échappement**

Les gaz d'échappement rendent le tuyau d'échappement très chaud.

Lors du nettoyage du véhicule, veillez à ne pas toucher le pot d'échappement tant qu'il n'est pas suffisamment froid, sous peine de brûlures.

■ **Précautions concernant la surveillance de l'angle mort**

Si la peinture du bouclier arrière se trouve écaillée ou rayée, le système risque de ne plus fonctionner normalement. Si cela se produit, consultez votre concessionnaire Toyota.

NOTE

■ **Pour éviter la dégradation de la peinture et la corrosion de la carrosserie et autres composants (roues en aluminium, etc.)**

● Lavez votre véhicule dans les plus brefs délais, dans les cas suivants:

- Après avoir roulé en bord de mer
- Après avoir roulé sur une route salée
- En présence de goudron ou de résine sur la peinture
- En présence d'insectes morts, de traces d'insectes ou de fientes d'oiseaux sur la peinture
- Après avoir roulé dans une région polluée par la présence de suies, fumées grasses, poussières de charbon et de minerais, substances chimiques
- Lorsque le véhicule est très poussiéreux ou boueux
- Lorsque la peinture a reçu des éclaboussures de produits liquides, comme le benzène ou l'essence

● Lorsque la peinture est écaillée ou rayée, faites-la réparer immédiatement.

● Pour éviter que les roues ne se corrodent, nettoyez-les soigneusement et rangez-les à l'abri de l'humidité lorsque vous les stockez.

■ **Nettoyage des feux extérieurs**

● Lavez-les soigneusement. Ne pas utiliser de substances organiques et ne pas frotter avec une brosse dure.
Cela pourrait endommager les surfaces des éclairages.

● Ne lustrez pas la surface des feux.
La cire pourrait endommager les lentilles.

Les quelques recommandations suivantes vous aideront à préserver l'intérieur de votre véhicule et à le conserver en parfait état:

Protection de l'habitacle

Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés. Essuyez les surfaces sales avec un chiffon imbibé d'eau tiède.

Nettoyage des habillages en cuir

- Passez l'aspirateur pour éliminer la poussière et les saletés.
- Nettoyez la poussière incrustée et les taches avec un chiffon humecte de détergent dilue.

  Utilisez une solution aqueuse neutre spéciale lainages diluée à 5%.
- Essorez bien le chiffon et rincez soigneusement toutes les traces de détergent.
- Passez un chiffon doux et sec pour éliminer toute trace d'humidité. Laissez sécher le cuir dans un endroit bien aéré et à l'ombre.

Nettoyage des habillages en cuir synthétique

- Passez l'aspirateur pour éliminer la saleté.
- Passez une éponge ou un chiffon doux humectés d'eau savonneuse sur les garnissages en cuir synthétique.
- Laissez la solution agir quelques minutes. Ôtez les saletés, puis essuyez avec un chiffon propre légèrement humide.

Entretien des habillages en cuir

Toyota vous recommande de nettoyer l'habitacle de votre véhicule au moins 2 fois par an pour en préserver la qualité de finition.

Shampouinage des moquettes

Il existe dans le commerce de nombreux nettoyants en mousse pour moquettes. Appliquez la mousse à l'aide d'une éponge ou d'une brosse. Frottez en mouvements circulaires. N'utilisez pas d'eau. Nettoyez les surfaces sales et laissez sécher. Moins vous mouillez la moquette, meilleurs sont les résultats obtenus.

Ceintures de sécurité

Nettoyez avec un chiffon ou une éponge humectée d'eau savonneuse tiède. Vérifiez régulièrement que les ceintures ne sont pas effilochées, entaillées ou exagérément usées.

ATTENTION

Eau à l'intérieur du véhicule

- Ne renversez ou ne projetez aucun liquide dans le véhicule, que ce soit sur le plancher, sur l'ouïe de ventilation de la batterie du système hybride ou dans le coffre.
  En effet, vous risqueriez de causer un dysfonctionnement ou un incendie de la batterie du système hybride, des équipements électriques, etc.
- Évitez impérativement de mouiller un composant du système SRS ou un faisceau électrique de l'habitacle. (→P. 122)
  Une anomalie électrique peut être responsable du déploiement ou d'un mauvais fonctionnement des coussins gonflables, ce qui peut entraîner la mort ou de graves blessures.

Nettoyage de l'habitacle (particulièrement le tableau de bord)

N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord risquerait de se réfléchir dans le pare-brise et de gêner la vision du conducteur, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel.

NOTE

■ **Produits de nettoyage**

- Afin d'éviter de décolorer les matériaux de l'habitacle ou de laisser des traces sur la peinture, voire de l'abîmer, n'utilisez aucun nettoyant de formules suivantes:
  - Parties hors sellerie: Produits d'origine organique, tels que le benzène ou l'essence, les solutions acides ou alcalines, les colorants et l'eau de Javel
  - Sièges: Solutions alcalines ou acides, telles que les diluants, le benzène et l'alcool
- N'utilisez pas de cire ou de produit de nettoyage lustrant. Le tableau de bord et les parties peintes de l'habitacle pourraient s'en trouver abîmés.

■ **Protection des cuirs**

Respectez les précautions suivantes pour éviter que les cuirs ne s'abîment:

- Nettoyez aussi vite que possible toute poussière et saleté sur les cuirs.
- Ne laissez pas le véhicule stationné trop longtemps à la lumière directe du soleil. Stationnez le véhicule à l'ombre, particulièrement en été.
- Ne laissez sur la sellerie aucun objet poisseux, en matière plastique ou en vinyle, susceptible d'adhérer au cuir en cas de forte chaleur dans l'habitacle.

■ **Eau sur le plancher**

Ne pas nettoyer le plancher du véhicule à l'eau.
Les systèmes du véhicule, comme le système audio par exemple, risquent d'être endommagés si les équipements électriques situés sur et sous le plancher entrent en contact avec l'eau. L'eau peut également provoquer une corrosion de la carrosserie.

■ **Nettoyage de la face intérieure de la lunette arrière**

- N'utilisez aucun produit de nettoyage pour vitres pour nettoyer la lunette arrière, sous peine d'abîmer les résistances chauffantes du désembuage de la lunette arrière ou l'antenne. Utilisez un chiffon humecté d'eau tiède pour essuyer doucement la vitre. Nettoyez la lunette en passant le chiffon parallèlement aux résistances ou à l'antenne.
- Prenez soin de ne pas rayer ni abîmer les résistances chauffantes ou l'antenne.

Prescriptions d’entretien

Pour garantir une conduite économique en toute sécurité, une attention au quotidien et un entretien régulier sont essentiels. Il appartient au propriétaire du véhicule de contrôler régulièrement son état. Toyota vous recommande de suivre ces quelques conseils d'entretien:

Entretien général

L’entretien général est à effectuer au jour le jour. Vous pouvez le réaliser vous-même ou le confier à un concessionnaire Toyota.

Programme d’entretien

L’entretien périodique doit être effectué à des intervalles réguliers, prévus par le programme d’entretien.

Pour plus de détails sur le programme d’entretien, reportez-vous au “Guide du programme d’entretien” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Entretien à faire soi-même

Vous pouvez effectuer vous-même certaines opérations d’entretien.

Soyez conscient qu’effectuer vous-même l’entretien peut affecter la garantie.

Il vous est vivement recommandé de faire usage des manuels de réparation Toyota.

Pour plus de détails sur l’étendue de la garantie, reportez-vous au “Carnet de garantie du propriétaire” ou au “Supplément du manuel du propriétaire”.

Réparations et échanges de pièces

Il vous est conseillé d'utiliser des pièces d'origine Toyota pour toutes les réparations, afin de garantir les performances de chaque système. Si vous faites remplacer une pièce par une autre qui n'est pas d'origine Toyota, ou réaliser des réparations dans un autre atelier que celui d'un concessionnaire Toyota, renseignez-vous sur les conséquences éventuelles sur l'étendue de la garantie.

Réinitialisation des données d'entretien (États-Unis uniquement)

Après avoir effectué l'entretien conformément au programme d'entretien, veuillez réinitialiser les données d'entretien.
Pour réinitialiser les données, procédez comme suit:

ÉTAPE 1 Éteignez le bouton "POWER" alors que l'affichage du totalisateur partiel A est en marche. (→P. 188)

ÉTAPE 2 Tout en appuyant sur le bouton de changement d'affichage (→P. 186), mettez le bouton "POWER" en mode MARCHE.

ÉTAPE 3 Continuez à appuyez longuement sur le bouton jusqu'à ce que le totalisateur partiel affiche "000000".

Confiez vos révisions et réparations à un concessionnaire Toyota

- Les techniciens Toyota sont hautement qualifiés et leurs connaissances constamment actualisées avec les plus récentes informations concernant les méthodes d'entretien et de réparation. Ils sont parfaitement informés des opérations devant être effectuées sur les dispositifs qui équipent votre véhicule.
- Conservez un exemplaire de la facture de réparation. Elle seule peut apporter la preuve que l'entretien effectué l'a été dans le cadre de l'étendue de la garantie. Au moindre problème, votre concessionnaire Toyota prendra rapidement en charge votre véhicule tant que celui-ci est sous garantie.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque votre véhicule n'est pas suffisamment entretenu

Un entretien insuffisant peut causer au véhicule des dommages sérieux pouvant être à l'origine de blessures graves, voire mortelles.

■ Manipulation de la batterie 12 V

- Les gaz d'échappement, certains de leurs constituants et nombre de pièces automobiles contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Travaillez dans une pièce bien ventilée.
- Les huiles, carburants et tous les liquides utilisés en automobile, ainsi que les déchets produits par l'usure des pièces, contiennent ou émettent des produits chimiques que l'État de Californie considère comme étant cancérigènes et susceptibles d'entraîner des malformations ou des troubles de la reproduction. Évitez toute exposition et en cas de contact avec la peau, lavez immédiatement.
- Les bornes et cosses de la batterie 12 V, ainsi que tous les accessoires associés, contiennent du plomb ou des alliages au plomb, connus pour provoquer des maladies neurologiques. Lavez-vous les mains après toute manipulation. (→P. 476)

Entretien général

Vous trouverez énumérés ci-après tous les points d'entretien général à faire contrôler aux intervalles préconisés dans le "Carnet de garantie du propriétaire" ou le "Supplément du manuel du propriétaire/Guide du programme d'entretien". Nous vous recommandons de porter à l'attention de votre concessionnaire Toyota ou d'un atelier d'entretien qualifié tout problème que vous pourriez constater afin d'obtenir des conseils.

Compartiment moteur

Éléments	Points de contrôle
Liquide de frein	Le niveau de liquide de frein est-il correct? (→P. 473)
Liquide de refroidissement	Le niveau de liquide de refroidissement est-il correct? (→P. 470)
Huile moteur	Le niveau d'huile moteur est-il correct? (→P. 466)
Système d'échappement	Il ne doit pas y avoir de fumées ni de bruits anormaux.
Radiateur/condenseur	Le radiateur et le condenseur doivent être exempts de tout corps étranger. (→P. 472)
Liquide de lave-glace	Le liquide de lave-glace est-il en quantité suffisante? (→P. 474)

Coffre

Éléments	Points de contrôle
Batterie 12 V	Vérifiez les branchements. (→P. 476)

Intérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Pédale d'accélérateur	• Le mouvement de la pédale d'accélérateur doit être régulier (sans gripper ni opposer de résistance).
Pédale de frein	• Le mouvement de la pédale de frein est-il régulier? • La pédale de frein est-elle à hauteur suffisante par rapport au plancher? (→P. 607) • La pédale de frein a-t-elle une garde correcte? (→P. 607)
Freins	• Le véhicule ne doit pas dévier d'un côté quand vous freinez. • Les freins doivent être efficaces. • La pédale de frein ne doit pas paraître spongieuse. • La pédale de frein ne doit pas descendre trop près du plancher quand vous freinez.
Appui-têtes (sièges avant)	• Le mouvement des appui-têtes est-il régulier et leur verrouillage est-il correct?
Mécanisme "Park" de la boîte de vitesses hybride	• En stationnement en côte avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Témoins indicateurs/signaux sonores	• Les témoins et signaux sonores fonctionnent-ils normalement?
Éclairages	• Tous les éclairages s'allument-ils?

Éléments	Points de contrôle
Frein de stationnement	• Le mouvement de la pédale du frein de stationnement est-il régulier? • En stationnement en côte avec le frein de stationnement serré, le véhicule est-il bien immobilisé?
Ceintures de sécurité	• La manœuvre des ceintures de sécurité est-elle régulière? • Les ceintures de sécurité doivent être en bon état.
Sièges	• Les commandes de siège fonctionnent-elles normalement?
Volant	• La rotation du volant est-elle régulière? • Le jeu dans le volant est-il correct? • Le volant ne doit pas faire de bruits anormaux.

Extérieur du véhicule

Éléments	Points de contrôle
Portes/coffre	• La manœuvre des portes et du coffre est-elle régulière?
Capot moteur	• Le système de verrouillage du capot moteur fonctionne-t-il normalement?
Fuites de liquide	• Il ne doit y avoir aucune trace de fuite de liquide après que le véhicule a été en stationnement.
Pneus	• La pression de gonflage des pneus est-elle correcte? • Les pneus ne doivent pas être en mauvais état ni excessivement usés. • Les pneus ont-ils été permutés conformément au programme d'entretien? • Les écrous de roue ne doivent pas être desserrés.
Essuie-glaces de pare-brise	• Les balais d'essuie-glaces ne devraient pas montrer de signe de craquèlement, de fendage, d'usure, de contamination ou de déformation. • Les balais d'essuie-glaces devraient laver le pare-brise sans faire apparaître des traînées ni sauter.

⚠ ATTENTION

■ Si le système hybride est en marche

Arrêtez le système hybride et vérifiez que la ventilation est suffisante avant d'effectuer les contrôles d'entretien.

Certains états ont mis en place des programmes de contrôle antipollution, qui comprennent des vérifications liées au système OBD (Système de diagnostic embarqué). Le système OBD contrôle le fonctionnement du dispositif antipollution.

■ **Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume**

Le système OBD détecte l'existence d'un problème dans le dispositif antipollution. Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution et de devoir être réparé. Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il répare votre véhicule.

■ **Votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution dans les situations suivantes:**

● En cas de décharge ou débranchement de la batterie 12 V

Les codes de disponibilité pendant la conduite ordinaire sont effacés.
Ainsi, selon vos habitudes de conduite, les codes de disponibilité peuvent ne pas être complètement réglés.

● Lorsque le bouchon du réservoir à carburant est mal serré

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pour indiquer une anomalie passagère et votre véhicule risque de ne pas passer le contrôle antipollution.

■ **Quand le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement reste allumé après plusieurs trajets**

Le code de défaut mémorisé par le système OBD n'est pas effacé tant que vous n'avez pas conduit votre véhicule à 40 reprises au moins.

■ **Si votre véhicule ne passe pas le contrôle I/M**

Contactez votre concessionnaire Toyota pour qu'il prépare votre véhicule pour la contre-visite.

Précautions concernant l'entretien à faire soi-même

Si vous décidez d'effectuer vous-même les opérations d'entretien, veillez à bien suivre les procédures décrites dans les sections correspondantes.

Éléments	Pièces et outils
État de la batterie 12 V (→P. 476)	• Graisse • Clé plate (pour les boulons des cosses de batterie)
Niveau du liquide de frein (→P. 473)	• Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703 • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux apports en liquide de frein)

Éléments	Pièces et outils
Niveau liquide de refroidissement moteur/module de commande de puissance (→P. 470)	• “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d’éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates et incorporant la technologie des acides organiques hybrides pour une longue tenue dans le temps Pour les États-Unis: “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 50% de liquide de refroidissement et 50% d’eau déminéralisée. Pour le Canada: “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est pré-mélangé avec 55% de liquide de refroidissement et 45% d’eau déminéralisée. • Entonnoir (réservé aux ajouts de liquide de refroidissement)

Éléments	Pièces et outils
Niveau d'huile moteur (→P. 466)	• "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou équivalent • Chiffon ou essuie-tout en papier • Entonnoir (réservé aux appoints en huile moteur)
Fusibles (→P. 499)	• Fusible de même ampérage que celui d'origine
Ampoules (→P. 512)	• Ampoule avec même numéro et même puissance que celle d'origine • Tournevis cruciforme • Tournevis plat • Clé
Radiateurs et condenseur (→P. 472)	—
Pression de gonflage des pneus (→P. 488)	• Manomètre pour pneus • Source d'air comprimé
Liquide de lave-glace (→P. 474)	• Eau ou liquide de lave-glace contenant de l'antigel (pour une utilisation en hiver) • Entonnoir (réservé aux ajouts d'eau ou de liquide de lave-glace)

⚠ ATTENTION

Le compartiment moteur renferme de nombreux mécanismes et liquides, qui peuvent se mettre en mouvement brutalement, être brûlants ou sous tension électrique. Pour éviter des blessures graves, voire mortelles, observez les précautions suivantes:

■ Lorsque vous intervenez dans le compartiment moteur

- Assurez-vous que l'indicateur "READY" est sur arrêt.
- N'approchez jamais vos mains, vos vêtements et vos outils trop près des ventilateurs et des courroies moteur en rotation.
- Ne touchez pas le moteur, le module de commande de puissance, le radiateur, le collecteur d'échappement, etc., immédiatement après avoir roulé, car ils risquent d'être brûlants. L'huile et les autres liquides peuvent également être très chauds.
- Ne laissez rien d'aisément inflammable, comme du papier ou des chiffons, dans le compartiment moteur.
- Ne fumez pas et n'exposez pas le carburant à des étincelles ou à une flamme nue. Les vapeurs de carburant sont inflammables.

■ Lorsque vous intervenez à proximité directe des ventilateurs de refroidissement électriques ou de la grille du radiateur

Assurez-vous que le bouton "POWER" est en mode arrêt.
Lorsque le bouton "POWER" est en mode MARCHE, les ventilateurs de refroidissement électriques sont susceptibles de se mettre automatiquement en route si la climatisation est en marche et/ou le liquide de refroidissement est chaud. (→P. 472)

■ Lunettes de protection

Portez des lunettes de protection pour vous protéger contre les projectiles et chutes de corps solides et contre les projections de liquides, etc.

NOTE

■ **Si vous démontez le filtre à air**

Le fait de rouler avec le filtre à air démonté risque d'être à l'origine d'une usure prématurée du moteur causée par les impuretés en suspension dans l'air.

Pour ouvrir le capot, débloquez le verrou depuis l'intérieur du véhicule.

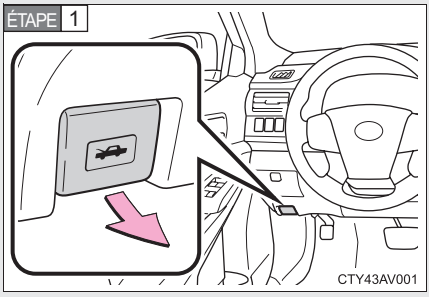

Tirez à vous le levier de déverrouillage du capot.

Le capot se soulève légèrement.

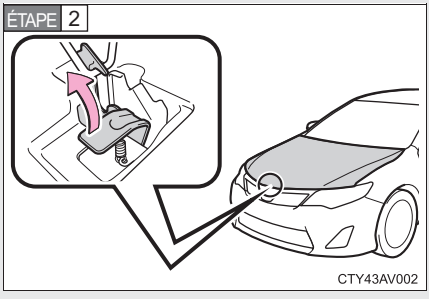

Tirez le loquet de sécurité vers le haut et ouvrez le capot.

⚠ ATTENTION

■ Vérifications avant le départ

Vérifiez que le capot est bien fermé et verrouillé.
Si le capot est mal verrouillé, il risque de s'ouvrir pendant la marche du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

Positionnement du cric

Lorsque vous levez votre véhicule avec le cric, veillez à placer correctement ce dernier. En le plaçant au mauvais endroit, vous risquez d'endommager votre véhicule ou de vous blesser.

Avant

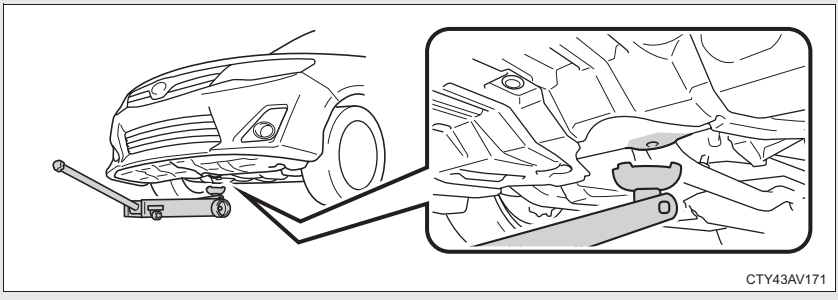

Arrière

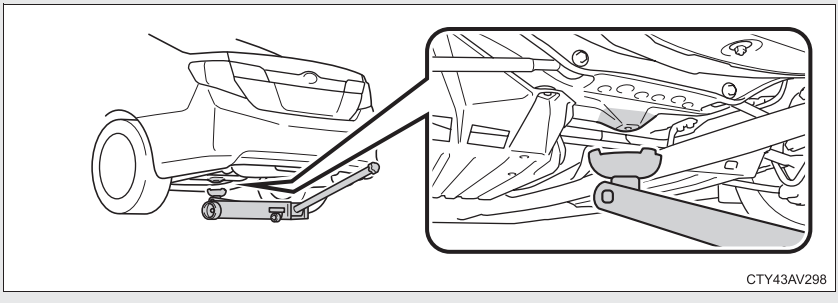

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous levez votre véhicule

Respectez les précautions suivantes pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel:

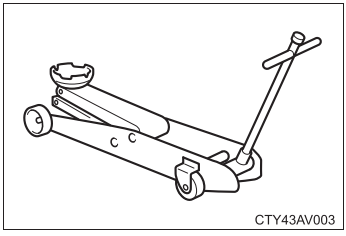

- Levez le véhicule avec un cric du même type que le cric figurant sur l'illustration.
- Lorsque vous utilisez un cric, respectez les instructions du manuel fourni avec le cric.
- N'utilisez pas le cric fourni avec votre véhicule.
- N'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsqu'il est sur cric.
- Utilisez toujours le cric et/ou les chandelles sur un sol plat, dur et de niveau.
- Ne démarrez pas le système hybride lorsque le véhicule est sur cric.
- Garez le véhicule sur un sol dur et de niveau, serrez vigoureusement le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.
- Veillez à régler le cric correctement à l'emplacement prévu à cet effet. Lever le véhicule avec un cric mal positionné pourrait endommager le véhicule et provoquer sa chute.
- Ne soulevez pas le véhicule lorsqu'une personne est à bord.
- Lors du levage du véhicule, ne placez aucun objet sur ou sous le cric.

Compartiment moteur

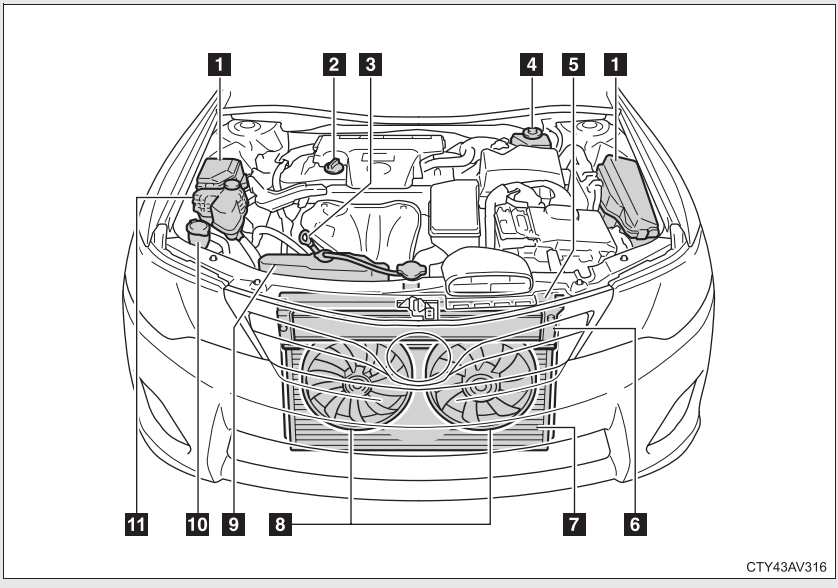

1 Boîte à fusibles (→P. 499)

2 Bouchon de remplissage d'huile moteur (→P. 467)

3 Jauge de niveau d'huile moteur (→P. 466)

4 Réservoir de liquide de frein (→P. 473)

5 Liquide de refroidissement moteur radiateur (→P. 472)

6 Radiateur de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P. 472)

7 Condenseur (→P. 472)

8 Ventilateurs de refroidissement électriques

9 Vase d'expansion de liquide de refroidissement moteur (→P. 470)

10 Réservoir de liquide de lave-glace (→P. 474)

11 Vase d'expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance (→P. 470)

Huile moteur

Vérifiez le niveau d'huile avec la jauge, moteur à l'arrêt et à température de fonctionnement.

■ Vérification du niveau d'huile moteur

ÉTAPE 1 Stationnez le véhicule bien à plat. Montez le moteur en température et arrêtez le système hybride, puis attendez plus de 5 minutes pour permettre à l'huile de redescendre dans le carter.

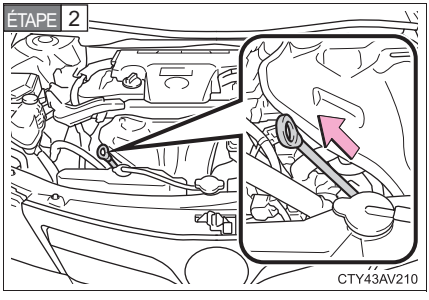

Sortez la jauge, tout en tenant un chiffon dessous.

ÉTAPE 3 Essuyez la jauge.

ÉTAPE 4 Remettez la jauge en place en appuyant bien à fond.

ÉTAPE 5 Sortez la jauge et vérifiez le niveau d'huile, tout en tenant un chiffon dessous.

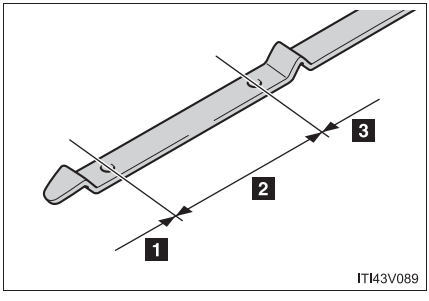

1 Niveau mini

2 Normale

3 Excessive

La forme de la jauge peut différer selon le type de véhicule ou de moteur.

ÉTAPE 6 Essuyez la jauge et remettez-la en place en appuyant bien à fond.

■ Ajout d'huile moteur

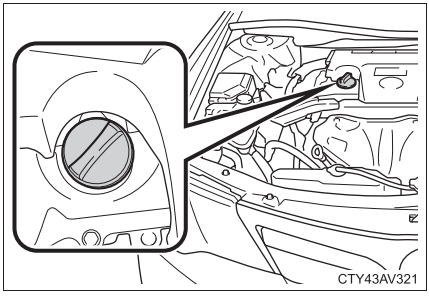

Si le niveau d'huile est sous le repère mini ou à peine au-dessus, ajoutez une huile moteur de même type que celle utilisée dans le moteur.

Avant d'ajouter de l'huile, vérifiez le type d'huile à utiliser et préparez l'outillage dont vous avez besoin.

Choix de l'huile moteur	→P. 603
Quantité d'huile (Bas → Plein)	1,6 qt. (1,5 L, 1,3 lmp. qt.)
Éléments	Entonnoir propre

ÉTAPE 1 Retirez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la gauche.

ÉTAPE 2 Versez l'huile moteur en petit filet et vérifiez régulièrement le niveau avec la jauge.

ÉTAPE 3 Revissez le bouchon de remplissage d'huile en le tournant vers la droite.

Consommation en huile moteur

Une certaine quantité d'huile moteur est consommée lors de la conduite du véhicule. Dans les situations suivantes, la consommation d'huile peut augmenter et il peut être nécessaire d'effectuer un réapprovisionnement en huile moteur entre les intervalles d'entretien.

- Lorsque le moteur est neuf, immédiatement après l'achat du véhicule ou après le remplacement du moteur, par exemple
- Si une huile de qualité insuffisante ou d'une viscosité inappropriée est utilisée
- Lors de la conduite à hautes vitesses ou avec un chargement lourd, ou lorsque vous conduisez en accélérant ou en décélérant fréquemment
- Lorsque vous laissez le moteur au ralenti pendant une longue période ou si vous conduisez fréquemment dans un trafic dense

⚠ ATTENTION

Huile moteur usagée

- L'huile de vidange contient des contaminants potentiellement nocifs susceptibles de provoquer des problèmes de peau, tels que des inflammations ou un cancer de la peau, vous devez donc éviter tout contact prolongé et répété avec celle-ci. Pour retirer de l'huile moteur usagée de votre peau, lavez-vous abondamment avec de l'eau et du savon.
- Ne jetez pas votre huile de vidange et vos filtres à huile n'importe où et n'importe comment. Ne pas jeter l'huile usagée et les filtres avec les déchets ménagers, dans les égouts ou sur le sol. Pour toute information relative à la collecte et au recyclage, consultez votre concessionnaire Toyota, une station-service ou un magasin d'accessoires auto.
- Ne laissez pas les huiles de vidange à la portée des enfants.

NOTE

■ **Pour prévenir toute panne moteur grave**

Vérifiez régulièrement le niveau d'huile.

■ **Lorsque vous faites une vidange d'huile moteur**

- Veillez à ne pas verser d'huile moteur sur les éléments du véhicule.
- Evitez de trop remplir, sous peine d'occasionner des dommages au moteur.
- Vérifiez le niveau d'huile à la jauge chaque fois que vous en ajoutez.
- Veillez à bien revisser et serrer le bouchon de remplissage d'huile moteur.

Liquide de refroidissement

Vase d’expansion de liquide de refroidissement

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu’il se trouve entre les repères “F” et “L” du vase d’expansion, moteur froid.

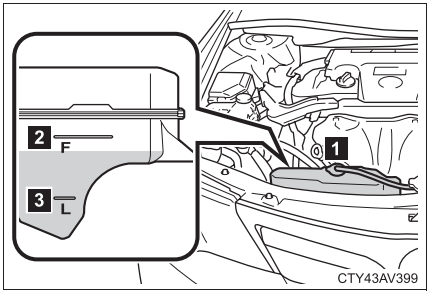

1 Bouchon du vase d’expansion
2 Repère “F”
3 Repère “L”

Si le niveau est sous le repère “L” ou juste dessus, ajoutez du liquide de refroidissement, jusqu’au repère “F”. (→P. 588)

Vase d’expansion de liquide de refroidissement du module de commande de puissance

Le niveau du liquide de refroidissement est satisfaisant lorsqu’il se trouve entre les repères “FULL” et “LOW” du vase d’expansion, système hybride froid.

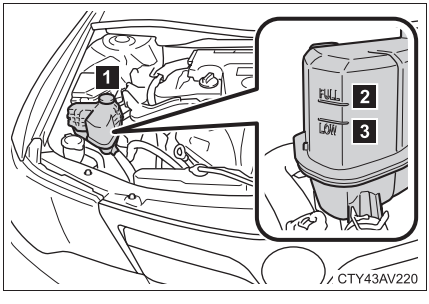

1 Bouchon du vase d’expansion
2 Repère “FULL”
3 Repère “LOW”

Si le niveau du liquide est sous le niveau “LOW” ou juste dessus, faites l’appoint en liquide de refroidissement, jusqu’au niveau “FULL”. (→P. 591)

Choix du liquide de refroidissement

Utilisez uniquement du liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» ou équivalent haut de gamme, à base d’éthylène glycol, ne contenant ni silicates, ni amines, ni nitrites, ni borates, et à technologie d’acide organique hybride de longue durée.

États-Unis: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 50% de liquide de refroidissement et à 50% d’eau déminéralisée. (Température minimale: -31°F [-35°C])

Canada: Le liquide “Toyota Super Long Life Coolant” «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» est un mélange composé à 55% de liquide de refroidissement et à 45% d’eau déminéralisée. (Température minimale: -44°F [-42°C])

Pour de plus amples renseignements sur le liquide de refroidissement, consultez votre concessionnaire Toyota.

Si le niveau du liquide de refroidissement redescend peu de temps après le remplissage

Contrôlez visuellement les radiateurs, les durites, les bouchons de vases d’expansion de liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance, le robinet de vidange et la pompe à eau.
Si vous ne trouvez aucune fuite, demandez à votre concessionnaire Toyota d’effectuer un contrôle sous pression du bouchon de radiateur et de rechercher les fuites éventuelles dans le circuit de refroidissement.

ATTENTION

Lorsque le système hybride est chaud

Ne retirez pas les bouchons de vases d’expansion de liquide de refroidissement du moteur/module de commande de puissance.
Le liquide de refroidissement, brûlant et sous pression, risque de gicler si vous enlevez le bouchon de radiateur, et de provoquer des blessures graves telles que des brûlures.

NOTE

Lors de l'ajout de liquide de refroidissement

Le liquide de refroidissement n'est ni de l'eau pure, ni un antigel classique. Le dosage correct entre eau et antigel doit être respecté pour garantir une lubrification, une protection anticorrosion et un refroidissement suffisamment performants. Veuillez lire avec attention l'étiquette du bidon d'antigel ou de liquide de refroidissement.

Si vous renversez du liquide de refroidissement

Rincez abondamment à l'eau claire pour éviter tout dommage aux pièces mécaniques ou à la peinture.

Radiateurs et condenseur

Vérifiez le radiateurs et le condenseur et débarrassez-les de tout corps étranger.

Si vous constatez que l'un ou l'autre est très encrassé ou si vous n'êtes pas sûr de leur état, faites inspecter le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

ATTENTION

Lorsque le système hybride est chaud

Ne touchez ni aux radiateurs ni au condenseur, qui peuvent être très chauds et occasionner de graves blessures telles que des brûlures.

Liquide de frein

■ Contrôle du niveau de liquide

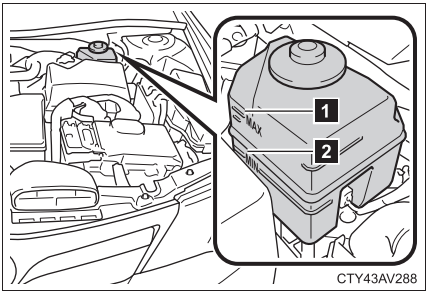

Le niveau du liquide de frein doit se situer entre les repères “MAX” et “MIN” du réservoir.

1 “MAX”
2 “MIN”

■ Appoint en liquide

Vérifiez le type de liquide à utiliser et préparez l’outillage dont vous avez besoin.

Type de liquide	Liquide de frein FMVSS No.116 DOT 3 ou SAE J1703
Élément	Entonnoir propre

■ Le liquide de frein peut absorber l’humidité présente dans l’air

Un liquide de frein contenant de l’humidité en excès risque de provoquer une perte dangereuse d’efficacité des freins. Utilisez uniquement du liquide de frein venant d’un bidon neuf.

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous remplissez le réservoir

Faites attention car le liquide de frein est un produit dangereux pour vos yeux et vos mains et il détériore les surfaces peintes.
Si du liquide arrive sur vos mains ou dans vos yeux, rincez immédiatement la zone concernée à l’eau claire.

Si un inconfort quelconque persiste, consultez un médecin.

NOTE

Si le niveau de liquide est insuffisant ou excessif

Il est normal que le niveau du liquide de frein descende légèrement à mesure de l'usure des plaquettes de frein ou lorsque le niveau du liquide est haut dans le vase d'expansion.
Si le réservoir doit être fréquemment rempli, il y a peut-être un problème grave.

Liquide de lave-glace

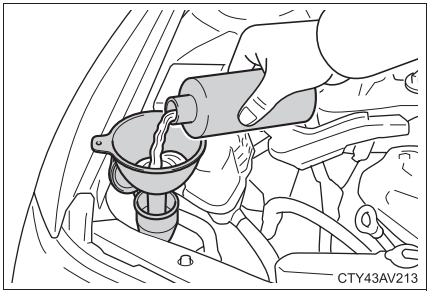

Faites l'appoint en liquide de lave-glace dans les situations suivantes.

- Aucune des buses de lave-glace ne fonctionne.
- Le message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel.

ATTENTION

Lorsque vous ajoutez du liquide de lave-glace

N'ajoutez pas de liquide de lave-glace lorsque le système hybride est chaud ou en marche, car il contient de l'alcool et pourrait provoquer un incendie en cas de débordement sur le système hybride etc.

NOTE

■ **N’utilisez aucun autre produit que du liquide de lave-glace**

Ne pas utiliser d’eau savonneuse ou d’antigel pour moteur au lieu de liquide de lave-glace.
Cela risquerait de laisser des traces indélébiles sur la peinture du véhicule.

■ **Dilution du liquide de lave-glace**

Diluez le liquide de lave-glace avec de l’eau si nécessaire.
Reportez-vous aux températures de gel listées sur l’étiquette du bidon de liquide de lave-glace.

■ Emplacement

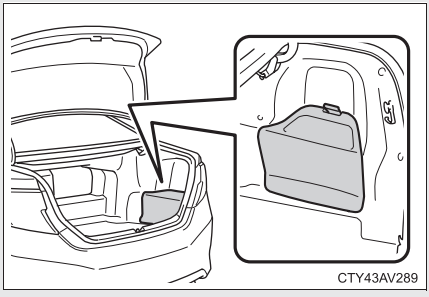

La batterie 12 V est située sur le côté droit du coffre.

■ Démontage de l’habillage de la batterie 12 V

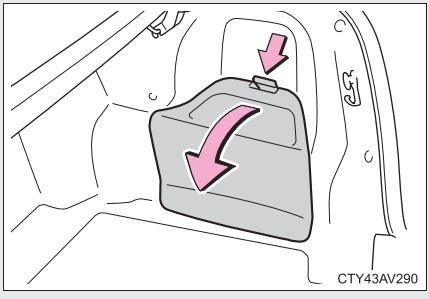

Démontez l’habillage de la batterie 12 V.

■ Installation de l’habillage de la batterie 12 V

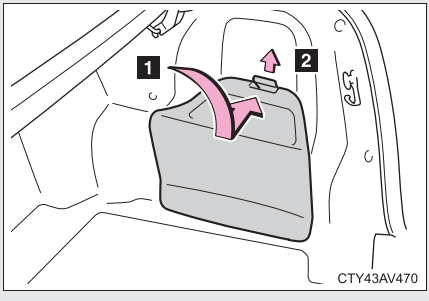

1 Installez le cache

2 Soulevez le pêne pour le fixer à la garniture moquette du coffre

■ Extérieur

Vérifiez que les bornes de la batterie 12 V ne sont pas corrodées, que les connexions ne sont pas desserrées, que les câbles ne sont pas entaillés et que la bride est bien serrée.

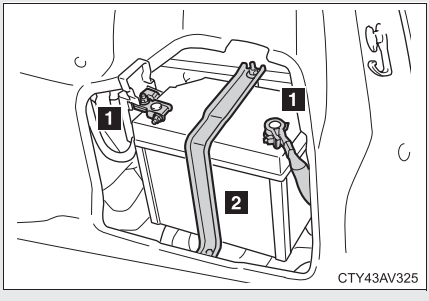

1 Bornes
2 Bride de maintien

■ Avant la mise en charge

La recharge de la batterie 12 V produit des vapeurs d'hydrogène, lesquelles sont hautement inflammables et explosives. Par conséquent, respectez les précautions suivantes avant toute mise en charge:

- Si la mise en charge s'effectue alors que la batterie 12 V est en place dans le véhicule, n'oubliez pas de débrancher le câble de masse.
- Vérifiez que l'interrupteur marche/arrêt du chargeur est sur arrêt lorsque vous branchez et débranchez les câbles entre le chargeur et la batterie 12 V.

■ **Après la mise en charge ou le rebranchement de la batterie 12 V**

- Il peut arriver qu'il soit impossible de déverrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" après le rebranchement de la batterie 12 V. Si cela se produit, utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller/déverrouiller les portes.
- Démarrez le système hybride avec le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES. Le système hybride ne peut pas démarrer avec le bouton "POWER" sur arrêt. Cependant, le système hybride se comporte normalement à la deuxième tentative.
- Le mode du bouton "POWER" est mémorisé par le véhicule. Si la batterie 12 V est rebranchée, le véhicule rétablit le bouton "POWER" dans le mode qui était sélectionné avant le débranchement de la batterie 12 V. Assurez-vous de mettre le bouton "POWER" sur arrêt avant de débrancher la batterie 12 V. Soyez particulièrement prudent au moment de rebrancher la batterie 12 V si vous ignorez dans quel mode était le bouton "POWER" avant qu'elle ne se décharge.

Si le système s'obstine à ne pas démarrer après de multiples tentatives, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ ATTENTION

■ Composants chimiques de la batterie 12 V

La batterie 12 V contient de l'acide sulfurique, une substance toxique et corrosive qui produit des vapeurs d'hydrogène, hautement inflammables et explosives. Pour réduire les risques d'accident grave, voire mortel, respectez les précautions suivantes lorsque vous intervenez sur la batterie 12 V ou à sa proximité directe:

- Ne provoquez pas d'étincelles en touchant les bornes de la batterie 12 V avec un outil.
- Ne fumez pas et ne craquez pas d'allumette à proximité de la batterie 12 V.
- Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements.
- N'ingérez ou n'inhalez jamais l'électrolyte.
- Portez des lunettes de protection lorsque vous travaillez à proximité de la batterie 12 V.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Où charger la batterie 12 V en toute sécurité

Mettez toujours en charge la batterie 12 V à l'air libre. Ne rechargez pas la batterie 12 V dans un garage ou un local fermé sans aération suffisante.

⚠ ATTENTION

■ Comment mettre en charge la batterie 12 V

Effectuez toujours une charge lente (5 A ou moins). La batterie 12 V risque d'exploser si vous essayez de la recharger plus vite.

■ Mesures d'urgence concernant l'électrolyte

- En cas de contact de l'électrolyte avec les yeux
  Rincez à l'eau claire pendant 15 minutes au moins et consultez sans attendre un médecin. Dans la mesure du possible, continuez à mouiller les yeux, à l'aide d'une éponge ou d'une serviette, pendant le trajet jusqu'au service médical le plus proche.
- En cas de contact de l'électrolyte avec la peau
  Lavez abondamment la partie concernée. Consultez immédiatement un médecin si vous ressentez une douleur ou une brûlure.
- En cas de contact de l'électrolyte avec les vêtements
  Il risque de traverser les vêtements et d'atteindre la peau. Retirez immédiatement le vêtement et appliquez si nécessaire la procédure décrite précédemment.
- En cas d'ingestion accidentelle d'électrolyte
  Buvez de l'eau ou du lait en grande quantité. Consultez d'urgence un médecin.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

Utilisez une batterie 12 V conçue pour ce véhicule. À défaut, de l'hydrogène risque de s'accumuler dans l'habitacle et de provoquer un incendie ou une explosion.

Pour le remplacement de la batterie 12 V, consultez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

■ Lorsque vous rechargez la batterie 12 V

Ne rechargez jamais la batterie 12 V avec le système hybride en marche. Veillez également à ce que tous les accessoires soient débranchés.

Changez les pneus ou permutez les roues en fonction du programme d'entretien ou de l'usure des bandes de roulement.

■ Contrôle des pneus

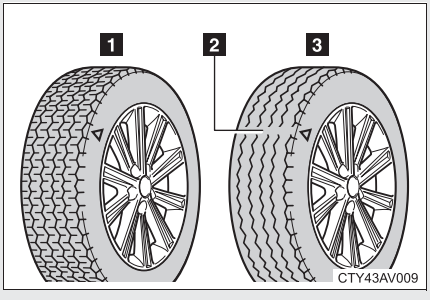

1 Profil neuf

2 Témoin d'usure de la bande de roulement

3 Profil usé

L'emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement est signalé par un repère "TWI" ou "△", etc., moulé sur le flanc du pneumatique.

Si vous ne pratiquez pas la permutation des roues, contrôlez l'état du pneu de rechange et sa pression de gonflage.

■ Permutation des roues

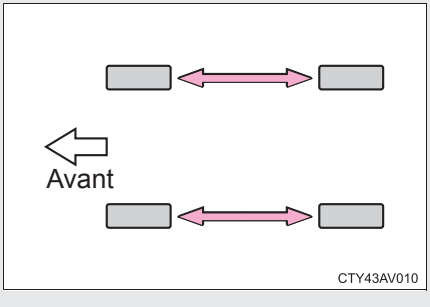

Permutez les pneus dans l'ordre indiqué.

Afin d'uniformiser l'usure des pneus et de prolonger leur durée de vie, Toyota vous recommande de procéder à leur permutation aux mêmes intervalles que leur contrôle.

■ **Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (sur modèles équipés)**

Votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, qui utilise des valves à émetteur pour détecter si un pneu est sous-gonflé avant que de sérieux problèmes ne surviennent. (→P. 536)

Montage des valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage

Que vous remplaciez pneus ou roues, il faut que la roue soit équipée d'une valve à émetteur.

Lors du montage de nouvelles valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus, il est impératif de déclarer les codes d'identification des valves neuves au calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus. Faites enregistrer par votre concessionnaire Toyota tous les codes d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus.

Enregistrement des codes d'identification

La valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage est équipée d'un code d'identification unique. Lorsque vous remplacez une valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage, il faut enregistrer le code d'identification. Faites enregistrer le code d'identification par votre concessionnaire Toyota.

Quand changer les pneus de votre véhicule

Vous devez changer les pneus lorsque:

- Une entaille, une coupure ou une craquelure est suffisamment profonde pour laisser apparaître la trame ou qu'une cloque indique un défaut interne
- Le pneu s'est retrouvé plusieurs fois à plat ou est impossible à réparer correctement du fait de la taille ou de l'emplacement d'une entaille ou d'une perforation

En cas de doute, demandez conseil à votre concessionnaire Toyota.

Remplacement des pneus et des roues

Si le code d'identification de la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage n'est pas enregistré, le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne peut pas fonctionner convenablement. Après environ 20 minutes de conduite, le témoin d'alerte de pression des pneus clignote pendant 1 minute puis reste allumé pour signaler un mauvais fonctionnement du système.

Longévité des pneus

Tout pneumatique de plus de 6 ans doit faire l'objet d'un contrôle par un technicien qualifie, même s'il n'a servi que rarement ou même pas du tout, ou s'il ne porte aucune trace évidente de dégradation.

Contrôles réguliers de la pression de gonflage des pneus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne remplace pas les contrôles de pression périodiques. Veillez à vérifier la pression de gonflage des pneus dans le cadre des contrôles quotidiens.

Charge maximum des pneumatiques

Vérifiez que la capacité de charge maximum du pneu de remplacement est supérieure à la moitié (1/2) du poids nominal brut sur essieu (PNBE) de l'essieu avant ou arrière, en prenant la valeur la plus élevée des deux.

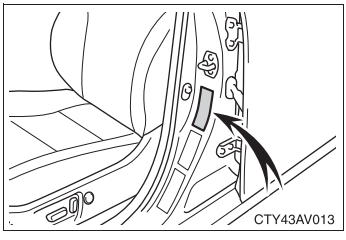

Pour connaître le PNBE, reportez-vous à l'étiquette d'homologation. Pour connaître la charge maximum du pneu, cherchez la limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid sur le flanc du pneu. (→P. 616)

Types de pneus

- Pneus d'été

  Les pneus d'été sont très performants à haute vitesse et particulièrement adaptés à la conduite sur autoroute par temps sec. Étant donné que les pneus d'été n'offrent pas les mêmes qualités de motricité que les pneus neige, ils ne conviennent pas à la conduite sur routes enneigées ou verglacées. Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, les pneus neige sont vivement conseillés. Lorsque vous choisissez de monter des pneus neige, faites-le sur les quatre roues.

- Pneus toutes saisons

  Les pneus toutes saisons sont conçus pour offrir une meilleure motricité dans la neige et permettre la conduite en conditions hivernales, en plus de rester utilisables tout le reste de l'année. Les pneus toutes saisons ne présentent cependant pas d'aussi bonnes qualités de motricité que les pneus neige dans la neige profonde ou fraîche. De plus, sur autoroute, l'accélération est moins efficace et la tenue de route moins bonne avec des pneus toutes saisons qu'avec des pneus d'été.

● Pneus neige

Pour la conduite sur routes enneigées ou verglacées, nous conseillons vivement l'utilisation de pneus neige. Si vous avez besoin de monter des pneus neige, choisissez des pneus de mêmes dimensions, structure et capacité de charge que ceux montés à l'origine. Étant donné que votre véhicule est équipé à l'origine de pneus radiaux, vérifiez que vos pneus neige sont également à carcasse radiale. Ne montez pas de pneus cloutés sans avoir au préalable consulte la législation en vigueur, des limitations étant parfois imposées. Montez des pneus neige sur toutes les roues. (→P. 248)

■ **Pneus neige usés jusqu'à moins de 0,16 in. (4 mm) de hauteur de gomme sur la bande de roulement**

Ces pneus ont perdu toute efficacité dans là neige.

■ **Certification du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus**

FCC ID: PAXPMVC010

FCC ID: HYQ23AAD

REMARQUE:
Ce dispositif est conforme à la partie 15 de la réglementation de la FCC. Son fonctionnement est soumis aux deux conditions suivantes: (1) Ce dispositif ne doit pas provoquer d'interférences gênantes et (2) il doit accepter les interférences qu'il reçoit, y compris celles susceptibles de provoquer un fonctionnement intempestif.

AVERTISSEMENT DE LA FCC:
Toute modification non expressément approuvée par le tiers responsable de l'homologation est susceptible d'entraîner la levée du droit de l'utilisateur à faire fonctionner l'équipement.

NOTE:
This device complies with Part 15 of the FCC Rules. Operation is subject to the following two conditions: (1) This device may not cause harmful interference, and (2) this device must accept any interference received, including interference that may cause undesired operation.

FCC WARNING:
Changes or modifications not expressly approved by the party responsible for compliance could void the user's authority to operate the equipment.

ATTENTION

■ Lorsque vous inspectez ou remplacez les pneus

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident.
Autrement, vous risquez de causer des dommages au groupe motopropulseur et d'être à l'origine de caractéristiques de tenue de route dangereuses, susceptibles de causer un accident grave, voire mortel.

- N'utilisez pas ensemble des pneus de marque, modèle ou profil différents.
  De même, n'utilisez pas ensemble des pneus dont le niveau d'usure est visiblement différent.
- Ne montez pas des pneus de dimensions différentes de celles préconisées par Toyota.
- N'utilisez pas des pneus de types différents (carcasse radiale, diagonale ou à plis croisés).
- Ne montez pas sur le même véhicule des pneus été, toutes saisons et neige.
- Ne pas utiliser des pneus qui ont déjà été utilisés sur un autre véhicule.
  Ne pas utiliser des pneus si vous ne savez pas comment ils ont été utilisés avant.

NOTE

■ **Réparation ou remplacement des pneus, des roues, des valves de surveillance de la pression de gonflage et de leur émetteur, et des capuchons de valve du pneu**

- Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valves à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.
- En cas de remplacement des capuchons de valve des pneus, n'utilisez pas d'autres capuchons que ceux préconisés. Le capuchon risquerait d'être bloqué.

■ **Pour éviter tout dommage aux valves à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage des pneus**

Quand vous réparez un pneu avec un liquide d'étanchéité, il peut arriver que la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien/réparation qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage. (→P. 482)

■ **Conduite sur chaussées dégradées**

Faites très attention lorsque vous roulez sur une route dont le revêtement est inégal ou comportant des nids-de-poule.
Ces conditions peuvent être à l'origine de pertes de pression dans les pneus pouvant réduire la capacité d'amortissement de ceux-ci. Par ailleurs, les pneus eux-mêmes, mais aussi les jantes et la structure du véhicule, peuvent souffrir d'une chaussée fortement dégradée.

■ **Si tous les pneus se dégonflent pendant la marche du véhicule**

Arrêtez-vous, sous peine de détruire complètement vos pneus et/ou vos roues.

Pression de gonflage des pneus

Pression de gonflage des pneus

La pression de gonflage des pneus préconisée à froid, ainsi que les dimensions des pneus, sont indiquées sur le pneu et sur l'étiquette informative des pressions en fonction de la charge. (→P. 608)

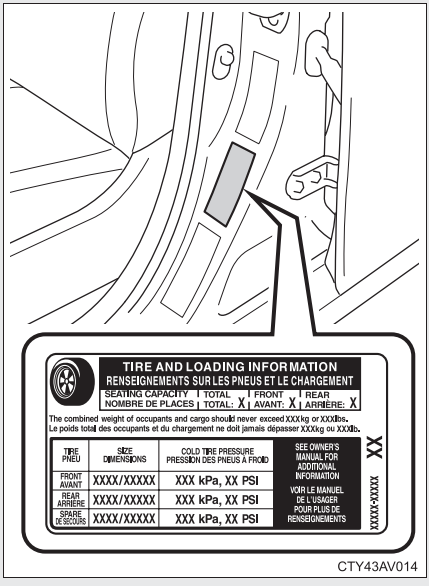

CTY43AV014

■ Procédure de contrôle et de réglage

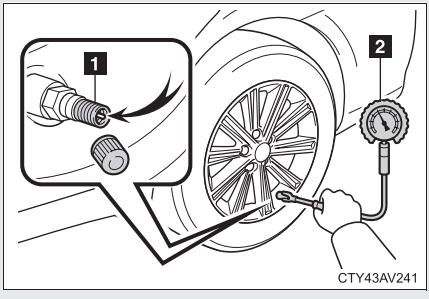

1 Valve du pneu
2 Manomètre pour pneus

ÉTAPE 1 Retirez le bouchon de la valve du pneu.

ÉTAPE 2 Enfoncez l'embout du manomètre pour pneus sur la valve du pneu.

ÉTAPE 3 Lisez la pression à l'aide des graduations du manomètre.

ÉTAPE 4 Si la pression de gonflage des pneus n'est pas à la valeur préconisée, corrigez-la.
Si vous avez surgonflé le pneumatique, appuyez sur l'obus de valve pour dégonfler.

ÉTAPE 5 Une fois la pression de gonflage des pneus contrôlée et corrigée, appliquez de l'eau savonneuse sur la valve pour vérifier l'absence de fuite.

ÉTAPE 6 Remettez le capuchon de valve du pneu.

■ Périodicité de contrôle de la pression de gonflage des pneus

Vous devez vérifier la pression de gonflage des pneus toutes les deux semaines, ou au moins une fois par mois.
N'oubliez pas de vérifier la roue de secours.

■ **Conséquences d'une pression de gonflage des pneus incorrecte**

Rouler avec des pneus mal gonflés peut avoir les effets suivants:

- Augmentation de la consommation de carburant
- Dégradation du confort de conduite et de la longévité des pneus
- Augmentation des risques d'accident
- Endommagement du groupe motopropulseur

Si vous devez regonfler souvent les pneus, faites-les vérifier par votre concessionnaire Toyota.

■ **Recommandations pour vérifier la pression de gonflage des pneus**

Lorsque vous vérifiez la pression de gonflage des pneus, veuillez respecter les recommandations suivantes:

- Vérifiez uniquement lorsque les pneus sont froids.
  Pour obtenir une valeur de pression de gonflage correcte avec les pneus froids, il faut que votre véhicule soit resté stationné au moins 3 heures ou n'ait pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km.
- Utilisez toujours un manomètre pour pneus.
  L'apparence du pneu peut être trompeuse. Par ailleurs, une différence de pression de gonflage des pneus de seulement quelques centaines de grammes peut compromettre le confort et la tenue de route.
- Ne dégonflez pas les pneus après avoir roulé. Il est normal que la pression de gonflage des pneus augmente pendant la conduite.
- Ne jamais dépasser la capacité de charge du véhicule.
  Le poids des passagers et des bagages doit être placé de façon à ce que le véhicule soit équilibré.

ATTENTION

D'une bonne pression de gonflage dépendent les performances des pneus

Veillez à ce que vos pneus soient toujours correctement gonflés. Sinon, les phénomènes suivants peuvent apparaître et provoquer un accident grave, voire mortel:

- Usure excessive
- Usure inégale
- Mauvaise tenue de route
- Possibilité d'éclatement suite à des surchauffe des pneus
- Mauvaise étanchéité du talon de pneu
- Voilage de la jante et/ou déjantage du pneu
- Risque accru de détérioration du pneu suite à un choc sur la route

NOTE

Lorsque vous vérifiez et corrigez la pression de gonflage des pneus

N'oubliez pas de remettre les capuchons sur les valves des pneus.
Sans les bouchons de valve, de la saleté ou de la moisissure pourrait s'immiscer dans la valve et provoquer des fuites d'air, pouvant entrainer un accident. Si vous perdez les capuchons, remplacez-les dans les plus brefs délais.

Si une jante est déformée, fêlée ou fortement corrodée, faites-la remplacer. Autrement, le pneu risque de déjanter ou de provoquer une perte de contrôle du véhicule.

Sélection des jantes

Quand vous remplacez les jantes, veillez à ce que les nouvelles aient des caractéristiques équivalentes en termes de capacité de charge, de diamètre, de largeur et de déport interne*.
Des roues de remplacement sont disponibles chez votre revendeur Toyota.

*: La dénomination conventionnelle est “déport”.

Toyota vous déconseille d’utiliser:

- Des roues de différents types ou dimensions
- Des roues d’occasion
- Des roues déformées ayant été redressées

Précautions concernant les jantes en aluminium (sur modèles équipés)

- N’utilisez que les écrous et les clés de roue Toyota conçus pour vos roues en aluminium.
- Si vous tournez, réparez ou remplacez vos pneus, vérifiez que les écrous de roue sont toujours bien serrés après 1000 miles (1600 km).
- Si vous montez des chaînes à neige, prenez soin de ne pas abîmer les roues en aluminium.
- Pour l’équilibrage des roues, utilisez uniquement des masselottes d’origine Toyota ou équivalentes et une massette en matière plastique.

Lorsque vous remplacez les roues (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

Les roues de votre véhicule sont équipées de valves à émetteur, grâce auxquelles le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut vous avertir par avance de toute perte de pression dans les pneus. Les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage doivent être montées chaque fois que vous remplacez les roues.
(→P. 482)

ATTENTION

Lorsque vous remplacez les roues

- Ne montez pas des roues de dimensions différentes de celles préconisées dans le Manuel du propriétaire, sous peine de courir un risque accru de perte de contrôle du véhicule.
- Ne montez jamais de chambre à air sur une jante prévue pour pneus sans chambre à air. Cela pourrait provoquer un accident grave, voire mortel.

Lorsque vous remontez les écrous de roue

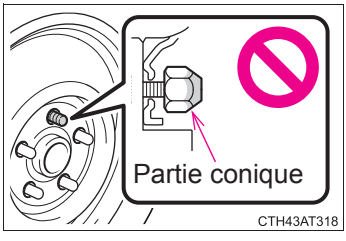

- Veillez à remonter les écrous de roue en tournant leurs extrémités coniques vers l'intérieur. Si vous remontez les écrous avec leurs extrémités coniques tournées vers l'extérieur, la roue risque de casser puis de se détacher du véhicule, ce qui peut entraîner la mort ou des blessures graves.
- Ne jamais mettre d'huile ou de graisse sur les boulons ou les écrous. L'huile et la graisse pourrait provoquer un serrage excessif des écrous de roue, entraînant un endommagement du boulon ou de la roue de disque. De plus, l'huile ou la graisse peut être à l'origine d'un desserrage des écrous de roue et de la perte de la roue, avec pour conséquence un accident grave, voire mortel. Nettoyez l'huile ou la graisse éventuellement présente sur les boulons ou les écrous.

NOTE

■ **Remplacement des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage des pneus (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

- Parce que les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage peuvent souffrir de la réparation ou du remplacement d'un pneu, veillez à confier l'entretien de vos pneus à votre concessionnaire Toyota ou à tout autre atelier d'entretien agréé. Par ailleurs, veillez à acheter les valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage auprès de votre concessionnaire Toyota.
- Utilisez exclusivement des roues d'origine Toyota avec votre véhicule. Les systèmes d'avertissement de pression de pneumatiques et leurs émetteurs pourront ne pas fonctionner correctement sur des pièces autres que des pièces originales.

Filtre de climatisation

Le filtre de climatisation doit être changé régulièrement pour préserver l'efficacité de la climatisation.

■ Méthode de dépose

ÉTAPE 1 Mettez le bouton "POWER" en position d'arrêt.

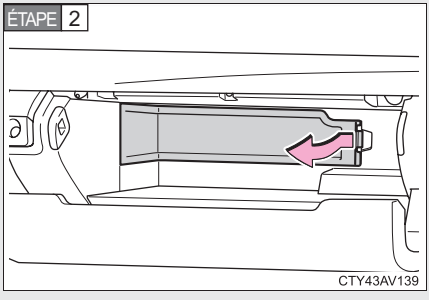

Ouvrez la boîte à gants et retirez le cache à l'intérieur de la boîte à gants.

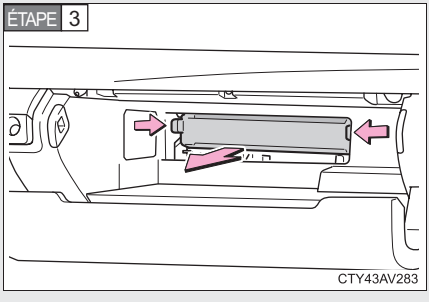

Retirez le couvercle du filtre.

■ Méthode de remplacement

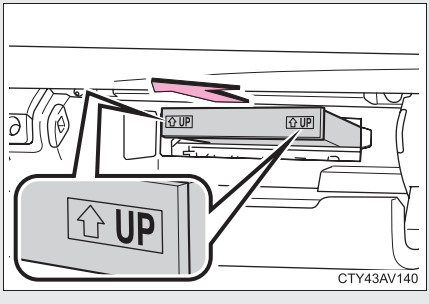

Déposez le filtre de climatisation et remplacez-le par un filtre neuf.

Les repères "↑UP" gravés sur le filtre doivent être orientés vers le haut.

■ **Intervalle d'entretien**

Vérifiez et remplacez le filtre de climatisation aux échéances préconisées par le programme d'entretien. Le remplacement peut être plus fréquent si vous circulez dans une région poussiéreuse ou à trafic très dense. (Pour de plus amples informations concernant le programme d'entretien, veuillez vous reporter au "Guide du programme d'entretien" ou au "Supplément du manuel du propriétaire".)

■ **En cas de baisse importante du débit d'air aux aérateurs**

Le filtre est probablement colmaté. Vérifiez le filtre et remplacez-le si nécessaire.

⚠ NOTE

■ **Lorsque vous utilisez le système de climatisation**

Assurez-vous qu'un filtre est toujours installé.
Utiliser le système de climatisation sans filtre pourrait détériorer le système.

Pile de clé électronique

Remplacez la pile par une neuve dès qu'elle est usée.

■ Munissez-vous des éléments suivants:

- Tournevis plat
- Petit tournevis plat
- Pile au lithium CR2032

■ Remplacement de la pile

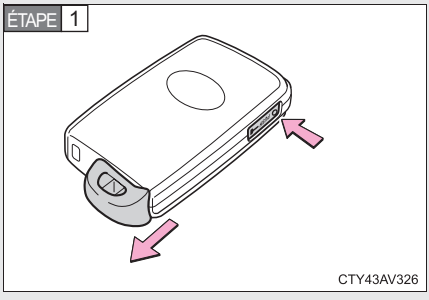

Retirez la clé conventionnelle.

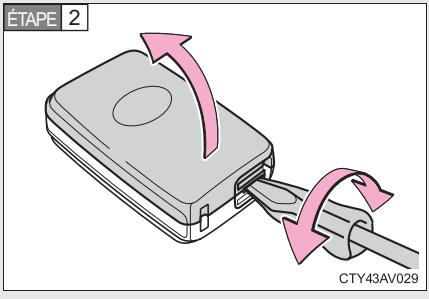

Retirez le cache.

Pour éviter d'abîmer la clé, protégez l'extrémité du tournevis avec un chiffon.

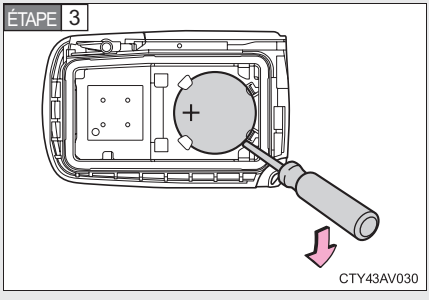

Retirez la pile usée avec un petit tournevis plat.

Mettez en place la pile neuve, face "+" vers le haut.

■ **Utilisez une pile au lithium modèle CR2032**

- Vous trouverez ce modèle de pile chez votre concessionnaire Toyota, les magasins d'équipements électroménagers ou les boutiques photo.
- Remplacez la pile uniquement par le même modèle ou un modèle équivalent recommandé par le fabricant.
- Débarrassez-vous des piles usagées conformément à la réglementation locale.

■ **Si la pile de la clé est usée**

Les symptômes suivants peuvent se manifester:

- Le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé ne fonctionnent pas correctement.
- La portée utile est réduite.

⚠ ATTENTION

■ **Pile et autres pièces démontées**

Ces pièces sont petites et en cas d'ingestion par un enfant, elles peuvent provoquer un étouffement. Tenir hors de portée des enfants. Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

⚠ NOTE

■ **Pour retrouver un fonctionnement normal après remplacement de la pile**

Respectez les précautions suivantes pour prévenir tout risque d'accident:

- Travaillez toujours avec les mains sèches.
  De l'humidité peut faire rouiller la batterie.
- Ne touchez ni ne déplacez aucun composant interne à la télécommande.
- Ne tordez pas les bornes de la pile.

Vérification et remplacement des fusibles

Lorsqu'un équipement électrique ne fonctionne plus, c'est qu'un fusible a probablement grillé. Dans ce cas, vérifiez le fusible et remplacez-le si nécessaire.

ÉTAPE 1 Mettez le bouton "POWER" en position d'arrêt.

ÉTAPE 2 Ouvrez le couvercle de la boîte à fusibles.

Compartiment moteur (boîte à fusibles type A)

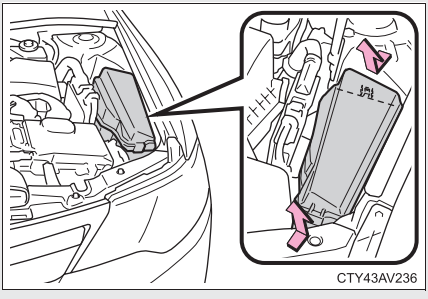

Appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle par le haut.

Compartiment moteur (boîte à fusibles type B)

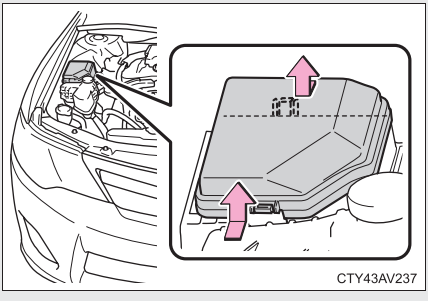

Appuyez sur les languettes et ouvrez le couvercle par le haut.

Sous le tableau de bord

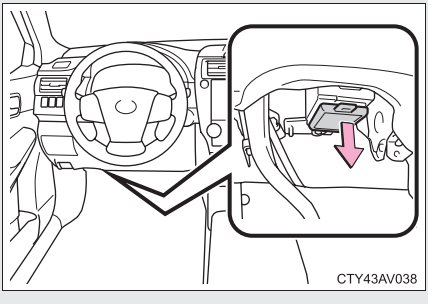

Retirez le couvercle.

ÉTAPE 3 Après une panne de système, consultez le tableau “Disposition des fusibles et ampérages” (→P. 501) pour repérer le fusible à vérifier.

ÉTAPE 4 Retirez le fusible.

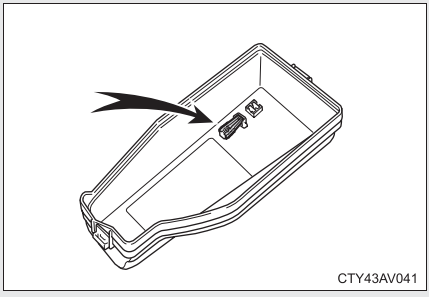
CTY43AV041

Seul le fusible de type A peuvent être retirés à l’aide de l’extracteur.

ÉTAPE 5 Vérifiez si le fusible est grillé.

Type A

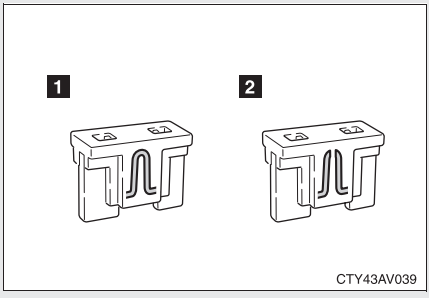

CTY43AV039

1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L’ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type B

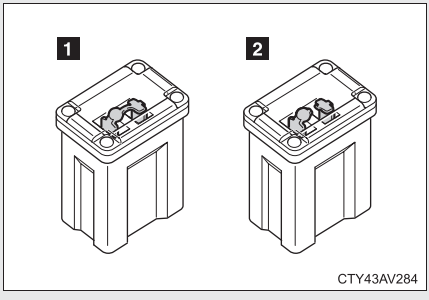

CTY43AV284

1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Remplacez le fusible grillé par un neuf de même ampérage. L’ampérage est indiqué sur le couvercle de la boîte à fusibles.

Type C

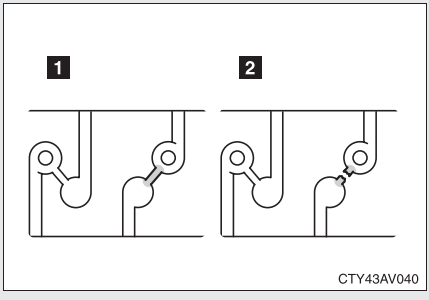

1 Fusible normal

2 Fusible grillé

Contactez votre concessionnaire Toyota.

Disposition des fusibles et ampérages

■ Compartiment moteur (boîte à fusibles type A)

Boîte à fusibles

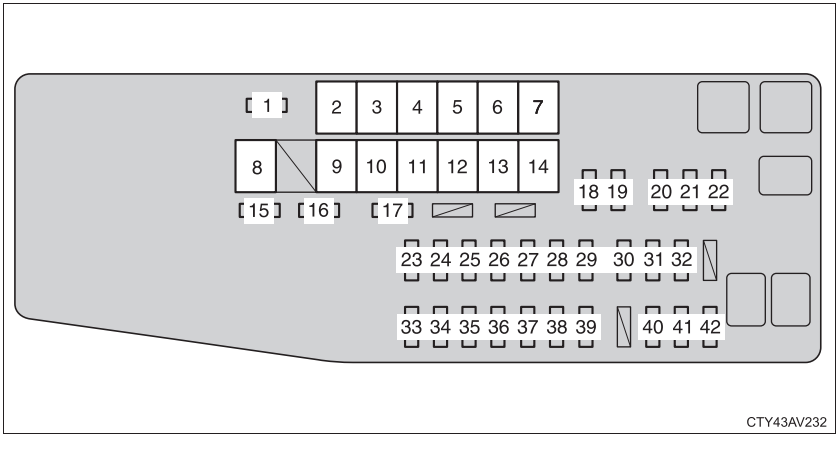

Au dos du couvercle de la boîte à fusibles

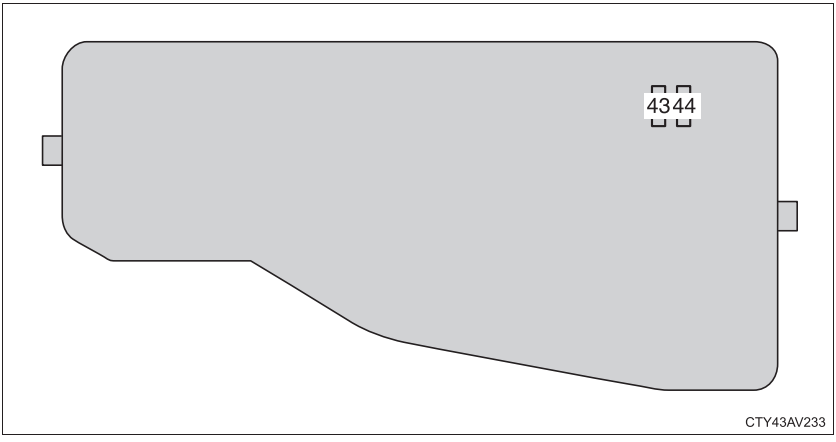

Fusible		Ampérage	Circuit
1	METER-IG2	5 A	Jauges et compteurs
2	FAN	50 A	Ventilateurs de refroidissement électriques
3	H-LP CLN	30 A	Non utilisé
4	ENG W/PMP	30 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
5	PTC HTR NO.2	50 A	Thermistance CTP
6	PTC HTR NO.1	50 A	Thermistance CTP
7	HTR	50 A	Système de climatisation
8	DC/DC	120 A	Système hybride
9	ABS NO.1	30 A	Système de freinage à pilotage électronique
10	H-LP-MAIN	30 A	H-LP LH-LO, H-LP RH-LO, MNL H-LP LVL, projecteur (feux de croisement)
11	ABS MTR NO.2	50 A	Système de freinage à pilotage électronique

Fusible		Ampérage	Circuit
12	ABS MTR NO.1	50 A	Système de freinage à pilotage électronique
13	R/B NO.2	50 A	IGCT-MAIN, INV W/PMP
14	EPS	80 A	Direction assistée électrique
15	S-HORN	7.5 A	S-HORN
16	DEICER	15 A	Non utilisé
17	HORN	10 A	Avertisseurs
18	EFI NO.2	15 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
19	EFI NO.3	7.5 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
20	INJ	7.5 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
21	ECU-IG2 NO.3	7.5 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, antivol de direction, système hybride
22	IGN	15 A	Circuit de démarreur
23	D/L-AM2	20 A	Non utilisé
24	IG2-MAIN	25 A	IGN, INJ, METER-IG2, ECU-IG2 NO.3, A/B, ECU-IG2 NO.2, ECU-IG2 NO.1
25	DC/DC-S	7.5 A	Système hybride
26	MAYDAY	5 A	MAYDAY
27	TURN&HAZ	15 A	Clignotants, feux de détresse, instruments et compteurs
28	STRG LOCK	10 A	Système de verrouillage du volant
29	AMP	15 A	Système audio

Fusible		Ampérage	Circuit
30	H-LP LH-LO	15 A*1	Projecteur côté gauche (feux de croisement)
		20 A*2	
31	H-LP RH-LO	15 A*1	Projecteur côté droit (feux de croisement)
		20 A*2	
32	MNL H-LP LVL*2	7.5 A	Système de correction manuelle d'assiette des projecteurs
33	EFI-MAIN NO.1	30 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle, EFI NO.2, EFI NO.3
34	SMART	5 A	Système d'accès et de démarrage "mains libres"
35	ETCS	10 A	Système de commande électronique de l'accélérateur
36	ABS NO.2	7.5 A	Système de freinage à pilotage électronique
37	EFI NO.1	7.5 A	Système d'injection multipoints/ système d'injection multipoints séquentielle
38	EFI-MAIN NO.2	20 A	Capteur A/F
39	AM2	7.5 A	Système hybride
40	RADIO-B	20 A	Système audio, système de navigation
41	DOME	7.5 A	Horloge, éclairages de courtoisie, éclairages intérieurs, éclairages individuels, éclairage du coffre, éclairages d'accueil à l'ouverture des portes

Fusible		Ampérage	Circuit
42	ECU-B NO.1	10 A	Système d'accès et de démarrage "mains libres", instrumentation et compteurs, surveillance de l'angle mort, capteur de braquage, système de classification de l'occupant, système de communication multiplexé
43	SPARE	25 A	Fusible de rechange
44	SPARE	30 A	Fusible de rechange

*1: Véhicules équipés de projecteurs à halogène
*2: Véhicules équipés de projecteurs à décharge

■ Compartiment moteur (boîte à fusibles type B)

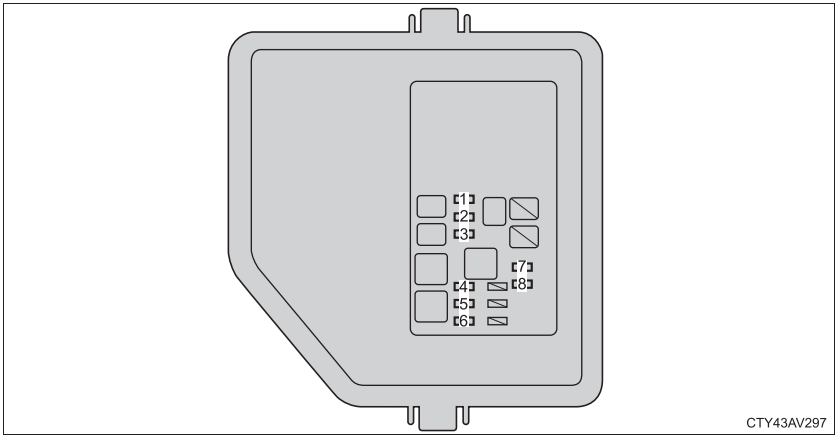

Fusible		Ampérage	Circuit
1	PM IGCT	7.5 A	Système hybride, transmission à pilotage électronique
2	BATT VL SSR	10 A	Système hybride
3	INV	7.5 A	Système hybride
4	DC/DC IGCT	10 A	Système hybride
5	INV W/PMP RLY	7.5 A	Système hybride
6	BATT FAN	7.5 A	Ventilateur de refroidissement de la batterie
7	INV W/PMP	15 A	Système hybride
8	IGCT-MAIN	25 A	DC/DC IGCT, INV, BATT VL SSR, PM IGCT, INV W/PMP RLY, BATT FAN

■ Sous le tableau de bord

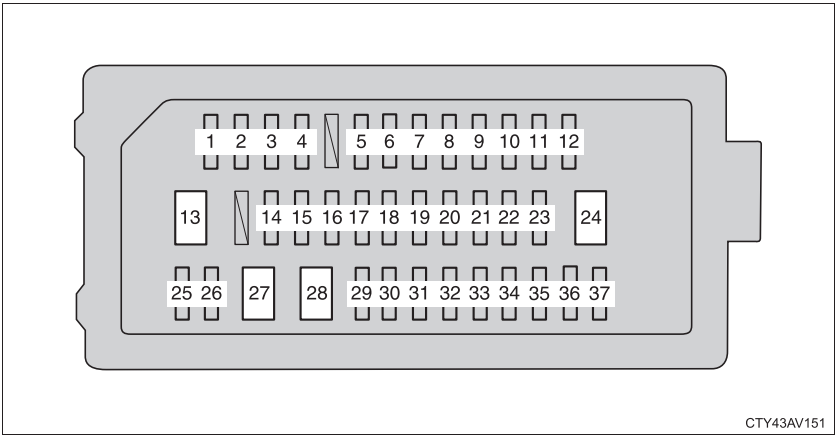

Fusible		Ampérage	Circuit
1	ECU-IG1 NO.2	10 A	Système de commande de verrouillage de sélecteur, sièges chauffants, système d'accès et de démarrage "mains libres", système de surveillance de la pression de gonflage des pneus, système de communication multiplexé, système audio, système de navigation, toit ouvrant, rétroviseur intérieur anti-éblouissement automatique, système de climatisation
2	ECU-IG1 NO.1	10 A	Système de freinage à pilotage électronique, ventilateurs de refroidissement électriques, feux stop, capteur de braquage, Système d'alerte d'approche du véhicule, désembuage de la lunette arrière, désembuage des rétroviseurs extérieurs, feux de recul, système audio, système de navigation

Fusible		Ampérage	Circuit
3	PANEL	10 A	Éclairage des boutons de commande, système de climatisation, éclairage du levier de vitesses, éclairage de la boîte à gants, système audio, système de navigation, éclairages individuels, éclairages intérieurs
4	TAIL	15 A	Feux de stationnement, feux de position latéraux, feux arrière, éclairages de plaque d'immatriculation, feux antibrouillards
5	EPS-IG1	7.5 A	Direction assistée électrique
6	ECU-IG1 NO.3	7.5 A	Surveillance de l'angle mort
7	S/HTR&FAN F/L	10 A	Sièges chauffants
8	H-LP LVL	7.5 A	Non utilisé
9	WASHER	10 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
10	A/C-IG1	7.5 A	Système de climatisation, thermistance CTP
11	WIPER	25 A	Essuie-glaces et lave-glace de pare-brise
12	BKUP LP	7.5 A	Non utilisé
13	DOOR NO.1	30 A	Lève-vitres électriques
14	WIPER-S	5 A	Non utilisé
15	P/OUTLET RR	20 A	Prise d'alimentation
16	SFT LOCK-ACC	5 A	Non utilisé
17	DOOR R/R	20 A	Lève-vitres électriques arrière droit
18	DOOR R/L	20 A	Lève-vitres électriques arrière gauche

Fusible		Ampérage	Circuit
19	OBD	10 A	Système de diagnostic de bord
20	ECU-B NO.2	10 A	Système d'accès et de démarrage "mains libres", système de surveillance de la pression de gonflage des pneus
21	DOOR NO.2	20 A	Lève-vitres électriques
22	AM1	7.5 A	Non utilisé
23	STOP	7.5 A	Feux arrière, système de freinage à pilotage électronique, troisième feu stop, dispositif de commande de verrouillage de sélecteur, système hybride, Système d'alerte de proximité
24	P/SEAT RR	30 A	Non utilisé
25	A/C-B	7.5 A	Système de climatisation
26	S/ROOF	10 A	Toit ouvrant
27	P/SEAT FR	30 A	Sièges électriques
28	PSB	30 A	Non utilisé
29	D/L-AM1	20 A	Système de communication multiplexé, verrouillage centralisé des portes, bouton de commande d'ouverture de coffre
30	TI&TE	20 A	Non utilisé
31	A/B	10 A	Système de classification des occupants, système de coussins gonflables SRS
32	ECU-IG2 NO.1	7.5 A	Système hybride
33	ECU-IG2 NO.2	7.5 A	Système de freinage à pilotage électronique, système d'accès et de démarrage "mains libres"
34	CIG&P/ OUTLET	15 A	Prise d'alimentation

Fusible		Ampérage	Circuit
35	ECU-ACC	7.5 A	Horloge, rétroviseurs extérieurs, système de communication multiplexé, système audio, système de navigation
36	S/HTR&FAN F/R	10 A	Sièges chauffants
37	S/HTR RR	20 A	Non utilisé

■ **Après le remplacement d'un fusible**

- Si les éclairages ne s'allume pas après remplacement du fusible, il est possible qu'une ampoule doive être changée. (→P. 512)
- Si le fusible neuf grille à son tour, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

■ **En cas de surcharge électrique d'un circuit**

Les fusibles ont pour fonction de fondre, pour protéger le faisceau électrique de tout dommage.

■ **Lorsque vous remplacez des ampoules**

Toyota vous recommande d'utiliser les produits Toyota originaux conçus pour ce véhicule. Certaines ampoules faisant partie de circuits conçus pour empêcher la surcharge, toute autre pièce que celles d'origine ou n'ayant pas été conçues pour ce véhicule risque d'être inutilisable.

⚠ ATTENTION

■ Pour prévenir tout risque de panne et d'incendie

Respectez les précautions suivantes.
À défaut, cela peut occasionner une panne du véhicule, voire un incendie ou un accident.

- N'utilisez jamais un fusible d'un ampérage supérieur à l'ampérage indiqué et ne remplacez jamais un fusible par tout autre objet.
- Utilisez toujours un fusible original Toyota ou un équivalent.
  Ne remplacez jamais un fusible par un fil électrique, même pour une réparation de fortune.
- Ne modifiez ni les fusibles, ni les boites à fusible.

⚠ NOTE

■ Avant de remplacer les fusibles

Faites rechercher l'origine de la surcharge électrique et réparer le dysfonctionnement par votre concessionnaire Toyota dans les meilleurs délais.

Ampoules

Vous pouvez changer par vous-même les ampoules suivantes. La difficulté de remplacement des ampoules dépend de celles-ci. Si le remplacement nécessaire de l'ampoule vous semble difficile à effectuer, faites appel à votre concessionnaire Toyota.

Pour de plus amples informations sur le remplacement des autres ampoules du véhicule, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Préparatifs au remplacement d'une ampoule

Vérifiez la puissance de l'ampoule à remplacer. (→P. 610)

■ Emplacement des ampoules à l'avant

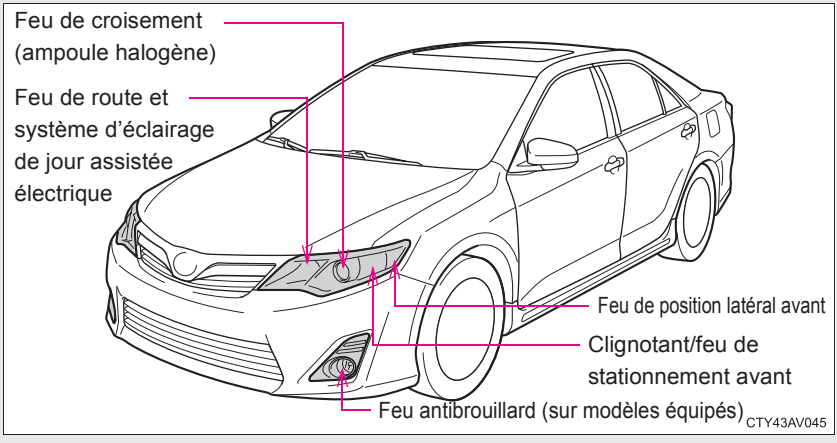

■ Emplacement des ampoules à l'arrière

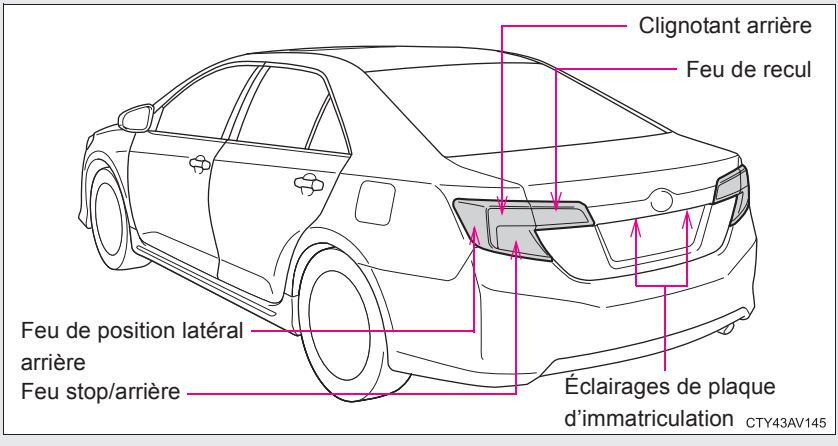

Remplacement des ampoules

■ Projecteurs (feux de route) et éclairages de jour

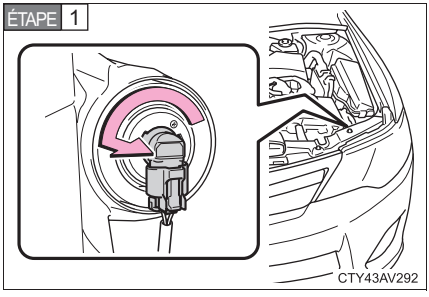

Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

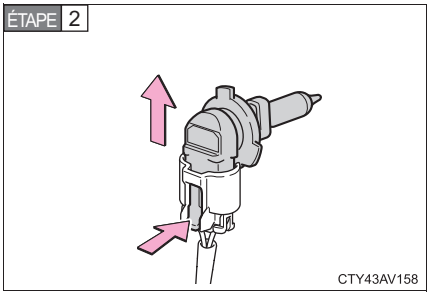

Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

■ Feu de croisement (ampoule halogène)

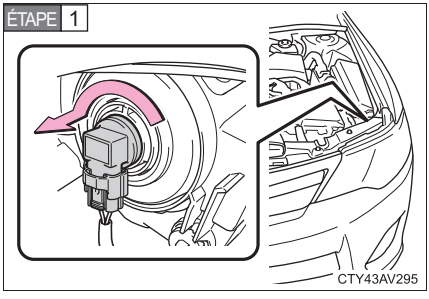

Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

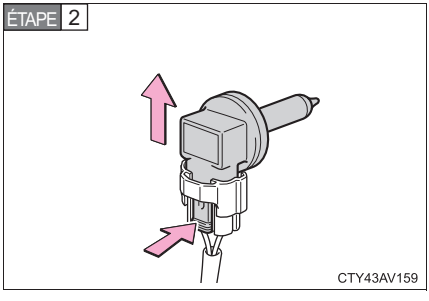

Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

■ Feu antibrouillard (sur modèles équipés)

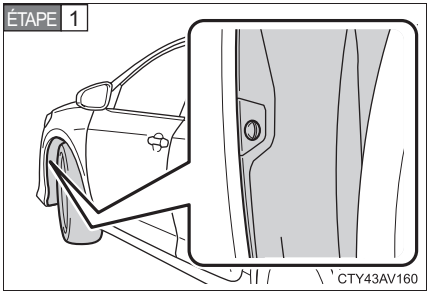

Tournez le volant à l'opposé du feu antibrouillard dont vous souhaitez remplacer l'ampoule.

Par exemple, si vous souhaitez remplacer l'ampoule du feu antibrouillard gauche, tournez le volant à droite.

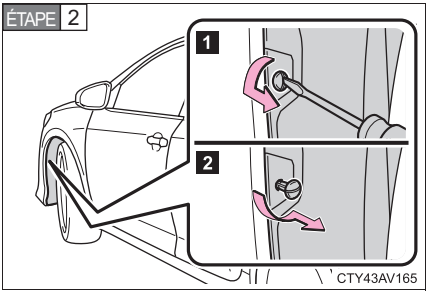

Enlevez le clip de fixation de la doublure d'aile.

1 Tournez le clip, puis tirez dessus jusqu'en butée.

2 Tournez à nouveau le clip, puis tirez dessus pour le sortir.

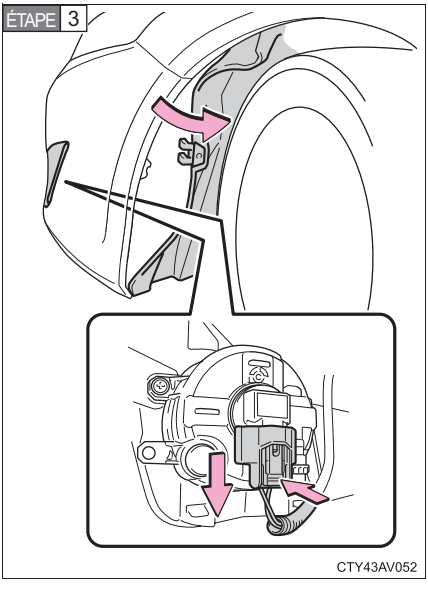

Enlevez partiellement la doublure d'aile et débranchez le connecteur tout en appuyant sur l'ergot de sécurité.

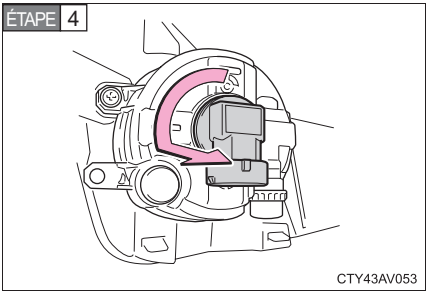

Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

■ Clignotant/feu de stationnement avant

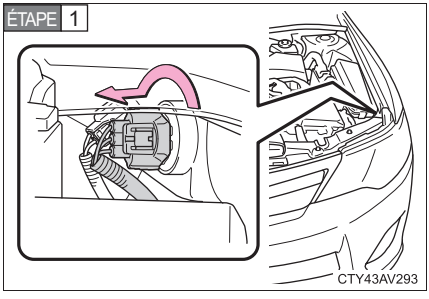

Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

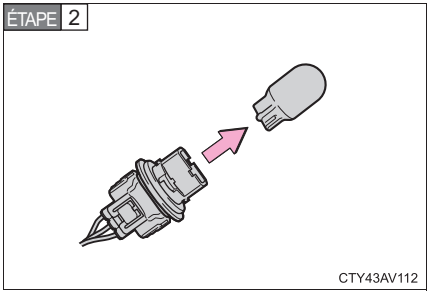

Retirez l'ampoule.

■ Feu de position latéral avant

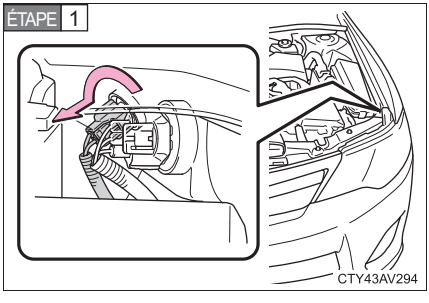

Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

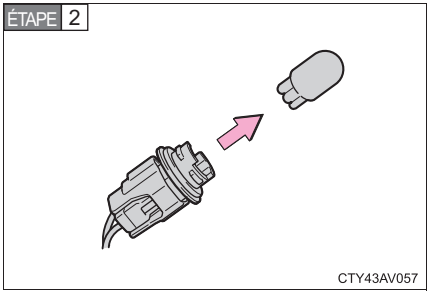

Retirez l'ampoule.

■ Feu de position latéral arrière, clignotant arrière et feu stop/ arrière

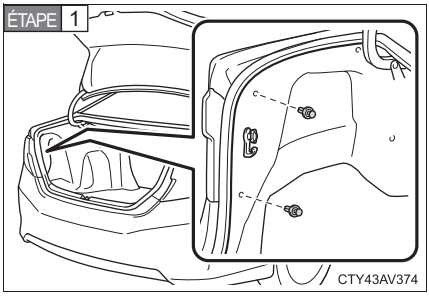

Ouvrez le hayon du coffre et retirez les clips de fixation de l'habillage du coffre.

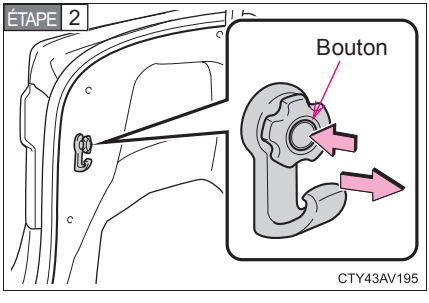

Tirez sur le crochet tout en appuyant sur le bouton.

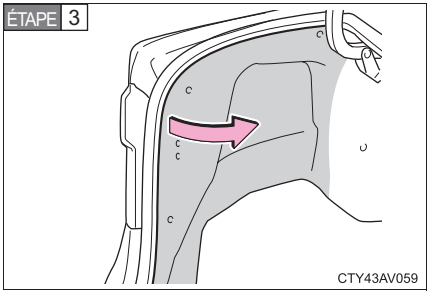

Enlevez partiellement l'habillage du coffre.

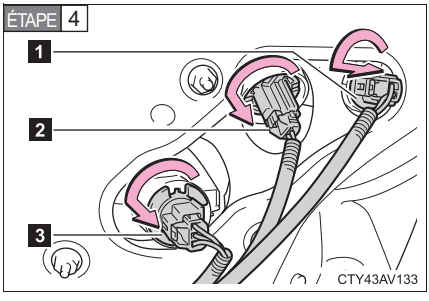

Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

1 Feu de position latéral arrière
2 Clignotant arrière
3 Feu stop/arrière

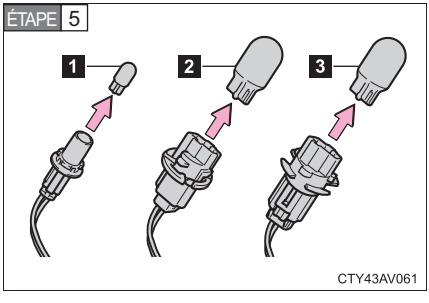

Retirez l'ampoule.

1 Feu de position latéral arrière
2 Clignotant arrière
3 Feu stop/arrière

■ Feu de recul

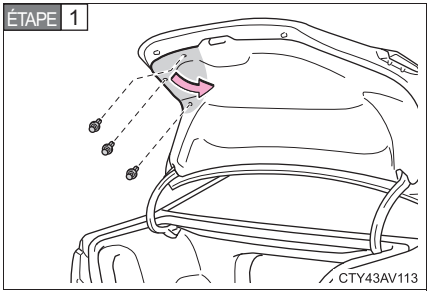

Ouvrez le hayon du coffre et retirez les clips. Ensuite, enlevez partiellement l'habillage du couvercle de coffre.

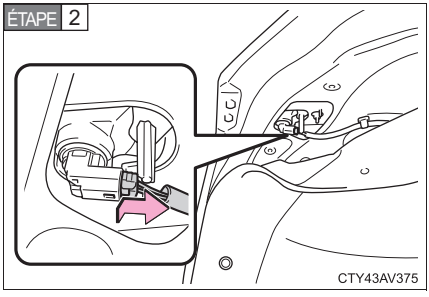

Appuyez sur l'ergot de sécurité et débranchez le connecteur.

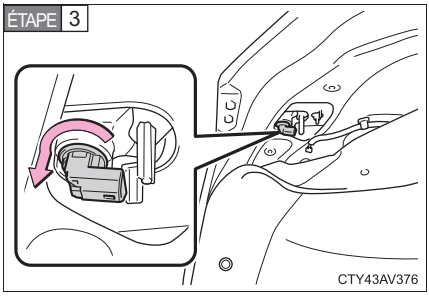

Tournez le culot de l'ampoule vers la gauche.

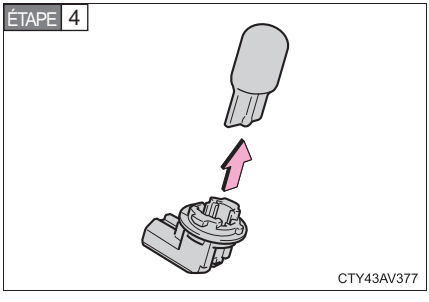

Retirez l'ampoule.

■ Éclairage de plaque d'immatriculation

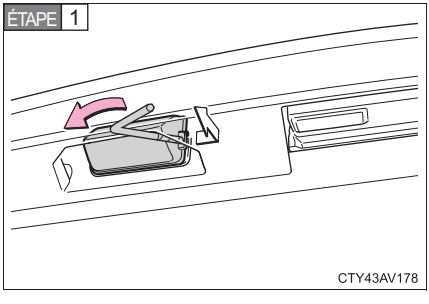

Retirez l'optique.

Introduisez une clé Allen à la bonne taille dans le trou de l'optique, puis faites levier sur cette dernière comme indiqué sur la figure.

Pour éviter d'abîmer le véhicule, protégez l'extrémité de la clé Allen avec du ruban adhésif.

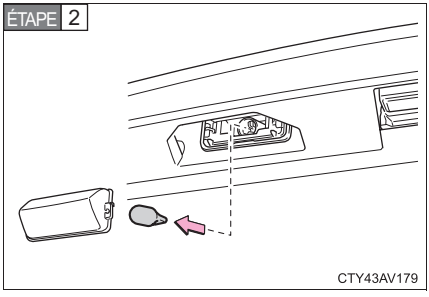

Retirez l’ampoule.

Autres éclairages

Si l’une des ampoules énumérées ci-dessous est grillée, faites-la remplacer par votre concessionnaire Toyota.

- Feux de croisement (ampoule à décharge)
- Troisième feu stop

Projecteurs à lampes à décharge (sur modèles équipés)

Si la tension électrique fournie aux lampes à décharge est insuffisante, il est possible que les projecteurs ne s’allument pas ou s’éteignent temporairement. Les lampes à décharge recommencent à éclairer dès le rétablissement de la puissance électrique normale.

Ampoules à DEL

Le troisième feu stop est constitué d’un ensemble de DEL. Si l’une des DEL est défaillante, faites changer le feu par votre concessionnaire Toyota.

Formation de condensation à l’intérieur de l’optique

Une présence temporaire de condensation à l'intérieur des optiques des feux avant n'indique pas nécessairement une anomalie.
Prenez contact avec votre concessionnaire Toyota pour de plus amples informations dans les situations suivantes:

- Formation de grosses gouttes d’eau sur la face interne de l’optique.
- Accumulation d’eau à l’intérieur des projecteurs.

■ Démontage et remontage des clips

Clip de fixation de l'habillage du coffre et de l'habillage du couvercle de coffre

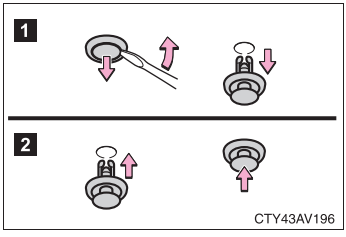

1 Retrait

2 Installation

Clip de fixation de la doublure d'aile

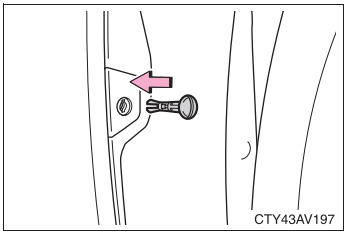

Remontage

■ Lorsque vous remplacez des ampoules

→P. 510

⚠ ATTENTION

■ Remplacement des ampoules

- Éteignez les feux. N’essayez pas de remplacer l’ampoule immédiatement après avoir éteint les feux.
  Les ampoules deviennent très chaudes et pourraient provoquer des brûlures.
- Ne touchez pas le verre de l'ampoule à mains nues. Lorsqu'il est nécessaire de maintenir la partie en verre, uitilisez-la et maintenez-la à l'aide d'un chiffon sec pour éviter de mettre de l'humidité et des huiles sur l'ampoule.
  De plus, si vous rayez l'ampoule ou la laissez tomber, elle risque d'éclater ou de se briser.
- Remontez soigneusement les ampoules et toutes les pièces nécessaires à leur fixation. Respectez cette recommandation pour éviter tout risque de surchauffe, d’incendie ou d’infiltration d’eau à l’intérieur de l’optique. Cela pourrait endommager les projecteurs ou causer la formation de condensation sur la face intérieure de l’optique.

⚠ ATTENTION

● Véhicules équipés de projecteurs à décharge:

Tant que les feux de croisement sont allumés, et quelques instants après qu'ils ont été éteints, les pièces métalliques à l'arrière du bloc optique du projecteur sont brûlantes. Pour éviter toute brûlure, ne touchez pas ces pièces métalliques tant que vous n'êtes pas certain qu'elles ont suffisamment refroidi.

■ Projecteurs à lampes à décharge (sur modèles équipés)

- Consultez votre concessionnaire Toyota avant de remplacer les projecteurs à décharge (y compris les ampoules).
- Ne touchez pas les douilles haute tension des projecteurs à décharge lorsque les projecteurs sont allumés.
  Une tension extrêmement élevée de 30000 V serait alors déchargée, au risque de vous blesser grièvement, voire mortellement, par électrocution.
- Ne pas tenter de démonter ou réparer les ampoules de déchargement des feux de croisement, les connecteurs, les circuits d'alimentation, ou les composants associés.
  Cela pourrait provoquer une électrocution, de graves blessures voire la mort.

■ Pour prévenir tout risque de panne ou d'incendie

Assurez-vous de la bonne mise en place et du verrouillage complet des ampoules.

En cas de problème 5

5-1. Informations à connaître

Feux de détresse 526
Remorquage du véhicule..... 527
Si vous suspectez un problème..... 531

5-2. Mesures à prendre en cas d'urgence

Si un témoin d'alerte s'allume ou un signal sonore se déclenche... 532
Si un message d'alerte s'affiche..... 545
Si vous avez un pneu crevé 564
Si le système hybride ne démarre pas..... 576
Si le levier de vitesses est bloqué sur P 578
Si vous perdez vos clés 579
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... 580
Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée..... 583
Si le véhicule chauffe..... 588
Si le véhicule est bloqué 594
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence..... 596

Feux de détresse

Utilisez les feux de détresse si le véhicule est sujet à avarie ou s'il est impliqué dans un accident.

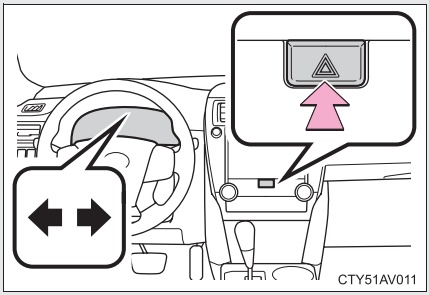

Enfoncez le commutateur des feux de détresse pour déclencher leur fonctionnement. Pour les arrêter, appuyez à nouveau sur le bouton.

⚠ NOTE

■ Pour éviter la décharge de la batterie 12 V

Évitez de laisser fonctionner les feux de détresse plus longtemps que nécessaire lorsque le système hybride est arrêté.

Remorquage du véhicule

Si votre véhicule doit être remorqué, nous vous recommandons de confier l'opération à votre concessionnaire Toyota ou à une société de dépannage professionnelle, utilisant de préférence une dépanneuse à panier ou à plateau.
Utilisez un système de chaîne de sécurité, et respectez les lois nationales/provinciales et locales.

Si vous devez remorquer votre véhicule par l'avant avec une dépanneuse à paniers, les roues et essieux arrière du véhicule doivent être en bon état. (→P. 528, 529)
Si des dommages ont été subis, utilisez des chariots de remorquage ou une dépanneuse à plateau.

Situations dans lesquelles contacter un concessionnaire avant de procéder au remorquage

Les situations suivantes pourraient être le signe d'un problème de la boîte de vitesses hybride. Consultez votre concessionnaire Toyota avant de remorquer.

- Un message d'alerte relatif au système hybride est affiché à l'écran multifonctionnel et le véhicule ne bouge pas.
- Le véhicule fait un bruit anormal.

Remorquage avec une dépanneuse à palan

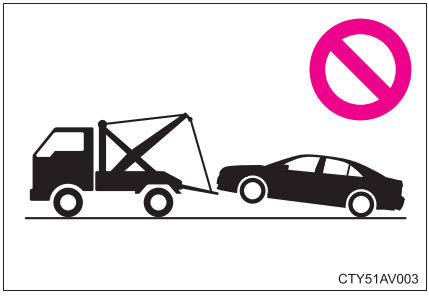

Ne remorquez pas avec une dépanneuse à palan, pour éviter tout dommage à la carrosserie.

Remorquage avec une dépanneuse à paniers

Par l'avant

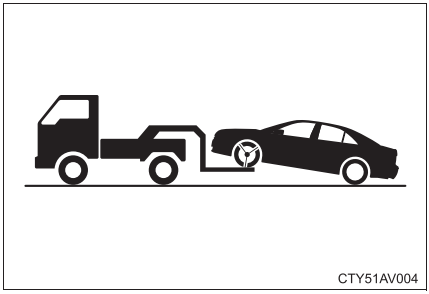
CTY51AV004

Desserrez le frein de stationnement.

Par l'arrière

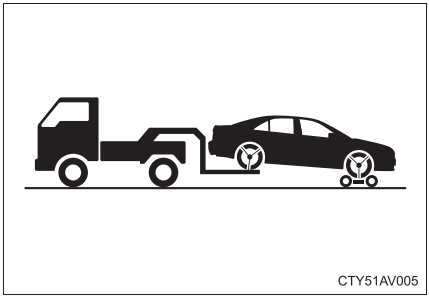
CTY51AV005

Placez un chariot de remorquage sous les roues avant.

Utilisation d'une dépanneuse à plateau

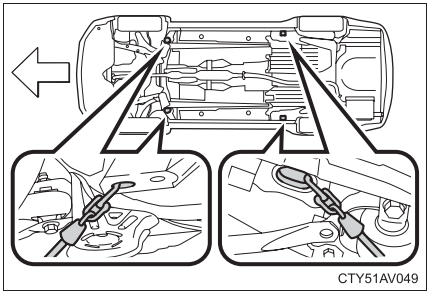
CTY51AV049

Si votre Toyota est transportée sur une dépanneuse à plateau, elle doit être arrimée par les points indiqués sur la figure.

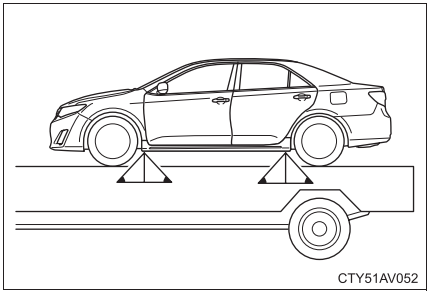
CTY51AV052

Si vous arrimez votre véhicule avec des chaînes ou des câbles, l'angle qu'ils forment avec le plateau doit être de 45°.

Ne tendez pas excessivement les chaînes ou les câbles d'arrimage, au risque d'endommager le véhicule.

⚠ ATTENTION

Respectez les précautions suivantes.
Autrement, des blessures graves, voire mortelles, pourraient s'ensuivre.

■ Lorsque vous remorquez le véhicule

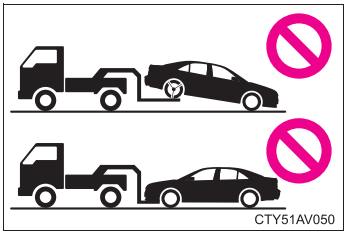
CTY51AV050

Assurez-vous de transporter le véhicule avec les roues avant soulevées ou avec les quatre roues ne touchant pas le sol. Si le véhicule est remorqué avec les roues avant en contact avec le sol, la transmission ou ses pièces pourraient être endommagées ou l'électricité générée par l'actionnement du moteur pourrait entraîner un incendie en fonction de la nature du dommage ou du dysfonctionnement.

NOTE

■ **Pour éviter tout dommage au véhicule en cas de remorquage avec une dépanneuse à paniers**

Lorsque vous levez le véhicule, vérifiez que la garde au sol est suffisante du côté opposé à celui levé. Sans garde au sol suffisante, le véhicule risque d'être endommagé pendant le remorquage.

■ **Pour éviter tout dommage à la carrosserie en cas de remorquage avec une dépanneuse à palan**

Ne remorquez pas le véhicule au moyen d'une dépanneuse à palan, que se soit par l'avant ou par l'arrière.

Si vous suspectez un problème

Si vous constatez l'un des symptômes suivants, votre véhicule a probablement besoin d'un réglage ou d'une réparation. Contactez dès que possible votre concessionnaire Toyota.

Symptômes visibles

- Fuites de liquide sous le véhicule
  (La formation de gouttelettes d'eau provenant de la climatisation est normale après utilisation de cette dernière.)
- Pneus dégonflés ou usés irrégulièrement
- Le segment le plus à droite de l'affichage de température de liquide de refroidissement moteur clignote

Symptômes audibles

- Changements de sonorité de l'échappement
- Crissements de pneus inhabituels en virage
- Bruits anormaux provenant de la suspension
- Cliquetis ou autres bruits provenant du système hybride

Symptômes fonctionnels

- Le moteur a des ratés, des à-coups ou son fonctionnement est irrégulier
- Perte de puissance notable
- Le véhicule dévie fortement d'un côté au freinage
- Le véhicule dévie fortement d'un côté sur une route de niveau
- Perte d'efficacité des freins, pédale molle ou touchant presque le plancher

Si un témoin d'alerte s'allume ou se met à clignoter, gardez votre calme et agissez comme expliqué ici. Ce n'est pas parce qu'un témoin s'allume ou clignote, puis s'éteint ensuite, que le système correspondant connaît forcément un mauvais fonctionnement. Toutefois, si le phénomène persiste, faites contrôler votre véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Arrêtez tout de suite le véhicule. Il pourrait être dangereux de continuer à rouler.

L'alerte suivante indique l'existence possible d'un problème dans le système de freinage. Arrêtez au plus vite le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte	Témoin d'alerte/Détails
BRAKE (États-Unis) (Canada)	**Témoin d'alerte rouge du système de freinage (signal sonore)*** • Insuffisance de liquide de frein • Anomalie dans le système de freinage Ce témoin est également allumé lorsque le frein de stationnement est serré. S'il s'éteint lorsque vous desserrez le frein de stationnement, le système fonctionne normalement.

***: Signal sonore de système de freinage:**

Dès qu'un problème éventuel risque de dégrader les performances au freinage, le témoin d'alerte s'allume et un signal sonore retentit.

Signal sonore indiquant que le frein de stationnement est serré:

→P. 548

Arrêtez tout de suite le véhicule.

L'alerte suivante indique un éventuel dommage du véhicule susceptible d'entraîner un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte	Témoin d'alerte/Détails
	Témoin d'alerte du circuit de charge Signale la présence d'une anomalie dans le circuit de charge du véhicule.
	Témoin d'alerte de pression d'huile moteur insuffisante Signale que la pression d'huile moteur est trop basse.
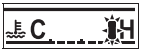	**Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur (le segment le plus à droite de l'affichage de température de liquide de refroidissement moteur clignote)** Indique que le moteur est presque en surchauffe. (→P. 588)

Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Négliger de faire rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Témoin d'alerte	Témoin d'alerte/Détails
(États-Unis) (Canada)	**Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système hybride; • Le système de gestion électronique du moteur; ou • Le système de commande électronique de l'accélérateur; ou • Le système de gestion de la transmission hybride.
	Témoin d'alerte SRS Signale la présence d'une anomalie dans: • Composition du système de coussins gonflables SRS ; ou • Le système de classification de l'occupant du siège passager avant; ou • Le système des prétensionneurs de ceinture de sécurité.
(États-Unis) (Canada)	**Témoin d'alerte ABS** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système ABS; ou • Le système d'aide au freinage d'urgence.
	Témoin d'alerte jaune du système de freinage Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système de freinage récupératif; ou • Le système de freinage à pilotage électronique.
(S'allume)	**Témoin indicateur de perte d'adhérence** Signale la présence d'une anomalie dans: • Le système VSC; ou • Le système TRAC; ou • Aide au démarrage en côte.
	Témoin d'alerte de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte) Signale la présence d'une anomalie dans le système EPS.

■ **Fonctionnement du voyant du système de freinage**

Bien qu'appuyer sur la pédale de frein à plusieurs reprises peut causer l'allumage du voyant rouge du système de freinage et le déclenchement du signal sonore, cela n'indique pas un dysfonctionnement.

Appliquez les procédures de correction.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le témoin d'alerte s'éteint.

Témoin d'alerte	Témoin d'alerte/Détails	Procédure de correction
	Témoin d'alerte de porte ouverte (signal sonore)[*1] Signale qu'une porte ou que le coffre est mal fermé(e).	Vérifiez que toutes les portes et le coffre sont bien fermes.
	Témoin d'alerte de niveau de carburant bas Signale qu'il ne reste plus dans le réservoir de carburant que 2,6 gal. (9,7 L, 2,1 Imp. gal.) ou moins.	Refaites le plein du véhicule.
	Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur/passager avant (signal sonore d'alerte)[*2] Avertit le conducteur/ passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité.	Attachez la ceinture de sécurité.
	Témoin d'alerte principal Le témoin d'alerte s'allume, accompagné d'un signal sonore, et clignote pour signaler que le système principal d'alerte a détecté une anomalie.	→P. 545

Témoin d'alerte	Témoin d'alerte/Détails	Procédure de correction
(États-Unis uniquement)	**Témoin d'alerte de pression des pneus**	
	Lorsque le témoin s'allume: Pneus sous-gonflés, par exemple • Causes naturelles (→P. 539) • Pneu à plat (→P. 564)	Ajustez la pression de gonflage des pneus au niveau spécifié. Le témoin s'éteint après quelques minutes. Au cas où le témoin ne s'éteindrait pas même après que vous ayez corrigé la pression de gonflage des pneus, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.
	Témoin allumé après avoir clignoté pendant 1 minute: Anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (→P. 541)	Faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.

***1: Signal sonore de porte ouverte:**

→P. 548

***2: Signal sonore de ceinture de sécurité conducteur:**

Le signal sonore de ceinture de sécurité conducteur se déclenche pour avertir le conducteur qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Dès lors que vous mettez le bouton "POWER" en mode MARCHE, le signal sonore se déclenche et reste actif pendant 6 secondes. Si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h), le signal sonore se déclenche une fois. Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 30 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

Signal sonore de ceinture de sécurité passager avant:
Le signal sonore de ceinture de sécurité passager avant se déclenche pour avertir le passager avant qu'il n'a pas attaché sa ceinture de sécurité. Le signal sonore se déclenche une fois si le véhicule atteint la vitesse de 12 mph (20 km/h). Si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée après 30 secondes, le signal sonore se déclenche par intermittence pendant 10 secondes. Passé ce délai, si la ceinture de sécurité n'est toujours pas attachée, le signal sonore retentit d'une tonalité différente pendant 20 secondes supplémentaires.

■ **Témoin d'alerte SRS**

Ce témoin d'alerte est relié a un système qui surveille en permanence le boîtier électronique des coussins gonflables, les capteurs des coussins gonflables frontaux, les capteurs des coussins gonflables latéraux et rideaux, les capteurs des coussins gonflables rideaux, le contacteur de boucle de ceinture de sécurité conducteur, le système de classification des occupants du siège passager avant (ECU et capteurs), les témoins indicateurs "AIR BAG ON" et "AIR BAG OFF", le contacteur de boucle de ceinture de sécurité du siège du passager avant, les prétensionneurs des ceintures de sécurité, les coussins gonflables, les câblages électriques correspondants et les alimentations électriques. (→P. 120)

■ **Capteur d'occupation du siège passager avant, témoin et signal sonore de rappel de ceinture de sécurité passager**

- Si vous posez un bagage sur le siège passager avant, le capteur d'occupation peut déclencher le clignotement du témoin d'alerte et le signal sonore d'alerte, alors que personne n'est assis sur le siège.
- Si vous placez un coussin sur le siège, le capteur risque de ne pas détecter qu'une personne y est assise, et d'occasionner un fonctionnement incohérent du témoin d'alerte.

Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'allume pendant la marche du véhicule

Vérifiez avant tout les points suivants:

- Le réservoir de carburant est-il vide?
  Si c'est le cas, faites le plein dans les plus brefs délais.
- Le bouchon du réservoir de carburant est-il desserré?
  Si c'est le cas, resserrez-le.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement s'éteindra après plusieurs trajets.
Si le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement ne s'éteint pas après plusieurs trajets, contactez votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer par suite d'une cause naturelle (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

Le témoin d'alerte de pression des pneus peut s'allumer en raison de causes naturelles, telles qu'une fuite d'air ou une variation de pression liée à la température. Dans ce cas, il vous suffit de corriger la pression de gonflage des pneus pour que le témoin d'alerte s'éteigne (après quelques minutes).

Lorsque vous remplacez une roue par la roue de secours (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

La roue de secours compacte n'est pas équipée d'une valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage. Si un pneu vient à crever et est remplacé par le pneu de rechange, le témoin d'alerte de pression des pneus reste allumé. Remplacez la roue de secours par la roue remise en état et corrigez la pression de gonflage des pneus. Le témoin d'alerte de pression des pneus s'éteindra au bout de quelques minutes.

Si le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus est inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Si les pneu utilisés sont dépourvues de valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage
- Si le code d'identification des valves à émetteur de surveillance de la pression de gonflage n'est pas entré dans le calculateur du système de surveillance de la pression de gonflage des pneumatiques
- Si la pression de gonflage du pneu est 51 psi (350 kPa, 3,6 kgf/cm^2 ou bar) ou plus

Le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus risque d'être inopérant dans les circonstances suivantes:

(Le système fonctionne correctement après retour à la normale.)

- Proximité avec des dispositifs ou équipements électroniques utilisant des fréquences radio voisines
- Utilisation dans le véhicule d'un poste de radio utilisant une fréquence similaire
- Installation sur les vitres d'un film teinté faisant obstacle aux ondes radio
- Si le véhicule est recouvert d'une quantité de neige ou de glace importante, en particulier autour des roues et des passages de roues
- Si d'autres roues que celles d'origine Toyota sont utilisées. (Même si vous utilisez des jantes d'origine Toyota, il se peut que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne fonctionne pas correctement avec certains types de pneus.)
- Si vous utilisez des chaînes à neige

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)

Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume fréquemment après avoir clignoté pendant 1 minute alors que le bouton "POWER" était en mode MARCHE, faites vérifier le système par votre concessionnaire Toyota.

Témoin d'alerte de direction assistée électrique (signal sonore d'alerte)

Lorsque le niveau de charge de la batterie 12 V devient insuffisant ou lorsque la tension chute temporairement, le témoin d'alerte de direction assistée électrique peut s'allumer et le signal sonore peut se déclencher.

Personnalisation pouvant être effectuée par votre concessionnaire Toyota

Le signal sonore de rappel de ceinture de sécurité asservi à la vitesse du véhicule peut être désactivé.
(Fonctions personnalisables →P. 630) Toutefois, Toyota recommande que le signal sonore de rappel de bouclage des ceintures de sécurité soit fonctionnel pour avertir le conducteur et le passager avant lorsqu'ils ont oublié d'attacher leur ceinture.

⚠ ATTENTION

■ **Lorsque le témoin d'alerte du système de direction assistée électrique s'allume**

Le volant pourrait devenir extrêmement lourd.
Si le volant devient plus lourd qu'à l'accoutumée lors de la conduite, maintenez-le fermement et actionnez-le avec plus de force.

■ **Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

Prenez soin de respecter les précautions suivantes. Autrement, vous risquez de perdre le contrôle du véhicule et de provoquer un accident grave, voire mortel.

- Arrêtez votre véhicule en lieu sûr dès que possible. Corrigez immédiatement la pression de gonflage des pneus.
- Si le témoin d'alerte de pression des pneus s'allume après que vous avez corrigé la pression de gonflage des pneus, il est probable qu'un pneu soit crevé. Vérifiez les pneus. Si un pneu est crevé, utilisez le pneu de rechange et faites réparer le pneu crevé par le concessionnaire Toyota le plus proche.
- Évitez toute manœuvre ou freinage brusque. En cas de détérioration des pneus du véhicule, vous risquez de perdre le contrôle du volant ou des freins.

ATTENTION

■ **Si un éclatement de pneu ou une fuite d'air soudaine se produit (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

Il peut arriver que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus ne s'active pas tout de suite.

■ **Entretien des pneus (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

Chaque pneu, y compris celui de secours (si équipé), doit être vérifié une fois par mois à froid et gonflé à la pression recommandée par le fabricant sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette de pression de gonflage des pneus (étiquette informative de pression en fonction de la charge). (Si les pneumatiques de votre véhicule sont d'une taille différente de celle indiquée sur la plaque-étiquette du véhicule ou sur l'étiquette des pressions de gonflage des pneus [étiquette informative de pression en fonction de la charge], vous devez déterminer la pression de gonflage qui convient pour ces pneus.)

Pour plus de sécurité, votre véhicule est équipé d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus (TPMS-Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) qui allume un témoin de pression de gonflage des pneus insuffisante (témoin d'alerte de pression des pneus) lorsqu'un ou plusieurs pneu(s) est/sont insuffisamment gonflé(s). Lorsque le voyant de pression insuffisante de gonflage des pneumatiques (témoin d'alerte de pressions des pneus) s'allume, arrêtez-vous pour vérifier la pression des pneumatiques dès que possible et gonflez-les à la pression adéquate. La conduite avec un pneumatique nettement sous-gonflé provoque l'échauffement excessif de ce dernier et peut entraîner son éclatement. Le sous-gonflage augmente également la consommation de carburant tout en diminuant la durée de vie de la bande de roulement, et peut affecter le manœuvrabilité du véhicule et l'efficacité de son freinage.

Veuillez noter que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) ne vous dispense pas de l'entretien de vos pneus; il est de la responsabilité du conducteur de veiller à ce que les pneus soient à la bonne pression, même si un sous-gonflage n'est pas suffisant pour déclencher l'allumage du témoin TPMS de basse pression de gonflage (témoin d'alerte de pression des pneus).

⚠ ATTENTION

Votre véhicule est par ailleurs équipé d'un témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) afin de vous prévenir lorsque le système ne fonctionne pas normalement. Le témoin d'anomalie TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) est associé au témoin de basse pression de gonflage des pneus (témoin d'alerte de pression des pneus). Lorsque le système détecte une anomalie, le témoin clignote pendant un minute environ, puis reste allumé en permanence. La même séquence se répète à chaque nouveau démarrage du véhicule, tant que l'anomalie existe. Lorsque le témoin d'anomalie est allumé, cela indique que le système risque de n'être pas capable de détecter ou signaler comme il le devrait une pression de gonflage insuffisante.

Après avoir remplacé un ou plusieurs pneus ou roues de votre véhicule, vérifiez toujours l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) pour vous assurer que le pneu ou la roue de remplacement ou de rechange permet au TPMS (tire pressure warning system) de continuer à fonctionner normalement. Si vous remplacez une ou plusieurs pneus ou roues de votre véhicule, vérifiez l'état du témoin d'anomalie du système de surveillance de la pression de gonflage des pneus TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) pour vous assurer qu'un pneu ou une roue de remplacement n'empêche pas le système TPMS (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus) de continuer à fonctionner normalement.

⚠ NOTE

■ **Pour vous assurer que le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus fonctionne correctement (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

N'installez pas des pneus de caractéristiques ou de fabricants différents, car le système de surveillance de la pression de gonflage des pneus peut ne pas fonctionner correctement.

Si un message d'alerte s'affiche

Si un message s'affiche à l'écran multifonctionnel, gardez votre calme et agissez comme suit:

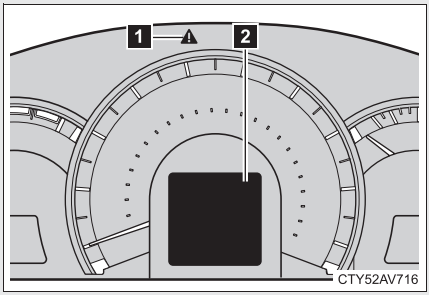

1 Témoin d'alerte principal

Le témoin d'alerte principal s'allume ou clignote également pour attirer votre attention sur le fait qu'un message est affiché à l'écran multifonctionnel.

2 Écran multifonctionnel

Si un témoin d'alerte quel qu'il soit s'allume après que vous ayez effectué les actions décrites, consultez votre concessionnaire Toyota.

Arrêtez tout de suite le véhicule.

Un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. L'alerte suivante indique un éventuel dommage du véhicule susceptible d'entraîner un accident. Arrêtez au plus vite le véhicule dans un endroit sûr et contactez votre concessionnaire Toyota.

Message d'alerte	Explications
	Signale la présence d'une anomalie dans le système hybride. Un signal sonore se déclenche également.

Faites immédiatement contrôler le véhicule.

Un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. Négliger de faire rechercher la cause des alertes suivantes peut avoir pour conséquence un fonctionnement anormal du système correspondant, pouvant entraîner un accident. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

Message d'alerte	Explications
(Clignote)	• **Signale la présence d'une anomalie dans le système de l'antivol de direction.** • **Signale la présence d'une anomalie dans le système d'accès et de démarrage "mains libres".** Un signal sonore se déclenche également.
	Signale la présence d'une anomalie dans le système de régulateur de vitesse.
(sur modèles équipés)	**Signale la présence d'une anomalie dans la surveillance de l'angle mort.**

Appliquez les procédures de correction.

Un signal sonore se déclenche et un message d'alerte s'affiche à l'écran multifonctionnel. Après avoir agi comme expliqué pour remédier au problème signalé, vérifiez que le message d'alerte disparaît.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
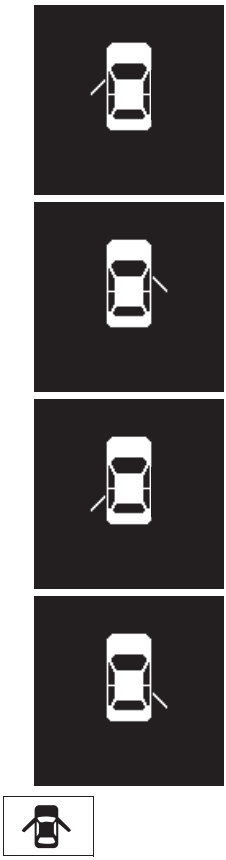	**Signale qu'une ou plusieurs portes sont mal fermées.** Le système indique également quelle porte est mal fermée. Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), clignote et le signal sonore se déclenche pour indiquer que la ou les portes sont mal fermées.	Assurez-vous que toutes les portes sont bien fermées.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
	Signale que le capot est mal fermé. Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que le capot est mal fermé.	Fermez le capot.
	Signale que le coffre est mal fermé. Si le véhicule atteint la vitesse de 3 mph (5 km/h), clignote et un signal sonore se déclenche pour indiquer que le coffre est mal fermé.	Fermez le coffre.
(Clignote) (sur modèles équipés)	**Signale que le toit ouvrant n'est pas complètement fermé (alors que le bouton "POWER" est en mode arrêt et que la porte conducteur est ouverte).**	Fermez le toit ouvrant.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
 BRAKE (États-Unis) (Canada) (Clignote)	**Indique que le frein de stationnement est toujours serré alors que le véhicule roule à plus de 3 mph (5 km/h).** Un signal sonore se déclenche également.	Desserrez le frein de stationnement.
	Signale une insuffisance de liquide de lave-glace.	Ajoutez du liquide de lave-glace.
 (sur modèles équipés)	**Indique que les capteurs du système de surveillance de l'angle mort ou la zone avoisinante sur le bouclier sont sales ou recouverts de givre.**	Nettoyez le capteur et la zone avoisinante sur le bouclier.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
 (États-Unis uniquement)	**Indique la nécessité de procéder sous peu à tout l'entretien imposé par le programme d'entretien*1 compte tenu de la distance parcourue.**	Si nécessaire, effectuez l'entretien.
	S'allume environ 4500 miles (7200 km) après la réinitialisation des données d'entretien.	
 (États-Unis uniquement)	**Indique la nécessité de procéder à tout l'entretien pour correspondre à la distance parcourue du programme d'entretien*1.**	Effectuez l'entretien nécessaire. Veuillez réinitialiser les données d'entretien après avoir effectué l'entretien. (→P. 449)
	S'allume environ 5000 miles (8000 km) après la réinitialisation des données d'entretien. (Le témoin ne fonctionne correctement que si les données d'entretien ont été réinitialisées)	

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
	Signale que le système hybride a surchauffé Ce message peut s'afficher lors d'une conduite dans des conditions difficiles. (Par exemple lorsque vous montez une longue pente ardue.)	Arrêtez le véhicule et vérifiez. (→P. 588)
(Clignote)	**Signale que le niveau de charge de la batterie du système hybride (batterie de traction) est bas** Un signal sonore se déclenche également.	Lorsque le véhicule est arrêté pendant une période prolongée, mettez le levier de vitesses sur P. La batterie du système hybride (batterie de traction) ne peut pas être rechargée avec la position du levier de vitesses sur N.
(Clignote)	**Indique que la puissance de la batterie du système hybride (batterie de traction) a baissé après une période prolongée après avoir mis le levier de vitesses sur N** Un signal sonore se déclenche également.	Redémarrez le système hybride lors du démarrage du véhicule.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
(Clignote)	**Indique que la porte conducteur a été ouverte avec la position du levier de vitesses sur une autre position que P** Un signal sonore se déclenche également.	Mettez le levier de vitesses sur P.
(Clignote)	**Indique que la pédale d'accélérateur est enfoncée alors que la position du levier de vitesses est sur N** Un signal sonore se déclenche également.	Relâchez la pédale d'accélérateur et mettez le levier de vitesses sur D, B ou R.
	Signale que le mode électrique EV n'est pas disponible*2 Un signal sonore se déclenche également. La raison pour laquelle le mode électrique EV est indisponible (le véhicule est au ralenti, la batterie est fortement déchargée, la vitesse est supérieure à la plage de vitesses du mode électrique EV, le pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée.	Utilisez le mode électrique EV dès que sa disponibilité est rétablie.

Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
 (Clignote 3 fois)	**Signale que le mode électrique EV a été automatiquement annulé*2** Un signal sonore se déclenche également. La raison pour laquelle le mode électrique EV est indisponible (la batterie est fortement déchargée, la vitesse est supérieure à la plage de vitesses du mode électrique EV, la pression sur la pédale d'accélérateur est trop importante) peut être affichée.	Roulez avec le véhicule pendant un moment.
 (Clignote)	**Signale que le bouton "POWER" est sur arrêt ou en mode ACCESSOIRES et que la porte conducteur est ouverte alors que les éclairages sont allumés.** Un signal sonore se déclenche également.	Éteignez les éclairages.

*1: Consultez le "Guide du programme d'entretien" ou le "Supplément du manuel du propriétaire" pour connaître les intervalles d'entretien à respecter pour votre véhicule.

*2: Pour les conditions d'utilisation du mode de conduite EV (→P. 175).

Remédiez sans attendre au problème signalé.

Après avoir agi comme expliqué ici pour remédier au problème signalé, vérifiez que le message d'alerte et le témoin disparaissent.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Une fois	—	(Clignote)	La clé électronique n'est pas détectée alors que vous essayez de démarrer le système hybride.	Démarrez le système hybride en ayant la clé électronique avec vous.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Une fois	3 fois	(Clignote)	La clé électronique a été sortie du véhicule et une porte autre que celle du conducteur a été ouverte et fermée alors que le bouton "POWER" n'était pas sur arrêt.	Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.
			Vous avez sorti la clé électronique du véhicule et ouvert puis fermé la porte conducteur avec le levier de vitesses sur P sans mettre le bouton "POWER" sur arrêt.	Mettez le bouton "POWER" sur arrêt ou ramenez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Une fois	Continu	CLÉ NON DÉTECTÉE COUPEZ L'ALIMENTATION ÉLECTRIQUE (Affichage alterné) (Clignote)	Vous avez essayé de sortir du véhicule avec la clé électronique et de verrouiller les portes sans avoir au préalable mis le bouton "POWER" sur arrêt.	Mettez le bouton "POWER" sur arrêt et verrouillez à nouveau les portes.
9 fois	—	CLÉ NON DÉTECTÉE (Clignote)	Vous avez essayé de démarrer le système hybride alors que la clé électronique n'était pas présente ou qu'elle ne fonctionnait pas normalement. Vous avez essayé de conduire le véhicule en l'absence de la clé normale à l'intérieur.	Confirmez que la clé électronique est à l'intérieur du véhicule.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Continu	—	(Clignote)	Vous avez ouvert la porte conducteur alors que le levier de vitesses n'était pas sur P et que le bouton "POWER" n'était pas sur arrêt.	Mettez le levier de vitesses sur P.
Continu	Continu	(Affichage alterné) (Clignote)	Vous avez sorti la clé électronique du véhicule et ouvert puis fermé la porte conducteur avec le levier de vitesses sur une autre position que P sans mettre le bouton "POWER" sur arrêt.	• Mettez le levier de vitesses sur P. • Remettez la clé électronique à l'intérieur du véhicule.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Une fois	Continu	(Clignote)	Vous avez essayé de verrouiller les portes avec le système d'accès et de démarrage "mains libres" alors que la clé électronique se trouvait encore à l'intérieur du véhicule.	Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.
Une fois	Continu	(Clignote)	Vous avez essayé de verrouiller l'une des portes avant en ouvrant la porte et en mettant le bouton de verrouillage intérieur en position verrouillage, puis en fermant la porte tout en tirant sur la poignée de porte extérieure alors que la clé électronique était encore à l'intérieur du véhicule.	Récupérez la clé électronique laissée dans le véhicule et verrouillez à nouveau les portes.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Une fois	—	(Clignote)	• Lorsque vous avez déverrouillé les portes avec la clé conventionnelle, puis appuyé sur le bouton "POWER", le système n'a pas détecté la clé électronique dans le véhicule. • Le système n'a pas détecté la clé électronique dans le véhicule même après que vous ayez appuyé deux fois de suite sur le bouton "POWER".	Mettez en contact la clé électronique avec le bouton "POWER" tout en appuyant sur la pédale de frein.
Une fois	—	(Clignote)	Vous avez essayé de démarrer le système hybride avec le levier de vitesses sur N.	Mettez le levier de vitesses sur P et démarrez le système hybride.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
—	—	COUPURE AUTO DE L'ALIMENTATION POUR PRÉSERVER LA BATTERIE	Le système s'est mis sur arrêt à cause de la fonction de coupure automatique.	Au prochain démarrage du système hybride, augmentez légèrement le régime moteur et maintenez-le pendant environ 5 minutes pour recharger la batterie 12 V.
Une fois	—	PILE CLÉ FAIBLE	La pile de la clé électronique est presque usée.	Remplacez la pile de la clé électronique. (→P. 497)

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Une fois	—	ENFONCEZ PÉDALE FREIN, APPUYEZ CONTACT POWER POUR DÉMARRER (Clignote)	Vous avez ouvert et fermé la porte conducteur avec le bouton "POWER" sur arrêt, puis mis deux fois le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES sans démarrer le système hybride.	Tout en appuyant sur la pédale de frein, appuyez sur le bouton "POWER".
			Pour démarrer le système hybride alors que la clé électronique ne fonctionnait pas normalement (→P. 580), vous avez mis la clé électronique en contact avec le bouton "POWER".	Appuyez sur le bouton "POWER" dans les 10 secondes suivant le déclenchement du signal sonore.

Signal sonore intérieur	Signal sonore extérieur	Message d'alerte	Explications	Procédure de correction
Une fois	—	(Clignote)	L'antivol de direction ne s'est pas débloqué dans les 3 secondes suivant la pression du bouton "POWER".	Appuyez sur le bouton "POWER" tout en appuyant sur la pédale de frein et en tournant le volant à gauche et à droite.
Une fois	—	(Clignote)	Le bouton "POWER" a été mis en mode arrêt avec le levier de vitesses sur une autre position que P.	Mettez le levier de vitesses sur P.
Une fois	—	(Clignote)	Une fois le bouton "POWER" mis en mode arrêt avec le levier de vitesses sur une autre position que P, le levier de vitesses a été déplacé sur P.	Mettez le bouton "POWER" en position d'arrêt.

Démontez la roue dont le pneu est crevé et remplacez-la par la roue de secours.

Avant de lever le véhicule avec le cric

- Garez le véhicule sur un sol dur, bien à plat.
- Serrez le frein de stationnement.
- Mettez le levier de vitesses sur P.
- Arrêtez le système hybride.
- Allumez les feux de détresse.

Emplacement de le pneu de rechange, du cric et de l'outillage

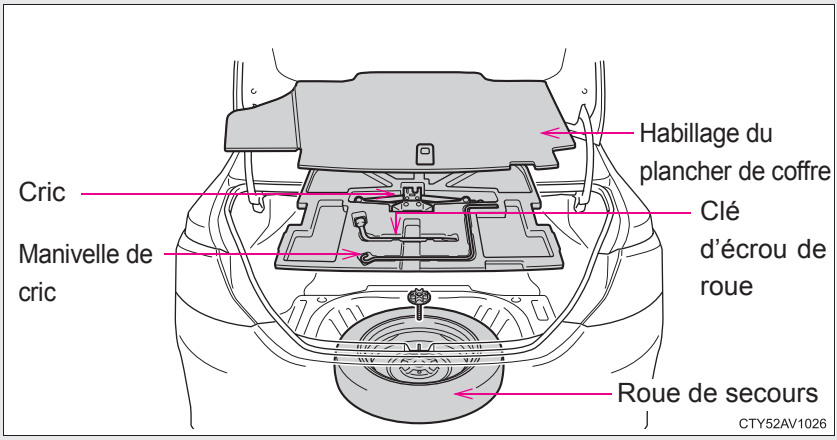

Accès au cric

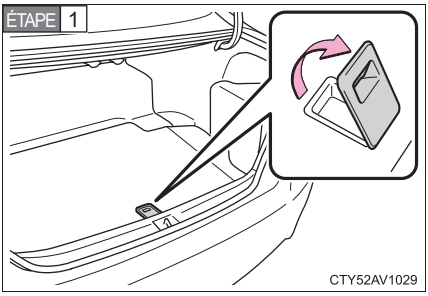

Soulevez le crochet de l'habillage du plancher de coffre sur le plancher de coffre.

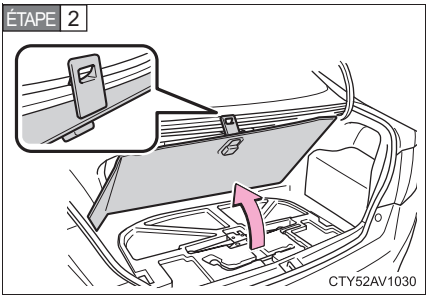

Attachez l'habillage du plancher de coffre au moyen du crochet prévu à cet effet.

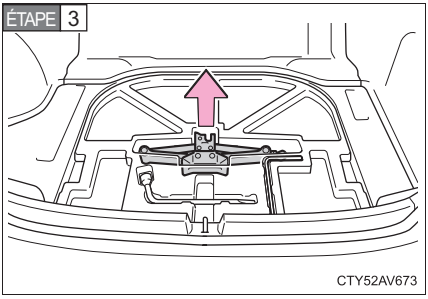

Retirez le cric.

Accès à la roue de secours

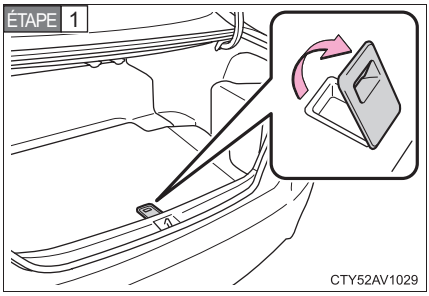

Soulevez le crochet de l'habillage du plancher de coffre sur le plancher de coffre.

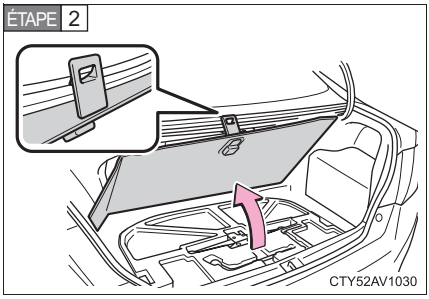

Attachez l'habillage du plancher de coffre au moyen du crochet prévu à cet effet.

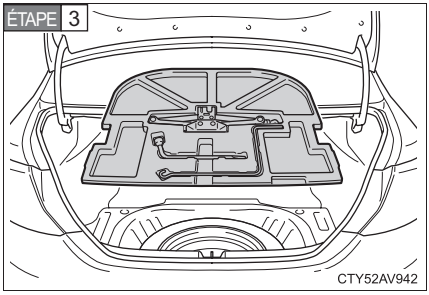

Retirez le plateau à outils.

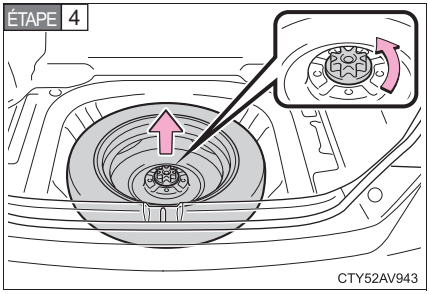

Desserrez l'écrou de maintien central de la roue de secours.

Lors de l'extraction ou du rangement de la roue de secours, assurez-vous de tenir les extrémités opposées de la roue.

Remplacement d'une roue crevée

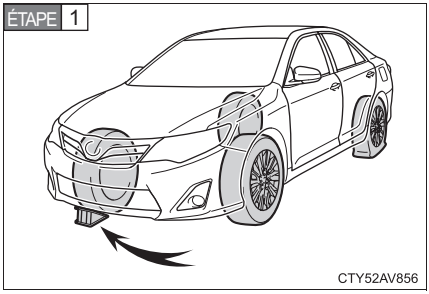

Calez les roues.

Roue crevée		Position des cales de roue
Avant	Côté gauche	Derrière la roue arrière droite
	Côté droit	Derrière la roue arrière gauche
Arrière	Côté gauche	Devant la roue avant droite
	Côté droit	Devant la roue avant gauche

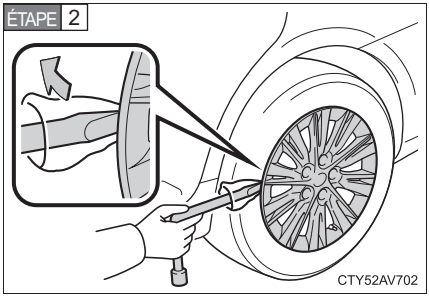

Pour les véhicules équipés de jantes en acier, enlevez l'enjoliveur de roue avec la clé.

Pour protéger l'enjoliveur de roue, intercaler un chiffon entre la clé et l'enjoliveur de roue, comme indique sur la figure.

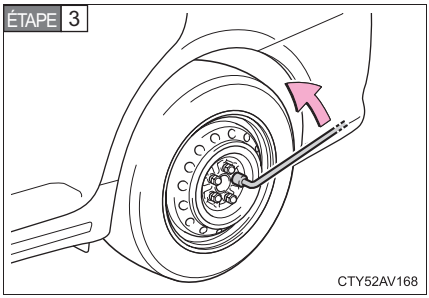

Desserrez légèrement les écrous de roue (d'un tour).

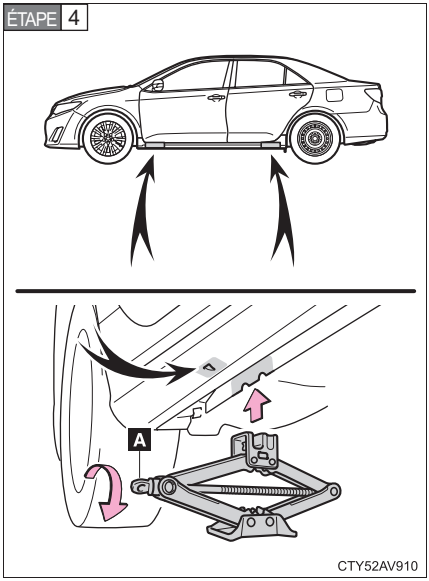

Tournez la partie "A" du cric à la main jusqu'à amener l'encoche au contact du point de levage du bas de caisse.

Les repères de point de levage se trouvent sous le longeron. Ils marquent la position du point de levage.

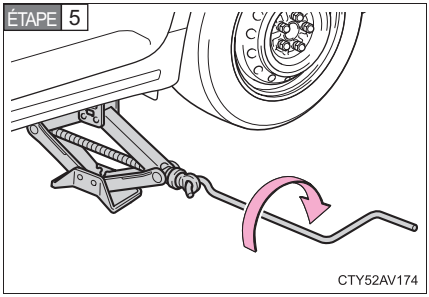

Levez le véhicule jusqu'à décoller à peine la roue du sol.

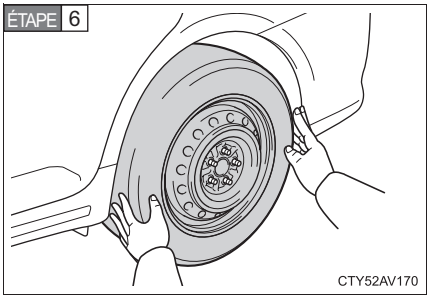

Enlevez tous les écrous de roue et la roue.

Lorsque vous posez la roue à plat sur le sol, tournez-la avec le côté saillant de la jante vers le haut afin d'éviter d'en rayer la surface.

Montage de le pneu de rechange

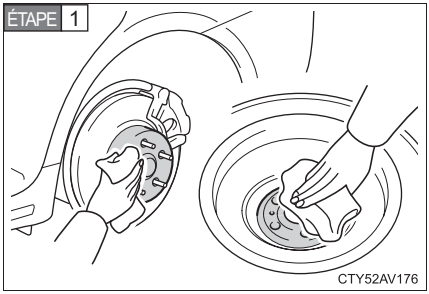

Nettoyez les portées de la roue de toute présence de boue ou de corps étrangers.

La présence d'un corps étranger sur les portées de la roue risque de provoquer le desserrage des écrous de roue pendant la marche du véhicule, entraînant la perte de la roue.

ÉTAPE 2 Montez la roue et vissez les écrous de roue à la main jusqu'à les serrer sans peine.

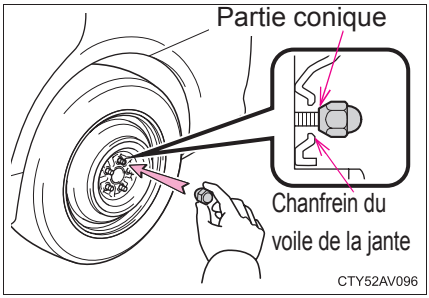

Lorsque vous remplacez une jante en acier par une jante en acier, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.

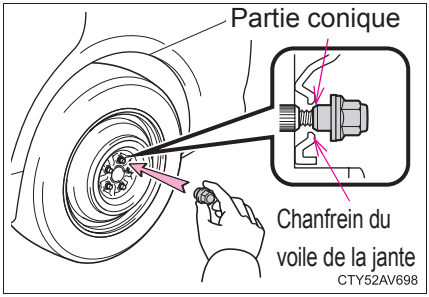

Lors du remplacement d'une jante en aluminium par une jante en acier, serrez les écrous de roue jusqu'à ce que la partie conique entre légèrement en contact avec le chanfrein du voile de la jante.

ÉTAPE 3

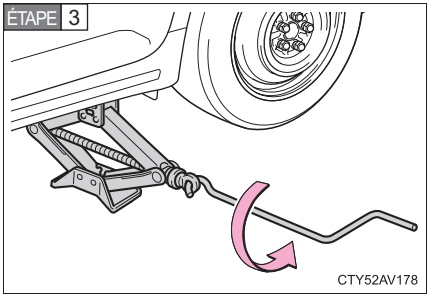

Reposez le véhicule au sol.

ÉTAPE 4

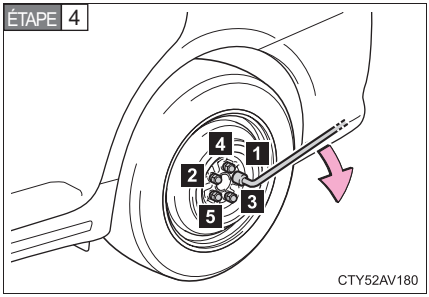

Serrez vigoureusement chaque écrou de roue, à deux ou trois reprises, dans l'ordre indiqué sur la figure.

Couple de serrage:
76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

ÉTAPE 5 Rangez soigneusement la roue crevée, le cric et tous les outils.

■ La roue de secours compacte

- Vous pouvez identifier une roue de secours compacte au moyen de la mention "TEMPORARY USE ONLY" moulée sur son flanc. Utilisez la roue de secours compacte provisoirement et uniquement en cas d'urgence.
- Assurez-vous de contrôler la pression de gonflage du pneu de la roue de secours compacte. (→P. 608)

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

La roue de secours compacte étant dépourvue de valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, le système de surveillance de la pression des pneus ne peut pas vous alerter d'une éventuelle pression insuffisante. Par ailleurs, si vous remplacez la roue de secours compacte après que le témoin d'alerte de pression des pneus s'est allumé, le témoin reste allumé.

■ Si vous crevez un pneu avant sur une route enneigée ou verglacée

Montez la roue de secours compacte à la place d'une des roues arrière du véhicule. Procédez comme suit pour pouvoir monter les chaînes à neige sur les pneus avant:

ÉTAPE 1 Montez la roue de secours compacte à la place d'une roue arrière.

ÉTAPE 2 Remplacez la roue avant à plat par la roue arrière que vous venez de démonter du véhicule.

ÉTAPE 3 Montez les chaînes à neige sur les pneus avant.

ATTENTION

■ En cas d'utilisation de la roue de secours compacte

- Sachez que la roue de secours compacte fournie a été spécialement conçue pour être utilisée avec votre véhicule. N'utilisez pas cette roue de secours compacte sur un autre véhicule.
- N'utilisez pas plus d'une roue de secours compacte à la fois.
- Remplacez au plus vite la roue de secours compacte par une roue normale.
- Évitez les accélérations, ralentissements et freinages soudains ainsi que les virages trop brusques.

■ Lorsque vous rangez la roue de secours compacte

Prenez garde à ne pas vous coincer les doigts ou autre entre la roue de secours compacte et la carrosserie du véhicule.

■ Lorsque la roue de secours compacte est montée

Il est possible que la vitesse du véhicule ne soit pas correctement détectée et que les systèmes suivants ne fonctionnent pas correctement:

- Aide au freinage d'urgence & ABS
- Régulateur de vitesse
- VSC
- TRAC
- EPS
- Système de navigation (sur modèles équipés)

■ Vitesse à ne pas dépasser avec la roue de secours compacte

Limitez votre vitesse à 50 mph (80 km/h) maximum lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.

La roue de secours compacte n'a pas été étudiée pour supporter les grandes vitesses. Autrement, vous risquez d'être à l'origine d'un accident grave, voire mortel.

ATTENTION

■ Utilisation du cric

Une mauvaise utilisation du cric peut causer la chute brutale du véhicule, entraînant des blessures graves, voire mortelles.

- Utilisez le cric aux seules fins de changer les pneus ou de monter et démonter les chaînes à neige.
- N'utilisez que le cric fourni avec ce véhicule pour remplacer un pneu crevé.
  Ne pas l'utiliser sur d'autres véhicules, et ne pas utiliser d'autres crics pour remplacer les pneus sur ce véhicule.
- Vérifiez à chaque fois que le cric est bien en place sur le point de levage.
- N'engagez aucune partie de votre corps sous le véhicule lorsque ce dernier est sur cric.
- Ne laissez pas tourner le système hybride et ne le démarrez pas non plus lorsque le véhicule est sur cric.
- Ne mettez pas le véhicule sur cric avec une personne à bord.
- Lorsque vous levez le véhicule, ne disposez aucun objet sur le cric ou dessous.
- Levez le véhicule à la hauteur juste suffisante pour changer la roue, pas plus haut.
- Si vous avez besoin de vous glisser sous le véhicule, utilisez une chandelle.

Veillez tout particulièrement à vous assurer que toute personne travaillant sur le véhicule ou à proximité directe ne risque pas d'être blessée lorsque vous reposez le véhicule au sol.

⚠ ATTENTION

■ Remplacement d'une roue crevée

- Ne pas toucher les roues de disque ou la zone autour des freins immédiatement après l'utilisation du véhicule.
  Après l'utilisation du véhicule, les roues de disque et la zone autour des freins sont extrêmement chaudes. Si vous effleurez ces zones avec une quelconque partie de votre corps alors que vous changez un pneu, etc., vous risquez de vous brûler.
- Le non-respect de ces précautions peut causer le desserrage des écrous de roue et la perte de la roue, entraînant un accident grave, voire mortel.
  - Après tout changement de roue, faites resserrer les écrous de roue à la clé dynamométrique dans les plus brefs délais, au couple de 76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m).
  - Ne remontez pas l'enjoliveur s'il est en très mauvais état, car il risquerait de se décrocher de la roue pendant la marche du véhicule.
  - Lors de la pose d'un pneu, utilisez uniquement des écrous de roue spécialement conçus pour le type de roue concerné.
  - Si vous constatez la moindre entaille ou déformation au niveau des boulons, du filetage des écrous ou du logement des boulons de la roue, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.
  - Lorsque vous remontez les écrous de roue, veillez à les visser avec leur partie conique tournée vers l'intérieur. (→P. 493)

NOTE

■ **Ne roulez pas avec un pneu à plat.**

Ne pas continuer à rouler avec un pneu crevé.
Conduire même une courte distance avec un pneu crevé peut endommager le pneu et la roue de manière irréparable.

■ **Attention au franchissement des obstacles lorsque vous roulez avec la roue de secours compacte.**

Le montage de la roue de secours compacte entraîne un abaissement du véhicule par rapport à la conduite avec des pneus normales. Soyez prudent si vous devez circuler sur une route déformée.

■ **Utilisation du véhicule avec les chaînes à neige et la roue de secours compacte**

Ne fixez pas de chaînes sur la roue de secours compacte.
Les chaînes peuvent endommager la carrosserie du véhicule et nuire à la conduite.

■ **Lorsque vous remplacez les pneus (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

Si vous souhaitez démonter ou remonter les roues, les pneus ou les valve à émetteur de surveillance de la pression de gonflage, contactez votre concessionnaire Toyota, car les valve à émetteur peuvent facilement souffrir d'une manipulation sans précaution.

■ **Pour éviter tout dommage aux émetteurs et valves de surveillance de la pression de gonflage des pneus (véhicules équipés d'un système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)**

Quand vous réparez un pneu avec un liquide d'étanchéité, il peut arriver que la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage ne fonctionne pas normalement. Si vous utilisez un gel anticrevaison, consultez dans les plus brefs délais votre concessionnaire Toyota ou tout autre atelier d'entretien/réparation qualifié. En cas de remplacement d'un pneu, veillez également au remplacement de la valve à émetteur pour la surveillance de la pression de gonflage. (→P. 482)

Si le système hybride ne démarre pas

Les raisons pour lesquelles le système hybride ne démarre pas varient en fonction de la situation. Vérifiez les points suivants et mettez en application la procédure préconisée:

■ **Le système hybride ne démarre pas, alors même que vous appliquez la procédure correcte de mise en route. (→P. 167)**

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La clé électronique peut ne pas fonctionner normalement. (→P. 581)
- Il n'y a peut-être pas assez de carburant dans le réservoir du véhicule.
  Refaites le plein du véhicule.
- Il y a peut-être une anomalie dans le système antidémarrage. (→P. 112)
- Il y a peut-être une anomalie dans l'antivol de direction.
- Peut-être le système hybride ne fonctionne-t-il pas correctement par suite d'un problème électrique, comme un circuit ouvert ou un fusible grillé par exemple. Toutefois, et si le type d'anomalie le permet, il est possible d'appliquer une mesure de secours pour démarrer le système hybride. (→P. 577)

■ **Les éclairages intérieurs et les projecteurs éclairent faiblement, l'avertisseur sonore est à peine audible ou ne fonctionne pas du tout.**

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 583)
- Les bornes de la batterie 12 V sont corrodées ou ses câbles sont desserrés.

■ **Les éclairages intérieurs et les projecteurs ne s'allument pas ou l'avertisseur sonore ne fonctionne pas.**

Le problème peut venir d'une des causes suivantes:

- Une des bornes ou les deux bornes de la batterie 12 V peuvent être débranchées.
- La batterie 12 V est peut-être déchargée. (→P. 583)

Consultez votre concessionnaire Toyota si vous ne savez pas ou ne pouvez pas résoudre le problème.

Fonction de démarrage de secours

Lorsque le système hybride refuse de démarrer, vous pouvez tenter la procédure suivante comme mesure de secours, à condition que le bouton "POWER" fonctionne normalement:

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur P.

ÉTAPE 3 Mettez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 4 Appuyez longuement sur le bouton "POWER" pendant environ 15 secondes, tout en appuyant franchement sur la pédale de frein.

Même s'il est possible de démarrer le système hybride avec la procédure ci-dessus, il est possible que le système soit défectueux. Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota.

Si le levier de vitesses est bloqué sur P

Si vous n'arrivez pas à manœuvrer le levier de vitesses alors que vous appuyez sur la pédale de frein, il est possible qu'il y ait une anomalie dans le dispositif de commande de verrouillage du levier (système de sécurité destine à empêcher toute manœuvre accidentelle du levier de vitesses). Faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota dans les plus brefs délais.

En mesure d'urgence, vous pouvez procéder comme suit pour pouvoir manœuvrer le levier de vitesses:

ÉTAPE 1 Serrez le frein de stationnement.

ÉTAPE 2 Mettez le bouton "POWER" en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 3 Appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 4

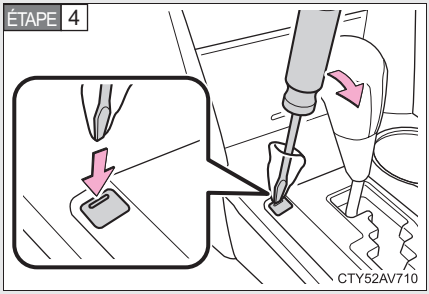

Faites levier sur le cache avec un tournevis plat ou équivalent.

ÉTAPE 5

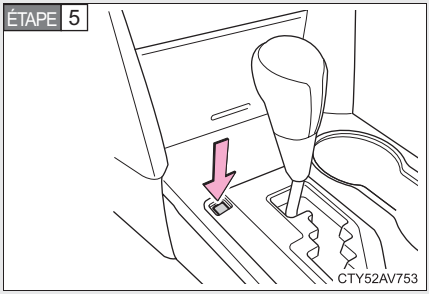

Appuyez sur le bouton de déverrouillage du levier de vitesses.

Vous pouvez manœuvrer le levier de vitesses tant que vous appuyez sur le bouton.

Si vous perdez vos clés

Votre concessionnaire Toyota est en mesure de réaliser de nouvelles clés Toyota d'origine, à condition de lui fournir l'autre clé livrée avec le véhicule et le numéro gravé sur la languette qui l'accompagne.

Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement

Si la communication est interrompue entre la clé électronique et le véhicule (→P. 60) ou si la clé électronique est inutilisable parce que sa pile est usée, le système d'accès et de démarrage "mains libres" et la télécommande du verrouillage centralisé sont également inutilisables. Dans ce cas, vous devez appliquer la procédure suivante pour pouvoir ouvrir les portes et le coffre, et démarrer le système hybride.

Verrouillage et déverrouillage des portes et fonctions asservies à la clé

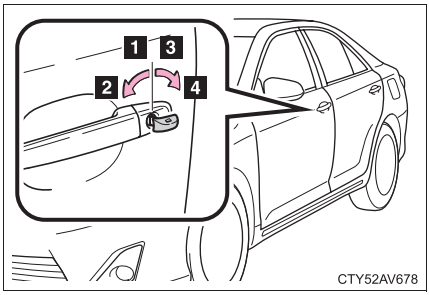

Utilisez la clé conventionnelle (→P. 49) pour pouvoir effectuer les opérations suivantes (porte conducteur uniquement):

1 Verrouillage de toutes les portes

2 Fermeture des vitres et du toit ouvrant (tournez et gardez la position)*

3 Déverrouillage de toutes les portes

Tourner la clé vers l'arrière pour déverrouiller la porte conducteur. Tournez la clé à nouveau pour déverrouiller les autres portes.

4 Ouverture des vitres et du toit ouvrant (tournez et gardez la position)*

*: Cette fonction doit être personnalisée par votre concessionnaire Toyota.

Démarrage du système hybride

ÉTAPE 1 Vérifiez que le levier de vitesses est sur P et appuyez sur la pédale de frein.

ÉTAPE 2

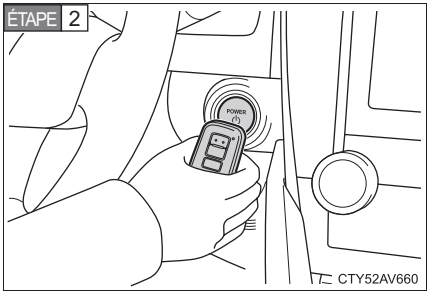

Mettez en contact le côté de la clé électronique portant le logo Toyota avec le bouton "POWER".

Lorsque la clé électronique est détectée, un signal sonore retentit et le bouton "POWER" passe en mode ON.

Quand le système d'accès et de démarrage "mains libres" est désactivé suite à une personnalisation, le bouton "POWER" passe en mode ACCESSOIRES.

ÉTAPE 3 Enfoncez vigoureusement la pédale de frein et vérifiez que

est affiché sur l'écran multifonctionnel.

ÉTAPE 4 Appuyez sur le bouton "POWER".

Au cas où le bouton "POWER" refuserait quand même de fonctionner, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ **Arrêt du système hybride**

Mettez le levier de vitesses sur P et appuyez sur le bouton "POWER" comme vous le feriez pour arrêter le système hybride.

■ **Remplacement de la pile de la clé**

La procédure ci-dessus étant une mesure temporaire, il est recommandé de remplacer immédiatement la pile de la clé électronique lorsqu'elle est usée. (→P. 497)

■ **Sélection des différents modes du bouton "POWER"**

Relâchez la pédale de frein et appuyez sur le bouton "POWER" dans ÉTAPE 3 ci-dessus.
Le système hybride ne démarre pas et vous passez d'un mode à l'autre à chaque pression sur le contacteur. (→P. 169)

■ **Si le système d'accès et de démarrage "mains libres" est inopérant pour verrouiller et déverrouiller les portes**

Verrouillez et déverrouillez les portes avec la clé conventionnelle ou la télécommande du verrouillage centralisé.

■ **Lorsque la clé électronique ne fonctionne pas normalement**

- Assurez-vous que le système d'accès et de démarrage "mains libres" n'a pas été désactivé suite à une personnalisation. Si la fonction est sur arrêt, mettez-la sur marche.
  (Fonctions personnalisables →P. 630)
- Vérifiez si le mode d'économie de la batterie est actif. Si la fonction est active, annulez-la. (→P. 59)

Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée

Vous pouvez procéder comme suit pour démarrer le système hybride malgré la décharge complète de la batterie 12 V du véhicule. Vous pouvez aussi appeler votre concessionnaire Toyota ou un atelier de réparation qualifié.

Si vous avez à votre disposition un jeu de câbles de démarrage (ou un survolteur) et un second véhicule équipé d'une batterie de 12 V, vous pouvez démarrer votre véhicule en procédant comme suit.

ÉTAPE 1 Ouvrez le hayon du coffre et retirez l'habillage de la batterie 12 V. (→P. 476)

ÉTAPE 2

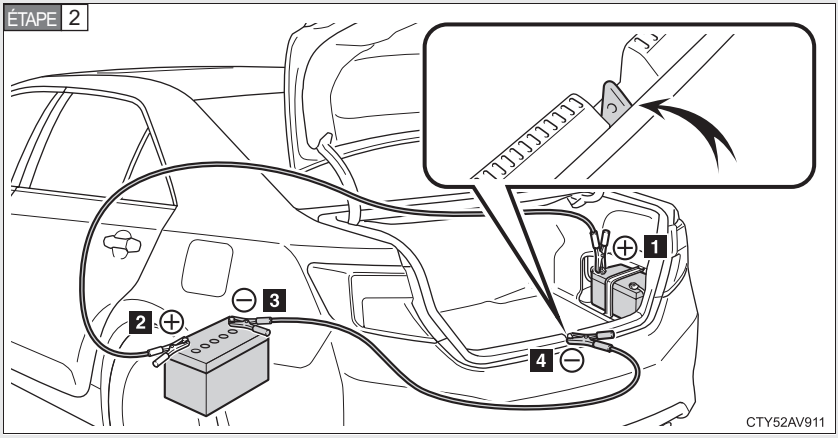

Procédez comme suit pour brancher les câbles de démarrage:

1 Branchez une pince du câble positif à la borne spéciale pour démarrage par batterie auxiliaire de votre véhicule

2 Branchez une pince du câble positif à la borne positive (+) de la batterie du second véhicule

3 Branchez une pince du câble négatif à la borne négative (-) de la batterie du second véhicule

4 Connectez le câble de démarrage à la masse de votre véhicule comme indiqué sur la figure.

ÉTAPE 3 Démarrez le moteur du second véhicule. Accélérez légèrement pour accroître le régime moteur et maintenez ce régime pendant 5 minutes environ, de manière à recharger la batterie 12 V de votre véhicule.

ÉTAPE 4 Ouvrez et fermez l'une des portes, avec le bouton "POWER" en mode ARRÊT.

ÉTAPE 5 Maintenez le régime moteur du second véhicule et mettez le bouton "POWER" en mode MARCHE, puis démarrez le système hybride.

ÉTAPE 6 Assurez-vous que le témoin "READY" s'allume. Si le témoin ne s'allume pas, consultez votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 7 Sitôt le système hybride démarré, débranchez les câbles de démarrage exactement dans l'ordre inverse de leur branchement.

Une fois le système hybride démarré, faites contrôler le véhicule par votre concessionnaire Toyota, dans les plus brefs délais.

■ **Démarrage du système hybride lorsque la batterie 12 V est déchargée**

Le système hybride ne peut pas être démarré en poussant le véhicule.

■ **Pour éviter la décharge de la batterie 12 V**

- Éteignez les projecteurs et le système audio lorsque le système hybride est arrêté.
- Mettez hors fonction tous les équipements électriques non indispensables lorsque vous roulez très longtemps à vitesse réduite, pour cause d'embouteillage par exemple.

■ **En cas de décharge ou démontage de la batterie 12 V**

- Le système hybride risque de ne pas démarrer. (→P. 477)
- Assurez-vous que la clé n'est pas à l'intérieur du véhicule lorsque vous rechargez ou remplacez la batterie 12 V. La clé risque d'être enfermée dans le véhicule si l'alarme est activée. (→P. 117)

Recharge de la batterie 12 V

L'électricité stockée dans la batterie 12 V se décharge progressivement, même lorsque le véhicule n'est pas utilisé. Cela tient à l'effet de décharge naturel et à la présence de consommateurs électriques constamment sous tension. En cas de stationnement prolongé du véhicule, la batterie 12 V peut se décharger et il peut devenir impossible de démarrer le système hybride. (La batterie 12 V se recharge automatiquement lorsque le système hybride est en marche.)

Précautions en cas de décharge de la batterie 12 V

- Dans certains cas, il peut s'avérer impossible de déverrouiller les portes à l'aide du système d'accès et de démarrage "mains libres" lorsque la batterie est déchargée. Utilisez la télécommande du verrouillage centralisé ou la clé conventionnelle pour verrouiller ou déverrouiller les portes.
- Le système hybride risque de ne pas démarrer à la première tentative après le rechargement de la batterie 12 V, mais il démarre normalement à la deuxième tentative. Il ne s'agit pas d'un dysfonctionnement.
- Le mode du bouton "POWER" est mémorisé par le véhicule. Lorsque la batterie 12 V est rebranchée, le système revient au mode précédant le déchargement de la batterie. Avant de débrancher la batterie 12 V, mettez le bouton "POWER" sur arrêt.
  Si vous êtes incertain quant au mode dans lequel était le bouton "POWER" avant que la batterie 12 V ne se décharge, soyez particulièrement prudent au moment de la rebrancher.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter tout risque d'incendie ou d'explosion de la batterie 12 V

Respectez les précautions suivantes pour éviter d'enflammer accidentellement les gaz inflammables pouvant s'échapper de la batterie 12 V:

- Assurez-vous que chaque câble de démarrage est branché à la bonne borne et qu'il n'entre pas accidentellement en contact avec une autre borne que celle prévue.
- Ne laissez pas les pinces + et - des câbles de démarrage entrer en contact l'une avec l'autre.
- N'exposez pas la batterie 12 V à une flamme nue et ne fumez pas, n'utilisez pas d'allumettes ou de briquet a proximité de celle-ci.

⚠ ATTENTION

■ Précautions concernant la batterie 12 V

La batterie 12 V renferme un électrolyte acide, toxique et corrosif, et certaines de ses pièces contiennent du plomb ou des alliages au plomb. Respectez les précautions suivantes lorsque vous manipulez la batterie 12 V:

- Si vous avez à intervenir sur la batterie 12 V, portez toujours des lunettes de protection et prenez soin d'éviter tout contact de l'électrolyte (acide) qu'elle contient avec votre peau, vos vêtements ou la carrosserie du véhicule.
- Ne vous penchez pas au-dessus de la batterie 12 V.
- Si du liquide de batterie vient en contact avec la peau ou les yeux, nettoyez immédiatement la zone concernée avec de l'eau et veillez à recevoir des soins médicaux.
  Placez une éponge ou un linge humide sur la zone concernée jusqu'à ce que vous ayez reçu des soins médicaux.
- Lavez-vous toujours les mains après avoir manipulé le support, les bornes et autres pièces de la batterie.
- Ne laissez pas les enfants s'approcher de la batterie 12 V.

■ Après avoir rechargé la batterie 12 V

Faites contrôler la batterie 12 V dès que possible par le concessionnaire Toyota le plus proche.
Si la batterie 12 V se détériore et que vous continuez d'utiliser le véhicule, la batterie 12 V peut émettre un gaz malodorant et dangereux pour la santé des occupants.

■ Lors du remplacement de la batterie 12 V

→P. 480

Si le véhicule chauffe

Les signes suivants peuvent indiquer une surchauffe de votre véhicule.

- Le segment le plus à droite de l'affichage de température du liquide de refroidissement moteur (→P. 186) clignote, ou vous trouvez que votre système hybride a perdu de la puissance. (Par exemple, la vitesse du véhicule n'augmente pas.)
- Le message "SURCHAUFFE DU SYSTÈME HYBRIDE" (→P. 548) s'affiche à l'écran multifonctionnel.
- De la vapeur s'échappe par le dessous du capot.

Procédures de correction

Si le segment le plus à droite de l'affichage de la température de liquide de refroidissement moteur clignote

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr et coupez le système de climatisation, puis coupez le système hybride.

ÉTAPE 2 Si vous voyez de la vapeur:

Soulevez le capot avec précaution une fois la vapeur dissipée.

Si vous ne voyez pas de vapeur:

Soulevez le capot avec précaution.

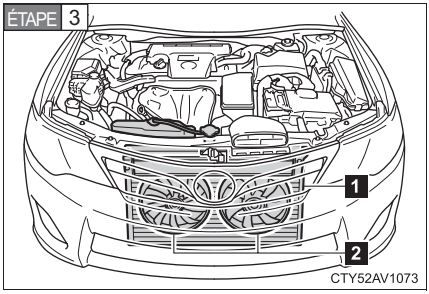

Une fois le système hybride suffisamment refroidi, recherchez une fuite au niveau des tuyaux et du radiateur.

1 Radiateur

2 Ventilateurs de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

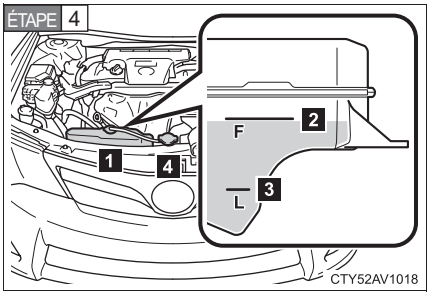

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "F" et "L" du vase d'expansion.

1 Vase d'expansion

2 "F" (Plein)

3 "L" (Bas)

4 Bouchon du radiateur

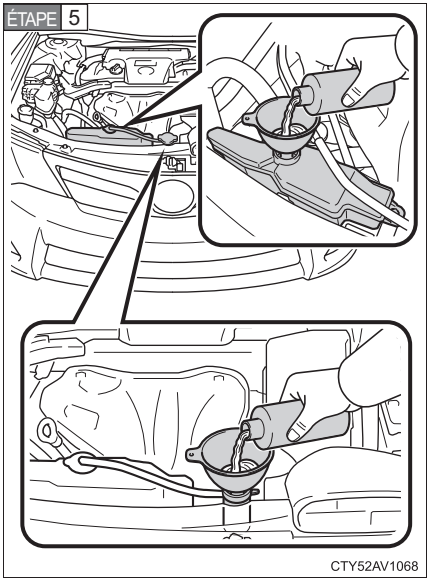

Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.

ÉTAPE 6 Mettez le système hybride en marche et allumez le système de climatisation pour vérifier que les ventilateurs de refroidissement du radiateur fonctionnent et pour vérifier la présence de fuites de liquide de refroidissement éventuelles au niveau du radiateur ou des tuyaux.

Les ventilateurs fonctionnent lorsque le système de climatisation est allumé juste après un démarrage à froid. Confirmez que les ventilateurs fonctionnent en vérifiant la circulation d'air et le bruit du ventilateur. S'il est difficile d'effectuer ces vérifications, allumez et coupez le système de climatisation à plusieurs reprises.
(Les ventilateurs peuvent ne pas fonctionner en cas de températures négatives.)

ÉTAPE 7 Si les ventilateurs ne sont pas en marche:

Arrêtez immédiatement le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si les ventilateurs sont en marche:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

Si le message "SURCHAUFFE DU SYSTÈME HYBRIDE" s'affiche à l'écran multifonctionnel

ÉTAPE 1 Arrêtez le véhicule en lieu sûr.

ÉTAPE 2 Arrêtez le système hybride et ouvrez prudemment le capot.

ÉTAPE 3

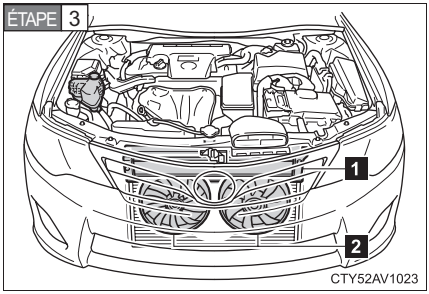

Une fois le système hybride refroidi, recherchez une fuite au niveau des tuyaux et du radiateur.

1 Radiateur

2 Ventilateurs de refroidissement

Si une grande quantité de liquide de refroidissement fuit, contactez immédiatement votre concessionnaire Toyota.

ÉTAPE 4

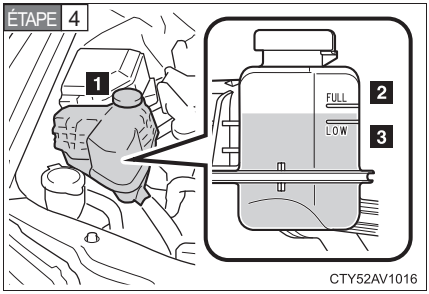

Le niveau du liquide de refroidissement est correct lorsqu'il se trouve entre les repères "FULL" et "LOW" du vase d'expansion.

1 Vase d'expansion

2 "FULL"

3 "LOW"

ÉTAPE 5

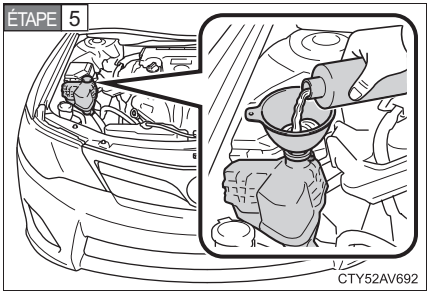

Ajoutez au besoin du liquide de refroidissement.

Si vous ne disposez pas de liquide de refroidissement, vous pouvez utiliser de l'eau comme mesure d'urgence.

ÉTAPE 6 Démarrez le système hybride et contrôlez l'écran multifonctionnel.

Si le message ne disparait pas:

Arrêtez le système hybride et contactez votre concessionnaire Toyota.

Si le message ne s'affiche pas:

Faites contrôler le véhicule par le concessionnaire Toyota le plus proche.

⚠ ATTENTION

■ Pour éviter un accident ou des blessures pendant que vous inspectez sous le capot de votre véhicule

- Si de la vapeur s'échappe de sous le capot, n'ouvrez pas ce dernier tant que la vapeur ne s'est pas dissipée. Le compartiment moteur peut être brûlant, ce qui risque d'occasionner de graves blessures, par exemple des brûlures.
- Après que le système hybride a été mis sur arrêt, vérifiez que

sur l'écran multifonctionnel et le témoin "READY" sont éteints. Lorsque le système hybride est en marche, le moteur thermique est susceptible de se mettre automatiquement en marche ou les ventilateurs de refroidissement peuvent soudainement fonctionner même si le moteur thermique s'arrête. Ne touchez pas et ne vous approchez pas des pièces rotatives telles que les ventilateurs, car vos doigts ou des vêtements (en particulier les cravates, ou les écharpes) peuvent s'y coincer, entraînant de graves blessures.
- N'ouvrez pas le bouchon du vase d'expansion de liquide de refroidissement alors que le radiateur et le système hybride sont chauds. Le liquide de refroidissement chaud et la vapeur s'échappant sous pression risquent de provoquer des blessures graves, notamment des brûlures.

NOTE

■ **Lorsque vous faites l'appoint en liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance**

Attendez que le système hybride ait refroidi avant de faire l'appoint en liquide de refroidissement pour moteur thermique/module de commande de puissance.
Lorsque vous ajoutez du liquide de refroidissement, ajoutez-le doucement. Si vous versez trop vite le liquide froid dans le système hybride chaud, vous risquez d'occasionner des dommages au système hybride.

■ **Pour éviter toute détérioration du système de refroidissement**

Respectez les précautions suivantes:

- Évitez de contaminer le liquide de refroidissement avec des corps étrangers (tels que du sable ou de la poussière, etc.)
- N'utilisez pas d'additif pour liquide de refroidissement.

Si le véhicule est bloqué

Procédez comme suit si votre véhicule est embourbé, ensablé ou enneigé au point que les roues patinent:

ÉTAPE 1 Arrêtez le système hybride. Serrez le frein de stationnement et mettez le levier de vitesses sur P.

ÉTAPE 2 Dégagez les roues qui patinent de la boue, de la neige ou du sable accumulé.

ÉTAPE 3 Placez des branches d'arbre, des pierres ou tout autre matériau susceptible d'améliorer l'adhérence des pneus sous les roues.

ÉTAPE 4 Redémarrez le système hybride.

ÉTAPE 5 Mettez le levier de vitesses sur D ou R et accélérez progressivement pour dégager le véhicule.

Désactivez le système TRAC si son intervention met en échec vos tentatives de dégager le véhicule. (→P. 224)

⚠ ATTENTION

■ Lorsque vous tentez de dégager votre véhicule bloqué

Si vous choisissez de dégager votre véhicule en le poussant en avant et en arrière, assurez-vous de disposer des dégagements nécessaires afin d'éviter de renverser une personne ou d'entrer en collision avec un autre véhicule ou un obstacle quelconque. Le véhicule risque par ailleurs de bondir d'un seul coup vers l'avant ou l'arrière en se dégageant. Faites preuve de la plus grande prudence.

■ Lorsque vous manœuvrez le levier de vitesses

Veillez à ne pas changer de position le levier de vitesses lorsque vous avez le pied sur la pédale d'accélérateur.
Cela pourrait mener à une accélération rapide inattendue du véhicule pouvant causer un accident entraînant la mort ou de graves blessures.

NOTE

Pour éviter tout dommage à la transmission et au véhicule en général

- Évitez de faire tourner les roues et d'enfoncer la pédale d'accélérateur plus que nécessaire.
- Si le véhicule reste bloqué après avoir respecté ces procédures, il est possible qu'il doive être tracté par un autre véhicule.

Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence

Dans les seuls cas d'urgence, par exemple s'il est impossible d'arrêter le véhicule normalement, vous pouvez appliquer la procédure suivante pour arrêter le véhicule:

ÉTAPE 1 Appuyez vigoureusement sur la pédale de frein avec les deux pieds et ne relâchez pas la pression.

Ne pompez pas sur la pédale de frein de manière répétée, car cela accroît l'effort requis pour ralentir le véhicule.

ÉTAPE 2 Mettez le levier de vitesses sur N.

Si le levier de vitesses est mis sur N

ÉTAPE 3 Après avoir ralenti, arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

ÉTAPE 4 Arrêtez le système hybride.

Si le levier de vitesses ne peut pas être mis sur N

ÉTAPE 3 Continuez à appuyer sur la pédale de frein avec les deux pieds pour ralentir le véhicule autant que possible.

ÉTAPE 4

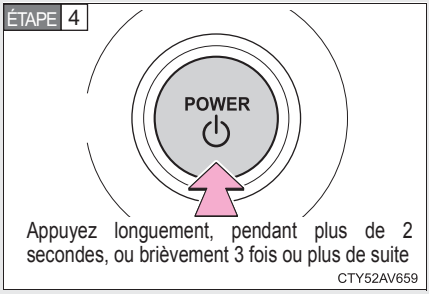

Appuyez longuement, pendant plus de 2 secondes, ou brièvement 3 fois ou plus de suite

CTY52AV659

Pour arrêter le système hybride, appuyez longuement sur le bouton "POWER" pendant au moins 2 secondes ou plus, ou appuyez dessus brièvement au minimum 3 fois de suite.

ÉTAPE 5 Arrêtez le véhicule en lieu sûr au bord de la route.

ATTENTION

Si vous devez arrêter le système hybride pendant la marche du véhicule

La direction n'est plus assistée, ce qui rend plus difficile la manœuvre du volant. Ralentissez autant que possible avant d'arrêter le système hybride.

Caractéristiques du véhicule 6

6-1. Caractéristiques techniques

Données d'entretien (carburant, niveau d'huile, etc.) 600

Informations sur le carburant..... 612

Informations sur les pneumatiques 616

6-2. Personnalisation

Fonctions personnalisables..... 630

6-3. Initialisation

Éléments à initialiser..... 637

Dimensions et poids

Longueur totale		189,2 in. (4805 mm)
Largeur totale		71,7 in. (1820 mm)
Hauteur totale*1		57,9 in. (1470 mm)
Empattement		109,3 in. (2775 mm)
Bande de roulement	Avant	62,0 in. (1575 mm)*2 62,4 in. (1585 mm)*3
	Arrière	61,6 in. (1565 mm)*2 62,0 in. (1575 mm)*3
Capacité de charge du véhicule (Occupants + bagages)		905 lb. (410 kg)

*1: Véhicules à vide
*2: Pneus P215/55R17
*3: Pneus P205/65R16

Identification du véhicule

■ Numéro d'identification du véhicule

Le numéro d'identification du véhicule (NIV) est l'identification légale de votre véhicule. C'est le numéro d'identification de base de votre Toyota. Il figure sur les documents d'immatriculation du véhicule.

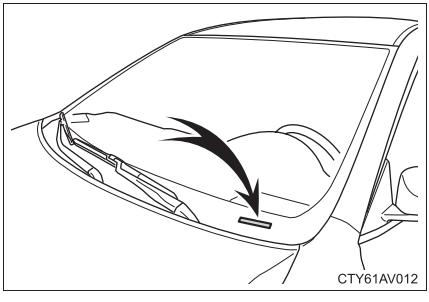

Ce numéro est situé à l'angle supérieur gauche du tableau de bord.

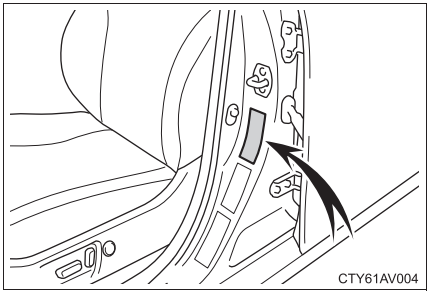

Ce numéro apparaît également sur l'étiquette d'homologation.

■ Numéro du moteur

Le numéro de moteur est frappé sur le bloc-moteur comme indiqué sur la figure.

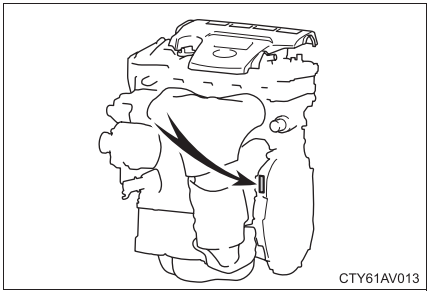

Moteur

Modèle	2AR-FXE
Type	4 cylindres en ligne, 4 temps, essence
Alésage et course	3,54 × 3,86 in. (90,0 × 98,0 mm)
Cylindrée	152,2 cu.in. (2494 cm^3)
Jeu des soupapes (moteur froid)	Réglage automatique

Carburant

Type de carburant	Essence sans plomb uniquement
Indice d'octane	87 (indice d'octane recherche 91) ou plus
Capacité du réservoir de carburant (Référence)	17,0 gal. (64,35 L, 14,2 Imp. gal.)

Moteur électrique (Moteur de traction)

Type	Moteur électrique synchrone à aimant permanent
Puissance maximale	105 kW
Couple maximal	199 ft•lbf (270 N•m, 27,5 kgf•m)

Batterie du système hybride (Batterie de traction)

Type	Batterie au nickel-métal hydrure
Tension	7,2 V/module
Capacité	6,5 Ah (3HR)
Quantité	34 modules
Tension totale	244,8 V

Circuit de graissage

Capacité d'huile (Vidange et remplissage — référence*)	
Avec filtre	4,6 qt. (4,4 L, 3,9 Imp. qt.)
Sans filtre	4,2 qt. (4,0 L, 3,5 Imp. qt.)

*: La capacité d'huile moteur est une quantité de référence à utiliser lors du changement de l'huile moteur. Chauffez le moteur puis éteignez le système hybride, attendez plus de 5 minutes et vérifiez le niveau d'huile sur la jauge.

■ Choix de l'huile moteur

Votre véhicule Toyota utilise l'huile "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine». Utilisez l'huile préconisée par Toyota "Toyota Genuine Motor Oil" «Huile moteur Toyota d'origine» ou une huile équivalente répondant aux critères suivants de qualité et de viscosité.

Qualité d'huile: Huile moteur multigrade ILSAC GF-5

Viscosité recommandée: SAE 0W-20

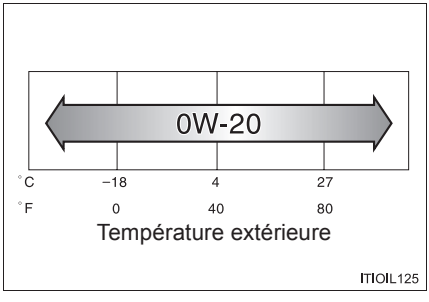

L'huile SAE 0W-20 constitue le meilleur choix pour votre véhicule car elle garantit une meilleure économie de carburant et assure un bon démarrage du moteur par temps froid.

Si vous ne disposez pas d'huile SAE 0W-20, vous pouvez utiliser une huile SAE 5W-20. Cependant, celle-ci devra être remplacée par de l'huile SAE 0W-20 lors de la prochaine vidange.

Viscosité de l’huile (indice 0W-20 pris en exemple pour l’explication qui suit):

- La valeur 0W de l’indice 0W-20 indique l’aptitude de l’huile à faciliter le démarrage à froid. Les huiles dont l’indice précédant le W est bas facilitent davantage les démarrages par temps froid.
- La valeur 20 de l’indice 0W-20 indique la viscosité de l’huile à chaud. Une huile dont l’indice de viscosité est plus élevé (valeur plus grande) peut être mieux adaptée si le véhicule est utilisé à des vitesses soutenues ou soumis à de fortes charges.

Comment lire l’étiquette des bidons d’huile:

Le symbole d’identification International Lubricant Specification Advisory Committee (ILSAC) est apposé sur certains bidons d’huile pour faciliter votre choix.

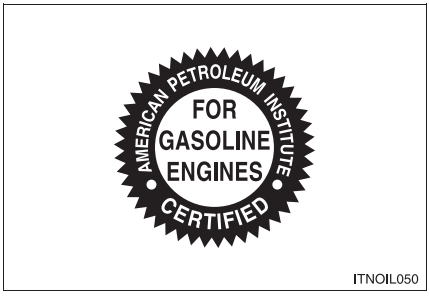

Circuit de refroidissement

Capacité (Référence) Moteur à essence Module de commande de puissance	7,6 qt. (7,2 L, 6,3 Imp. qt.) 3,4 qt. (3,2 L, 2,8 Imp. qt.)
Type de liquide de refroidissement	Utilisez l'un des produits suivants: • "Toyota Super Long Life Coolant" «Liquide de refroidissement Toyota super longue durée» • Un équivalent de grande qualité, à base d'éthylène glycol, ne contenant pas de silicate, d'amine, de nitrite ou de borate, et pourvu de propriétés d'acide organique hybride pour une longue tenue dans le temps N'utilisez pas d'eau pure seule.

Système d'allumage

Bougie Marque Espace	 DENSO FK16HR-A8 0,031 in. (0,8 mm)

⚠ NOTE

■ Bougies à électrode en iridium

Utilisez uniquement des bougies à électrode en iridium. Ne réglez pas le jeu aux bougies à électrode.

Circuit électrique

Batterie Tension à vide* à 68°F (20°C):	12,6 — 12,8 V Pleine charge 12,2 — 12,4 V Charge moyenne 11,8 — 12,0 V Déchargée (*: Contrôle de la tension effectué 20 minutes après arrêt du moteur et extinction de l'ensemble de l'éclairage)
Intensités de charge	5 A max.

Transmission

Contenance d'huile*	3,9 qt. (3,7 L, 3,3 Imp. qt.)
Type de liquide	"Toyota Genuine ATF WS" «Liquide ATF Toyota d'origine WS»

*: La contenance d'huile est indiquée à titre de référence. Si un remplacement est nécessaire, contactez votre concessionnaire Toyota.

⚠ NOTE

■ Type de liquide de transmission

L'utilisation d'un liquide de transmission autre que "Toyota Genuine ATF WS" «Liquide ATF Toyota d'origine WS» risque de finir par détériorer la transmission de votre véhicule.

Freins

Battement de la pédale*1	3,62 in. (92 mm)
Jeu de la pédale	0,04 — 0,24 in. (1 — 6 mm)
Limite d'usure des plaquettes de frein	0,04 in. (1,0 mm)
Limite d'usure des garnitures de frein de stationnement	0,04 in. (1,0 mm)
Course de la pédale de frein de stationnement*2	7 — 10 crans
Type de liquide	SAE J1703 ou FMVSS No.116 DOT 3

*1: Hauteur minimum sous la pédale lorsqu'elle est soumise à une force verticale de haut en bas de 112 lbf (500 N, 51 kgf), système hybride en fonction

*2: Course de la pédale de frein de stationnement lorsqu'elle est soumise à une force verticale de 67 lbf (300 N, 31 kgf).

Direction

Jeu	Moins de 1,2 in. (30 mm)

Pneus et roues

Pneus de 16 pouces

Dimensions des pneus	P205/65R16 94S, T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Utilisation en conditions normales Avant: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Arrière: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar) Utilisation à vitesse soutenue (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajouter 3 psi (20 kPa, 0,2 kgf/cm^2 ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression maximum de gonflage à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimension des roues	16 × 6 1/2 JJ, 17 × 4 T (roue de secours compacte)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Pneus de 17 pouces

Dimensions des pneus	P215/55R17 93V, T155/70D17 110M
Pression de gonflage des pneus (Pression de gonflage des pneus préconisée à froid)	Utilisation en conditions normales Avant: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Arrière: 35 psi (240 kPa, 2,4 kgf/cm^2 ou bar) Roue de secours: 60 psi (420 kPa, 4,2 kgf/cm^2 ou bar) Utilisation à vitesse soutenue (plus de 100 mph [160 km/h]) (dans les pays où les limitations de vitesse l'autorisent) Ajouter 3 psi (20 kPa, 0,2 kgf/cm^2 ou bar) aux pneus avant et arrière. Ne jamais dépasser la pression maximum de gonflage à froid indiquée sur le flanc du pneu.
Dimension des roues	17 × 7 J, 17 × 4 T (roue de secours compacte)
Couple de serrage des écrous de roues	76 ft•lbf (103 N•m, 10,5 kgf•m)

Ampoules

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Extérieur	Projecteurs Feux de croisement (ampoules halogènes) Feux de croisement (ampoules à décharge)* Feux de route	 — — 9005	 55 35 60	 A C B
	Feux de position latéraux avant	—	5	D
	Feux de position latéraux arrière	—	5	D
	Clignotants/feux de stationnement avant	—	28/8	E
	Clignotants arrière	—	21	E
	Feux stop/de position arrière	—	21/5	D
	Éclairages de plaque d'immatriculation	—	5	D
	Feux de recul	921	16	D
	Feux antibrouillards*	—	55	A

	Ampoules	N° d'ampoule	W	Type
Intérieur	Éclairages individuels intérieurs/avant	—	5	D
	Éclairages individuels intérieurs/arrière*	—	8	D
	Éclairage intérieur arrière*	—	8	F
	Éclairages d'accueil sur la porte	168	5	D
	Éclairages de courtoisie*	—	8	D
	Éclairage du coffre	194	3,8	D

*: Sur modèles équipés
A: Ampoules halogènes H11
B: Ampoules halogènes HB3
C: Ampoules à décharge D4S
D: Ampoules à culot poussoir (transparentes)
E: Ampoules à culot poussoir (ambres)
F: Ampoules double culot

Informations sur le carburant

Utilisez impérativement de l'essence sans plomb pour votre véhicule.
Utilisez un carburant d'indice d'octane 87 (Indice d'octane recherche 91) ou supérieur. L'utilisation d'essence sans plomb d'indice d'octane inférieur à 87 peut engendrer un phénomène de cliquetis. La persistance du phénomène de cliquetis peut endommager le moteur, à terme.

L'essence que vous utilisez doit au minimum répondre aux normes ASTM D4814 aux États-Unis et CGSB3.5-M93 au Canada.

■ Orifice de remplissage du réservoir pour essence sans plomb

Pour vous éviter toute erreur au moment de faire le plein, l'orifice de remplissage du réservoir de votre véhicule est d'un diamètre tel qu'il accepte uniquement les pistolets spéciaux des pompes à essence sans plomb.

■ Qualité de l'essence

Dans quelques rares cas, il peut arriver que la marque d'essence utilisée occasionne des problèmes de conduite avec votre véhicule. Si ces désagréments persistent, essayez de changer de marque d'essence. Si cela ne résout pas le problème, consultez votre concessionnaire Toyota.

■ Normes de qualité des essences

- Les constructeurs automobiles aux États-Unis, en Europe et au Japon ont mis au point une spécification pour la qualité des carburants appelée Charte mondiale des carburants (WWFC) qui doit s'appliquer au monde entier.
- La WWFC classe les carburants en quatre catégories, sur la base des niveaux de dépollution à atteindre. Les États-Unis ont adopté la catégorie 4.
- La WWFC vise à améliorer d'une part la qualité de l'air, en réduisant les émissions polluantes du parc automobile, et d'autre part la satisfaction du client, par l'amélioration des performances.

■ Recommandations d'utilisation d'essence contenant des additifs détergents

- Toyota recommande l'utilisation d'essence contenant des additifs détergents afin d'éviter toute accumulation de dépôts dans le moteur.
- Toute l'essence commercialisée aux États-Unis contient un minimum d'additifs détergents destinés à nettoyer et/ou prévenir l'encrassement des circuits d'admission, selon le programme de concentration d'additifs le plus bas de l'EPA.
- Toyota recommande fortement l'utilisation d'essence dite TOP TIER Detergent. Pour des détails sur l'essence dite TOP TIER Detergent et la liste des vendeurs, veuillez-vous rendre sur le site officiel www.toptiergas.com.

■ Recommandations d'utilisation d'essences propres

Les essences à combustion plus propre, dont fait partie l'essence reformulée, obtenue par adjonction d'additifs oxygénés comme l'éthanol ou le MTBE (Éther méthyltertiobutylique), sont disponibles dans de nombreuses régions.

Toyota recommande l'utilisation d'essence à combustion propre et d'essence reformulée correctement mélangée. Les essences de ce type garantissent au véhicule des performances excellentes, abaissent les taux de pollution et améliorent la qualité de l'air.

■ Non recommandation d'utilisation d'essences mélangées

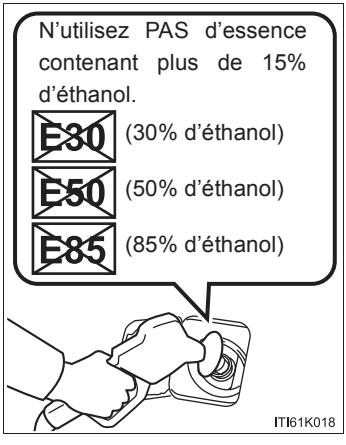

- Utilisez uniquement une essence contenant au maximum 15% d'éthanol. N'utilisez PAS un polycarburant quel qu'il soit ou une essence contenant plus de 15% d'éthanol, que l'on trouve notamment aux pompes de type E30, E50 ou E85 (ce ne sont que quelques exemples de carburants contenant plus de 15% d'éthanol).

- Si vous utilisez de l'essence-alcool avec votre véhicule, veillez à ce que son indice d'octane ne soit pas inférieur à 87.
- Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essences contenant du méthanol.

Non-recommandation d'utilisation d'essence contenant du MMT

Certaines essences contiennent un additif appelé MMT (Cyclopentadiényle manganèse tricarbonyle).

Toyota ne recommande pas l'utilisation d'essence contenant du MMT. Si vous utilisez un carburant contenant du MMT, le dispositif antipollution risque d'en être affecté.

Le témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement du combiné d'instruments peut s'allumer. Dans ce cas, contactez votre concessionnaire Toyota pour réparation.

En cas de cliquetis du moteur

- Consultez votre concessionnaire Toyota.
- Il est possible qu'à l'accélération ou en montée, vous remarquiez parfois un léger cliquetis, pendant quelques instants. Ceci est normal et ne doit pas vous inquiéter.

NOTE

■ **Avertissement sur la qualité du carburant**

- N'utilisez pas de carburant inadapté. Si vous utilisez un carburant inadapté, le moteur subira des détériorations.
- N'utilisez pas d'essence au plomb.
  L'essence au plomb peut occasionner des dommages au pot d'échappement catalytique trois voies de votre véhicule et compromettre le bon fonctionnement du système antipollution.
- N'utilisez pas d'essence-alcool d'un autre type que ceux cités.
  Un autre gazole peut endommager le système d'alimentation en carburant ou des problèmes de performances du véhicule.
- L'utilisation d'une essence sans plomb dont l'indice d'octane est inférieur à celui indiqué précédemment est la cause de phénomènes persistants de cliquetis important.
  Dans le pire des cas, des dommages peuvent être causés au moteur.

■ **Problèmes d'agrément de conduite liés au carburant**

Si, après avoir utilisé différents types de carburant, vous rencontrez des problèmes de performances (démarrage à chaud difficile, évaporation, phénomène de détonation, etc.), arrêtez d'utiliser ces types de carburant.

■ **Lors du ravitaillement avec de l'essence-alcool**

Prenez soin de ne pas renverser l'essence-alcool. Ce produit est nocif pour la peinture de votre véhicule.

Symboles courants des pneus

Roue de taille normale

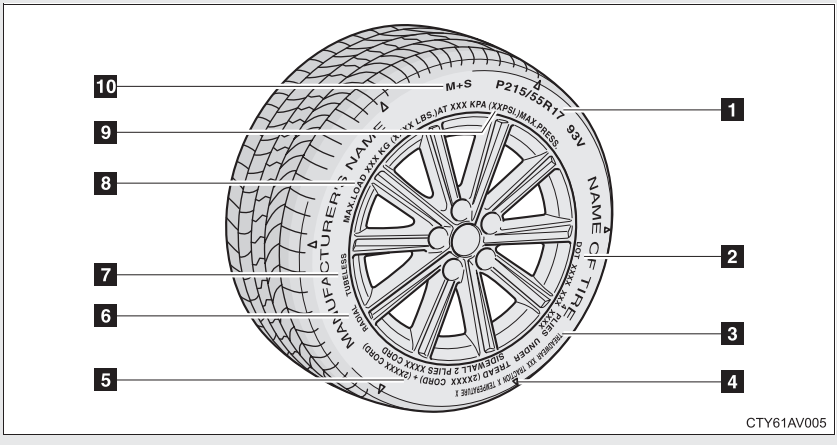

Roue de secours compacte

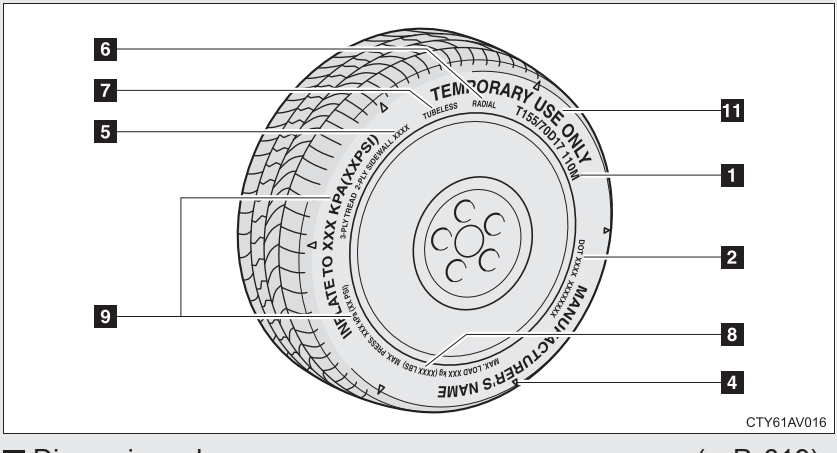

1 Dimensions des pneus (→P. 619)

2 DOT et numéro d'identification du pneu (TIN) (→P. 618)

3 Niveau de qualité uniforme des pneus

Pour plus de détails, reportez-vous plus loin à "Niveau de qualité uniforme des pneus".

4 Emplacement des indicateurs d'usure de la bande de roulement (→P. 481)

5 Composition des couches de la carcasse et matériaux utilisés

On appelle "plis" les couches de toiles caoutchoutées. Les toiles sont constituées de fibres qui forment la structure du pneu.

6 Pneus à carcasse radiale ou diagonale

Un pneu à carcasse radiale porte la mention "RADIAL" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas la mention "RADIAL" est un pneu à carcasse diagonale.

7 TUBELESS ou TUBE TYPE

Un pneu sans chambre à air est dépourvu de chambre à air à l'intérieur, l'air remplissant directement le pneu. Les pneus avec chambre comportent une chambre à air qui maintient la pression de gonflage.

8 Limite de charge à pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 484)

9 Pression maximale de gonflage des pneus à froid (→P. 608)

Qualifie la pression à laquelle le pneu peut être gonflé.

10 Pneus d'été ou pneus toutes-saisons (→P. 484)

Un pneu toutes saisons porte la mention "M+S" sur le flanc. Tout pneu ne portant pas cette mention "M+S" est un pneu été.

11 "TEMPORARY USE ONLY" (→P. 571)

Une roue de secours compacte est reconnaissable au marquage "TEMPORARY USE ONLY" moulé sur son flanc. Cette roue est uniquement conçue pour une utilisation temporaire, en cas d'urgence.

Marquage DOT et numéro d'identification du pneu (TIN)

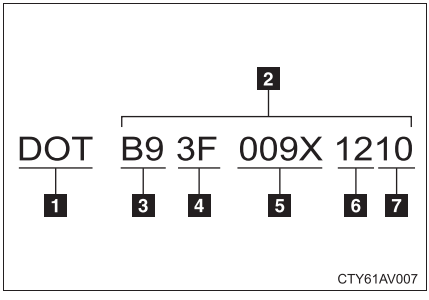

1 Symbole DOT*

2 Numéro d'identification du pneu (TIN)

3 Marque d'identification du fabricant du pneu

4 Code dimensionnel du pneu

5 Code de type de pneu optionnel du fabricant (3 ou 4 lettres)

6 Semaine de fabrication

7 Année de fabrication

*: Le symbole DOT atteste que le pneu est conforme aux normes fédérales de sécurité applicables aux véhicules automobiles.

Dimensions des pneus

Informations dimensionnelles typiques du pneu

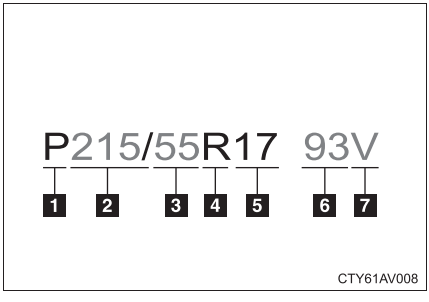

L'illustration représente les dimensions que l'on trouve couramment pour les pneus.

1 Utilisation du pneu
(P = Véhicule de tourisme, T = Utilisation temporaire)

2 Largeur de section (en millimètres)

3 Rapport d'aspect
(rapport entre hauteur du pneu et largeur de section)

4 Code de structure du pneu
(R = Radial, D = Diagonal)

5 Diamètre de la roue (en pouces)

6 Indice de charge (2 ou 3 chiffres)

7 Indice de vitesse
(un caractère alphabétique)

Dimensions du pneu

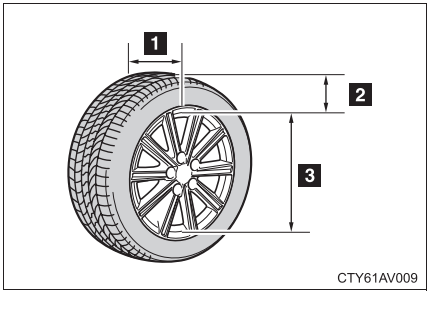

1 Largeur de section

2 Hauteur de pneu

3 Diamètre de la roue

Appellations des parties du pneu

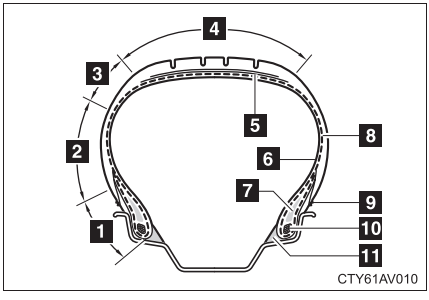

1 Talon
2 Flanc
3 Épaulement
4 Bande de roulement
5 Ceinture
6 Calandrage intérieur
7 Gomme de renfort
8 Carcasse
9 Segments de jante
10 Tringles
11 Bandelette talon

Niveau de qualité uniforme des pneus

Cette notice d'information a été préparée en conformité avec les normes publiées par l'organisme National Highway Traffic Safety Administration du Ministère des Transports.
Elle renseigne les clients et/ou clients potentiels de véhicules Toyota sur le niveau de qualité uniforme des pneus.

Votre concessionnaire Toyota peut vous apporter des informations complémentaires pour répondre aux questions que vous vous posez après la lecture de cette information.

Indices de qualité DOT

Tous les pneus de véhicules de tourisme doivent être conformes aux exigences de Sécurité Fédérale, en plus de ces indices. Vous trouverez l'indice de qualité, sur le flanc du pneu, entre l'épaulement et la largeur de section maximum.

Par exemple: Indice d'usure de la bande de roulement 200 Traction AA Température A

Usure de la bande de roulement

L'indice d'usure de la bande de roulement est établi par comparaison; il est fondé sur l'usure du pneu testé dans des conditions réglementées, sur un banc d'essai homologué par un organisme officiel.

Par exemple, un pneu doté d'un indice de 150 devrait tenir une fois et demie (1 - 1/2) la durée d'un pneu doté d'un indice 100 par le gouvernement.
La performance relative des pneus est dépendante de leurs conditions d'utilisation. La performance peut varier considérablement selon les habitudes de conduite, l'entretien, les caractéristiques des routes et le climat.

Indices d'adhérence AA, A, B, C

Les indices d'adhérence, notés AA, A, B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la capacité du pneu à arrêter le véhicule sur chaussée humide, telle que mesurée dans des conditions réglementées, sur des revêtements d'asphalte et de béton homologués par un organisme officiel.

Un pneu noté C présente des performances d'adhérence médiocres.

Avertissement: L'indice d'adhérence attribué à ce pneu est établi à partir de tests d'adhérence au freinage (en ligne droite), et exclut toute mesure en virage.

Indices thermiques A, B, C

Les indices thermiques, notes A (le plus élevé), B et C dans l'ordre du meilleur au moins bon, représentent la résistance du pneu à l'élévation de température et sa capacité à dissiper la chaleur, mesurées sur une roue d'essai dans le cadre de conditions réglementées, en intérieur et dans un laboratoire.

Une température élevée soutenue peut engendrer la dégénérescence du matériau constitutif du pneu et réduire ainsi sa durée de vie, et une température excessive peut conduire à des ruptures brutales du pneu.

L'indice C correspond à un niveau de performance que tous les pneus pour véhicules de tourisme doivent satisfaire, conformément à la norme Federal Motor Vehicle Safety N° 109.

Les indices B et A correspondent à des niveaux de performance supérieurs au minimum exigé par la loi d'après les tests sur la roue utilisée en laboratoire.

Avertissement: L'indice de température d'un pneu suppose qu'il est correctement gonflé et non surchargé.
Une vitesse excessive, un sous-gonflage ou une charge excessive, sont des facteurs qui, séparément ou combinés, peuvent être à l'origine d'une accumulation calorifique et entraîner une défaillance du pneu.

Glossaire terminologique du pneu

Expression liée aux pneus	Signification
Pression de gonflage des pneus à froid	Pression régnant dans le pneu alors que le véhicule est resté en stationnement pendant au moins trois heures ou n'a pas parcouru plus de 1 mile ou 1,5 km après stationnement
Pression de gonflage maximale	Pression maximale à froid à laquelle le pneu peut être gonflé, indiquée sur le flanc du pneu
Pression de gonflage préconisée	Pression de gonflage des pneus à froid préconisée par le fabricant
Poids des accessoires	Poids cumulé (en plus de l'équipement de série pouvant être remplacé) de la transmission automatique, la direction assistée, l'assistance au freinage, les lève-vitres électriques, les sièges chauffants, l'autoradio et le chauffage, dans la mesure où ces équipements sont proposés d'origine (qu'ils soient montés ou non)

Expression liée aux pneus	Signification
Poids à vide	Poids d'un véhicule automobile avec ses équipements de série, incluant les capacités maximales de carburant, d'huile et de liquide de refroidissement et, s'il en est équipé, la climatisation et le poids supplémentaire d'un moteur optionnel
Poids maximum du véhicule en charge	Valeur égale à la somme de: (a) Poids à vide (b) Poids des accessoires (c) Capacité de charge du véhicule (d) Poids des options de série
Poids normal des occupants	150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre d'occupants indiqué dans la deuxième colonne du tableau 1* suivant
Répartition des occupants	Répartition des occupants dans le véhicule, tel qu'indiqué dans la troisième colonne du tableau 1* ci-après
Poids des options de série	Le poids combiné des options installées de série, de plus de 5 lb. (2,3 kg) en plus des accessoires standards qu'ils remplacent, et non préalablement considérés dans le poids à vide ou le poids des accessoires, y compris les freins renforcés, le correcteur d'assiette, la galerie de toit, la batterie renforcée, et les garnitures spéciales
Jante	Support métallique du pneu ou de l'ensemble pneu et chambre à air, sur lequel prend appui le talon du pneu
Diamètre de la jante (Diamètre de la roue)	Diamètre nominal du support du talon de pneu
Désignation des dimensions de la jante	Diamètre et largeur de la jante
Désignation du type de jante	Désignation de la jante par style ou code, donnée par le manufacturier

Expression liée aux pneus	Signification
Largeur de la jante	Distance nominale entre les rebords de jante
Capacité de charge du véhicule (Capacité de charge totale)	La charge nominale de chargement et bagages plus 150 lb. (68 kg) multipliés par le nombre de places assises du véhicule
Charge maximale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids maximal en charge du véhicule sur chaque essieu, divisé par deux
Charge nominale du véhicule par pneu	Charge appliquée sur chaque pneu, déterminée par répartition sur chaque essieu du poids à vide, du poids des accessoires et du poids normal des occupants (répartition selon tableau 1* ci-après), divisés par deux
Côté exposé aux intempéries	Surface de la jante non couverte par le pneu gonflé
Talon	Partie du pneu constituée de tringles d'acier, enroulées ou renforcées de toiles caoutchoutées et mise en forme pour s'adapter à la jante
Séparation du talon	Rupture de la liaison entre composants du talon
Pneu à carcasse diagonale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées partant du talon sont posées alternativement selon des angles très inférieurs à 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Carcasse	Structure du pneu, hormis la gomme de la bande de roulement et du flanc, qui une fois sous pression de gonflage, supporte la charge
Arrachement	Désagrégation par morceaux de la bande de roulement ou du flanc
Cordonnet	Fil formant les trames du pneu

Expression liée aux pneus	Signification
Séparation de cordonnet	Rupture des cordonnets issus de mélanges de gomme voisins
Craquelure	Toute entaille dans la bande de roulement, le flanc ou le revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
CT	Pneu pour lequel le système entre pneu et rebord est inversé, dans lequel la jante est conçue avec ses rebords s'étendant radialement vers l'intérieur et le pneu est conçu pour être monté sur le dessous de la jante de telle façon que les rebords de la jante se trouvent enfermés dans la cavité du pneu
Pneu à haut indice de charge	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Rainure	Espace entre deux sculptures voisines de la bande de roulement
Revêtement intérieur	Couche(s) de caoutchouc recouvrant la surface intérieure d'un pneu sans chambre à air et assurant l'étanchéité au gaz de gonflage du pneu
Séparation du revêtement intérieur	Décollement du revêtement intérieur des toiles caoutchoutées composant la carcasse
Flanc extérieur	(a) Le flanc à bande blanche, porteur d'un lettrage blanc ou du nom du fabricant, de la marque, et/ou du nom de modèle moulé en relief ou en creux de manière plus prononcée que sur le flanc opposé du pneu, ou (b) Le flanc extérieur d'un pneu asymétrique possédant un sens de montage à respecter impérativement

Expression liée aux pneus	Signification
Pneu pour utilitaire léger (LT)	Pneu conçu par son fabricant et principalement destiné à être utilisé sur les utilitaires légers ou les véhicules de tourisme à usages multiples
Indice de charge	Charge maximum pour laquelle le pneu est certifié à une pression de gonflage donnée
Indice de charge maximal	Indice de charge du pneu à la pression de gonflage maximale autorisée pour ce pneu
Pression de gonflage maximale admissible	Pression maximale de gonflage à froid à laquelle le pneu peut être gonflé
Jante gabarit	Jante sur laquelle est monté le pneu pour les besoins de vérification des dimensions physiques
Entaille	Toute coupure à une jonction de la bande de roulement, du flanc ou du revêtement intérieur du pneu, laissant apparaître la toile
Diamètre extérieur	Diamètre total d'un pneu neuf gonflé
Largeur totale	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection comprises
Pneu pour véhicule de tourisme	Pneu destiné à être utilisé sur les véhicules particuliers, les véhicules de tourisme à usages multiples et les utilitaires dont le poids nominal brut du véhicule (PNBV) est inférieur ou égal à 10000 lb.
Toile	Trame constituée de cordonnets parallèles imprégnés de caoutchouc
Séparation de toile	Décollement du mélange de gomme entre toiles superposées

Expression liée aux pneus	Signification
Pneumatique	Dispositif mécanique constitué de caoutchouc, d'adjuvants chimiques, de fils textiles et métalliques et d'autres matériaux qui, monté sur une roue automobile, assure la motricité et contient le gaz ou le liquide supportant la charge
Pneu à carcasse radiale	Pneu dans lequel les toiles caoutchoutées allant jusqu'au talon sont posées selon un angle de sensiblement 90 degrés par rapport à l'axe de la bande de roulement
Pneu renforcé	Pneu conçu pour être utilisé à des charges et pressions de gonflage plus élevées que le pneu standard correspondant
Largeur de section	Cote prise entre les faces extérieures des flancs d'un pneu gonflé, surépaisseurs dues aux marquages, aux décors ou aux nervures de protection non comprises
Flanc	Partie du pneu entre le talon et la bande de roulement
Séparation de flanc	Décollement du mélange de gomme des toiles caoutchoutées constitutives du flanc
Pneu neige	Pneu obtenant un indice d'adhérence supérieur ou égal à 110, en comparaison avec le pneumatique de référence conforme à la norme d'essai ASTM E-1136, dans les conditions d'essai d'adhérence sur neige telles que décrites par la norme ASTM F-1805-00, Méthode d'essai standard d'adhérence d'une roue simple en ligne droite et sur revêtement enneigé et verglacé, et marqué d'un symbole alpin ( ) sur au moins un de ses flancs

Expression liée aux pneus	Signification
Jante d'essai	Jante sur laquelle le pneu est monté pour essai, pouvant être n'importe quelle jante parmi celles recensées comme utilisables avec le pneu concerné
Bande de roulement	Partie du pneu en contact avec la chaussée
Sculpture de bande de roulement	Partie saillante de la bande de roulement qui entoure la circonférence du pneu
Séparation de la bande de roulement	Décollement de la bande de roulement de la carcasse du pneu
Indicateurs d'usure (TWI)	Saillies au fond des rainures principales, destinées à donner une indication visuelle du degré d'usure de la bande de roulement
Banc-support de pneu	Banc utilisé pour tenir la roue équipée du pneu pendant l'essai

*: Tableau 1 — Nombre et répartition des occupants pour un chargement normal du véhicule et des capacités d'assises variables

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
2 à 4	2	2 à l'avant
5 à 10	3	2 à l'avant,1 sur un siège de la deuxième rangée
11 à 15	5	2 à l'avant, 1 sur un siège de la deuxième rangée, 1 sur un siège de la troisième rangée, 1 sur un siège de la quatrième rangée

Nombre de places assises, nombre d'occupants	Charge normale du véhicule, nombre d'occupants	Répartition des occupants dans un véhicule normalement chargé
16 à 20	7	2 à l'avant, 2 sur les sièges de la deuxième rangée, 2 sur les sièges de la troisième rangée, 1 sur le siège de la quatrième rangée

Votre véhicule offre de nombreuses fonctions électroniques, dont certaines sont personnalisables selon vos préférences. Les réglages de ces fonctions peuvent être changés sur l'écran du système audio ou chez votre concessionnaire Toyota.

Fonctions personnalisables

1 Modification par le biais de l'utilisation du système Entune Audio*1:

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton “SETUP”.

ÉTAPE 2 Enfoncez le bouton “Véhicule” sur l'écran “Configuration”.

Divers réglages peuvent être modifiés. Pour de plus amples détails, reportez-vous à la liste de réglages modifiables.

2 Modification par le biais de l'utilisation du système Entune Audio Plus*2 ou Entune Premium Audio avec système de navigation*2:

ÉTAPE 1 Appuyez sur le bouton “APPS”.

ÉTAPE 2 Sélectionnez “Configuration” sur l’écran “Apps” et sélectionnez “Véhicule”.

Divers réglages peuvent être modifiés. Pour de plus amples détails, reportez-vous à la liste de réglages modifiables.

3 Paramétrages modifiables par votre concessionnaire Toyota

Définition des symboles: O = Disponible, — = Non disponible

*1: Système audio avec bouton “CAR”

*2: Système audio avec bouton “APPS”

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	1	2	3
Système d'accès et de démarrage "mains libres" et télécommande du verrouillage centralisé (→P. 52, 68)	Signal de fonctionnement (Feux de détresse)	Marche	Arrêt	—	O	O
	Signal de fonctionnement (Signal sonore)	Marche	Arrêt	—	—	O
	Volume de sonnerie de fonctionnement	Niveau 5	Arrêt à niveau 7	O	O	O
	Délai avant l'activation de la fonction de verrouillage automatique des portes si une porte n'est pas ouvert après avoir été déverrouillée	60 secondes	Arrêt	—	O	O
			30 secondes			
			120 secondes			
	Signal sonore de porte ouverte	Marche	Arrêt	—	—	O
Système d'accès et de démarrage "mains libres" (→P. 52)	Système d'accès et de démarrage "mains libres"	Marche	Arrêt	—	—	O
	Nombre de fois autorisé de verrouillage continu "mains libres"	Deux fois	Illimité	—	—	O

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	1	2	3
Télécommande du verrouillage centralisé (→P. 68)	Télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O
	Manœuvre de déverrouillage	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les autres en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape.	O	O	O
	Fonction Panique	Marche	Arrêt	—	—	O
	Manœuvre de déverrouillage du coffre	Appuyez longuement (court)	Arrêt	—	—	O
			Double pression			
			Pression courte			
			Appuyez longuement (longue)			

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	1	2	3
Verrouillage des portes (→P. 72)	Déverrouillage avec une clé	Déverrouillage de la porte conducteur en une étape, déverrouillage de toutes les autres en deux étapes	Déverrouillage de toutes les portes en une étape.	—	O	O
	Fonction de verrouillage automatique des portes asservi à la vitesse	Arrêt	Marche	O	O	O
	Déverrouillage de toutes les portes à l'ouverture de la porte conducteur	Arrêt	Marche	—	O	O
	Déverrouillage de toutes les portes à la mise sur P du levier de vitesses.	Marche	Arrêt	O	O	O
	Verrouillage de toutes les portes asservi à la mise du levier de vitesses sur une autre position que P.	Marche	Arrêt	O	O	O

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	1	2	3
Système de commande automatique de l'éclairage (→P. 204)	Sensibilité du capteur de luminosité	Niveau 3	Niveau 1 à 5	O	O	O
	Temps écoulé avant l'extinction automatique des feux avant après la fermeture des portes	30 secondes	Arrêt	O	O	O
			60 secondes			
			90 secondes			
Éclairages (→P. 204)	Système d'éclairage de jour (sauf Canada)	Marche	Arrêt	O	O	O
Éclairage (→P. 393)	Temporisation d'extinction des éclairages	15 secondes	Arrêt	O	O	O
			7,5 secondes			
			30 secondes			
	Fonctionnement portes déverrouillées	Marche	Arrêt	—	—	O
	Fonctionnement après mise sur ARRÊT du bouton "POWER"	Marche	Arrêt	—	—	O
	Fonctionnement à l'approche du véhicule avec la clé électronique sur soi	Marche	Arrêt	—	—	O

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	1	2	3
Rappel de ceinture de sécurité (→P. 536)	Rappel sonore de ceinture de sécurité asservi à la vitesse du véhicule	Marche	Arrêt	—	—	O
Système de climatisation automatique (→P. 258)	Opération de la touche auto de la climatisation	Auto	Manuel	—	O	O
	Contrôle de l'air conditionné en mode économique	Marche	Arrêt	—	—	O
Lève-vitre électrique (côté de la porte conducteur) & toit ouvrant* (→P. 101, 104)	Ouverture asservie à la clé	Arrêt	Marche	—	—	O
	Ouverture asservie à la télécommande du verrouillage centralisé	Arrêt	Marche	—	—	O
	Fermeture asservie à la clé	Arrêt	Marche	—	—	O
	Signal sonore d'ouverture asservie à la télécommande du verrouillage centralisé	Marche	Arrêt	—	—	O

Élément	Fonction	Programmation d'usine	Paramètres personnalisés	1	2	3
Toit ouvrant * (→P. 104)	Manœuvre des composants asservie à l'utilisation de la clé conventionnelle	Coulissement seulement	Basculement seulement	—	—	O
	Manœuvre asservie à l'utilisation de la télécommande du verrouillage centralisé	Coulissement seulement	Basculement seulement	—	—	O

*: Sur modèles équipés

Éléments à initialiser

Après tout rebranchement de la batterie 12 V ou entretien du véhicule, l'élément suivant doit être initialisé pour pouvoir fonctionner normalement:

Élément	Quand réinitialiser	Référence
Données d'entretien	Après avoir effectué l'entretien	P. 450

Index

Liste des abréviations 640

Index alphabétique 642

Que faire si... 653

Liste des abréviations/acronymes

ABRÉVIATIONS	SIGNIFICATION
A/C	Air Conditioning (Climatisation)
ABS	Anti-lock Brake System (Système de freinage antiblocage)
ACC	Accessory (Accessoires)
ALR	Automatic Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique)
BSM	Blind Spot Monitor (Surveillance de l'angle mort)
CRS	Child Restraint System (Siège de sécurité enfant)
DEL	Diode électroluminescente
DISP	Display (Affichage)
ECU	Electronic Control Unit (Calculateur électronique)
EDR	Event Data Recorder (Enregistreur de bord)
ELR	Emergency Locking Retractor (Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence)
EPS	Electric Power Steering (Direction assistée électrique)
I/M	Emission inspection and maintenance (Entretien et contrôle antipollution)
LATCH	Lower Anchors and Tethers for Children (Points d'ancrage inférieurs et sangle de retenue pour siège de sécurité enfant)
M + S	Mud and Snow (Boue et neige)
MMT	Methylcyclopentadienyl Manganese Tricarbonyl (Cyclopentadiényle manganèse tricarbonyle)
MTBE	Methyl Tertiary Butyl Ether (Éther méthyltertiobutylique)
NIV	Numéro d'identification du véhicule
OBD	On Board Diagnostics (Système de diagnostic embarqué)
PNBE	Poids nominal brut sur essieu
PNBV	Poids nominal brut du véhicule

ABRÉVIATIONS	SIGNIFICATION
SRS	Supplemental Restraint System (Système de retenue supplémentaire)
TIN	Tire Identification Number (Numéro d'identification du pneu)
TPMS	Tire Pressure Warning System (Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus)
TRAC	Traction Control (Système antipatinage)
VSC	Vehicle Stability Control (Contrôle de la stabilité du véhicule)

Index alphabétique

A

AAC 297
À la station service (aide-mémoire).....656
A/C.....258
ABS 222
Accès sans clés 68
Accoudoir 416
Affichage
Écran multifonctionnel.....197
Flux d'énergie.....41
Informations relatives au trajet.....197
Message d'alerte.....545
Affichage de la température du liquide de refroidissement du moteur ...186
Affichage de la température extérieure 409
Aide au démarrage en côte 222
Aide au freinage d'urgence.....222
Alarme.....115
Ampoules
Puissance.....610
Remplacement.....512
Antenne.....296
Appui-têtes
Réglage.....87
Avertisseur 185

B

Batterie
Batterie du système hybride (batterie de traction).....35
Préparation et vérification avant l'hiver.....248
Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée.....583
Vérification 476
Bloqué
Si votre véhicule est bloqué.....594
Boîte à gants 398
Bougie.....605
Boussole.....430
Bouton "POWER" 167
Bouton de verrouillage des vitres.....101
Bruit sous le véhicule.....20
BSM.....230

C

Capacité de charge totale 247
Capacité de chargement.....242, 247
Capot.....462
Caractéristiques techniques 600
Carburant
À la station service (aide-mémoire) 656
Capacité.....602
Informations 612
Jauge de carburant.....186
Ravitaillement en carburant 108
Type.....602
Casiers auxiliaires 404
Ceintures de sécurité
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage automatique.....91
Enrouleur de ceinture de sécurité à blocage d'urgence.....91
Femmes enceintes, utilisation correcte de la ceinture de sécurité.....91
Installation du siège de sécurité enfant.....144
Nettoyage et entretien des ceintures de sécurité 447

Port de la ceinture de sécurité pour les enfants..... 92
Port de votre ceinture de sécurité 89
Prétensionneurs de ceinture de sécurité 90
Rallonges de ceinture de sécurité 92
Réglage de la ceinture de sécurité 89
Témoin de rappel 536
Cendrier 410
Chaînes 248
Chauffages
Rétroviseur extérieur..... 269
Siège chauffant 414
Circuit de refroidissement
Surchauffe du système hybride 588
Clé à télécommande du verrouillage centralisé
Remplacement de la pile..... 497
Télécommande du verrouillage centralisé..... 68
Clé électronique
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... 580
Clés
Accès sans clés..... 68
Bouton “POWER”..... 167
Clé à télécommande du verrouillage centralisé..... 68
Clé conventionnelle..... 49
Clé électronique 49
Clés 49
Contacteur de démarrage 167
Numéro de clé..... 49
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement..... 580
Si vous perdez vos clés..... 579
Clignotants
Commutateur 182
Puissance.....610
Remplacement des ampoules 512
Clignotants arrière
Puissance.....610
Remplacement des ampoules 512
Clignotants avant
Puissance.....610
Remplacement des ampoules 512
Coffre
Commande d’ouverture.....78
Commande
Bouton “POWER”.....167
Bouton de verrouillage centralisé des portes.....72
Bouton de verrouillage des vitres 101
Commande de feux de détresse 526
Commande des feux de détresse 526
Commutateur d’essuie-glace de pare-brise et de lave-glace 213
Commutateur de lève-vitres électriques 101
Commutateurs d’éclairage 204
Contacteur de démarrage 167
Sélecteur des feux antibrouillard 211
Commande d’ouverture
Capot.....462
Coffre 78
Trappe à carburant.....108

Commande d'ouverture de la porte de garage.....422
Compteur
Commande d'éclairage du tableau de bord.....189
Compteurs.....186
Compteur de vitesse.....186
Condenseur.....472
Conduite
Conseils de conduite hivernale.....248
Conseils de rodage.....157
Position correcte.....118
Procédures.....156
Conseils de rodage.....157
Contacteur de démarrage.....167
Contrôle de la stabilité du véhicule.....223
Coussins gonflables
Conditions de déploiement des coussins gonflables.....124
Conditions de déploiement des coussins gonflables rideaux.....125
Conditions de fonctionnement des coussins gonflables latéraux.....125
Coussins gonflables SRS.....120
Emplacement des coussins gonflables.....120
Modification et mise au rebut des coussins gonflables.....132
Position de conduite correcte.....118, 128
Précautions à prendre vis-à-vis des enfants concernant les coussins gonflables.....128
Précautions avec les coussins gonflables rideaux.....128
Précautions concernant les coussins gonflables latéraux.....128
Précautions d'ordre général concernant les coussins gonflables.....128
Système de classification du passager avant.....133
Témoin d'avertissement de coussin gonflable.....533
Coussins gonflables latéraux.....120
Coussins gonflables rideaux.....120
Cric
Positionnement du cric.....463
Véhicule équipé d'un cric.....564
Crochets
Crochets pour sacs à provisions.....421
Crochets à vêtements.....418
Crochets pour sacs à provisions.....421

D

Désembuage de la lunette arrière.....269
Désembueur
Lunette arrière.....269
Rétroviseur extérieur.....269
Dimensions.....600
Direction
Déverrouillage de la colonne de direction.....171
Direction assistée électrique.....225
Dispositif de commande de verrouillage du sélecteur.....578
Disque MP3.....297
Disque WMA.....297

E

Éclairage d'accueil sur porte
Éclairage de porte de courtoisie ... 393
Puissance ... 610
Éclairage du bouton "POWER" ... 393
Éclairage du coffre
Éclairage du coffre ... 79
Puissance ... 610
Éclairages
Commande d'éclairage individuel ... 395
Commande d'éclairage intérieur ... 394
Commande de feux de détresse ... 526
Commande des feux de détresse ... 526
Commutateur de feux avant ... 204
Éclairages d'accueil sur les portes ... 393
Éclairages de courtoisie ... 407
Levier de clignotants ... 182
Puissance ... 610
Remplacement des ampoules ... 512
Sélecteur des feux antibrouillard ... 211
Éclairages de courtoisie
Éclairages de courtoisie ... 407
Puissance ... 610
Éclairages de plaque d'immatriculation
Puissance ... 610
Remplacement des ampoules ... 512
Éclairages individuels
Commutateur ... 395
Puissance ... 610
Éclairages intérieurs
Commutateur ... 394
Éclairages intérieurs ... 393
Puissance ... 610
Écran multifonctionnel ... 197
Enregistrements des données du véhicule ... 22
Enregistreur de bord ... 23
Entrée audio ... 277
Entretien
Entretien
Ceintures de sécurité ... 447
Données d'entretien ... 600
Entretien à faire soi-même ... 457
Entretien général ... 452
Extérieur ... 442
Intérieur ... 446
Prescriptions d'entretien ... 449
Réinitialisez les données d'entretien ... 450
Entretien à faire soi-même ... 457
EPS ... 222
Essuie-glaces de pare-brise ... 213

F

Feux antibrouillards
Commutateur ... 211
Puissance ... 610
Remplacement des ampoules ... 512
Feux antibrouillards avant
Commutateur ... 211
Puissance ... 610
Feux arrière
Commutateur ... 204
Puissance ... 610
Remplacement des ampoules ... 512
Feux de détresse
Commutateur ... 526

Feux de position latéraux
Commutateur 204
Puissance.....610
Remplacement des ampoules 512
Feux de position latéraux arrière
Commutateur 204
Puissance.....610
Remplacement de la ampoule 512
Feux de position latéraux avant
Puissance.....610
Remplacement des ampoules 512
Feux de recul
Puissance.....610
Remplacement des ampoules 512
Feux de stationnement
Commutateur 204
Puissance.....610
Feux stop/de position arrière
Puissance.....610
Remplacement des ampoules 512
Filtre de climatisation 495
Fonctions personnalisables ...630
Frein
Frein de stationnement 184
Liquide.....473
Frein de stationnement 184
Fusibles 499

G
Glaces de vitres 101

H
Horloge 408
Huile
Huile moteur.....466
Huile moteur
Capacité.....603
Préparation et vérification avant l'hiver 248
Vérification 466

I
Informations relatives au trajet.....197
Informations sur les pneumatiques
Dimensions 619
Glossaire.....622
Niveau de qualité uniforme des pneus 620
Numéro d'identification du pneu.....618
Initialisation
Systèmes à initialiser 637

J
Jauges 186

L
Lavage et lustrage 442
Lave-glace
Commutateur 213
Préparation et vérification avant l'hiver 248
Remplissage 474
Lecteur CD.....297
Lève-vitres électriques.....101
Levier de vitesses
Si le levier de vitesses est bloqué sur P 578
Transmission.....179
Liquide
Frein.....473
Lave-glace 474

Liquide de refroidissement moteur
Capacité 605
Préparation et vérification avant l'hiver..... 248
Vérification..... 470
Liquide de refroidissement pour moteur thermique/ module de commande de puissance
Capacité 605
Préparation et vérification avant l'hiver..... 248
Vérification..... 470

M
Manivelle de cric 564
Messages d'alerte
Antivol de direction..... 547
Batterie de traction 548
Capot..... 548
Coffre..... 548
Entretien..... 548
Frein de stationnement..... 548
Liquide de lave-glace 548
Mode de conduite EV..... 548
Porte ouverte..... 548
Position N..... 548
Position P 548
Projecteur..... 548
Régulateur de vitesse..... 547
Surchauffe du système hybride 548
Surveillance de l'angle mort..... 547, 548
Système d'accès et de démarrage "mains libres" 547, 555
Système hybride..... 546
Toit ouvrant 548

Miroirs
Désembuage des rétroviseurs extérieurs 269
Miroirs de courtoisie.....407
Rétroviseur intérieur.....97
Rétroviseurs extérieurs 99
Miroirs de courtoisie.....407
Mode ACCESSOIRES 167
Mode de conduite EV.....175
Moteur
Bouton "POWER".....167
Capot.....462
Comment démarrer le système hybride.....167
Compartiment.....465
Contacteur de démarrage 167
Mode accessoire 167
Numéro d'identification.....600
Si le système hybride ne démarre pas.....576
Surchauffe.....588

N
Nettoyage
Ceintures de sécurité 447
Extérieur.....442
Intérieur.....446
Nombre de places assises.....247
Numéro d'identification
Moteur.....601
Moteur électrique 601
Véhicule 601
Numéro d'identification du véhicule 600

O
Outils.....564

P

Pare-soleil
Toit 105
Pare-soleil 406
Pneus
Capteur de pression de gonflage 482
Chaînes 248
Dimensions 608
Pneu de rechange 564
Pneus neige 248
Pneus rotatifs 481
Pression de gonflage 488
Remplacement 564
Si vous avez un pneu crevé 564
Système de surveillance de la pression de gonflage des pneus 481, 536
Témoin d'alerte 536
Vérification 481
Poids
Capacité de chargement 242
Limites de charge 247
Poids 600
Poignées d'assistance 417
Porte-bouteilles 401
Porte-gobelets 402
Portes
Rétroviseurs latéraux 99
Verrouillage des portes 52, 68, 72
Vitres des portes 101
Précautions avec les rangements 242
Pression de gonflage des pneus 488
Prise AUX 277
Prise d'alimentation 411
Projecteurs
Commutateur 204
Puissance 610
Remplacement des ampoules 512

R

Radiateur 472
Radio 295
Rangement de console 399
Rangements 397
Range-monnaie 400
Régulateur de vitesse 217
Remorquage
Conduite avec une caravane/remorque 253
Remorquage 254
Remorquage 254
Remplacement
Ampoules 512
Fusibles 499
Pile de la clé électronique 497
Pneus 564
Rétroviseur
Boussole 430
Rétroviseur intérieur 97
Rétroviseur latéral
Désembuage 269
Réglage et rabattement 99
Rétroviseurs extérieurs
Désembuage 269
Réglage et rabattement 99
Roue de secours
Emplacement de rangement 564
Pression de gonflage 488
Roues 492

S

Safety Connect 434
Sécurité de l'enfant
Bouton de verrouillage des lève-vitres électriques 101
Installation du siège de sécurité enfant 144
Port de la ceinture de sécurité pour les enfants 92
Précautions avec la rallonge de ceinture de sécurité 95
Précautions avec le lève-vitre électrique 103
Précautions avec le toit ouvrant 107
Précautions avec les sièges chauffants 415
Précautions concernant la batterie 12 V 478, 587
Précautions concernant la pile de la clé lorsqu'elle est retirée 498
Précautions concernant le coffre 80
Précautions concernant les ceintures de sécurité 94
Précautions concernant les coussins gonflables 128
Sécurité enfants 73
Siège de sécurité enfant 139
Sécurité enfants 73
Siège de sécurité enfant
Installation d'un siège de sécurité enfant avec des ceintures de sécurité 147
Installation d'un siège de sécurité enfant avec des points d'ancrage LATCH 145
Installation d'un siège de sécurité enfant avec les sangles de retenue supérieures 151
Sièges bébé, définition 139
Sièges bébé, installation 144
Sièges convertibles, définition 139
Sièges convertibles, installation 144
Sièges d'appoint, définition 139
Sièges d'appoint, installation 144
Système de classification des occupants du siège passager avant 133
Sièges
Appui-tête 87
Installation du siège et du système de sécurité enfant 144
Nettoyage 446
Position correcte d'assise sur le siège 118
Précautions concernant le réglage 84
Rabattre le siège arrière 85
Réglage 82, 85
Sièges chauffants 414

Sièges arrière
Rabattre 85
Sièges avant
Réglage.....82
Sièges chauffants 414
Signaux sonores d'alerte
Porte ouverte.....536
Rappel de ceinture de sécurité 536
Système de direction assistée électrique 533
Système de freinage 532
Surchauffe, système hybride.....588
Surveillance de l'angle mort.....230
Système antipatinage 223
Système antivol
Alarme.....115
Système d'antidémarrage 112
Système audio
Antenne.....296
Commandes audio au volant 275
Disque MP3/WMA/AAC 297
Entrée audio.....277
iPod 304
Lecteur CD 297
Lecteur de musique portable.....277
Lecteur USB.....311
Radio.....295
Utilisation optimale 294
Prise USB/AUX 277
Système d'accès et de démarrage "mains libres"
Accès "mains libres".....52
Démarrer le système hybride.....167
Système d'antidémarrage 112
Système d'éclairage de courtoisie à l'ouverture des portes 396
Système d'éclairage de jour ...208
Système de classification des occupants du siège passager avant 133
Système de climatisation
Filtre de climatisation 495
Système de climatisation automatique.....258
Système de climatisation automatique 258
Système de commande automatique de l'éclairage ...204
Système de freinage antiblocage 222
Système hybride
Bouton "POWER".....167
Composants haute tension 35
Écran de consommation/ surveillance d'énergie.....41
Système d'alerte d'approche du véhicule 31
Système d'arrêt d'urgence.....36
Témoin du système hybride.....192

T

Tapis de sol 419
Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur 536
Témoin de rappel de ceinture de sécurité passager avant 536
Témoins d'alerte
Aide au freinage d'urgence 533
Circuit de charge 533
Coussins gonflables SRS..... 534
Porte ouverte..... 536
Pression d'huile moteur..... 533
Prétensionneurs 533
Réserve de carburant faible 536
Système de direction assistée électrique 533
Système de freinage 532
Système de freinage antiblocage..... 533
Témoin d'alerte de faible pression des pneus..... 536
Témoin d'alerte de pression des pneus 536
Témoin d'alerte principal 536
Témoin de perte d'adhérence 533
Témoin de rappel de ceinture de sécurité..... 536
Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement 533
Température de liquide de refroidissement moteur 533
Témoins de rappel d'entretien 192
Témoins indicateurs 192
Test I/M..... 456
Toit ouvrant 104
Totalisateur kilométrique 186
Totalisateur partiel..... 186, 197
TRAC 223
Transmission
Boîte de vitesses hybride.....179
Si le levier de vitesses est bloqué sur P.....578
Trappe à carburant 108

U

Urgence, En cas d'
Remorquage du véhicule 527
Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée.....583
Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement.....580
Si le levier de vitesses est bloqué sur P.....578
Si le signal sonore se déclenche 532
Si le système Hybride ne démarre pas.....576
Si le véhicule chauffe 588
Si un message d'alerte s'affiche.....545
Si un témoin d'alerte s'allume.....532
Si votre véhicule est bloqué.....594
Si vous avez un pneu crevé 564
Si vous devez arrêter votre véhicule en urgence.....596
Si vous perdez vos clés 579
Si vous suspectez un problème.....531

V

Verrouillage de la colonne de direction 171
Vitres
Désembuage de la lunette arrière 269
Lave-glace.....213
Lève-vitres électriques 101
Volant
Commandes audio.....275
Réglage.....96
VSC.....223

Que faire si...

Vous avez un pneu crevé	P. 564	Si vous avez un pneu crevé
Le système hybride ne démarre pas	P. 576	Si le système hybride ne démarre pas
	P. 112	Système antidémarrage
	P. 583	Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée
	P. 580	Si la clé électronique ne fonctionne pas normalement
Le levier de vitesses ne peut pas être actionne	P. 578	Si le levier de vitesses est bloqué sur P
Le segment le plus à droite de l'affichage de température de liquide de refroidissement moteur clignote	P. 588	Si le véhicule chauffe
Vous voyez de la vapeur s'échapper par le dessous du capot		
Vous avez perdu votre clé	P. 579	Si vous perdez vos clés
La batterie 12 V se décharge	P. 583	Si la batterie 12 V du véhicule est déchargée
Vous n'arrivez plus à verrouiller les portes	P. 72	Portes
L'avertisseur commence à retentir	P. 115	Alarme

Le véhicule est embourbé ou ensablé P. 594 Si le véhicule est bloqué

Un témoin d’alerte ou un témoin indicateur s’allume P. 532 Si un témoin d’alerte s’allume ou un signal sonore se déclenche...

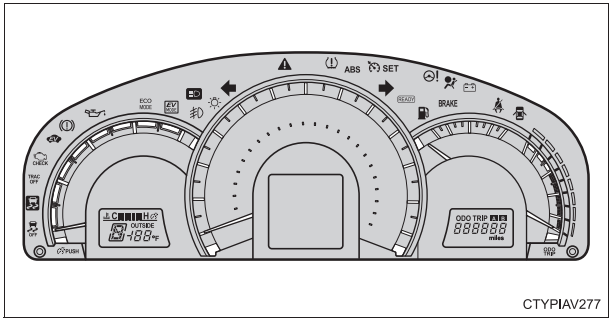

■Témoins d'alerte

Témoin d'alerte de système de freinage (témoin rouge)

ou

P. 532

Témoin d'alerte du système de freinage (témoin jaune) P. 533

Témoin d'alerte du circuit de charge P. 533

Témoin d'alerte de pression d'huile moteur insuffisante P. 533

Témoin indicateur d'anomalie de fonctionnement

ou

P. 533

Témoin d'alerte SRS P. 533

Témoin d'alerte ABS

ou

P. 533

Témoin indicateur de perte d'adhérence P. 533

Témoin d'alerte de pression des pneus P. 536

Témoin d'alerte de direction assistée électrique P. 533

Témoin d'alerte de porte ouverte P. 536

Témoin d'alerte de niveau de carburant bas P. 536

Témoin de rappel de ceinture de sécurité conducteur/passager avant P. 536

Témoin d'alerte principal P. 536

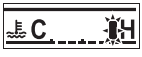

Témoin d'alerte de surchauffe de liquide de refroidissement moteur (le segment le plus à droite de l'affichage de température de liquide de refroidissement moteur clignote) P. 533

Un message d'alerte s'affiche P. 545 Si un message d'alerte s'affiche

INFORMATION STATION-SERVICE

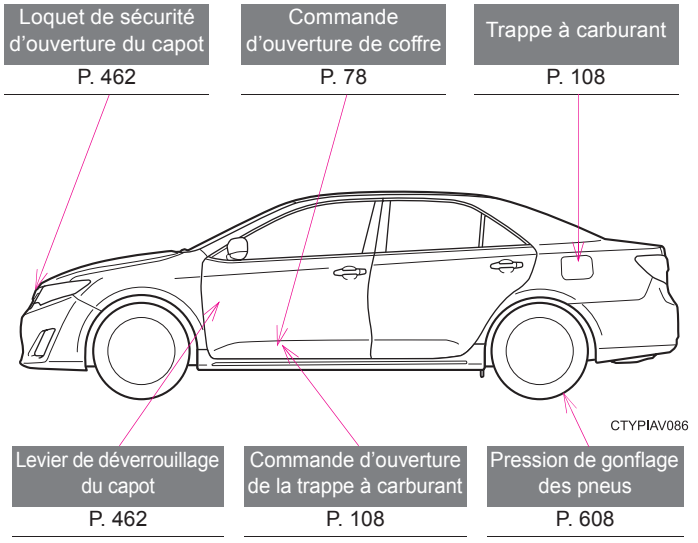

Capacité du réservoir de carburant (Référence)	17,0 gal. (64,35 L, 14,2 Imp. gal.)	
Type de carburant	Essence sans plomb uniquement	P. 602
Pression de gonflage des pneus à froid		P. 608
Capacité d'huile moteur (Vidange et remplissage — référence)		qt. (L, Imp. qt.)
	Avec filtre	4,6 (4,4, 3,9)
	Sans filtre	4,2 (4,0, 3,5)
Type d'huile moteur		P. 603

Publication No.OM33A83D
Printed in Japan 01-1312-00 1
カムリ Hybrid（D）